

Le deuil d'Hiroshima

La « dissuasion nucléaire » : pour les nuls

Devons-nous en finir avec le nucléaire militaire ?

La résolution L.41 de l'ONU pour 2017, espoir de survie ou menace pour l'humanité ?

Francis Lenne



Les six Ginkgo Biloba, arbres millénaires situés à proximité de l'épicentre de l'explosion de la bombe atomique larguée sur Hiroshima, furent les premiers êtres vivants à redonner signe de vie au printemps 1946.



Après la Bombe, tout recommencera, mais sans nous.



Vogi : - Ça fait quand même un peu peur, mais c'est peut-être ça, la dissuasion ?

Ou bien sommes-nous tous devenus fous ?

L'auteur de ce livre, ingénieur de formation, officier général de l'armée de l'air retraité, fut directeur de l'enseignement à l'École de guerre. Il contribua à un programme de défense, réalisé en collaboration avec les États-Unis, qui resta pendant 15 ans un maillon de la chaîne de la dissuasion nucléaire française. Il nous interroge ici sur les motivations qui nous ont conduit à inventer puis à entretenir ce qui est appelé « la stratégie de dissuasion » et son immense cortège de bombes atomiques. Le discours s'adresse aux non spécialistes, qui payent et doivent donc savoir et, pour les « experts », il pourra sembler iconoclaste. En effet, l'orthodoxie et les a priori sur la dissuasion ne lui serviront pas de guide.

Avertissement aux jeunes lecteurs

La manipulation des opinions par les puissances nucléaires (les P5) sur la question des bombes atomiques et de la dite « dissuasion nucléaire » est la règle constante dans tous les pays dotés de tels instruments : « l'argument » massue, ressassé via les grands médias, consiste à affirmer que ces bombes ont « évité un affrontement direct » depuis 1945, en particulier entre les « grandes » puissances. Cette allégation, présentée comme une évidence, est en réalité manipulatrice et fallacieuse. En effet, d'une part, les conflits majeurs se multiplient dans le monde et le terrorisme contourne cette supposée « dissuasion ». D'autre part, argumenter en évoquant une prétendue « absence » de conflit « direct » sans que la nature ou l'intensité de ces conflits soient clairement précisées est une tromperie ; de plus, supposer *a priori* que cette dite « absence » a une cause particulière, choisie pour l'occasion : les bombes atomiques, n'est pas une démonstration mais une affirmation gratuite. Cet « argument » est très généralement complété par des dénis grossiers de la réalité, sous la forme de sophismes ou bien par de subtiles manipulations des faits. Tout discours sur le nucléaire y est soumis.

Ce livre ne cherche donc pas à attaquer ou à défendre la dite « dissuasion nucléaire » car argumenter pour ou contre une folie serait dénué de sens. Ce texte cherche simplement à démonter les mécanismes d'une psychose qui a frappé l'humanité depuis le 6 août 1945, avec le massacre inutile et aveugle des habitants d'Hiroshima par une bombe atomique, et à proposer une piste pour sortir de cette impasse infiniment dangereuse. Voici un exemple de ces manipulations, parmi bien d'autres, car le journal *Le Monde* est loin d'être le seul média à se prêter à ces manœuvres, plus par suivisme et méconnaissance de la réalité, voire par aveuglement psychotique, que par intérêt. **Le 27 mars 2017, le journal *Le Monde (International)* titrait : *L'interdiction des armes nucléaires fait débat à l'ONU.*** Décryptage : la mécanique de la manipulation, mise **en gras**, est commentée entre parenthèses et soulignée.

Les "faits" sont présentés par le journal *Le Monde* comme suit :

« Une conférence sur l'abrogation de ces armes s'ouvre à New York, lundi 27 mars, avec le soutien de 113 pays, contre l'avis de la France, des États-Unis, du Royaume-Uni, de la Chine et de la Russie.

Plus d'une centaine de pays vont y tenter de négocier « *un instrument juridiquement contraignant d'interdiction des armes nucléaires conduisant à leur interdiction totale* ». C'est ce que **stipule** la résolution L.41 votée, le 23 décembre 2016, par l'Assemblée générale par 113 États membres contre 35 (les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Russie et la plupart des pays de l'OTAN) et 13 abstentions, dont celle de la Chine ("l'omission" des recommandations de la résolution -cf. annexe 1- et de la **contribution de l'UE** ouvre la voie aux manipulations qui vont suivre). Depuis, Pékin a annoncé son refus de participer aux discussions. Celles doivent se dérouler jusqu'au 31 mars, puis reprendre mi-juin. »

Les "arguments" : comment sont-ils manipulés. L'article poursuit : « **Arguments moraux autant que politiques**. Les puissances nucléaires veulent à tout prix éviter de **cautionner** (utilisation d'un terme péjoratif, "cautionner", appliqué à un texte soutenu par deux tiers des Nations, alors que ce sont les puissances nucléaires qui ont usé de leur influence pour démobiliser les dirigeants et élus de certains pays) un processus qui, à terme, pourrait déboucher sur un traité. Même si elles ne le signent pas, un tel texte pourrait **compliquer** (même technique) la donne alors que **le nucléaire a depuis soixante-dix ans instauré un « équilibre de la terreur » et évité leur affrontement direct** (voici "l'argument" massue, irrationnel). « *Toute la question est de savoir si le désarmement nucléaire doit se faire sur une base morale et être immédiat ou s'il agit d'un processus progressif* tenant compte des impératifs de sécurité », explique-t-on, à Paris (discours manipulateur, déni des faits, la résolution de l'ONU affirme bien la progressivité de la démarche et la prise en compte des questions de sécurité et ne parle pas de "morale"). L'affaire commence néanmoins à susciter une **inquiétude** croissante au sein du P5 (cette dernière phrase n'a d'autre but que de provoquer "l'inquiétude", mais chez le lecteur)... »

Le deuil d'Hiroshima

Selon les termes de la Licence GNU de documentation libre (GNU FDL), version 1.3 ou toute autre version ultérieure publiée par la « Free Software Foundation », l'autorisation est donnée à tous de copier, distribuer, et/ou de modifier ce document à l'exclusion de la première, deuxième, troisième et quatrième pages de couverture, des pages de titre y compris celle-ci qui porte sur la licence GNU FDL, des titres des parties et chapitres, et des sections signalées ici comme invariantes : les sections invariantes sont celles qui reproduisent les textes d'auteurs, les titres d'ouvrages, les textes de lois et de règlements et les liens vers les sites signalés. Les termes complets de cette licence dans sa version officielle en anglais, intitulée "GNU Free Documentation License", sont disponibles sur le site <http://www.gnu.org/licenses/licenses.fr.html#FD>

Édition : association « Aux Actes Citoyens », avec « Abolition des armes nucléaires — Maison de Vigilance »

L'auteur devrait, sans que ce soit une obligation, être tenue informé de toute copie complète ou partielle, sous quelque forme qu'elle soit, qui serait réalisée pour être distribuée gracieusement ou à des fins commerciales. Toute citation de cet ouvrage y fera référence.

ISBN : 978-2-7466-9408-1

Copyright © – 2017 - Document libre de droit, licence GNU FDL

Le livre est disponible sur

<https://sites.google.com/site/ladissuasionpourlesnuls/home>

À nos petits-enfants, s'ils parviennent à survivre à nos pires erreurs.

« Mon sentiment intime était qu'en l'employant les premiers, nous allions adopter une morale semblable à celle des barbares de l'âge des ténèbres. On ne m'a pas appris à faire la guerre de cette façon, et les guerres ne se remportent pas en massacrant des femmes et des enfants. (...) L'emploi de cette arme barbare sur Hiroshima et Nagasaki ne nous apporta aucune aide matérielle dans notre guerre contre le Japon. »

Amiral William Daniel Leahy, chef d'état-major des présidents Roosevelt et Truman

« Les armes nucléaires jouent sur nos peurs les plus profondes et se plient à nos instincts les plus sombres... Fondamentalement dangereuses, extraordinairement coûteuses, militairement inefficaces et moralement indéfendables. » 1999

George Lee Butler ex-commandant du Strategic Air Command,

Pourquoi tant de haine à l'égard de « la Bombe », alors que nos dirigeants français, avec d'autres, nous répètent à loisir que « la dissuasion nucléaire reste une des fonctions majeures de la stratégie de défense et de sécurité nationale » tout en affirmant cependant que la France « œuvre activement en faveur d'un désarmement [nucléaire] général et complet sous un contrôle strict et efficace ».

Sophisme, déni ou manipulation ? Voici le fondement des « arguments » des acharnés français de la bombe atomique :

« Il ne s'agit plus de faire la guerre, comme depuis que l'homme est homme, mais de la rendre impossible comme on n'avait jamais réussi à le faire. Nous allons devenir un des quatre pays invulnérables. Qui s'y frotterait s'y piquerait mortellement. La force de frappe n'est pas faite pour frapper mais pour ne pas être frappé » Charles de Gaulle

N'en déplaise aux gaullistes, la France « fait encore la guerre ».

Le 11 septembre 2001, les États-Unis furent victimes d'attaques simultanées, par quatre avions détournés, sur le siège du Département de la Défense à Washington et sur leur centre d'affaires international à New-York.

Depuis le 13 novembre 2015, la France vit sous « l'état d'urgence » ; une nouvelle « fin » est prévue pour le 15 juillet 2017... Vous avez dit « invulnérables » !

La résolution L.41 « décide d'organiser, en 2017, une conférence des Nations Unies ayant pour objectif la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète. » La France la rejeta. Une thérapie de nos dirigeants s'impose

Une **bibliographie** présentant l'histoire de la dissuasion est donnée dans l'article de Maurice Vaisse, *L'historiographie française relative au nucléaire*, Revue historique des armées, 262/2011, mis en ligne le 09 février 2011, URL : <http://rha.revues.org/7143>. Les plus courageux pourront lire le livre de Ward Wilson *Le mythe de la dissuasion nucléaire (2008)*, les répliques de Derrin Culp et le débat qui suivit dans la *Nonproliferation Review*, vol. 19, No 1, mars 2012, et la contre attaque de Bruno Tertrais dans *DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA DISSUASION NUCLÉAIRE*, RECHERCHES & DOCUMENTS N° 05/2011, Fondation pour la Recherche Stratégique. Informations et ressources sur le site ICAN France <http://icanfrance.org/a-propos-ican/objectifs/>. Des réponses à ces échanges pourront encore être trouvées dans les ouvrages *EXIGEZ ! Un désarmement nucléaire total*, de Stéphane Hessel et Albert Jacquart avec l'Observatoire des armements - Stok. 2012 et *ARRÊTEZ LA BOMBE !* de Paul Quilès, Bernard Norlain et Jean-Marie Collin - Le cherche midi, 2013. De nombreux rapports du Parlement français et les éditions du Livre Blanc sur la Défense affichent inlassablement la position française. Les textes dont les citations sont extraites sont référencés dans les chapitres du livre. Des informations sont également issues de l'association « Abolition des armes nucléaires — Maison de Vigilance » et de membres du comité de pilotage ICAN France. Les autres références bibliographiques sont données dans le cours du texte

Tout argument relatif à la dissuasion trouve son contre-argument, le débat semble échapper à toute rationalité et cette épée de Damoclès continue de se balancer au-dessus de nos têtes. La sortie de ce dilemme se trouve peut-être ailleurs que dans ce débat qui reste stérile, tenants de la pertinence de la dissuasion et gouvernements dotés de bombes atomiques faisant obstacle au débat public au prétexte qu'il risquerait la « décrédibiliser ». Ce prétexte est en soi un aveu d'échec. Ce livre propose de découvrir une piste pour éviter cette dangereuse impasse.

La « dissuasion » nucléaire : réalité, tabous ou purs dénis ?

Prologue. Au commencement était « la Bombe »	8
P..... de Bombe : un autre monde est-il possible ?	24
23 décembre 2016 : un tournant dans l’histoire de la « dissuasion nucléaire »	49
Où en sommes-nous de la dissuasion ? Concept et déni	56
Quels sont les pièges que nous tend la dissuasion ?	86
Dissuasion nucléaire, le passage à l’acte	106
L’atome de la terreur : le spirituel et le temporel, autres impasses ?	162
Sortir de l’impasse nucléaire. Questions aux politiques	192
Conclusion : un autre monde est possible	215
Épilogue. Stratégie de dissuasion par la menace « des bombes atomiques » : définition(s), théorie, pratique, déni.	223
<i>Avertissement. Il est fortement recommandé de ne pas lire cet épilogue avant d’avoir parcouru les chapitres précédents, afin d’échapper à de possibles troubles psychotiques. L’auteur décline toute responsabilité sur les dommages dont pourrait souffrir le lecteur en cas de non respect de cet ultime avertissement.</i>	
Annexes.	
1. Résolution L.41 : l’appel de l’ONU aux puissances nucléaires	242
2. Résolution sur la sécurité nucléaire et la non-prolifération - Parlement européen 26 octobre 2016. Un appel à la raison	249
3. Les 101 parlementaires signataires de l’appel du 26 octobre 2016 : le débat s’impose	251
4. Réunion du Conseil OTAN-Russie Lisbonne novembre 2010	253

Prologue. Au commencement était « la Bombe »

L'invention de la bombe atomique, c'est-à-dire la production du feu nucléaire, est pour l'humanité d'une importance comparable à celle de la maîtrise du feu voici environ 700 000 ans. Depuis 1945, nous ne sommes plus la même humanité, pour autant que nous le soyons encore. Si nous n'en avons pas pleinement conscience, c'est parce que cette date est encore très proche. Avec cette découverte, les relations entre les sociétés humaines ont changé radicalement de nature : quelques bombes peuvent maintenant désorganiser une nation entière. Ainsi, par exemple, une bombe atomique d'une puissance équivalente à la bombe « standard » française (20 Hiroshima) explosant sur une capitale comme Londres provoquerait immédiatement plus de 600 000 morts et plus de 1 500 000 blessés, désorganiserait totalement les pouvoirs publics, interdisant tout secours immédiat aux victimes, et y provoquerait une pollution radioactive pour des centaines d'années. Bien sûr, comme nous rassurent nos Présidents, notre bombe est une « arme » purement « politique ». Cependant, on ne sait jamais, si nous étions contraints de l'employer, elle est conçue nous disent-ils encore, du fait de sa précision et de sa « souplesse », pour minimiser le nombre de victimes civiles ! Une bombe du « standard » russe (50 Hiroshima) explosant à 3 km au-dessus de Paris entraînerait la mort de instantanée de 1 500 000 personnes et provoquerait 2 700 000 blessés ; tous les bâtiments seraient détruits dans un rayon de 6 à 7 km et les personnes non abritées seraient brûlées au 3^e degré dans un rayon de plus de 10 km. Une carte en fin de texte présente ces effets. Chacun peut vérifier ces données en testant, avec le logiciel en ligne <https://nuclearsecrecy.com/nukemap/>, une explosion atomique sur la région et avec la bombe de son choix ! Ces chiffres dissuadent effectivement la France d'attaquer à nouveau la Russie ou tout autre pays ainsi équipé : la dissuasion fonctionne, tout au moins dans ce sens. Dans l'autre sens il nous faudra attendre pour le savoir, la

Russie n'étant pour l'instant revenue que jusqu'au Donbass et à la Crimée.

Toutes les réflexions à caractère historique, géopolitique ou prospectif qui « omettraient » la question atomique seraient inconséquentes, tant les bombes atomiques sont au cœur des relations internationales et de la politique nationale, particulièrement en France. Dès 1939 les hommes comprirent qu'il leur devenait possible de fabriquer de telles bombes et ils le firent. Pourtant les réflexions politiques éludent souvent cette question. Lorsque qu'elle malgré tout évoquée, en particulier par des autorités politiques mandatées ou par des responsables qui en sont leurs porte-parole, la « Bombe » est alors considérée comme allant de soi, qu'elle est même indispensable. Sans craindre la contradiction, ces responsables affirment aussi qu'elle pourrait éventuellement, un jour, être délégitimée, mais dans un avenir toujours repoussé. Le déni devient la règle. Les dénis sont les stratégies de défense des individus et des groupes qui cherchent à éviter, voire à nier une réalité extérieure traumatisante. À cette réalité se substitue alors une idée subjective, fantasmée, qui peut conduire à une psychose nous alertent les psychologues. La première bombe atomique qui explosa par surprise sur une population japonaise fut un immense traumatisme pour toute l'humanité. Il perdure chez nos dirigeants en se concrétisant dans un fantasme : la dissuasion nucléaire. C'est ce déni que nous allons tenter d'identifier et ce fantasme que nous allons décortiquer pour nous guider vers une issue possible, afin de nous guérir de cette dangereuse psychose. Elle menace le monde entier. : l'Organisation des Nations Unies (l'ONU), fondée en 1945, en est le réceptacle.

L'ONU rassemble en 2017 la presque totalité (193) des pays du monde. Cette organisation a un objectif : préserver la paix. Vaste programme ! Elle se débat en réalité dans la jungle des incessants conflits entre collectivités humaines et tente d'éviter qu'ils ne se terminent par une nouvelle conflagration générale, qui ne pourra être

que pire que celles qui se déclenchèrent par deux fois entre les années 1914 et 1945. Pire, car la guerre changea de nature : toute une panoplie d'instruments de destruction massive plus destructeurs que jamais fut inventée. Ces armes frappaient maintenant les populations, qui subissaient les guerres, et non plus les seules armées avec, au sommet de la pyramide de l'horreur, les bombes atomiques. L'ONU sera donc le héros de ce livre, avec son Assemblée générale et son « Conseil de sécurité ». Faisons connaissance.

Les 193 États du monde se réunissent chaque année en septembre en Assemblée générale à New York et adoptent des décisions, des résolutions, qui peuvent conduire à la préparation de Traités soumis à la signature puis à la ratification des États. Parmi ces traités, nous rencontrerons le Traité dit de non prolifération (des armes nucléaires), dit TNP, maintenant en vigueur, ou encore le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, dit TICE. Ce dernier n'est pas entré en vigueur et cette menace plane toujours. Négocié en 1996, il devait être ratifié par 44 États bien spécifiés, or il en manquait encore 12 en 2017, et non des moindres : la Chine, la Corée du Nord, l'Égypte, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, l'Israël, le Pakistan, les États-Unis d'Amérique, la Corée du Nord, l'Inde et le Pakistan. Tous ont la technologie pour fabriquer des bombes atomiques ! Deux font partie du Conseil de sécurité. Pourtant une large majorité des États l'ont déjà ratifié. Incohérence, déni ? Cherchez l'erreur.

Le « Conseil de sécurité » de l'ONU est pourtant responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il se compose de 15 membres, dont 5 membres permanents qui sont les pays qui se sont considérés comme les vainqueurs de la deuxième guerre mondiale ; Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France et Royaume-Uni, et 10 membres élus par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans. Les décisions de ce Conseil s'imposent, sous réserve qu'un membre n'y mette pas son veto. Ainsi, le Conseil de sécurité a par exemple adopté le 28 avril 2004, la Résolution 1 540 ;

elle affirme pour la énième fois que : « *la prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques et de leurs vecteurs constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales* ». Nul n'en doute. Le diplomate français Paul Dahan commentait ainsi cette résolution en 2006 : « Il est vrai que la possession éventuelle de telles armes par des groupes ou entités terroristes a constitué un facteur important de la prise de conscience de l'urgence qui s'attachait à trouver une solution adéquate au problème de la prolifération. » Certes, mais il « oubliait » simplement de préciser que ce sont en réalité les 5 membres permanents qui détiennent l'immense majorité de ces armes, en particulier les plus de 15 000 bombes atomiques capables de détruire définitivement et plusieurs fois l'humanité telle que nous la connaissons ! Notons que ce diplomate était Directeur adjoint des Affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement au ministère français des Affaires étrangères, son article s'intitulait *DE LA NON-PROLIFÉRATION À LA CONTRE-PROLIFÉRATION !* Ce diplomate y regrette « le grippage des mécanismes du désarmement multilatéral et de la non-prolifération » alors que ce sont les pays dotés qui, souvent, les refusent, comme la France encore très récemment, nous le verrons. Les dénis, dont nous venons de mettre en évidence les premiers exemples, vont parcourir ce livre. Ce sont ces dénis que nous allons devoir chasser. Ils vont nous éclairer à la fois sur les origines, les fondements, la pertinence et l'avenir de cette dite « stratégie » et de ses bombes. Outre l'ONU, de nombreux autres petits héros vont traverser cette histoire, chefs d'États, politiciens, diplomates, stratégestes et même quelques savants. Nombre d'entre eux seront oubliés, qu'il nous en excusent, et nous faisons aussi partie de l'histoire qui va suivre. Nous en sommes donc les héros à double titre : les bombes atomiques nous visent, à chaque instant de notre vie, et nous les payons, chaque jour et pour longtemps. **Il serait donc temps pour nous de nous en saisir, alors que nos politiciens tentent de nous en faire oublier les coûts et les dangers.**

Comme cela peut être montré, cette attitude, cette « omission » est bien en réalité un déni, déni à tendance psychotique, inconscient, dont nous souffrons tous depuis la première explosion d'une telle bombe sur la ville japonaise d'Hiroshima le 6 août 1945. Il s'agit du déni à la fois du crime nucléaire d'Hiroshima (pour faire court) que l'invention de la (pseudo) dissuasion nucléaire tente d'absoudre en prétendant justifier la poursuite de la construction de bombes. Mais il s'agit aussi du déni de privation d'un instrument de puissance (en réalité simulacre de puissance comme l'a bien expliqué Edgar Morin), la dissuasion nucléaire étant conçue pour ne pas que ces bombes de destruction massive soient utilisées, du fait de la frayeur qu'elle procureraient. En réalité, chacun sait qu'elle sont inutilisables, sauf par un dément souffrant de tentation psychotique suicidaire et entraînant les autres dans son anéantissement, ou à la suite d'un accident dont la probabilité d'apparition n'est jamais nulle –certains, plus ou moins « limités », on le sait, se sont déjà produits-. Ce double déni (comme toujours un déni de manque, avec la mort d'une forme d'humanité et avec la privation de l'emploi d'un instrument de puissance) est à l'origine de la tentation psychotique dont souffrent tous nos dirigeants et dont de Gaulle, comme Roosevelt puis Truman, Staline, Hitler et Churchill furent victimes avant même que les deux premières bombes, encore seulement imaginées mais cependant prévues d'être construites n'explosent, à trois jours d'intervalle, sur les hommes, les femmes et les enfants d'Hiroshima et de Nagasaki. Nous constatons cependant que, pour nombre de politiciens contemporains qui débattent et tentent de nous séduire en nous promettant un avenir meilleur sur nombre de sujets, la question des 15 000 bombes atomiques qui nous menacent pourtant au quotidien semble « hors sujet » ! Dès ce 6 août 1945, pourtant, l'Histoire de l'humanité va radicalement changé de nature. Voici, brièvement, comment cette transition est advenue, fondamentale et irréversible comme le fut notre domestication du feu voici 400 000 ans au Pléistocène, par *Homo erectus*.

L'aventure douloureuse de la bombe atomique commence par l'un de ces curieux hasards que nous réserve l'Histoire. James Chadwick va avoir 16 ans ; élève brillant, il se présente en 1907 à l'université de Manchester, sa ville natale, avec la ferme intention de devenir mathématicien. Il ne le sera pas car lors de son inscription, il se trompe de file et, n'osant pas en changer, il s'inscrit aux cours de physique. Devenu un physicien émérite, membre de la Royal Society en 1927, il suit les travaux des équipes qui travaillaient déjà en Allemagne, avec Bothe et Becker, et en France avec Irène et Frédéric Joliot-Curie, sur la radioactivité et les rayonnements émis par l'uranium et le radium. En 1932, James Chadwick, qui avait eu pour professeur Ernest Rutherford et Hans Geiger, conduit une expérience au cours de laquelle il remarque une radiation inconnue. Il constate que ces rayonnements éjectent des protons, cette brique des atomes, du noyau d'un atome de béryllium, un métal léger et très toxique qui entre en particulier dans la composition de l'émeraude. Il se souvient alors de cette idée de Rutherford, qui avait imaginé dès 1920 qu'une particule similaire au proton, mais cette fois sans charge électrique et qu'il baptise « neutron » pouvait exister. James Chadwick en conclut que ces radiations étaient composées de particules de masse approximativement égale au proton mais sans charge électrique, les fameux neutrons imaginés par Rutherford. L'Histoire du monde avec la bombe atomique, il le comprit, venait de commencer.

À la fin de l'année 1938, les chercheurs allemands Otto Hahn, Fritz Strassmann et Lise Meitner -qui fuira l'Allemagne dès 1939-approfondirent les travaux que les Joliot-Curie et James Chadwick avaient conduits depuis 1932. Ils montrèrent bien que, grâce au bombardement de l'uranium par des neutrons, ce métal lourd se divisait en deux fragments (la fission) en émettant une très grande quantité d'énergie, exactement comme les physiciens Olinto de Pretto puis Albert Einstein l'avait prévu au tout début du siècle. En janvier 1939, Frédéric Joliot et ses collègues Hans Von Halban et Lew

Kowalski mettent en évidence la production de neutrons lors de cette réaction de fission. Le 4 mai 1939 ils déposent trois brevets dont un est relatif au « Perfectionnements aux charges explosives ». Ce modeste brevet avec le n° provisoire 445686 puis sous n°971324, dont l'antériorité ne sera reconnue à Washington qu'en 1968, est l'acte de naissance de la bombe atomique. Nos physiciens y démontrent la possibilité d'une réaction en chaîne : les neutrons libérés lors de cette fission venant frapper d'autres noyaux atomiques provoquent de nouvelles fissions. Des réactions successives et rapides se produisent, pouvant aller jusqu'à la désintégration totale d'un bloc de matière fissile. L'énergie ainsi libérée pouvait être jusqu'à 200 millions de fois supérieure à celle des réactions chimiques, pour une même masse de matière entrant en réaction !

Les inventeurs n'avaient pas alors conscience des lourdes conséquences que pourraient occasionner cette découverte. Il suffit pour le comprendre de rappeler ce que dit ce brevet en matière d'applications « pratiques » : « On a cherché, conformément à la présente invention, à rendre pratiquement utilisable cette réaction explosive, non seulement pour des travaux de mine et pour des travaux publics mais encore pour la constitution d'engins de guerre, et d'une manière très générale dans tous les cas où la force explosive est nécessaire ». La science sans conscience que Michel de Montaigne disait va bien au-delà de la ruine de l'âme, elle risque fort de conduire, si cette voie de la bombe reste la règle imposée aux nations par « les fous de la Bombe », à la ruine de l'humanité.

Le 26 janvier 1939, Niels Bohr expose lors d'une réunion de physiciens à Washington les résultats de Hahn et Strassmann et l'explication théorique donnée par Lise

Meitner. Dans l'esprit des dirigeants du monde entier, la bombe atomique était née. La vision du monde changea fondamentalement de nature : l'énergie ainsi maîtrisée par l'Homme n'était plus celle d'un feu de bois ou d'une réaction chimique mais, comme le dira plus tard Harry Truman alors qu'il sera devenu président des États-Unis, l'énergie qui alimente et fait briller notre soleil et toutes les étoiles, celle du noyau des atomes.

Le 1^{er} septembre 1939, les troupes d'Hitler envahirent la Pologne et, le 3 septembre, la France et la Grande Bretagne déclarèrent la guerre à l'Allemagne. Frédéric Joliot décida d'interrompre ses recherches sur les réactions de fission en chaîne. Ses collaborateurs Von Halban et Kowarski partirent pour l'Angleterre avec le stock d'eau lourde et d'uranium afin que les allemands ne s'en emparent pas. Dès le mois de décembre 1939, dans un monde à nouveau en guerre, les articles publics relatant cette découverte se multiplièrent. Einstein, avec les physiciens Leó Szilárd et Eugène Wigner, recommanda alors au Président américain Roosevelt de développer rapidement la bombe atomique avant que les allemands n'y parviennent. Dès le printemps 1940, l'institut Kaiser Wilhelm de Berlin s'était en effet engagé dans des recherches sur l'uranium. En avril 1940, les britanniques créèrent la commission MAUD qui devait également étudier la question de l'uranium. Le physicien Enrico Fermi, fuyant Mussolini, était présent aux USA depuis janvier 1939. Le Président américain Roosevelt qui venait de lancer le projet Manhattan pour fabriquer la bombe engagea Fermi. Ce dernier fit fonctionner la première « pile » atomique le 2 décembre 1942 à Chicago : l'énergie nucléaire commençait dès lors à être domestiquée, non sans risques, et certains chercheurs l'apprirent à leur dépens, comme Louis Slotin, en chatouillant ce qu'ils appelèrent « la queue

du dragon ». Fermi avait parfaitement calculé la masse critique d'uranium 235 qui permettait d'auto-alimenter la fission ; l'ordre de grandeur avait déjà été évaluée à une dizaine de kilos par des physiciens anglais : une bombe était donc possible. Roosevelt le sut dès novembre 1939 mais les USA n'étaient pas encore en guerre.

Le projet Manhattan s'accéléra avec le bombardement surprise (pour ceux qui n'avaient pas lu Camille Rougeron) de la flotte américaine du Pacifique par les japonais à Pearl Harbor, dans l'État d'Hawaï, le 7 décembre 1941. Les Britanniques et les Canadiens furent rapidement associés au projet. En 1943, Staline, qui avait pu obtenir une copie des rapports de la Commission MAUD, lança également le programme nucléaire soviétique. En juin 1944, lorsqu'il prit la tête du gouvernement provisoire, tout cela, de Gaulle le savait. Il connaissait parfaitement les travaux des Joliot-Curie et il donnera d'ailleurs par la suite la présidence du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) à Frédéric Joliot-Curie. En juillet 1944 les Américains commencèrent à bombarder avec des armes « classiques » les troupes japonaises en Indochine française, qui y stationnaient conformément à un accord passé par le Japon avec le régime de Vichy. Au mois d'août 1944, de Gaulle, devenu chef du gouvernement provisoire, exigea du gouverneur français en Indochine de cesser toute collaboration avec les Japonais afin d'éviter à la France d'être définitivement écartée des négociations en cours entre les Alliés. Depuis 1941, en effet, Roosevelt travaillait à la préparation de l'Organisation des Nations Unies. L'ONU n'allait exister, sous la forme sous laquelle elle été en train d'être conçue et qu'elle prit ensuite, que par référence à l'existence de la bombe atomique dont il fallait que les Alliés gardent la maîtrise tout en évitant sa prolifération. Cela aussi, de Gaulle le savait. La première résolution de l'ONU, le 24 janvier 1946, proposa d'ailleurs immédiatement d'éliminer ces bombes.

La France Libre, avec de Gaulle à sa tête, n'avait pas encore formellement adhéré à la Déclaration des Nations-Unies du 1^{er} janvier 1942, mais elle en avait accepté les principes dès septembre 1941. Roosevelt avait en effet refusé que la France Libre devienne cosignataire de la Déclaration et qu'elle y accède sur un pied d'égalité avec les autres Alliés. De Gaulle se battait déjà en 1941 pour obtenir la pleine reconnaissance de la France Libre, avec en perspective, bien sûr, la bombe atomique dont il avait connaissance de toutes les « qualités », comme instrument sinon de réelle puissance militaire, mais bien comme outil diplomatique et donc stratégique en cette période de transition géopolitique majeure. Il avait également compris (bien avant de prononcer ce mot dix-sept ans plus tard à Alger !) que les colonies deviendraient vite un boulet plus qu'une force sous leur forme du moment mais que certaines seraient indispensables pour quelques années afin de lui permettre de développer la Bombe.

La décision Indochinoise du général de Gaulle de 1944 par laquelle il décida de rompre l'accord avec les Japonais en Indochine, sacrifiant du même coup les forces françaises en place, fut donc prise dans ce contexte. Il savait que les japonais, que l'on leur interdise ou non le passage par l'Indochine, chercheraient à éliminer nos troupes, déjà exsangues, pour éviter toute prise à revers en cas de riposte américaine. À la fin du mois d'août 1944, quand il prend cette décision symbolique de ne pas laisser transiter les japonais, il connaissait les immenses massacres et les viols commis par les Japonais à Nankin en 1937, il connaissait Pearl Harbor. Il connaissait aussi parfaitement la situation de la France dans l'esprit de Roosevelt, de Staline et de Churchill et leur volonté d'écarter notre pays des décisions de « partage du monde ». Il lui fallait se positionner au mieux pour agir. Le 16 avril 1945, de Gaulle fixe ses instructions en vue de la conférence de San Francisco qui, après Yalta, allait consacrer la naissance des Nations Unies : il expose sa vision de l'ONU, qui pour lui devait être un forum qui permettrait à

la France de manifester son rôle mondial et de rattacher les États-Unis à la sécurité de l'Europe. Cette reconnaissance permettra d'attendre que les européens (les Anglais et les Français) construisent eux-mêmes leurs Bombes, en sachant que les Russes ne manqueraient pas de s'en doter et qu'il fallait en priver l'Allemagne et le Japon. Le 18 octobre 1945, de Gaulle crée le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA). La reconstruction du pays et la guerre froide obligent cependant la France à se placer provisoirement sous la dite « protection nucléaire » et donc sous la dépendance des États-Unis. De Gaulle comptait bien mettre fin à cette situation dès son retour au pouvoir, et la France aurait sa « force de frappe ». La bombe atomique, à sa naissance, ne fut donc pas une « arme » de dissuasion mais bien un instrument symbolique de puissance politique. La dite stratégie de dissuasion nucléaire ne sera conceptualisée que par la suite, comme « justification » plus ou moins consciente de la bombe dont l'horreur de l'emploi, particulièrement en premier sur Hiroshima, fut ainsi refoulée dans l'inconscient collectif. Bien entendu, cette lecture, pourtant factuelle, est encore souvent déniée par les nucléaristes modernes.

La suite nous la connaissons, le déni perdure, avec ses contradictions psychotiques. Elles font encore dire aux députés français dont le CEA-Direction des Applications Militaires tient la main, dans un énième rapport publié fin 2016, que nous devons accorder aux modernisations de nos bombes atomiques et de leurs composantes un budget pour les dizaines d'années à venir qui approchera le tiers de nos budgets d'équipements militaires en y incluant les budgets de recherche. Ces députés y disent aussi qu'il faudra bien, un jour, penser à désarmer mais ils exposent dans ce rapport une vision qui projette notre dissuasion nucléaire jusqu'en 2080 ! Aucune autre vision politique n'est jamais aussi engagée : nous savons ce qu'il en est, impérities et changements perpétuels de pied sont plutôt la règle. Seule la dissuasion nucléaire semble y échapper tant les investissements nécessaires pour les études, les

bombes et leurs vecteurs sont lourds et paraissent irréversibles ! On le sait aussi, cependant, nulle technologie n'échappe un jour à la reconversion. Les députés, victimes d'une sorte de psychose et qui sont pourtant censés nous représenter, restent cependant figées dans ces dénis.

En réalité, au début des années 40, la Bombe rendit psychotiques la plupart des dirigeants politiques. Ils le sont donc encore. On ne condamne pas les psychotiques, on les soigne quand c'est possible, dans le cas contraire on les éloigne. L'ONU, qui pressentait ces dérives après le drame d'Hiroshima, tenta d'emblée, avec un succès mitigé, de nous en prévenir, comme le montre le texte de la toute première résolution de son Assemblée générale de 1946 :

Assemblée générale des Nations Unies.

Première résolution, 24 janvier 1946 :

**1 (1). CRÉATION D'UNE COMMISSION CHARGÉE
D'ÉTUDIER LES PROBLÈMES SOULEVÉS PAR LA
DÉCOUVERTE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE**

L'Assemblée générale des Nations Unies décide de créer une Commission dont la composition et les attributions sont fixées ci-après et qui traitera des problèmes soulevés par la découverte de l'énergie atomique et autres questions connexes :

...

5. MANDAT DE LA COMMISSION

La Commission procède avec toute la promptitude possible à l'examen du problème sous tous ses aspects et soumet à leur sujet, les recommandations qu'elle juge pouvoir faire. En particulier, la Commission présente des propositions déterminées en vue :

(a) de développer, entre toutes les nations, l'échange des renseignements scientifiques fondamentaux pour des fins pacifiques ;

(b) d'assurer le contrôle de l'énergie atomique dans la mesure nécessaire pour assurer son utilisation à des fins purement pacifiques ;

(c) d'éliminer, des armements nationaux, les armes atomiques et toutes autres armes importantes permettant des destructions massives ;

(d) de prendre des mesures efficaces de sauvegarde, en organisant des inspections et par tous autres moyens, en vue de protéger les Etats respectueux des engagements contre les risques de violations et de subterfuge.

Depuis lors, bien d'autres résolutions, d'autres Traités, ont proposé de bannir la bombe atomique, sans succès, car plus de 15 000 bombes se balancent maintenant au-dessus de nos têtes ! Une résolution plus déterminée pour engager le désarmement nucléaire et proposant d'étudier la mise en place d'instruments juridiques qui conduiraient à les interdire, désignée L.41, fut adoptée en octobre 2016 par les trois-quarts des États de l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle fut suivie par la résolution 71/258 de l'Assemblée générale du 23 décembre 2016. Seules les nations dotées ou affublées de bombes atomiques, bien que tenues par le Traité de non prolifération, n'adoptèrent pas ces résolutions, le gouvernement français en tête. Notons cependant que le Parlement européen pris en considération cet appel. Ainsi, au travers de l'Europe, notre pays, qui bien que rejetant la résolution avait pourtant proposé en 2016 un traité en ce sens, sera malgré tout représenté en 2017. Contradictions, dénis : là encore une psychothérapie s'impose !

Nous attendons donc toujours l'élimination de ces bombes, mais qu'attendons-nous ? Que l'une d'entre elle explose, sans doute. En 1946, les peuples n'étaient pas fous, leurs dirigeants l'étaient et sont encore victimes de psychoses sur la question atomique, les peuples le deviennent.

L'humanité, pourtant encore dans son enfance, est maintenant la cause principale de la sixième extinction massive des espèces et elle joue avec le feu, celui, immense, des étoiles. Après l'uranium vint le plutonium, puis la fusion de l'hydrogène avec les bombes thermonucléaires, dont la puissance possible n'a qu'une seule limite, la fin de l'humanité. Ce feu atomique, quoique certains en disent, elle ne le maîtrise pas. Le 13 février 1960, dans le soi-disant désert algérien près de Reggane, Gerboise bleue, première bombe atomique française, explosa dans l'atmosphère. Vingt-mille personnes, touaregs pour la plupart, peuplaient cette région. Abderrahman Saadaoui, mobilisé pour cet essai, perdit la vue le lendemain de l'explosion. Le pilote d'un avion Vautour, chargé d'effectuer les prélèvements dans l'atmosphère, décéda quatre mois plus tard. Une zone de 150 km de long fut contaminée pour longtemps. Lors du deuxième essai souterrain, le 1^{er} mai 1962 à In Eker, ce fut la montagne qui explosa, des soldats français ainsi que les ministres Pierre Messmer et Gaston Palewski, ministre de la Recherche furent irradiés, ce dernier mourut de leucémie. Comme pour les soldats irradiés et malgré la reconnaissance des maladies comme conséquences de cette irradiation par décision de justice, jamais le gouvernement français n'acceptera sa responsabilité avant une première et timide décision de décembre 2014, après 52 ans de déni. Au total, en Algérie, 204 personnes reçurent une dose justifiant l'évacuation des populations. Bien d'autres accidents contaminants se produisirent et firent des victimes, lors des essais français tout comme de ceux des autres nations nucléaires. Des accidents se produisent encore au nom de la dite « dissuasion » et du fait des

bombes atomiques dont cette « dissuasion » entraîne l'incessante production.

Les effets des bombes atomiques sont connus, en cas d'explosion, ils ne se « limiteraient » pas à des centaines voire des millions de morts provoqués par une seule des quinze mille bombes. Des années plus tard, comme ce fut le cas avec Hiroshima et après bien d'autres explosions d'essais ou d'accidents nucléaires, les survivants souffrent de multiples cancers et les nouveaux nés deviennent d'horribles mutants. La bombe reste cependant la cause de dénis maladifs de la part de nos dirigeants, il suffit pour s'en convaincre de lire les discours convenus des dirigeants des pays nucléarisés dès lors qu'ils sont au pouvoir, la caricature qu'ils font des débats qui évoquent le désarmement auxquels ils se sont pourtant engagés, et leur plus ou moins bref retour à la raison lorsqu'ils ne sont pas au pouvoir. Sauf prise de conscience immédiate, généralisée et changement radical des pratiques et des rapports entre les peuples, notre espèce, comme le craignait Stephen Hawking, ne survivra pas 1 000 ans.



Barack Obama, dans son discours de Prague, le 5 avril 2009

*« En tant que... la seule puissance nucléaire ayant eu recours à l'arme nucléaire, les États-Unis ont une responsabilité morale à agir... Alors aujourd'hui, **j'affirme clairement et avec conviction l'engagement de l'Amérique à rechercher la paix et la sécurité d'un monde sans armes nucléaires...** Il faudra de la patience et de*

*la persévérance. Mais maintenant, c'est à nous d'ignorer les voix qui nous disent que le monde ne peut pas changer... tous ensemble, nous allons consolider le Traité de non-prolifération nucléaire comme base de coopération. L'accord de base est sain : **les pays dotés de l'arme nucléaire conviennent d'œuvrer en faveur du désarmement et les pays ne la possédant à ne pas se procurer de telles armes** ».*

Il n'en fit rien.

Comme tous les chefs d'États dotés de la bombe atomique ou qui rêvent d'en disposer, ou qui sont frustrés de s'en voir privés, il est retombé dans le déni. Tous les peuples enfermés par leurs dirigeants dans ce déni psychotique sont menacés par cette même folie atomique. C'est maintenant à nous, peuples du monde, de persévérer et d'agir en exigeant cette thérapie.

Le déni atomique : preuve par l'absurde

Ce livre ne cherche pas à démontrer que la dissuasion nucléaire est inutile et dangereuse. Ce n'est pas nécessaire, dès 1946 les peuples le savaient et l'ONU le comprit. Elle est simplement tout aussi dangereuse aujourd'hui, si on peut donner un degré à une dangerosité qui menace maintenant la totalité de la vie sur la Terre. Elle est également tout aussi inutile car non seulement elle n'a pas empêché la multiplication des conflits sur la planète mais surtout parce qu'elle est irrationnelle. **Ce livre cherche simplement une piste pour sortir de cette abomination.** L'irrationalité, l'absurdité de la soi-disant stratégie de dissuasion nucléaire peut se se montrer de multiples manières. Elles seront exposées mais en voici une, démonstration par l'absurde. Posons-nous cette simple question :

Est-il possible d'imaginer un scénario « réaliste », ou encore « rationnel », de conflit dans lequel la dite « dissuasion nucléaire » serait convoquée ? Nous laissons au lecteur le soin de relever ce défi, mais poser cette question suffit à démontrer cette absurdité : aucun scénario rationnel la justifiant n'existe !

Peut-on construire un scénario réaliste avec la dissuasion ?

En effet, si la réponse à cette question était oui, un scénario existe, c'est donc que la dissuasion nucléaire n'aurait pas fonctionné puisque malgré cette soi-disant « dissuasion », l'agresseur n'aurait pas été dissuadé de prendre le risque de riposte nucléaire. Il a donc pris ce risque car il pense que cette riposte nucléaire ne se fera pas, soit par manque de détermination, soit par peur du suicide collectif, de l'agressé.

Si la réponse à la question était non, nous pourrions en conclure que, dès lors que la dissuasion nucléaire serait invoquée, aucun conflit qui l'engagerait ne pourrait être rationnellement imaginé. Une déduction simpliste serait alors de dire : « Dans ce cas, la dissuasion fonctionne bien » mais il s'agirait d'un sophisme. La bonne

déduction est : « Dans ce cas, la dissuasion fonctionne bien **pour tout conflit qui risquerait de convoquer la dissuasion nucléaire** ». Il existe donc des conflits que la « Dissuasion » ne dissuade pas. Nous le constatons tous les jours. Mais il est impossible de savoir ce qu'un potentiel agresseur considère comme conflit « limite », tout comme il n'est pas concevable pour un agressé de préciser ces limites sans s'exposer. L'agresseur aux velléités belliqueuses va donc être tenté de tester la détermination des agressés, ce que d'ailleurs M Poutine fait, comme nous le verrons. Dans ce scénario, la dissuasion est donc bien convoquée en restant alors, ou non, à la limite de son déclenchement. Ceci est contraire à l'hypothèse de départ qui niait la possibilité de tout scénario réaliste.

Conclusion : dans un cas comme dans l'autre **la dissuasion nucléaire ne fonctionne pas, elle est absurde** : que nous tentions ou non de construire un scénario dans lequel elle est convoquée conduit à une absurdité. Cependant, cette absurdité nous est imposée. Refoulée par les dirigeants comme par les populations, elle devient un déni, source de psychose avec passage à l'acte : la production en grand nombre de bombes atomiques inutilisables avec leur mode d'emploi : la « stratégie de dissuasion ». Or ce mode d'emploi prétend, autant pour ceux qui en disposent que pour ceux qui se les voient interdites, de les priver de s'en servir pour que cette stratégie fonctionne ! Certains « stratégestes » inspirés, évoquant la dissuasion nucléaire comme le fit Pierre Marie Gallois (*Stratégie de l'âge nucléaire*, 1960), parlent du « pouvoir égalisateur de l'atome ». Il s'agit en réalité du **pouvoir castrateur** de la bombe atomique, mais nos stratégestes ne peuvent l'exprimer tant ils sont prisonniers de ce déni psychotique. Il pourrait être rétorqué que cette démonstration n'est qu'une expérience par la pensée et que la réalité est tout autre. Ce qui va suivre prouvera le contraire : la réalité est bien pire. C'est de cette psychose provoquée par la bombe atomique dont nous devons nous guérir avant qu'il ne soit trop tard, en faisant le deuil d'Hiroshima.

P..... de Bombe : un autre monde est-il possible ?

Après la Shoah vint Hiroshima, puis vint la « dissuasion » ; quelle sera la suite ? Ce 16 juillet 1945, une aube étrange se lève sur le désert Jordana del Muerto. Kenneth Bainbridge, le directeur des essais, ne se félicite pas et dit simplement à son équipe : « *À partir de maintenant, nous sommes tous des fils de pute* ». La bombe Gadget venait d'exploser.

Le matin du 6 août qui suivit, le président des États-Unis Harry Truman donna l'ordre de bombarder un port du sud du Japon dont les humains n'oublieront plus jamais le nom, Hiroshima. La ville fut pulvérisée avec une « arme » nouvelle : la bombe atomique. À 8h16, **Little Boy** explosa. Au moins 70 000 personnes dont une majorité des civils entraînés dans un conflit fou par un Empereur criminel meurent immédiatement sous cette frappe américaine insensée ; 200 000 autres mourront par la suite, brûlées, empoisonnées, asphyxiées et irradiées.

Le journaliste américain John Richard Hersey se rendra quelque temps plus tard à Hiroshima et témoignera : « Ce matin-là, avant 6 heures, il faisait si clair et si chaud déjà que la journée s'annonçait caniculaire. Quelques instants plus tard, une sirène retentit : la sonnerie d'une minute annonçait la présence d'avions ennemis, mais elle indiquait aussi, par sa brièveté, aux habitants de Hiroshima qu'il s'agissait d'un faible danger. Car chaque jour, à la même heure, quand l'avion météorologique américain s'approchait de la ville, la sirène retentissait.

Hiroshima avait la forme d'un ventilateur : la cité était construite sur six îles séparées par les sept fleuves de l'estuaire qui se ramifiaient vers l'extérieur à partir de la rivière Ota. Ses quartiers d'habitations et de commerces couvraient plus de six kilomètres carrés au centre du périmètre urbain. C'est là que résidaient les trois quarts des habitants. Divers programmes d'évacuation avaient

considérablement réduit sa population. Celle-ci était passée de 380 000 âmes avant la guerre à quelque 245 000 personnes. Les usines et les quartiers résidentiels, ainsi que les faubourgs populaires, se situaient au-delà des limites de la ville. Au sud se trouvaient l'aéroport, les quais et le port sur la mer intérieure saupoudrée d'îles. Un rideau de montagnes fermait l'horizon sur les trois côtés restants du delta.

Le matin était redevenu calme, tranquille. On n'entendait aucun bruit d'avion. Alors, soudain, le ciel fut déchiré par un flash lumineux, jaune et brillant « comme dix mille soleils ». Nul ne se souvient avoir entendu le moindre bruit à Hiroshima quand la bombe a éclaté. Mais un pêcheur qui se trouvait sur sa barque, près de Tsuzu, dans la mer Intérieure, vit l'éclair et entendit une explosion terrifiante. Il se trouvait à trente-deux kilomètres de Hiroshima et, selon lui, le bruit fut beaucoup plus assourdissant que lorsque les B 29 avaient bombardé la ville d'Iwakuni, située à seulement huit kilomètres.

Un nuage de poussière commença à s'élever au-dessus de la ville, noircissant le ciel comme une sorte de crépuscule. Des soldats sortirent d'une tranchée, du sang ruisselant de leurs têtes, de leurs poitrines et de leurs dos. Ils étaient silencieux et étourdis. C'était une vision de cauchemar. Leurs visages étaient complètement brûlés, leurs orbites vides, et le fluide de leurs yeux fondus coulait sur leurs joues. Ils devaient sans doute regarder vers le ciel au moment de l'explosion. Leurs bouches n'étaient plus que blessures enflées et couvertes de pus...

Des maisons étaient en feu. Et des gouttes d'eau de la taille d'une bille commencèrent à pleuvoir. C'étaient des gouttes d'humidité condensée qui tombaient du gigantesque champignon de fumée, de poussière et de fragments de fission qui s'élevait déjà plusieurs kilomètres au-dessus de Hiroshima. Les gouttes étaient trop grosses pour être normales. Quelqu'un se mit à crier : « *Les Américains nous*

bombardent d'essence. Ils veulent nous brûler ! » Mais c'étaient des gouttes d'eau évidemment, et pendant qu'elles tombaient le vent se mit à souffler de plus en plus fort, peut-être en raison du formidable appel d'air provoqué par la ville embrasée. Des arbres immenses furent abattus ; d'autres, moins grands, furent déracinés et projetés dans les airs où tournoyaient, dans une sorte d'entonnoir d'ouragan fou, des restes épars de la cité : tuiles, portes, fenêtres, vêtements, tapis...

Sur les 245 000 habitants, près de 100 000 étaient morts ou avaient reçu des blessures mortelles à l'instant de l'explosion. Cent mille autres étaient blessés. Au moins 10 000 de ces blessés, qui pouvaient encore se déplacer, s'acheminèrent vers l'hôpital principal de la ville. Mais celui-ci n'était pas en état d'accueillir une telle invasion. Sur les 150 médecins de Hiroshima, 65 étaient morts sur le coup, tous les autres étaient blessés. Et sur les 1 780 infirmières, 1 654 avaient trouvé la mort ou étaient trop blessées pour pouvoir travailler. Les patients arrivaient en se traînant et s'installaient un peu partout. Ils étaient accroupis ou couchés à même le sol dans les salles d'attente, les couloirs, les laboratoires, les chambres, les escaliers, le porche d'entrée et sous la porte cochère, et dehors à perte de vue, dans les rues en ruines... Les moins atteints secouraient les mutilés.

Des familles entières aux visages défigurés s'aidaient les unes les autres. Quelques blessés pleuraient. La plupart vomissaient. Certains avaient les sourcils brûlés, et la peau pendait de leur visage et de leurs mains. D'autres, à cause de la douleur, avaient les bras levés comme s'ils soutenaient une charge avec leurs mains. Si on prenait un blessé par la main, la peau se détachait à grands morceaux, comme un gant...

Beaucoup étaient nus ou vêtus de haillons. Jaunes d'abord, les brûlures devenaient rouges, gonflées, et la peau se décollait. Puis elles se mettaient à suppurer et à exhaler une odeur nauséabonde. Sur quelques corps nus, les brûlures avaient dessiné la silhouette de leurs

vêtements disparus. Sur la peau de certaines femmes – parce que le blanc reflétait la chaleur de la bombe, et le noir l’absorbait et la conduisait vers la peau –, on voyait le dessin des fleurs de leurs kimonos. Presque tous les blessés avançaient comme des somnambules, la tête dressée, en silence, le regard vide.

Des silhouettes humaines étaient imprimées sur les murs. Toutes les victimes ayant subi des brûlures et les effets de l’impact avaient absorbé des radiations mortelles. Les rayons radioactifs détruisaient les cellules, provoquaient la dégénération de leur noyau et brisaient leurs membranes. Ceux qui n’étaient pas morts sur le coup, ni même blessés, tombaient très vite malades. Ils avaient des nausées, de violents maux de tête, des diarrhées, de la fièvre. Symptômes qui duraient plusieurs jours. La seconde phase commença dix ou quinze jours après la bombe. Les cheveux se mirent à tomber. Puis vinrent la diarrhée et une fièvre pouvant atteindre 41 degrés.

Vingt-cinq à trente jours après l’explosion survenaient les premiers désordres sanguins : les gencives saignaient, le nombre de globules blancs s’effondrait dramatiquement tandis qu’éclataient les vaisseaux de la peau et des muqueuses. La diminution des globules blancs réduisait la résistance aux infections ; la moindre blessure mettait des semaines à guérir ; les patients développaient des infections durables de la gorge et de la bouche. À la fin de la deuxième étape – si le patient avait survécu – apparaissait l’anémie, soit la baisse des globules rouges. Au cours de cette phase, beaucoup de malades mouraient d’infections dans la cavité pulmonaire. » L’article se terminait ainsi :

« A NOS LECTEURS. Le New Yorker accorde cette semaine tout son espace éditorial à un article traitant de l’anéantissement presque total d’une ville par une bombe atomique, et de ce qu’il advint des habitants de cette ville. Nous agissons ainsi avec la conviction que peu d’entre nous ont déjà compris le pouvoir incroyable de cette

arme, et pour que chacun puisse réfléchir sur les terribles retombées de son utilisation. La Rédaction. » Depuis lors, avons-nous réfléchi ?

Le 7 août, Harry Truman tente d'expliquer au peuple américain les « raisons » de cette monstrueuse décision dans une allocution radiodiffusée : « La bombe atomique permet d'intensifier d'une manière nouvelle et révolutionnaire la destruction du Japon. Sa force relève de la force élémentaire de l'univers, de celle qui alimente le soleil dans sa puissance. Cette force vient d'être lancée contre ceux qui ont déchaîné la guerre en Extrême-Orient [...]. Le fait que nous soyons en mesure de libérer l'énergie atomique inaugure une ère nouvelle dans la compréhension de la nature... »

C'est évidemment pathétique. Parler de meilleure compréhension de la nature pour tenter de justifier ce gigantesque crime contre des innocents, commis pour persuader un criminel qui les a conduit à leur perte peut faire frémir. Reconnaissons à Truman que ni lui ni personne n'était encore en mesure de comprendre les conséquences odieuses, catastrophiques, inouïes de l'emploi d'une telle « arme », si un tel engin mérite encore ce nom. Nul ne peut plus prétendre l'ignorer aujourd'hui. Les guerres, cependant, perdurent, dictateurs fous, dirigeants expansionnistes, guerres civiles, terrorisme international... Pas un jour ne se passe dans le monde sans que des êtres humains ne soient victimes de ces multiples conflits. Les armes employées dans ces guerres pour venir au secours de nations agressées par des forces sauvages étaient jusqu'alors un symbole de courage et d'honneur. La bombe atomique ne l'est plus : censée nous protéger contre notre propre folie, elle reste une épée de Damoclès qui s'est imposée à l'humanité. Quelle en sera l'issue ?

L'acte de naissance de la « dissuasion nucléaire française » est une décision prise en 1958, en pleine « Guerre froide » par Félix Gaillard, alors président du Conseil sous la présidence de René Coty. C'est cependant Charles de Gaulle qui reste considéré par les Français comme « le père » de notre « force de frappe ». Il le fut en

effet à double titre. Tout d'abord dès 1945, comme président du gouvernement provisoire, il signe une ordonnance trois mois après les bombardements atomiques de Hiroshima et Nagasaki qui met en place le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Ce CEA aura pour mission d'engager des « recherches scientifiques et techniques en vue de l'utilisation de l'énergie atomique dans les divers domaines de la science, de l'industrie **et de la défense nationale** ». Ensuite, comme chef de l'État, Charles de Gaulle, avec une directive du 16 décembre 1961, instaure les forces nucléaires qui devront être en mesure « d'infliger à l'Union soviétique une réduction notable, c'est-à-dire environ 50 %, de sa fonction économique ». En présentant cette directive Charles de Gaulle explique cet objectif : « Dans dix ans, nous aurons de quoi tuer 80 millions de Russes. Eh bien je crois qu'on n'attaque pas volontiers des gens qui ont de quoi tuer 80 millions de Russes, même si on a soi-même de quoi tuer 800 millions de Français, à supposer qu'il y eût 800 millions de Français. » Moquerie visant le surarmement. Ce pari sera tenu. L'intention **politique**, c'est bien, mais elle ne fait sens que par la **pratique**, qui la crédibilise au plan international et qui s'appuie sur une **théorie** (une idéologie diront certains) suffisamment convaincante pour faire avaler la pilule financière aux contribuables.

La pratique, c'est le CEA qui s'en chargera, en soutenant la mise en place d'une puissante industrie militaire nucléaire, aéronautique et spatiale, maritime, électronique, etc. Aujourd'hui le CEA se définit comme « acteur majeur de la recherche, du développement et de l'innovation » et précise qu'il « intervient dans le cadre de quatre missions : **la défense et la sécurité**, l'énergie nucléaire (fission et fusion), la recherche technologique pour l'industrie et la recherche fondamentale. » Nous notons ici, ce n'est pas innocent, que le CEA a placé en tête une mission que la directive de Charles de Gaulle ne plaçait qu'au dernier rang (ce qui n'était pas innocent non plus, placer alors en tête la recherche scientifique, c'était plus chic !).

La première bombe atomique française (bombe A, à fission, c'est-à-dire par désintégration spontanée d'uranium ou de plutonium dès que la masse est de l'ordre d'une vingtaine de kilogrammes, comme Little Boy) explose en 1960 en Algérie. La force française de dissuasion se constitue effectivement entre 1964 et 1971 avec trois composantes. Il s'agit, par ordre d'apparition à l'écran, du Mirage IV avec sa bombe atomique AN-11 et son ravitailleur en vol le C-135, puis des missiles sol-sol balistiques stratégiques (SSBS) enterrés dans le plateau d'Albion, près d'Apt, et enfin du premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE), Redoutable. Entre temps, en 1968, la France aura fait exploser aux antipodes, en Polynésie française, sa première bombe thermonucléaire, dite H (à fusion d'hydrogène radioactif, le tritium) et signé le Traité de non-prolifération. Double prudente précaution, assez loin de la métropole et en interdisant aux autres pays de faire de même. Une bombe H peut atteindre des puissances plus de 1 000 fois supérieures à celles des bombes A, les dégâts sont donc potentiellement 1 000 fois plus importants. Les États-Unis, prudents, échangent alors avec la France dans le plus grand secret quelques informations sur la sécurisation des bombes. Aujourd'hui seules subsistent deux composantes, l'une est aérienne avec le Rafale, sa tête nucléaire (TNA) qui équivaut à 20 Hiroshima et son missile de croisière (ASMPA) dont on nous dit qu'il existe 54 exemplaires. L'autre composante est sous-marine avec 4 SNLE dotés chacun de 16 missiles balistiques à têtes nucléaires multiples M45 ou M51. Bien sûr, la modernisation de cet arsenal est prévue, pour un coût qui devrait doubler les coûts actuels, au moins 3,5 milliards par an, jusqu'en 2030. 210 essais atomiques ont été pratiqués par la France, 17 en Algérie. Depuis 1996, la France ne pratique plus les essais nucléaires mais simule ces explosions. Le 15 octobre 2006, l'Assemblée de Polynésie adopte un rapport sur les conséquences des essais nucléaires qui conclut que « les essais nucléaires ont eu un impact majeur sur la santé, l'environnement, la société et l'économie polynésienne... La puissance développée par

les 193 bombes de Moruroa et Fangataufa (dans l'atmosphère et dans les sous-sols), représente 893 fois la puissance de la bombe d'Hiroshima, l'activité totale des déchets accumulés dans les sous-sols des atolls de Moruroa et Fangataufa atteint des valeurs qui sont respectivement au moins 371 fois et 94 fois supérieures au seuil de classement des installations nucléaires de base les plus importantes (centrales nucléaires, usines de retraitement et principaux centres de stockage de substances radioactives) et des fuites d'éléments radioactifs sont constatées. Durant toute la période des essais et jusqu'à aujourd'hui d'ailleurs, les services de surveillance de l'État n'ont, à aucun moment, alerté la population pour avoir constaté des niveaux de radiation dangereux pour la santé, et par le fait, ont laissé la population du pays consommer sans réserve l'eau de pluie dans les atolls des Tuamotu, ainsi que toutes les productions agricoles et vivrières, les poissons, les crustacés, les viandes... » [Le Rapport parlementaire « Bataille » de 1997](#) interrogeait déjà : « Pourquoi ne pas reconnaître clairement ce qui est ? Les impératifs de la défense nationale ont conduit à porter des atteintes parfois graves à l'environnement et peut-être même à la santé humaine. Il ne serait que temps d'en faire le constat le plus honnêtement possible, d'en tirer les conséquences et d'y porter remède quand cela est encore possible. » Ce Rapport précise en parlant des atolls de Mururoa et Fangataufa, où les explosions eurent lieu : « Il est clair que, même débarrassés de leurs principales installations de surface, ces deux atolls devront rester à tout jamais inhabités. » En revanche, le [rapport « Bataille et Revol » du 5 février 2001](#) nous « rassure » : « L'Étude a permis de conclure qu'il n'y aura aucun effet sur la santé qui puisse être diagnostiqué médicalement chez un individu ou décelé dans un groupe par des études épidémiologiques et qui serait attribuable aux doses de rayonnements estimées qui sont reçues actuellement ou qui seraient reçues à l'avenir par des personnes du fait des matières radioactives résiduelles présentes à Mururoa et à Fangataufa. »

La lecture du [rapport du Conseil économique polynésien de 2006](#) est cependant édifiante sur l'importance du déni des autorités françaises : « Le rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le rapport d'enquête financé par le ministère de la Défense et réalisé par des chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) auraient eu un caractère trop partiel car basés exclusivement sur les documents fournis par la DIRCEN, historiquement chargée de la sécurité et de la surveillance du champ de tir et dépendant du ministère de la Défense, seul habilité à fournir toutes les données. Les conclusions de ces organismes ont donc été partiellement remises en cause par des laboratoires indépendants tels que celui de la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRIIRAD) et par les parlementaires français qui ont demandé une transparence complète sur la politique nucléaire militaire de la France et ses conséquences afin de combler les lacunes laissées par les précédents rapports. »

Ce déni des faits, qui peut être qualifié, sinon de criminel, du moins de maladif, est une caractéristique constante des acteurs du monde entier en charge des questions nucléaires militaires, comme des exemples le montreront. Il peut laisser planer un doute sur l'affirmation consistant à faire de la « dissuasion nucléaire » un élément majeur de la sécurité mondiale, doute qui serait infiniment regrettable si cette dernière affirmation était vraie, ce que nous devrions espérer venant des plus hautes autorités de l'État.

Un site officiel donne tout les détails (ou presque) sur notre dissuasion nationale, dont nous sommes en droit d'espérer qu'elle nous protège bien. Voici, en bref, pour la pratique française. Aux facteurs d'échelle près, les autres nations dotées de bombes atomiques, nous y viendrons, ont des pratiques équivalentes, y compris dans le déni des faits. Qu'en est-il maintenant de la « théorie », ou encore de la « doctrine », de la dite « stratégie » conceptuelle ?

Les premiers et incontournables « théoriciens » encore nommés « stratégestes » français furent essentiellement quatre officiers généraux dits « de l'Apocalypse », Charles Ailleret, le polytechnicien, Pierre Gallois, l'aviateur, André Beaufre, le Saint-cyrien et Lucien Poirier, l'autre Saint-cyrien. Ils eurent l'oreille du général de Gaulle mais furent aussi écoutés par d'autres intellectuels théorisant la « stratégie » tel que François Géré. C'est le général Poirier qui pourra encore dire en 2007 : « Je crois en la vertu rationalisante de l'atome ». Nous verrons à quel point il était en ce domaine visionnaire, en parlant de « croyance » et combien il était aveuglé, lui par ailleurs si rigoureux dans ses argumentations, par cette croyance au point de la dire « rationnelle ». Par définition, une croyance n'est pas rationnelle, elle désigne « des opinions qui ont la forme de convictions intimes, de certitudes, **non rationnelles**, par lesquelles l'esprit humain considère quelque chose comme vraie ou réelle ». Les interrogations que la dite « dissuasion nucléaire » conduit les stratégestes et autres penseurs à se poser semblent curieusement les entraîner, assez souvent, dans le déni de leurs propres contradictions. Il est heureux que quelques-uns, comme nous le verrons, purent garder la raison. Vinrent s'y ajouter, émergeant parmi d'autres, le politologue Raymond Aron qui mit en évidence la transition irréversible que la bombe provoqua sur les relations internationales, et Camille Rougeron, l'ingénieur qui conçut avec une froide rigueur la guerre nucléaire dans toute son horreur, et dans la continuité des armes du passé. Raymond Aron dira de lui : « Nul n'est plus expert que M. Camille Rougeron dans l'art de battre en brèche les idées reçues, de remettre en cause les évidences ou les prétendues évidences ». Méfiant à l'égard des doctrines, il s'inquiétait à juste titre de la faible capacité des institutions politico-militaires à accepter une pensée qui les remettrait profondément en cause et des risques que cette position bornée pourrait entraîner. Ainsi, dès 1931, bien avant le drame de Pearl Harbor, il met en garde contre les moyens dont l'aviation dispose pour détruire les flottes au

mouillage et dénonce les carences de l'administration avant la guerre. Dans *La guerre nucléaire, armes et parades*, publié en 1962, il récusera la stratégie de dissuasion mise en œuvre par le général de Gaulle et codifiée par ses quatre généraux de l'Apocalypse. Là encore visionnaire, il estimait que la dissuasion ne pouvait pas être fondée sur des armes offensives, fussent-elles atomiques, mais sur une organisation défensive, à la fois diplomatique, de politique intérieure et technique, car elle serait inévitablement contournée par de nouvelles formes de conflits que la dissuasion offensive n'atteindrait pas. Il ne fut malheureusement pas suivi et il est encore largement ignoré des « stratégestes » modernes, par dogmatisme, déni et pour la protection d'intérêts divers.

François Géré glose savamment sur la « dissuasion nucléaire » en prenant pour prétexte une analyse érudite, comme il en est friand, des travaux de ces « quatre généraux de l'apocalypse » qui contribuèrent dans les années 60 à forger le concept de la dite « stratégie de dissuasion nucléaire ». Nous sommes obligés, avec l'esprit binaire qui nous caractérise et qu'il attribue au commun des mortels que nous sommes, de lui rappeler qu'il omet un détail : les bombes atomiques ont explosé et rien ne permet d'affirmer qu'elles ne pourraient pas, **réellement**, exploser de nouveau, créant d'immenses destructions, humainement difficilement concevables qui restent loin, très loin, des conclusions intellectuelles qu'il nous inflige avec son analyse *La stratégie française* publiée dans la revue *Stratégique* n°53 en 1992.

François Géré tente bien de replacer les considérations des quatre généraux dans le contexte de l'après guerre froide. Il parle de « révolution nucléaire » et commente Poirier et Beaufre en notant que « l'amplification quasi infinie de la capacité de destruction unitaire offerte par les armes thermonucléaires bouleverse les données traditionnelles. » Poirier notait « Une bombe thermonucléaire moyenne de 1 MT représenterait une salve de

200 millions de canons de 75 ». François Géré remarque que ces « évaluations ne disent rien encore des effets d'infection radioactive en cas d'explosion basse ou des incendies en cas d'explosion à haute altitude. » Mais, s'effrayant sans doute lui-même du risque qu'il prend, en notant ces horreurs, de nous dissuader de la dissuasion, il nuance aussitôt, en citant Ailleret : « Très tôt il a donc été possible de dire que les armes atomiques avaient pour propriétés essentielles une *mise en place facile, une logistique réduite, une action instantanée et une capacité de destruction matérielle massive...* Ensemble de caractéristiques qui en faisait selon la formule provocatrice d'Ailleret *une arme à bon marché* ». François Géré conclut ce chapitre en affirmant : « On lit ou l'on entend souvent dire aujourd'hui que l'arme nucléaire est avant tout une arme politique, essentiellement pour la capacité de manœuvre diplomatique qu'elle procure et pour le "rang" international qu'elle confère, notamment au conseil de sécurité des Nations Unies. Tout ceci qui relève d'une belle évidence – quelle arme n'est pas "politique" dès lors qu'elle sert le projet conflictuel finalisé d'une collectivité ? – ne saurait faire oublier ce fait fondamental que **l'arme nucléaire détruit et protège** comme jamais auparavant. » **Détruit et protège !** Comment un intellectuel de ce niveau peut-il affirmer sans vergogne un tel oxymore assorti d'un tel sophisme ? Provocation ou aveuglement psychotique ?

La suite de son analyse est tout aussi surprenante et, bien entendu, il ne fera jamais allusion aux conséquences des essais nucléaires mondiaux ni aux risques permanents, incommensurables, que les manipulations par des personnes humaines faillibles et la présence bombes atomiques en de nombreux endroits de la planète nous font courir. Il s'en tient à une théorisation dont il espère qu'elle justifiera l'existence des bombes atomiques et de la dissuasion qu'elles sont censées permettre : dissuasion dans laquelle, nous dit-il « il peut y avoir à chaque fois ce que j'appellerai deux "dimensions", l'une où l'effet physique est représenté, l'autre où il est actualisé. Ceci est fondamental puisque la dissuasion nucléaire s'autonomise par

rapport à tout ce qui n'est pas encore elle ou tout ce qui adviendrait en dehors de sa sphère d'influence. Nous ne savons donc rien de ce que serait l'échec de la dissuasion parce que l'emploi réel des forces ferait basculer la situation stratégique dans une autre dimension (comme le rêve et la réalité)... En effet une fois la dissuasion violée, et plus grave encore, une fois la représaille essuyée par l'adversaire nous ne savons rien de son comportement. »

La « dissuasion nucléaire » ne pourrait donc pas échouer, selon François Géré, puisque sortant du rêve où nous serions entraînés en croyant en elle, nous serions replongés dans une « réalité potentielle » dans laquelle elle n'existerait plus. Il s'agit donc d'un rêve éveillé, ou plutôt d'un cauchemar avec en toile de fond la vision dantesque, refoulée, d'Hiroshima avec un début de passage à l'acte : la fabrication, bien réelle, de bombes atomiques projetables sur un ennemi imaginaire puisqu'il ne nous a pas encore agressé. Un cauchemar éveillé qui perdure semble plus proche d'une bouffée délirante qui frapperait l'humanité, ou tout au moins certains de ses dirigeants et stratégestes, depuis plus de trois générations. Sans doute est-ce pour cette raison que les Nations Unies, qui ne rêvent pas, nous invitent au désarmement, tout comme la France lorsqu'elle reprend à l'occasion conscience qu'elle a adopté le TNP. Nous ne sommes plus à un déni près.

Le 27 octobre 2016, un projet de loi en vue d'un référendum fut déposé par 101 parlementaires français au titre de l'article 11 de la Constitution : « Voulez-vous que la France négocie et ratifie avec l'ensemble des États concernés un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? » Le pouvoir exécutif français nous explique de son côté : **« La dissuasion nucléaire a pour objet de nous protéger contre toute agression d'origine étatique contre nos intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme. La dissuasion française contribue par son**

existence à la sécurité de l'Alliance Atlantique et à celle de l'Europe. L'exercice de la dissuasion nucléaire est de la responsabilité du Président de la République ». Le Code de la Défense le précise bien (article R*1411-5), « le chef d'état-major des armées est chargé de faire exécuter les opérations nécessaires à la mise en œuvre des forces nucléaires. Il s'assure de l'exécution de l'ordre d'engagement donné par le Président de la République. »

« Notre dissuasion est strictement défensive. L'emploi de l'arme nucléaire ne serait concevable que dans des circonstances extrêmes de légitime défense » dit la doctrine, ces *circonstances extrêmes* restant à l'entière appréciation du chef de l'État. À ce titre, la dissuasion est « la garantie ultime de la sécurité, de la protection et de l'indépendance de la Nation. Elle garantit en permanence notre autonomie de décision et notre liberté d'action dans le cadre de nos responsabilités internationales, y compris contre des tentatives de chantage qui pourraient être exercées contre nous en cas de crise. La dissuasion nucléaire s'inscrit donc dans le cadre plus global de la stratégie de défense et de sécurité nationale qui prend en compte l'ensemble des menaces, y compris celles qui se situent sous le seuil des intérêts vitaux. » Le message officiel français affirme encore que « la France œuvre activement en faveur d'un **désarmement général et complet sous un contrôle strict et efficace**, objectif fié par l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). »

Le pouvoir veut une dissuasion nucléaire et il veut désarmer ! Nous devrions désarmer en nous coordonnant avec les autres nations et nous refusons de siéger aux réunions qui le prévoient ! Que comprendre ? Cette étrange position est effectivement donnée sur le site gouvernemental <http://www.francetnp.gouv.fr/Le-TNP>. D'un côté, des parlementaires et le gouvernement nous disent que nous devons nous engager dans un désarmement nucléaire « général et complet », mais que, par ailleurs et grâce aux bombes atomiques, « la dissuasion est la garantie ultime de la sécurité, de la protection et de

l'indépendance de la Nation » ! Le citoyen français, contribuable à l'occasion, souhaite évidemment que l'État assure sa sécurité grâce à sa contribution. Si les bombes atomiques y contribuent à ce point, tant mieux, ses deniers sont alors employés à bon escient. Dans ce cas pourquoi, dans le même temps, vouloir s'en débarrasser complètement, avec le reste du monde, de plus « à une date rapprochée » comme le dit le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de l'Organisation des Nations Unies que la France a ratifié ? Y aurait-il un problème avec les bombes atomiques ? Compte tenu de ce qui s'est passé à Hiroshima et Nagasaki les 6 et 9 août 1945 avec deux de ces bombes et que l'on nous dit qu'il y en a maintenant plus de 15 000 un peu partout qui sont au moins, pour beaucoup, dix fois plus puissantes, nous aimerions savoir.

Nous constatons cependant, c'est un euphémisme, que le débat public, très prolixe par exemple sur les questions environnementales et économiques et dont nos autorités se flattent, est ici curieusement très maigre. Hormis les textes officiels et les travaux parfaitement orthodoxes de chercheurs tels que M Bruno Tertrais sur cette question des bombes atomiques, nous ne sommes guère éclairés sur les conditions dans lesquelles nos engagements de désarmement seront tenus, et encore moins consultés. En effet, l'impact de ces bombes sur l'environnement et sur l'économie ne doit pas être négligeable quand il s'agit de les produire, de les conserver, de les renouveler, et surtout si par malheur elles explosaient. Si nous en menaçons d'autres pays dans le cas où ils nous attaqueraient « gravement », c'est sans doute aussi que d'autres pays en braquent sur nous. Bref, qu'en est-il, et si le débat n'est pas ouvert, serait-ce parce que l'on nous cache quelque chose ? Sur une question aussi grave, nous n'osons pas le croire.

Ce livre se propose, afin que chacun puisse réfléchir à cette question et avant qu'elle ne lui soit formellement posée par un hypothétique référendum, de présenter la dite « stratégie de

dissuasion nucléaire » sans faux-fuyants ni excessive ou trop complexe logorrhée, bref, « pour les nuls ». Ce prologue est « paléopolitique » dit le stratégiste, sûr de lui : la dissuasion (nucléaire) est une affaire d'experts et de hauts responsables politiques, elle ne se vulgarise pas, sauf à être profondément caricaturée. Elle ne se discute pas non plus : elle est la composante incontournable de la stratégie de défense et de sécurité de notre pays. Une bonne centaine de parlementaires en ont pourtant jugé autrement, puisqu'ils estiment que le peuple pourrait se prononcer à son sujet. Bien sûr, la tenue de ce référendum est hautement improbable compte-tenu de la duplicité machiavélique et des arcanes de l'article 11 de notre Constitution. Respectons cependant la lettre et l'esprit de nos représentants et accordons leur le bénéfice de la confiance pour nous avoir fait part, certes pour encore trop peu d'entre eux, de leur intention louable et courageuse de nous consulter sur un sujet aussi grave. En dépit de ces précautions de langage, ne nous faisons pas trop d'illusions : ce livre n'a que très peu de chances d'être lu pour au moins deux raisons.

Première raison : il ne sera pas lu (ou presque) par nous, le « commun des mortels » (c'est du moins ce que nombre d'experts pensent) car nous ne pouvons pas comprendre toutes les subtilités de la dite « stratégie de dissuasion », que ce soit au plan politique comme au plan technique, au plan de sa conception comme à celui de sa mise œuvre. De plus le « commun des mortels » (c'est encore ce que pensent nombre d'experts) ne s'intéresse pas à cette question. Nous en voulons pour preuve, encore selon les experts, l'absence de tout débat politique (ou presque) à ce sujet lors des campagnes électorales. La raison en est pourtant simple : on ne nous demande pas notre avis (ou presque pas, si le référendum devenait une réalité). Il nous suffit donc de payer et de croire ce qui nous est dit : dormez braves gens, toutes les précautions sont prises et la dissuasion nous protège des menaces les plus graves, celles qui pourraient s'exercer contre nos intérêts vitaux. Ne demandez à personne, et encore moins

à un expert, de vous dire ce que sont exactement nos intérêts vitaux : ces « experts » vous affirment que même si quelqu'un le savait, il ne vous le dirait pas ; nos agresseurs potentiels seraient bien trop heureux de les connaître, pour mieux les contourner ! C'est pourtant faux. Lucien Poirier dans ses *Éléments pour la théorie d'une stratégie de dissuasion concevable pour la France* nous avait affirmé : « Partant de l'axiome selon lequel le risque nucléaire est trop extrême pour être partagé, la théorie dit que, en stricte logique politico-stratégique et dans l'état actuel des choses, l'intérêt vital - c'est-à-dire l'enjeu politique suprême compatible avec le moyen stratégique extrême qu'est la menace d'actualiser le risque de génocide calculé - ne s'identifie qu'à l'intégrité du territoire national ».

François Géré glose sur cette notion : « Très fréquemment, on déclare que la notion d'intérêt vital reste volontairement indéfinie. Rien de plus inexact. L'intérêt vital correspond à ce qui est légitimement justiciable de représailles nucléaires et du risque immense qu'elle implique. **C'est donc l'intégrité du territoire national, et rien d'autre,** qui peut être associé à cette menace comme seul enjeu qui mérite considération. » Il reste à comprendre quelles sont les limites du « territoire national » : la menace vaut-elle en cas d'invasion de l'atoll de Fangataufa ? Il est probable qu'aucun expert, en particulier François Géré, ne nous le dira jamais, d'autant moins qu'il est fort probable que Fangataufa ne sera jamais envahi... L'intégrité du territoire national et rien d'autre ! C'est exactement le contraire qu'à pourtant affirmé le chef de l'État français dans son discours sur la dissuasion nucléaire en février 2015 : « **La définition de nos intérêts vitaux ne saurait être limitée à la seule échelle nationale,** parce que la France ne conçoit pas sa stratégie de défense de manière isolée, même dans le domaine nucléaire.... » Ces types d'incohérences des discours officiels sont légions.

Deuxième raison : ce livre ne sera pas lu (ou presque) par les hauts responsables politiques et leurs experts, car il ne leur apprendrait rien : ils savent, eux. La stratégie de dissuasion est, de plus, en grande partie secrète : composition et nombre exact de bombes atomiques, performances des têtes nucléaires et des vecteurs, organisation des systèmes de transmission, modalités de leur déploiement, stratégie d'engagement... Très secret défense, on le comprend. Tout peut donc être dit et son contraire. Rien de bien sérieux ne peut donc être avancé sur la « dissuasion » en particulier avec un tel livre, hormis par les « experts », livre qui montre les incohérences de leurs discours. La « dissuasion » ne serait-elle alors qu'un mythe psychologiquement rassurant et financièrement juteux ?

Ce livre ne s'adresse donc pas aux hauts responsables politiques ni à leurs experts. Ce livre ne se propose d'ailleurs pas de faire l'éloge de la dissuasion ni de s'acharner contre elle. Ce livre tente simplement de montrer que le débat public est nécessaire et possible. Le sujet fait pourtant l'objet d'un nombre incalculable de publications savantes opposant indéfiniment les thuriféraires et les détracteurs de cette « stratégie » mais aucune perspective de synthèse n'apparaît possible. Ce livre s'adresse donc seulement à mes petits-enfants (et aux petits-enfants de ceux qui, ayant reçu ce livre, voudront bien leur transmettre). Il leur sera en effet possible d'en comprendre le contenu avant même qu'ils quittent le collège. Vous pouvez le croire, car c'est bien à la fin de cette scolarité que l'Éducation nationale leur inculque les éléments de cette stratégie, tels qu'ils sont présentés par notre *Livre blanc sur la sécurité et la défense*. Le débat contradictoire est évidemment absent (ou presque). Nos enfants doivent en effet être convaincus dès le plus jeune âge que notre dissuasion atomique est indispensable, qu'elle nous protège, qu'elle ne se discute pas et qu'elle fonctionne (ou presque). En effet, ici ou là, le doute subsiste puisqu'on nous parle de désarmement et que nous découvrons que des « incidents »

adviennent parfois or, en la matière, le doute peut devenir un cauchemar.

Ce livre est également dédié, on en comprendra la raison au fil des lignes qui suivent, aux psychothérapeutes. Ils recevront peut-être un jour dans leur cabinet celles et ceux, parmi le commun des mortels ou parmi les grands de ce monde qui, submergés par la dimension titanessque de la « dissuasion » atomique, par l'horreur qu'elle sous-tend, par les responsabilités inhumaines qu'elle impose, viendront enfin les consulter pour échapper à la « tentation psychotique ».

« Souvenons-nous que vous n'êtes pas ici simplement pour éviter un cauchemar nucléaire, mais pour édifier un monde plus sûr pour tous » rappelait Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies lors de la Conférence des Parties du Traité de non prolifération (TNP) le 3 mai 2010. Depuis lors, rien n'a vraiment changé, le cauchemar reste possible, chacun le sait mais beaucoup de ceux qui sont dotés de la Bombe le nient. Ce livre ne veut ni défendre ni accuser ceux qui mettent en œuvre ou qui soutiennent la « stratégie de dissuasion » pas plus que ceux qui militent pour qu'elle disparaisse. Il cherche simplement à proposer à chacun un éclairage et une piste afin de sortir de ce trouble, si nécessaire en consultant.

De quoi parlons-nous lorsque nous sommes interpellés au sujet de la « dissuasion ». Nous allons avec ce livre en parcourir les méandres politiques et stratégiques mais il s'agit aussi de questions très concrètes : les bombes atomiques dont nous finançons l'existence. Sont-elles comme on nous l'affirme un outil pour la paix ou bien un subterfuge nous permettant de nous guérir d'un traumatisme ? Avant de répondre à cette question, faisons un rapide compte de ces armes. L'arsenal nucléaire mondial¹ est, en 2016, d'environ 15 000 à 16 000

¹ Voir : *Les armes nucléaires « tactiques » et la sécurité de l'Europe*, Fondation pour la Recherche Stratégique, Isabelle Facon, Bruno Tertrais, maîtres de recherche, Janvier 2008, le *Rapport de la commission des affaires étrangères du Sénat n°332* conduit par M J.P. Chevènement, 24/02/2010, ou encore *Le désarmement nucléaire, la prolifération et la non-prolifération nucléaires* Jean-Marie Collin, Michel Drain, Bernard Norlain, Paul Quilès –

bombes atomiques qui se répartissent entre neuf États : Chine, Corée du Nord, États-Unis, France, Inde, Israël, Pakistan, Royaume-Uni et Russie. Cet arsenal est réparti sur une centaine de sites. Parmi ces bombes atomiques, nous trouvons environ 5 000 bombes dites « tactiques » ou « substratégiques », néologisme inventé par le sénateur et ex-ministre de la défense Jean-Pierre Chevènement en 2010 pour faire plus chic. Ces 5 000 « petites » bombes, qui ont tout de même une puissance allant de 1/5^e à plus de 10 fois celle qui frappa Hiroshima, ont été pour la plupart agréablement réparties entre les États-Unis ainsi que sur des sites militaires européens de l'OTAN en Allemagne, en Belgique, en Italie, aux Pays-Bas et en Turquie, et enfin en Russie. Entre 1 100 et 1 300 de ces bombes « tactiques » sont positionnées en Occident et 3 300 à 3 800 en Russie ; elles sont en cours de modernisation car elles s'usent même si l'on ne s'en sert pas et les techniques évoluent ; mourir, oui, mais avec son temps. Depuis août 2016, les États-Unis ont retiré leurs systèmes nucléaires tactiques de Turquie et les transfèrent vers une base roumaine, à Deveselu. Ce site abrite aussi le premier élément d'un « bouclier » anti-missile installé par les Américains et censé protéger l'Europe contre tout type de missile, nucléaire ou non. La Russie pourrait être associée à la mise en service de ce système mais des divergences de vue subsistent. Qui pourrait s'en étonner : ce soi-disant bouclier menacerait de réduire le niveau de la dissuasion russe.

Les 10 000 bombes « stratégiques » sont essentiellement partagées entre les mains de Russes et des Américains, les quelques centaines d'autres sont en France, au Royaume-Uni et en Chine, et quelques unités sont en place en Inde, au Pakistan, en Israël et en Corée du Nord. Officiellement, aucun autre État n'en détient en propre. Ces 10 000 bombes « stratégiques » sont en ordre de marche ou en réserve. D'autres sont en fin de vie et attendent d'être

France, juillet 2015 et *ARMES NUCLÉAIRES AMÉRICAINES EN EUROPE, Les raisons du statu quo*, Maïka Skjønberg, RAPPORTS DU GRIP 2016/3

démantelées. Sur ces 10 000, 1 800 sont prêtes à être tirées dans un délai extrêmement court, sous réserve qu'un chef d'État ait le courage, ou la folie, « d'appuyer sur le bouton ». Ce geste lui est possible en permanence, y compris lorsqu'il assiste à une représentation théâtrale et où qu'il soit dans le monde. Bien sûr, la dissuasion est *infaillible* (ou presque) et personne n'aura besoin d'appuyer. Tous ces chiffres ne sont que des ordres de grandeurs et ils diffèrent parfois assez fortement selon les sources. Peu importe, quels qu'ils soient, il existe suffisamment de bombes atomiques pour pulvériser plusieurs fois la planète. Ça fait peur, mais c'est le but !

La Russie et les États-Unis possèdent 93 % de l'arsenal mondial. La tendance actuelle pour les États-Unis, la Russie et, dans une moindre mesure, pour la France et le Royaume-Uni, est à la réduction lente de leur armement. La France annonce disposer en 2017 de 300 bombes atomiques au maximum. En revanche la Chine, le Pakistan, l'Inde, Israël et la Corée du Nord ont engagé un processus d'augmentation de leurs arsenaux. Tous les États dotés de bombes poursuivent leur modernisation car la dite « stratégie de dissuasion » reste encore considéré comme un pilier majeur de leur politique de défense. Des stocks de matière fissile, uranium et plutonium, leur permettent d'en construire de nouvelles pour des années. Les autres nations doivent accepter cette situation de fait car toute incartade les exposerait à des sanctions, en général économiques. La Corée du Nord, trouble fête, les subit.

Ces bombes sont donc équivalentes à environ 200 000 Hiroshima et pourraient occasionner, si ces bombes explosaient sur des cités, pure spéculation, plus d'un milliard de morts immédiats. Nous ne parlons pas des dégâts, de la pollution et des victimes à long terme, car il ne subsisterait que peu d'humains encore susceptibles d'en contempler bien longtemps les effets. Cette apocalypse, propice en effet à un recommencement, est évidemment purement théorique. Un tel déchaînement de folle violence est impossible, ne serait-ce qu'en

raison de la détérioration des infrastructures dès les premières salves, mais aussi, nous assurent les experts, parce que l'idée d'un tel massacre est véritablement dissuasive (on serait en effet dissuadé à moins) pour un quelconque agresseur doué de raison. Reste la question de l'accident ou bien celle de l'œuvre d'un fou, hypothèses également très improbables, nous dit-on aussi. Nous aimons le croire.

Dans son message, en 2016, le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, semblait cependant moins confiant : « *Engageons-nous à œuvrer à l'élimination totale des armes nucléaires, de toute urgence et pour le bien commun. Notre survie même en dépend.* » La crainte de l'anéantissement est consubstantielle à la « stratégie de dissuasion nucléaire » ; cette crainte souvent inconsciente est ancrée en nous depuis l'extermination, en quelques secondes, de toute la population d'Hiroshima. L'enfouissement de cette barbarie dans nos subconscients a été possible jusqu'à ce jour grâce à une stratégie, dite nucléaire, qui semble justifier l'existence et la persistance de l'outil qui permit ce gigantesque massacre d'une population civile, outil dont on nous affirme qu'il est maintenant un instrument de paix. Un tel déni à la fois individuel et collectif, avec un tel instrument de destruction, ne peut pas perdurer sans risques pour la raison, tout psychothérapeute nous le dirait. À la suite de ce traumatisme, avec cette menace qui reste prégnante, nos relations aux autres et à nous-mêmes en souffrent sans doute toujours. Nous vivons par habitude avec cette souffrance, peu ou prou rassurés par une stratégie difficile à comprendre et à laquelle nous ne prenons pas part, si ce n'est par nos impôts. Cette paix que la dissuasion nucléaire devait nous apporter s'est transformée, avec la fin de la « guerre froide », en un état de crise et de conflits permanents, certes de bien moindre ampleur que ceux de 14-18 ou de 39-45 mais en grand nombre, et d'autres barbaries ont succédé à cette barbarie première. Il s'agit maintenant non seulement des relations entre les nations mais aussi des relations au sein des nations, avec des états d'urgence quasi-permanents et des engagements de forces qui se multiplient partout

dans le monde. Les discours sur les stratégies dites nucléaires mises en place ici ou là et les actions militaires traditionnelles dites « extérieures » (cependant pas pour tout le monde) ont pu masquer ces troubles mais elles peuvent parfois sembler inadaptées au nouvel ordre mondial, les intérêts de chacun étant indissolublement liés aux intérêts de tous. Cette situation ne risque-t-elle pas de conduire au pire des échecs, celui de l'engagement nucléaire, par accident, par acte de terrorisme (même si le terrorisme nucléaire est encore très peu probable) ou par folie ? Devons-nous nous en satisfaire ou devons nous envisager une sorte de psychothérapie, individuelle et collective, pour guérir de ce déni ? Ou bien devons-nous vivre avec la « paix » de l'atome ? Et jusqu'à quand ?

La réponse appartient à chacun de nous ; ce livre prétend bien modestement aider le lecteur à la faire émerger. Alors, si nous trouvions une piste, nous pourrions participer, enfin, à sa mise en œuvre si nos représentants politiques condescendent à nous le demander.

23 décembre 2016 : un tournant dans l'histoire de la « dissuasion nucléaire »

Le vendredi 23 décembre 2016 à New York, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté en séance plénière, par une majorité de 113 voix pour, 35 contre et 13 abstentions, la résolution L.41.

Cette résolution « sur l'avancement du désarmement nucléaire multilatéral » convoque à New York, en 2017, « une conférence des Nations Unies chargée de négocier **un instrument juridiquement contraignant d'interdiction des armes nucléaires, conduisant à leur élimination totale** ». La conférence doit se tenir « du 27 au 31 mars et du 15 juin au 7 juillet 2017, avec la participation et la contribution d'organisations internationales et de représentants de la société civile ». Elle est conforme au Traité de non prolifération (TNP) adopté par la France depuis 1992. En mai 2000 la France, avec la Chine, les États-Unis, le Royaume-Uni et la Russie ont également signé « un engagement sans équivoque d'accomplir l'élimination totale de leurs arsenaux nucléaires ». Pourtant, sur les neuf États possédant des armes nucléaires, **cinq ont voté contre** la résolution L41 : les États-Unis, la Russie, **la France**, la Grande-Bretagne (tous signataires du Traité sur la Non-Prolifération, dont l'article VI leur fait pourtant obligation de négocier l'élimination complète de leurs armes nucléaires) et Israël, qui n'est pas Partie au TNP. Trois s'étaient abstenus : la Chine (signataire du TNP), l'Inde et le Pakistan. La Corée du Nord a voté pour la résolution alors qu'elle est pourtant sortie du TNP après s'être dotée de bombes atomiques et qu'elle est actuellement soumise pour cette raison à des sanctions internationales !

La France a voté contre ce texte après avoir fait pression sur de nombreux pays, surtout africains, pour qu'ils adoptent la même attitude. Georges Le Guelte, ancien adjoint au directeur des relations internationales du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) puis

secrétaire du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique nous rappelle que « le gouvernement tente de justifier ce comportement en affirmant que, si la France n'avait plus d'armes nucléaires, elle perdrait son siège de membre permanent du Conseil de Sécurité. Il est heureux que le pouvoir n'invoque plus la fiction selon laquelle l'arsenal nucléaire nous *protège de toute menace de nature étatique, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme.* » La possession d'un arsenal nucléaire ne serait plus prioritairement une question de sécurité, mais devient ici un problème de protocole, nous alerte encore Paul Quilès. C'est, nous dit-on, un moyen pour la France de « tenir son rang ». Pourtant cette allégation est totalement fausse, elle est cependant rabâchée à loisir, s'agit-il encore de « dissuasion ».

Le discours officiel reste malheureusement fondé sur une contre-vérité. La liste des quatre premiers membres permanents du Conseil de Sécurité, États-Unis, URSS, Royaume-Uni, France, fixée par l'article 23 de la Charte de l'ONU, fut signée à San Francisco le 26 juin 1945. **À cette date, aucun pays au monde n'avait encore fait exploser un engin nucléaire.** Les membres permanents furent les États supposés vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale. Faire un lien entre ce statut et la possession d'un arsenal nucléaire n'a donc pas de sens. Le déni de la réalité est flagrant. La gravité de ce déni (qu'il s'agisse de tentative de manipulation et/ou de manœuvre plus ou moins consciente) laisse de plus mal augurer des conditions dans lesquelles seraient prises, à la tête de l'État, les immenses responsabilités en cas de menace majeure contre notre pays.

Il ne s'agit pas ici de rejeter ou de défendre la dite « dissuasion nucléaire » car le débat n'est pas là, bien au contraire.

Si la dissuasion devait, ne serait-ce que temporairement dans la mesure où le France s'est engagée au désarmement, être maintenue, alors ce choix devrait être défendu avec honnêteté et conviction. Tenter de légitimer la dissuasion avec des arguments fallacieux

comme c'est actuellement le cas, c'est au contraire risquer de la discréditer. Bloquer par de sournoises manœuvres le débat public, manipuler non seulement l'opinion mais aussi tenter d'influencer certains pays amis et jusqu'aux parlementaires européens, comme on le verra, est une faute lourde. Cette attitude ne peut au contraire que nuire à la sécurité de notre nation. Dans la mesure où, comme cela est prévu, le désarmement doit être engagé, alors notre pays, avec la vigilance qui s'impose, doit contribuer à la mise en place au niveau international d'un plan d'action qui préservera à la fois nos intérêts et ceux du monde. Se replier, sur un lâche abandon, en refusant le débat que les deux tiers des nations du monde appellent de leurs vœux, avec une vision à court terme et sous la pression des deux grandes puissances nucléaires et peut-être de certains lobbies ne pourrait être que contre-productif. Notre dissuasion autonome est en effet, nous dit-on, le gage de notre indépendance. Que nos hauts dirigeants sombrent dans de telles contradictions ne se justifierait donc pas par des motivations aussi sordides. C'est donc ailleurs que nous devons chercher les causes profondes de leur actuelle dérive, tout comme celle des chefs d'États qui ont accompagné la France dans ces dénis.

Rencontré le 23 janvier 2017 au cours d'un colloque traitant de la course aux armements, Paul Quilès me confia l'anecdote suivante, qu'il m'autorisa à relater. Alors qu'il venait de prendre, en 1985, son poste de Ministre de la défense, il fut invité à Washington par son homologue américain. Ce dernier venait de lancer un an plus tôt son « initiative de défense stratégique ». Paul Quilès se permit, face aux journalistes présents, de faire part de son étonnement et du coût exorbitant de ce projet, pour une efficacité stratégique qui resterait à démontrer. Lorsque le Ministre rentra à Paris, il reçut sans tarder la visite de Monsieur Jean-Luc Lagardère, alors président directeur général de Matra, société nationalisée à 51% depuis 1981. Celui-ci interpella sans ambages Paul Quilès : « Monsieur le Ministre, vous rendez-vous compte, avec les propos que vous avez tenu à Washington, du nombre de contrats que vous allez nous faire

perdre ! ». Matra était un fleuron de l'industrie française, en particulier avec ses branches Défense, Espace, Communication et Électronique. En 1987, l'Initiative de défense stratégique, dite « guerre des étoiles », programme bien trop ambitieux, fit long feu.

La France dispose, depuis 1960, des outils de « dissuasion », autrement dit de menace de destruction des populations par bombes atomiques. Ils constituent le cœur de sa force dite « de dissuasion nucléaire », affirmée comme étant le pilier majeur et premier de sa défense nationale et de sa sécurité, selon les principes énoncés par le *Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale*. Un point c'est tout ! Le débat est-il clos ? Le désarmement atomique reste toutefois un objectif formellement affiché. Il importe alors de comprendre les ressorts de ce double langage, dont l'évidente absurdité n'échapperait pas à un enfant de dix ans. Les principaux candidats à l'élection présidentielle française font pourtant mine d'ignorer ce mouvement de fond international mais aussi national, que l'ONU a concrétisé par sa résolution L.41. Il reflète une véritable volonté des peuples du monde à se débarrasser de cet outil de terreur. Pire, ces candidats à la fonction suprême affirment majoritairement la « pertinence » et la « nécessité » de l'outil nucléaire de destruction massive pour garantir la « sécurité » de notre pays. Alors pourquoi nous questionner encore une fois sur ce sujet déjà si longuement débattu par les experts les plus éminents et dont les conclusions sont données comme « définitives » ? Vouloir engager le débat sur le désarmement, objectif pourtant affiché, est même considéré parfois par certains comme une trahison.

La réponse à cette question est simple, immédiate : notre dissuasion semble pour nos autorités politiques menacée par le débat, en France mais également par les débats de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et du Parlement européen. Notre « stratégie de dissuasion » serait-elle donc si fragile, si peu assurée, ou bien d'autres intérêts à plus court terme seraient-ils engagées ? Nous

verrons avec quelques exemples que les deux hypothèses sont vraisemblables, non seulement pour la France mais aussi pour les autres pays qui se sont donné le droit de posséder les bombes atomiques, tout en le refusant aux autres nations. C'est en tout cas ce que nous devons déduire des vives réactions de notre gouvernement face à cette proposition de résolution, dite L.41, que la France a rejetée mais qui a été soutenue par 123 pays et adoptée ce 23 décembre 2016. Cette résolution est intitulée *Faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire*, désarmement prévu par le Traité de non prolifération que la France a ratifié. Alors, pourquoi ce rejet ? Le 25 octobre 2016, les parlementaires européens avaient pourtant, au préalable, adopté à une large majorité une résolution appuyant ce projet de l'ONU.

De son côté Kazumi Matsui, président des Maires pour la Paix, adressait également ce message : « Il faut aller au-delà des origines de la guerre et prôner le renoncement à l'arme atomique, le stade suprême de l'inhumanité de la guerre. Son utilisation est injustifiable quelles que soient les raisons politiques ou religieuses invoquées... Il est de la plus haute importance pour l'ensemble de la communauté internationale de rechercher un nouveau paradigme mondial de sécurité qui favorise la compréhension mutuelle, au lieu de la défunte conception de dissuasion nucléaire fondée sur la méfiance mutuelle. »

Le maire d'Hiroshima souhaitait-il par ce discours enterrer une dissuasion selon lui à l'agonie ? Les responsables politiques des nations ayant adopté cette dite « stratégie de dissuasion » se refusèrent à l'entendre. Quelles sont donc les forces qui provoquent cet aveuglement, cet autisme, assimilable à une maladie mentale qui frappe les puissances nucléaires, ou à l'inverse qui frapperaient selon ces dernières les détracteurs de cette « stratégie » ? Dans ce dernier cas, cependant, le nombre de psychopathes serait considérable. C'est

une première approche de la réponse à cette question que ce livret propose.

Nous devons également nous interroger tout simplement parce que la dissuasion n'est pas seulement une affaire de spécialistes, d'experts ou d'élites politiques. Leurs buts sont parfois difficilement déchiffrables, comme nous venons de le voir, alors que les réactions qui émanent du simple citoyen sont encore souvent considérées avec mépris. Or ce sont bien les citoyens qui sont les premiers concernés par leur sécurité et qui financent notre défense. Nous devons encore nous interroger parce que cette question concerne non seulement chacun de nous, ici et maintenant, mais aussi parce qu'elle engage l'avenir de notre pays et peut-être, si l'on en croit nombre de spécialistes, de philosophes et de savants, celui de l'humanité. Mazette !

Ce sujet restera-t-il donc d'actualité aussi longtemps qu'un terme n'y sera pas mis, terme qui ne pourrait advenir que grâce au processus de désarmement que prévoit le Traité ou, en son absence, à la suite d'un accident nucléaire majeur si les tentatives visant à faire appliquer ce Traité venaient à échouer durablement ? Les multiples réactions nationales et internationales comme celle dont l'Organisation des Nations Unies est à l'origine, mais aussi celles provenant des parlementaires et de la société civile le prouvent. Nos gouvernants, qui évitent encore le débat public ou restent campés sur leurs positions dogmatiques ne pourront donc plus rejeter indéfiniment ces propositions en ignorant l'opinion publique, voire en la manipulant. Il se peut qu'ils aient entièrement raison de vouloir sauver (mais pour combien de temps) les bombes atomiques, mais alors pourquoi ne pas ouvrir le dialogue à d'autres interlocuteurs qu'aux seuls défenseurs acharnés de la dissuasion, d'ailleurs souvent à leur solde ?

Il nous incombe dès lors de réfléchir, du moins si nous croyons encore aux possibilités de progrès de l'esprit humain et face à ces

échecs répétés des tentatives de dialogue, à une autre approche qui nous permettrait de sortir de cette dangereuse impasse.

Ce texte, encore une fois, n'est en aucun cas un plaidoyer pour ou contre le nucléaire, ce serait un faux débat, nécessairement stérile comme l'expérience de plusieurs décennies l'a bien démontré. Comme nous le disait François Géré, « *le nucléaire peut être l'enfer de l'humanité. Il peut aussi lui apporter prospérité et sécurité. C'est affaire de sagesse et de prévoyance dans le cadre d'une bonne gouvernance.* » François Géré exposait cette vision dans son article *Pour une gouvernance mondiale du Nucléaire civil et militaire* publié en 2009 dans le cadre d'un Forum consacré à ces questions. Alors, où en sommes-nous de la « dissuasion », comment aborder les avancées que l'ONU propose, quels sont les pièges que nous sont tendus et comment pouvons-nous sortir de ce qui apparaît encore comme une impasse ? Voici les questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

Où en sommes-nous de la dissuasion ? Le concept et le déni.

Pour aborder cette question sans *a priori*, il convient d'abord de considérer de façon générale la situation internationale et nationale dans ce domaine de l'armement nucléaire. C'est ensuite que sera tentée une approche, moins classique, de la véritable nature de cette question, nature sans doute jusqu'alors incomprise ou volontairement masquée en vue d'éluder les difficultés ou de contourner les pièges auxquels sont confrontés les États. Cette nature une fois mise au jour, il sera possible pour chacun de nous, sinon de répondre à toutes les questions que pose cet « armement » d'une nature incommensurablement différente de celle des armements dits classiques, mais au moins de nous positionner de façon plus assurée si nous étions, enfin, interrogés, et de jouer ainsi notre rôle de citoyens. Nous sommes en effet partie prenante fondamentale et en principe incontournable (si nous sommes encore en démocratie !) des décisions politiques majeures dont le programme continuellement revu de défense nucléaire fait partie. Ambitionner que cette approche nouvelle puisse également contribuer à résoudre cette question du nucléaire peut sembler présomptueux. Il n'est cependant nul besoin nous disait Guillaume d'Orange, courageux prince des Pays-Bas comme l'est aujourd'hui le gouvernement de ce pays qui ne s'est pas opposé à la résolution de l'ONU, d'espérer pour entreprendre. Dès lors, persévérons.

Le concept de la *dissuasion* fondée sur *l'arme* atomique, concept complexe et non dénué d'ambiguïté, a fait l'objet de quantités de publications. Il peut cependant être, semble-t-il, défini assez simplement : par construction, la dissuasion opère dans un champ virtuel, celui de la pensée d'un potentiel agresseur, en vue d'espérer obtenir grâce à la menace d'emploi de moyens de destruction épouvantables, un effet bien réel, l'absence d'agression inacceptable de sa part ; on notera malgré tout que rien ne permettra jamais d'affirmer que cette absence d'agression inacceptable puisse être

attribuée aux effets de la dissuasion sur sa structure mentale, ou bien à toute autre cause. La dissuasion est donc un modèle mental, une simulation ou une modélisation théorique d'un acte, modélisation qui permettrait d'anticiper sur les conséquences de cet acte, tout comme le font les physiciens avec une théorie physique.

Cette modélisation de l'effet obtenu par la « dissuasion atomique » fait donc l'hypothèse que les acteurs (chefs d'État et sociétés dont ils sont les dirigeants), acteurs que la dissuasion nucléaire visent, sont rationnels, c'est-à-dire que leurs comportements sont prévisibles. Il s'agit là du *principe de rationalité* qui s'appliquerait dans ce cas aux sciences sociales et politiques. Une présentation de ce principe de rationalité est donnée dans l'article *Le principe de rationalité et l'unité des sciences sociales* de Philippe Mongin paru dans le volume 53 (2002/2) de la *Revue économique*. Il y montre la complexité de cette approche et en déduit qu'il s'agit en réalité « d'une proposition métaphysique ». Ce principe, démontre-t-il, « n'est testable ni en fait, ni en droit » lorsqu'il s'applique à la société contrairement à une théorie physique dont la validité est testable par l'expérience.

La dissuasion observée sous cet angle, qui est bien fondée sur un tel principe dont la validité est indémontrable, peut sembler ne plus être qu'un colosse aux pieds d'argile. La validité de la « dissuasion nucléaire » ne serait alors qu'un simple axiome au fondement de la stratégie d'un État qui déciderait librement si, en ce qui le concerne, la dissuasion fonctionne, ou bien si c'est le contraire qui est vrai, la dissuasion pouvant ne pas fonctionner. Selon le cas, cet État adoptera alors la stratégie et la posture de défense appropriées à ses capacités financières et techniques et au contexte sociopolitique et géopolitique du moment. Dans le cas où un État décide que, pour lui, « la dissuasion fonctionne », il choisit, s'il le peut, de s'équiper de bombes atomiques ou bien de se placer « sous le parapluie » d'une puissance qui en est dotée. Dans le cas où le second choix, « la dissuasion atomique peut ne pas fonctionner », serait retenu par un

État, il pourrait quoiqu'il en soit s'équiper ou non de systèmes de défense nucléaires, selon qu'il envisagerait alors une stratégie **d'emploi effectif** de telles *armes* en cas de conflit ou bien qu'il se placerait sous le *parapluie* d'une autre puissance, supposée bien vouloir se sacrifier pour lui s'il était attaqué. C'est bien ce que reflète la situation internationale aujourd'hui : le pari sur le fonctionnement de la dissuasion pour certains pays dont la France, ou sur le risque de non fonctionnement pour d'autres en envisageant l'emploi en premier de ces bombes. En réalité l'histoire des stratégies de dissuasion montre que les pays font alterner leur choix « stratégique » en fonction de la situation géopolitique du moment.

Il est possible de le noter en consultant les termes publics du « *Single Integrated Operational Plan (SIOP)* », ce texte de planification stratégique qui spécifie la façon dont les armes nucléaires des États-Unis devraient être utilisées en cas de guerre nucléaire. Au niveau de l'OTAN, un accord sur l'utilisation des armes nucléaires prévoit la participation du Royaume-Uni au SIOP. Le plan prend en compte les capacités nucléaires de la triade des vecteurs porteurs de bombes atomiques : les bombardiers stratégiques, les missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) et les missiles balistiques lancés par sous-marin (SLBM). Le SIOP, document hautement classifié, est évidemment l'un des plus secrets et sensibles de la politique de la sécurité nationale américaine. **L'emploi en premier** des armes nucléaires de puissance dite « limitée » (en réalité 20 fois Hiroshima !) y a bien été envisagé contre les forces adverses et reste une éventualité.

De même, la place de la France dans ce jeu de la dissuasion atomique ne fut pas immédiatement assurée. Jean Klein, chercheur au CNRS écrivait en effet en décembre 1979 dans *LA FRANCE, L'ARME NUCLÉAIRE ET LA DÉFENSE DE L'EUROPE*, Politique étrangère Vol. 44, No. 3 : « ce n'est qu'au début des années 70 que les États-Unis modifièrent leur attitude avant de souscrire à la

déclaration d'Ottawa du 19 juin 1974 qui consacre le rôle dissuasif propre des forces nucléaires françaises et britanniques et leur contribution au renforcement de la dissuasion globale de l'alliance... Cependant le ralliement de certains à l'arme nucléaire n'est pas dépourvu d'arrière-pensées et il serait hasardeux de soutenir qu'il y a désormais identité de vues sur ce sujet dans la classe politique française » Jean Klein y explique que « les opinions varient sur la fonction qui pourrait lui être assignée dans la perspective d'une défense européenne. En 1976, des prises de position émanant des plus hautes autorités politiques et militaires ont été interprétées comme une mise en cause de la doctrine du Livre blanc de 1972 dans la mesure où elles envisageaient une extension de la garantie nucléaire aux voisins de la France. L'évolution du dialogue stratégique soviéto-américain et les modifications de l'environnement international ont confirmé le bien-fondé de l'option en faveur d'une force de dissuasion indépendante et il est essentiel de ne pas l'hypothéquer si l'on veut préserver les chances d'une défense européenne de l'Europe. » Le général de Gaulle avait décidé en 1966 de se retirer de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN en raison du refus des États-Unis de faire participer la France aux délibérations relatives à l'emploi de l'arme nucléaire. En 1972 le Livre blanc précisait « le caractère national et défensif de la dissuasion ». Aujourd'hui le Livre blanc nuance ce propos en précisant que « la dissuasion française contribue par son existence à la sécurité de l'Alliance Atlantique et à celle de l'Europe ».

Nous constatons que le concept de « dissuasion nucléaire », terme trompeur car il peut laisser supposer que la dissuasion fonctionne *a priori*, aurait été mieux nommé « tentative de dissuasion d'une attaque majeure par la menace de riposte avec des bombes atomiques », mais c'est moins « sexy », tout particulièrement lorsque l'on souhaite faire participer le contribuable. La dénomination classique laisse également supposer (au commun des mortels) qu'il

n'existe qu'une seule « dissuasion ». C'est cependant très loin d'être le cas, nous venons de le voir.

Attention, accrochons-nous, car ce qui va suivre nécessite une grande concentration. Les stratégestes du nucléaire raffolent en effet de « raisonnements » alambiqués, ce qui leur permet de se maintenir tout en haut de leur tour d'ivoire. Tentons tout de même, prudemment, une ascension de cette tour, en amateurs que nous sommes.

Une variante de cette dite « stratégie de dissuasion » (nous verrons que ce terme de « stratégie » est également dévoyé) est la « **stratégie de non-emploi en premier** » (sous entendu, affichage d'une volonté de non bombardement en premier, avec une bombe atomique, d'un adversaire qui, de son côté, ne nous aurait pas encore envoyé de bombe atomique). Bien sûr on nous dira qu'à Hiroshima la bombe fut employée en premier par les Américains, mais pour une bonne et simple raison : il n'y avait pas eu de bombardement atomique avant et personne ne savait encore très bien quels seraient les effets immédiats et à long terme d'un tel bombardement d'une ville. C'est le fameux problème de la poule et de l'œuf.

Un bref rappel historique, nécessaire pour contourner cette obstacle pendant l'ascension de la tour, nous permettra de comprendre un peu mieux qui fut, à cette occasion, la poule, et qui fut l'œuf. Transportons-nous à Yalta, cette agréable station balnéaire de Crimée, au bord de la mer Noire, en février 1945. Les chefs d'État de l'Union soviétique (Joseph Staline), du Royaume-Uni (Winston Churchill) et des États-Unis (Franklin D. Roosevelt) s'y retrouvent pour trouver la meilleure solution qui mettrait fin à la deuxième guerre mondiale sans que les uns et les autres n'y laissent trop de plumes, et même en essayant de « gratter » un maximum d'avantages ; bref, en cherchant à se partager le monde. Roosevelt déjà souffrant, avec Churchill, constatent que l'Union soviétique est en position de force pour s'imposer en Europe continentale, ses

troupes étant proches de Berlin. Il doivent réagir. Une conférence doit suivre, à Potsdam, le 17 juillet 1945, mais Roosevelt décède en avril. C'est Truman, nouveau Président des États-Unis, qui lui succède. Bien que peu formé aux questions de politique extérieure (toute ressemblance avec un Président existant ne serait que pure coïncidence), Truman pense disposer d'un atout majeur, la bombe atomique dont le premier essai, ce n'est évidemment pas par hasard, vient d'être réalisé la veille de la conférence de Potsdam. Avant une pareille négociation, c'est un argument de poids. Si c'est bien le désarmement de l'Allemagne qui est visé, la question du Japon demeure. Les japonais espèrent négocier une fin honorable du conflit par l'intermédiaire de l'Union soviétique qui avait signé avec eux un pacte de non agression. C'était sans compter sur les visées expansionnistes de Staline, dont les regards se portent sur l'Asie orientale, la Mandchourie et le nord de la Corée. Truman s'en inquiète. Ce que les japonais ignorent, c'est que Staline s'était engagé, à Yalta, à combattre aux côtés des alliés occidentaux. Finalement, le 26 juillet 1945, les trois chefs d'État adressent à l'Empereur du Japon un ultimatum pour qu'il se rende sans condition. **La possibilité d'utiliser la bombe atomique n'est pas mentionnée !** Le 6 et le 9 août 1945, deux bombes atomiques explosent au-dessus des têtes des habitants d'Hiroshima et de Nagasaki et, dans le même temps, les Soviétiques écrasent, également par surprise, les troupes japonaises en Mandchourie.

Il fallait bien que les cow-boys montrent leurs muscles à l'ours soviétique et que l'ours se dresse, et tant pis si on devait casser quelques œufs ! Mais ça, c'est une autre histoire ; nous y reviendrons.

La première occasion de tester la capacité de dissuasion de la bombe atomique fut donc manquée. On ne refait pas l'histoire. Les Soviétiques, puis les Britanniques, puis la France et la Chine et d'autres encore n'auront alors qu'une idée en tête, disposer comme les États-Unis de cet outil de négociation dont, certes, la finesse n'est

pas la première qualité. La course aux dites « armes nucléaires » vient de commencer avec cet épisode confus de l'histoire du monde. Elle dure encore, non plus en nombre, mais en performances techniques et en polyvalence des capacités de destruction !

Poursuivons notre ascension de la tour où se perchent nos experts.

Ce concept de « non emploi en premier » se retrouve couramment dans les débats stratégiques, en particulier depuis les années 1980 en Occident. Il fut conçu pour tenter d'apaiser la crainte mutuelle d'une première frappe et il fut principalement défendu par les Soviétiques pendant la « Guerre froide », notamment par Brejnev. Ce débat a repris à Prague le 5 avril 2009, lorsque le président Obama a déclaré vouloir « mettre un terme à l'esprit de la guerre froide » en réduisant « le rôle des armes nucléaires dans notre stratégie de sécurité nationale ». Cette idée de **non-emploi en premier** n'avait jamais été vraiment adoptée par le camp occidental et elle semble bien ne pas être soutenue par la France ni par certains membres de l'OTAN, pour des raisons somme toute assez « logiques ». En effet, d'une part, si un camp, européen par exemple, attendait de recevoir une bombe atomique pour répliquer « atomiquement », alors il ne pourrait plus « dissuader » une attaque massive contre lui qui ne serait menée qu'avec des armes dites « conventionnelles ». D'autre part, en se privant (virtuellement, car en matière de dissuasion, tout est virtuel) de ce moyen atomique il serait impossible pour un camp de tester d'emblée la détermination d'un ennemi qui emploierait ses armes classiques avec une intensité croissante, en sachant alors qu'il ne risquerait pas une riposte sous forme nucléaire. Bon, mais alors quelle est la position des uns et des autres sur cette question ?

Thérèse Delpech, dans *La dissuasion nucléaire au XXI^e siècle* publié chez Odile Jacob en 2013, nous explique pourtant que « dans les archives allemandes (de l'Est) maintenant ouvertes, on a constaté que **les Soviétiques avaient élaboré des plans mettant en jeu des opérations de frappe en premier** et envisageaient l'utilisation

d'armes nucléaires et chimiques, dès le premier jour d'un conflit éventuel avec les forces de l'OTAN. » Tiens-tiens, c'est le contraire de ce Brejnev semblait dire ! De même Thérèse Delpech notait : « avec les capacités toujours plus grandes de la Chine en sous-marins et en missiles tirés en mer (...), outre son arsenal en expansion permanente, les promesses des Chinois de ne pas recourir à la première frappe risquent de n'avoir de valeur que diplomatique, à l'image de l'Union Soviétique pendant la guerre froide » et que « si Washington refuse d'adopter la politique du non-emploi en premier (subtile double négation), c'est en raison de la menace biologique. »

On voit que le choix de l'hypothèse relative au fonctionnement de la dissuasion, qui affirme que les bombes atomiques ne seront pas employées dès lors que la « dissuasion » fonctionne, reste fluctuant pour tous les pays dotés de bombes atomiques. Avec ce concept de « non adoption du non emploi en premier » (c'est confus mais moins provocateur et plus diplomatique que de dire « de possibilité d'emploi en premier »), que certains affichent mais que tout le monde semble cependant ne pas toujours adopter, une marge de manœuvre semble conservée. Dans le cas où la dissuasion ne fonctionnerait pas tout de suite, en affichant que l'on pourrait employer la bombe atomique en premier on menace de bombarder atomiquement un adversaire qui semblerait devenir trop agressif mais qui n'utiliserait pas, pour sa part, de bombes atomiques pour nous attaquer. C'est assez subtil mais, vous expliquerez les « stratégestes » du nucléaire, vous ne pouvez pas comprendre car nous ne raisonnons ici que virtuellement, en considérant ce que l'adversaire pense qu'il pourrait faire (la télépathie fait en effet partie, semble-t-il, de la stratégie de dissuasion). Bien entendu, pour des raisons de crédibilité, les bombes doivent être bien réelles...

Ici une pause s'impose : redescendons de cette tour, ici ou là nauséabonde, et retournons par la pensée dans nos modestes laboratoires.

Compte tenu des capacités de destruction incommensurables que les bombes atomiques représentent, la « dissuasion atomique » n'est donc qu'un pari, très risqué comme tous les paris, sur la survie de l'humanité ! La revue de l'OTAN de 2016 traitant de la dissuasion n'hésite d'ailleurs pas à affirmer : « La dissuasion utilisée entre États dotés de l'arme nucléaire est considérée comme relativement stable (*nous apprécions le terme "relativement"*). **Il est en revanche bien plus compliqué d'étendre la stratégie de dissuasion nucléaire nationale d'un État à ses alliés.** » C'est pourtant ce que fait l'OTAN au profit des pays européens avec des bombes américaines déployées en Europe et ce que prétend faire la France avec ses propres bombes, selon le *Livre blanc* français sur la défense. Les conditions du pari ne sont donc pas identiques pour tous les parieurs. S'y ajoute le bluff : poker menteur dont les dés ne sont autres que des bombes atomiques. Le risque d'échec de la dissuasion est donc loin d'être nul, de l'aveu même des puissances nucléaires : mérite-t-il alors, compte tenu de ses conséquences, d'être pris. Il l'est pourtant aujourd'hui ! Il y a donc forcément une « bonne raison ».

Quel que soit le choix de « stratégie » retenu, une question reste alors posée : comment peut-on être assuré de la rationalité des acteurs que la « dissuasion » vise, dès lors qu'ils sont supposés prêts à envisager la violence la plus extrême, la guerre, y compris nucléaire ? D'autres interrogations en découlent. L'arme nucléaire doit-elle être dans ce cas réservée aux seuls acteurs *rationnels*, auto-proclamés tels ou présélectionnés, mais alors selon quels critères et par qui ? Même si ces acteurs sont supposés rationnels, seront-ils toujours en mesure d'afficher leur pleine détermination en vue d'échanger un feu nucléaire potentiellement suicidaire (pour se protéger eux-mêmes ou protéger leurs alliés) alors que cette détermination est garante de leur crédibilité ? De plus, comment s'assurer que les nations qui se verraient *interdire* (et sous quel prétexte) de disposer de l'arme nucléaire ne s'en doteront pas, arme pourtant prétendue éminemment efficace pour préserver la paix par

sa seule existence et qui leur permettrait de garantir leur indépendance et leur sécurité ? Comment convaincre ces nations de se priver de cette garantie ? Enfin, il reste possible d'objecter que *le principe de rationalité ne s'applique pas à la dissuasion*, mais cette objection serait alors un autre principe qu'il faudrait encore valider.

Que nous l'acceptions ou non, les fondements de la « dissuasion » semblent donc bien irrationnels : nous ne sommes plus dès lors dans le champ de la seule stratégie, cette « partie de l'art militaire qui consiste à préparer et à diriger l'ensemble des opérations de la guerre ». Le stratège doit certes tenter d'imaginer les intentions adverses mais doit aussi faire appel à des raisonnements rationnels, c'est-à-dire réellement applicables et, parfois, engager des actions qui valideront ou non sa stratégie. Le soi-disant stratège de la dissuasion ne peut que constater, au contraire, que sa « stratégie » a échoué si une action nucléaire est engagée mais il ne pourra jamais affirmer qu'elle a réussie. Les « stratèges » de la dissuasion le prétendent pourtant afin d'échapper à cette objection, en soutenant qu'aucun conflit majeur n'a eu lieu depuis Hiroshima. Il leur suffit pour cela de « placer le curseur » à leur guise au-dessus du niveau des conflits qui ont bien eu lieu depuis ce drame, partout dans le monde. Ils laissent alors avec condescendance mais non sans bravoure le soin aux combattants de terrain de se charger de régler ces « basses besognes », que leur haute « stratégie » n'a pas su éviter.

Quelles sont les conséquences de cette irrationalité particulière à la dite « dissuasion » mais qui n'invalidé pas ce concept pour autant, bien qu'il se devrait d'être renommé ? C'est bien cette dernière question qui va guider la suite de notre réflexion.

Ce problème n'a pas échappé à la communauté internationale : conscients du risque majeur que faisait courir à l'humanité, par son irrationalité, cette dite *stratégie de la dissuasion par la terreur atomique*, les représentants des nations élaborèrent un Traité dit *sur la non-prolifération des armes nucléaires*, dit TNP. Il fut signé en

1968 lors de la Conférence du Comité du désarmement. Ce traité est donc au cœur du débat et ses grandes lignes doivent être rappelées. Son objet principal est d'empêcher le risque d'une guerre nucléaire lié à la prolifération des « armes » de cette nature. Nul n'osa dire, par souci de ne pas voir les puissances nucléaires s'opposer au Traité, « lié à **l'existence** des armes de cette nature » mais l'objectif du désarmement complet était affiché. Le Traité distingue les États signataires dotés d'instruments militaires nucléaires (EDN) des États signataires qui n'en sont pas dotés (dits ENDAN), du moins officiellement : les premiers sont tenus de ne pas transférer d'armes nucléaires ni aider d'États non dotés à en fabriquer, les seconds ne doivent pas fabriquer ni acquérir de telles armes.

Le Traité exhorte de plus tous les États parties à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures de désarmement nucléaire. Initialement signé pour une durée de 25 ans, le TNP fut prorogé en 1995 pour une durée indéfinie. Après la disparition de l'Union soviétique, il ne pouvait plus être considéré comme étant encore un projet multinational adapté à la guerre froide. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) fut donc chargée de vérifier le respect des dispositions du Traité en s'assurant que les activités nucléaires des États non dotés n'étaient pas détournées à des fins militaires.

Le rôle de l'AIEA, qui tint sa première conférence générale le 1^{er} octobre 1957, était bien de promouvoir avec toutes les garanties de sécurité les applications civiles de l'atome, médicales, économiques et industrielles. Chacun de nous connaît les accidents majeurs qui ont frappé les installations nucléaires civiles, et on sait que de multiples incidents surviennent encore dans ce domaine malgré les efforts constants de l'Agence. On mesure donc la difficulté de cette tâche, pourtant conduite sur des sites publics ouverts. L'AIEA n'avait pas pour mission première d'être *le chien de garde*, selon l'expression de François Géré, de la non-prolifération militaire. Le développement

accélération des armes nucléaires après la seconde guerre mondiale a cependant conduit à lui confier cette nouvelle et difficile mission, qui devait dès lors s'exercer dans un environnement militaire où le secret le plus strictement contrôlé reste la règle. Nous verrons que les équipements nucléaires militaires n'échappent pas davantage aux incidents, y compris les plus graves, mais que de plus ils sont régulièrement cachés par les hautes autorités politiques aussi longtemps que possible.

Sur les 193 États reconnus par l'ONU au moment de l'adoption de la résolution L.41 qui vise à avancer sur la voie du désarmement, 189 sont aujourd'hui Parties au Traité ; quatre États qui disposent pourtant de systèmes nucléaires militaires ne sont pas Parties au TNP, l'Inde, le Pakistan et Israël ainsi que la Corée du Nord qui s'en est retirée après l'avoir ratifié. Nombre de hauts responsables du monde occidental, ainsi que le Vatican par la voix de Mgr Auza, s'en sont inquiétés, rejoignant un ancien ministre des finances français qui avait déclaré (sic) « Ce cas de Corée me turlupine ». Le Traité *sur la non-prolifération des armes nucléaires*, entré en vigueur le 5 mars 1970, précise bien, avec son **article VI**, que « chacune des Parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace. » Depuis 1968, la date dite « rapprochée » n'est toujours pas fixée et nous laisse douter de la réelle volonté des États « dotés » d'avancer vers ce désarmement : déni psychotique ou pur machiavélisme ?

Le choix ainsi mondialement introduit d'emblée par le TNP dans une date dite « rapprochée » aurait donc dû s'imposer à toutes les nations signataires. Trois des États n'ayant pas signé le TNP, Israël, mais aussi l'Inde et le Pakistan se sont pourtant dotés d'armes nucléaires sans subir de réelles sanctions. Les Britanniques, avec leur

puissance nucléaire conjuguée au poids de leur histoire coloniale, tout comme le sont les Français, ne sont pas étrangers à ces débats hypocrites, en particulier sur les Indes. Tous les États non-nucléaires hormis la Corée du Nord ont donc tenu leur engagement mais les gouvernants français successifs, laissant faire les dérives, se refusent toujours, sans cesse et sans fin, comme ce fut encore le cas au cours de ce mois d'octobre 2016, à donner une suite concrète à ce Traité tout en prétendant y contribuer. Nonobstant leur rejet de la récente proposition de l'Organisation des Nations Unies, nos dirigeants affirment encore haut et fort sans vergogne que la France, comme il est précisé dans le Livre blanc sur la défense, « œuvre activement en faveur d'un désarmement général et complet sous un contrôle strict et efficace » ! La dite « stratégie de dissuasion » reste bien une partie de poker menteur : les enjeux sont plutôt le sentiment puéril de puissance, la cupidité sous la pression des industries de l'armement, plutôt que les volontés de sécurité et de protection des populations que les bombes atomiques mettent en danger, sans que ces bombes n'aient aucune action sur les conflits régionaux, y compris majeurs.

Essayons de comprendre ces perpétuelles contradictions.

Le site du Ministère français des affaires étrangères présente à ce sujet une longue liste des soi-disant actions engagées à ce titre par notre pays et précise (texte en gras sur le site) : « **La France a toujours veillé à maintenir son arsenal nucléaire au niveau le plus bas possible**, compatible avec le contexte stratégique, en application d'un **principe de stricte suffisance**. En parallèle, conformément aux objectifs du TNP en matière de désarmement nucléaire et de désarmement général et complet, qu'elle a fait siens, **la France s'engage activement et de façon concrète en faveur du désarmement**, à titre national et au plan international. **La France a largement montré la voie. Elle a un bilan exemplaire...** »

Exemplaire ! Jugeons-en.

Ce 14 octobre 2016, la résolution L.41 de l'Organisation des Nations Unies appelait en effet à une conférence ayant pour objectif la négociation d'*un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète*. Elle est organisée à New York du 27 au 31 mars et du 15 juin au 7 juillet 2017. Cette résolution propose une nouvelle fois aux nations d'amorcer concrètement les actions que prévoient le TNP depuis près de 50 ans, conformément à leurs engagements, dans un cadre multinational et prenant en compte l'ensemble des menaces et des risques de toutes natures. Sur les 193 États membres des Nations unies, 177 ont participé à ce vote et 123 ont approuvé la résolution, 16 se sont abstenus et 38 ont voté contre.

Parmi les autres puissances nucléaires déclarées, notons que la Chine, mise au pas pour l'occasion et qui a signé le traité de non-prolifération, choisit de s'abstenir (ce qui revient pour ce pays à s'opposer de fait tout en se préservant diplomatiquement). Le Pakistan et l'Inde, qui n'ont pas signé le TNP, s'abstiennent également. La Corée du Nord, neuvième puissance nucléaire, qui s'est retirée du TNP en 2003, a curieusement voté en faveur de la résolution. Ces positions nationales, y compris venant d'États parias, trouveront leur sens dans l'analyse qui va suivre.

Parmi les opposants figurent la France, les États-Unis et le Royaume-Uni, la Chine faisant, de son côté, une pause peu diplomatique mais visant les nations parias et la Fédération de Russie. Ces États restent fermement opposés à cette initiative, estimant curieusement qu'un traité d'interdiction des armes nucléaires « ne prendrait aucunement en compte les conditions de sécurité nécessaires et n'éliminerait pas les armes nucléaires ». Faute d'explications complémentaires, on peut légitimement s'interroger sur la pertinence de cet argument. La quasi-totalité des 28 pays de l'Otan, dont certains abritent et mettent en œuvre des armes nucléaires fournies par les États-Unis, comme une dizaine d'autres

pays bénéficiant du parapluie nucléaire d'une grande puissance, ont également voté contre, à l'exception des Pays-Bas qui se sont abstenus sous la pression de leurs citoyens et de leur Parlement. De l'avis des États dits *dotés* et de leurs vassaux, « l'approche fondée sur le consensus, qui permet depuis des décennies de mettre en œuvre et renforcer le régime du Traité sur la non-prolifération nucléaire, doit prévaloir ». Rappelons à nos brillants diplomates que *consensus* signifie bien *accord du plus grand nombre* ; cette remarque ne peut donc être considérée comme une objection pertinente à l'encontre de la résolution, qui fut votée par 123 États sur 193. Les opposants ont également prétendu qu'un nouvel instrument juridique, « qui serait négocié en dehors de l'ONU et en leur absence, ferait reculer la cause du désarmement nucléaire en creusant le fossé entre les États parties au TNP ». Une telle mauvaise foi frise l'imposture ! Il n'a jamais été question de telles exclusions dans la résolution de l'ONU et ce sont ces États qui se sont eux-mêmes exclus. Ces pays dotés ont en outre estimé que, « pour créer un monde sans armes nucléaires, le désarmement ne peut s'abstraire des préoccupations de sécurité très concrètes auxquelles fait face la communauté internationale et que, dans ce contexte, seule l'approche étape par étape permettrait de combiner les impératifs du désarmement et du maintien de la stabilité mondiale ». Voici encore un argument infondé, car c'est bien cette approche « étape par étape » qui est proposée par la résolution L.41 !

Les opposants à la résolution ont encore attiré l'attention sur la vérification du désarmement nucléaire, dont les critères, d'après eux, « seront de plus en plus exigeants et formeront des normes potentiellement très efficaces de désarmement nucléaire ». Pourquoi avancer ce point que nul n'a jamais contesté ! Notons, et ceci éclairera notre propos par la suite de façon inattendue, que l'État d'Israël était au nombre des opposants à cette résolution. Ces positions de pure rhétorique, elles-mêmes en contradiction avec les engagements relatifs au désarmement de ceux qui les affichent, sont cependant soutenues comme si elles restaient des objections valides

pour justifier un rejet de la résolution. Quels sont alors les véritables mobiles des diplomates supposés doté d'un minimum de raison mais qui acceptent ainsi de se ridiculiser en proférant de telles inepties dont ils ne peuvent ignorer l'impertinence.

Pour justifier cette position de refus, nos dirigeants répètent à loisir que « comme le souligne l'article VI, c'est chaque État, et non uniquement les États dotés, qui doit apporter sa pierre à l'édifice du désarmement nucléaire et, plus largement, de la sécurité collective. » et encore « qu'il importe en particulier de ne pas déconnecter le désarmement nucléaire de la sécurité collective et de l'état du contexte stratégique. » Ces observations n'apportent rien au débat car car elles n'ont jamais été niées par quiconque. La représentante de la France s'est exprimée au nom de la France, mais aussi des autres États dotés, la Chine, les États-Unis, le Royaume-Uni et la Russie qui évitèrent ainsi ces luttes de diplomates. La France a avancé qu'une approche « pas à pas » était « la seule option pratique pour réaliser des progrès sur la voie du désarmement nucléaire, en tenant compte de tous les facteurs susceptibles d'affecter la sécurité et la stabilité dans le monde », faisant mine d'ignorer que c'est précisément ce que proposait la résolution. C'est notamment pour cette « raison », a-t-elle expliqué, que les délégations de ces États Membres du Conseil de sécurité ont voté contre le projet de résolution. Poker menteur.

En effet, contrairement à ce que semblait dire notre représentante, la résolution L.41 ne s'adressait en aucun cas aux seules nations dotées d'armes nucléaires mais bien à toute la communauté internationale ; la résolution ne prétendait pas non plus exclure les autres facteurs susceptibles d'affecter la sécurité dans le monde ni agir en dehors de l'ONU et n'envisageait pas l'absence des États dotés d'armes nucléaires. Bien au contraire cette résolution L.41 rappelait « la Déclaration du Millénaire, où il est affirmé, notamment, que la responsabilité de la gestion, à l'échelle mondiale, du développement économique et social, ainsi que des menaces qui

pèsent sur la paix et la sécurité internationales, doit être partagée entre toutes les nations du monde et devrait être exercée dans un cadre multilatéral ». Cette résolution réaffirmait de plus « la validité absolue de la diplomatie multilatérale dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération » et la détermination « à promouvoir le multilatéralisme comme moyen essentiel de faire avancer les négociations sur la réglementation des armements et le désarmement ». La résolution conduisait enfin à décider « d’inscrire à l’ordre du jour provisoire de sa soixante douzième session, au titre de la question intitulée *Désarmement général et complet*, la question subsidiaire intitulée *Faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire*. » La question du désarmement nucléaire n’était donc en aucun cas découplée de celle du désarmement en général et proposait bien une approche pas à pas, la question nucléaire étant bien signalée comme subsidiaire, ce que la représentante française dénia pourtant éhontément pour justifier le rejet ! Comment comprendre, encore une fois, ces perpétuels dénis ?

Le 27 octobre 2016, bien conscients que ces dénis manifestes finiraient par être perçus par les populations, les députés du Parlement européen adoptaient pour leur part, par 415 voix contre 124 et 74 abstentions, une résolution soutenant le texte des Nations unies et invitant les États membres de l’Union européenne à apporter leur soutien à la tenue d’une telle conférence en 2017, et à participer de manière constructive à ses travaux. Ils invitaient la vice-présidente/haute représentante Federica Mogherini et le Service européen pour l’action extérieure à contribuer de manière constructive aux travaux de cette conférence de négociation de 2017. La Résolution du Parlement européen du 27 octobre 2016 sur la sécurité nucléaire et la non-prolifération notait bien « que la situation en matière de sécurité dans le monde, et dans l’Union en particulier, s’est considérablement détériorée, devenant plus fluctuante, précaire et imprévisible ; que des menaces conventionnelles, non conventionnelles et hybrides émanent d’acteurs étatiques et non

étatiques d'envergure régionale ou internationale. » Les signataires de la résolution se déclaraient « favorables à de nouvelles démarches visant à consolider le mandat de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) », et condamnaient « les derniers essais nucléaires menés par la République populaire démocratique de Corée et le rejet par ce pays des diverses résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies ». Paradoxalement, ce furent finalement les États dotés qui rejetèrent la dernière résolution d'octobre 2016, alors que la Corée du Nord ne s'y opposa pas !

Là encore le Ministère français des affaires étrangères est intervenu auprès des députés européens français pour les influencer afin qu'ils votent contre cette résolution européenne et pour qu'ils ne soutiennent pas celle des Nations Unies, faisant fi, au passage, de la règle constitutionnelle de séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif. Lors d'une conférence sur le désarmement nucléaire tenue à Paris le 23 janvier 2017, un représentant du Ministre français des affaires étrangères osa répliquer à cette observation en prétendant que le Ministre n'avait fait que son devoir. Il « informait » les parlementaires de la position française or ceux-ci avaient travaillé sur la résolution et n'en avaient évidemment nul besoin. Le glissement sémantique transformant « influencer » en « informer » est un lapsus révélateur proprement lacanien. De telles attitudes des dirigeants français ne peuvent pas rester longtemps crédibles, elles sont même révélatrices de possibles souffrances psychiques au plus haut niveau de l'État. Elles s'accompagnent de plus d'un argumentaire qui vient dénier les termes mêmes des textes proposés alors qu'ils sont conformes aux objectifs nationaux. Nos dirigeants ne peuvent pas ignorer qu'ils trahissent aussi leurs propres engagements ; ces positions sont donc à l'évidence motivées par d'autres considérations, sous-jacentes, que nous devons tenter de faire émerger.

Nous avons vu que le 27 octobre 2016, en concomitance avec les actions du Parlement européen, 101 députés et sénateurs français, sans doute également soucieux de ménager leur électorat, avaient également appelé à **un référendum demandant aux Français de se prononcer sur la ratification par la France d'un « traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires sous contrôle international strict et efficace »**. Cette initiative devra encore recueillir 84 signatures (pour représenter 1/5^e du Parlement) puis, conformément à l'article 11 de la Constitution, obtenir le soutien de 10 % des électeurs inscrits pour qu'une proposition de loi organisant la consultation puisse enfin être déposée. Nos institutions sont ainsi faites, complexes à souhait pour maîtriser les velléités du « peuple », mais un pas est franchi. Ce serait alors la première fois que cet article 11 sous sa forme actuelle serait mis en œuvre : affaire à suivre, en espérant qu'il ne s'agira pas d'une (nouvelle) manœuvre de diversion car nombre d'experts du droit constitutionnel jugent que cet article 11 est inapplicable ! Voici une belle occasion de tester la pertinence de cette modification constitutionnelle censée donner la parole aux citoyens. Nous ne devons donc pas hésiter à **intervenir sans relâche auprès de nos parlementaires pour qu'ils rejoignent et soutiennent cette initiative** dès à présent, et à renouveler cette demande après les échéances électorales. Les citoyens des Pays-Bas sont parvenus à leur fin, nous devons suivre cet exemple.

Les enjeux liés à la possession comme à l'éradication d'« armes » nucléaires sont majeurs pour les grands de ce monde. Les prétextes pour en conserver la maîtrise sont multiples, que ce soit en termes de soi-disant « stratégie militaire », de relations internationales avec la fausse justification de présence de la France au Conseil de sécurité de l'ONU (alors que notre pays y siégeait avant même de disposer de la bombe !), de prétendue mobilisation de la recherche, du développement et de la production de ces bombes et de leurs vecteurs, des systèmes de protection et de commandement, de mobilisation des industries, toutes choses qui peuvent évidemment

être réorientées... Nous ne pouvons pas rester soumis à ces contradictions et à cette menace qui perdure depuis plusieurs générations sans en comprendre les motivations ni en connaître les perspectives. Les réflexions qui suivent tentent de fournir une clé et d'ouvrir une voie pour répondre à ces questions difficiles. Cette voie doit nous permettre d'exiger, avec cet éclairage, que nos dirigeants viennent s'expliquer, sans faux fuyants, sur leurs intentions réelles à moyen, court et long terme. Le risque est tel que nous, citoyens, nous ne pouvons pas rester prisonniers de la situation actuelle sans qu'aucune réelle possibilité de prendre part à ce projet capital portant sur le nucléaire militaire ne nous soit offerte. Pour en apprécier la portée, il est indispensable de considérer sans a priori les bombardements des 6 et 9 août 1945, avec l'emploi de l'arme atomique contre la population du Japon, emploi qui, selon les « stratégestes » de l'atome, fut au fondement de la dissuasion encore censée nous « protéger » aujourd'hui.

La « dissuasion », qui ne portait pas encore ce nom, commença curieusement par un Gadget. Le 16 juillet 1945, avec le projet Trinity ainsi nommé par Robert Oppenheimer, la bombe à fission nommée Gadget explosa sur l'Alamogordo Test Range, dans le désert Jornada del Muerto au Nouveau-Mexique. L'homme, du moins le crut-il, était devenu selon l'expression de Pearl Buck « le maître de l'aube ». Cette aube, quelques indiens, Apaches perdus dans ce désert, aveuglés par cette explosion titanesque, ne la virent pourtant jamais plus. « Un nuage compact, massif se forma, puis monta en fluctuations en hauteur avec une puissance effrayante. À la première explosion se succédèrent deux autres, de moindre luminosité. Le nuage monta à une grande hauteur, il prit une forme de globe, puis celle d'un champignon, puis s'allongea en forme de cheminée et, finalement, s'éparpilla en plusieurs directions sous les vents qui soufflaient aux diverses altitudes » commenta laconiquement le général Leslie Groves. Quelques rares voix discordantes de scientifiques s'élevèrent mais tous surent immédiatement que

l'humanité, en s'emparant de l'énergie de son étoile, venait de « tuer le père ». Une ère nouvelle commençait. Trois semaines plus tard, deux armes nucléaires jetaient l'horreur sur le Japon par une belle matinée d'été ce 6 août, puis le 9 août à midi, exterminant immédiatement et aveuglément plus de 150 000 vies humaines, puis bien d'autres encore des années plus tard à la suite de terribles brûlures et de contaminations radioactives. Nombre de responsables politiques se félicitèrent en affirmant que ces deux explosions apocalyptiques mirent fin à la guerre mais bien des historiens en doutent sérieusement aujourd'hui. En 1947, Robert Oppenheimer, accablé par l'horreur à laquelle conduisirent ses travaux, dira : « Nous ne pouvons pas oublier que ces armes, puisqu'elles ont en effet été utilisées, ont mis en scène de manière implacable l'inhumanité et le mal inhérent à la guerre moderne. Dans un sens un peu grossier que ni la vulgarité, ni l'humour, ni l'exagération ne peuvent faire disparaître entièrement, les physiciens ont connu le péché ; et c'est une connaissance dont ils ne peuvent se défaire. »

Les arguments officiels du débat sur les « armes nucléaires » sont connues et semblent être relativement solides pour que les États dotés puissent considérer qu'il est clos. Ils l'affirment tout en prétendant, pour des raisons diplomatiques et pour juguler les risques de prolifération, que le désarmement nucléaire reste un objectif (mais dont ils ne fixent jamais le terme). Il semble que rien ne soit vraiment nouveau sur ce sujet depuis quarante ans. De nombreux universitaires et politologues ont d'ailleurs semblé perdre de l'intérêt pour les armes nucléaires et sont passés à d'autres sujets ou s'en tiennent aux thèses officielles, se contentant à l'occasion de tenir tête aux militants du désarmement en les caricaturant comme étant des utopistes, sans craindre de se contredire en niant cet objectif qu'ils ont pourtant agréé. D'autres, rejoignant en cela tradition militaire, cherchent cependant toujours à tirer les enseignements du passé ; encore aujourd'hui il reste des leçons à tirer, y compris de batailles antiques comme par exemple celle de Cannae, ou Cannes, ville

romaine du sud-est de l'Italie. Cette bataille vit la victoire sans conteste mais éphémère d'Hannibal le Carthaginois contre les armées de Rome en 216 avant notre ère, grâce à une stratégie solidement conçue et parfaitement conduite qui fit sa réputation. Cependant, trop éloigné de Carthage, il s'épuisa et le romain Scipion, dit « l'Africain », eut finalement raison de lui. En 146 avant notre ère Carthage fut anéantie et Rome conquit l'Occident, puis vint sa chute ! Les universitaires et les officiers avertis ne seront pas surpris, comme certains des défenseurs inconditionnels de la bombe atomique peuvent l'avoir oublié, de constater que le passé, aussi lointain soit-il, a quelque chose d'important et d'intéressant à nous dire, y compris au sujet des dites « armes nucléaires ». Ces leçons, aussi élémentaires soient-elles, valent encore pour la « stratégie » qui s'appuie sur elles. Ces bombes ont modifié radicalement le visage des conflits, que ce fut par leur premier et encore unique emploi sur le Japon ou que ce soit aujourd'hui par leur existence dite « dissuasive ». Nous constatons avec la chute de Carthage puis de Rome qu'aucune stratégie, aussi brillante, aussi argumentée et aussi solidement établie soit-elle, n'est jamais indéfiniment assurée si elle s'obstine à se maintenir en l'état en dépit des évolutions du monde. L'Histoire d'Hiroshima et de la « stratégie » qui en découla doit maintenant être revue, alors que les tensions se sont apaisées et que les archives peuvent parler sans nuire, pour que la vérité émerge et que nos dirigeants puisse reconsidérer la stratégie actuelle, dite nucléaire, qui organise encore les relations internationales. Dans un article du Journal of Strategic studies de mars 1999, *Comprendre la bombe atomique et la capitulation japonaise*, Barton J. Bernstein examine par exemple, de façon critique, la prétendue déclaration du président Harry S. Truman, souvent citée après la Deuxième Guerre mondiale, selon laquelle il aurait reçu un conseil en 1945 avant Hiroshima selon lequel l'invasion du Japon aurait pu coûter un demi-million de vies américaines. Il montre les dangers des analyses s'appuyant sur les mémoires et les entretiens qui suivent

immédiatement les événements, et met l'accent sur la nécessité de privilégier plutôt les documents d'archives contemporains. Dans le cas contraire, les analystes risquent de laisser les décideurs politiques, souvent pour satisfaire leurs intérêt personnels, façonner l'histoire des événements majeurs. La pensée officielle et conventionnelle, dans les pays dotés de bombes atomiques, est de dire que les « armes nucléaires » sont certes horribles, probablement immorales, mais qu'elles sont cependant nécessaires. Nous les conservons parce qu'elles ont, prétendument, une capacité unique de coercition et de dissuasion qui rassure les pays dotés en leur donnant une apparente supériorité stratégique.

Pour ce qui concerne la « stratégie de dissuasion », une première et importante relecture de l'histoire moderne a été celle qui niait l'efficacité du bombardement d'Hiroshima et de Nagasaki. Cette nouvelle preuve, cependant, n'a rien à voir avec cette école dite « révisionniste » de l'histoire d'Hiroshima. L'école révisionniste avait acquis sa notoriété en 1964 avec la publication par Gar Alperovitz d'un livre affirmant que le bombardement d'Hiroshima et Nagasaki était inutile car les Japonais se seraient rendus de toute façon (Gar Alperovitz, *Diplomatie atomique ; Hiroshima et Potsdam : l'utilisation de la bombe atomique et la confrontation américaine avec le pouvoir soviétique*, New York, Simon et Schuster, 1965). Ce débat qui suscita de nombreuses controverses depuis plus de cinquante ans brouilla la réflexion stratégique aux États-Unis ; son influence retentit sur les autres nations qui accédaient progressivement aux techniques nucléaires. Les révisionnistes soutinrent que les bombardements furent une abomination alors qu'ils n'étaient pas nécessaires pour gagner la guerre ; ils étaient donc immoraux. Les contre-révisionnistes continuèrent à dire que les bombardements, certes horribles, étaient cependant nécessaires pour mettre fin au conflit et étaient donc moraux. Il s'agissait là en réalité, non pas, comme il était prétendu, d'un débat sur le rôle joué par les bombes atomiques sur l'issue de la guerre, mais bien sur la question

de savoir si les États-Unis avaient agi moralement ou non, et si les armes nucléaires pouvaient ou non fonctionner stratégiquement pour « dissuader ». De nouvelles preuves montrent maintenant que, bien que les bombes aient détruit les villes, elles ne jouèrent pas un rôle important (ou peut-être même aucun rôle) pour convaincre les dirigeants japonais de se rendre.

Le premier des raids américains de bombardements dits conventionnels de l'été 1945 eut lieu sur Tokyo dans la nuit du 9 au 10 mars. Il demeure aujourd'hui encore le raid le plus destructeur jamais effectué contre une ville, occasionnant 120 000 morts, plus que n'en provoqua ensuite l'attaque du 6 août sur Hiroshima. D'autres bombardements tout aussi meurtriers suivirent. Les responsables japonais se réunirent à Tokyo le 9 août au matin pour préparer leur capitulation, avant même le bombardement nucléaire sur Nagasaki. En effet, le 2 août, alors que dix villes avaient déjà été détruites à plus de 50 % par des bombardement classiques, les dirigeants japonais apprirent que quatre nouvelles villes avaient été attaquées, les rapports indiquaient en particulier que Toyama était détruite à 99,5 %, la ville était rasée. Les jours suivants, quatre autres villes étaient encore attaquées, dont Hiroshima. Ce sont 68 villes japonaises qui avaient été ravagées au cours de l'été 1945. Hiroshima n'était que l'une de ces villes, parmi tant d'autres ; il est donc difficile d'affirmer que la capitulation japonaise fut obtenue grâce à ce seul emploi de l'arme atomique, arme jusqu'alors ignorée.

Rappelons que d'autres événements d'ampleur stratégique s'étaient produits qui poussèrent le Japon à la capitulation. Ainsi, le 2 avril 1945, Molotov, vice premier ministre soviétique, informa l'ambassadeur japonais de l'abrogation du Pacte de neutralité russo-japonais signé en avril 1941. Il « omis » cependant de préciser que l'URSS se ralliait aux forces occidentales. Le 8 août, Molotov convoqua à nouveau l'ambassadeur japonais et l'informa sans ménagement que leurs deux pays étaient désormais en état de guerre.

Dans le même temps, les armées soviétiques s'engageaient dans l'invasion de la Mandchourie et submergeaient les restes de l'armée d'élite japonaise qui y stationnait.

Au cours des vingt dernières années, un meilleur accès aux archives du Japon, de la Russie et des États-Unis a permis de comprendre que durant les trois jours qui suivirent les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, les dirigeants du Japon n'eurent guère l'idée de se rendre sur les lieux de ces bombardements pour constater leurs effets. Les actions que les différents acteurs engagèrent au cours de cette période montrent au contraire que, tandis que les dirigeants japonais savaient que la ville d'Hiroshima avait été détruite par une arme, certes très puissante, ils ne virent cela que comme un problème de plus dans une guerre déjà difficile, mais non comme une crise assez grave pour les conduire à mettre fin à la guerre. Le ministre des Affaires étrangères, Togo Shigenori, avait en effet suggéré de convoquer le Conseil suprême deux jours après le bombardement d'Hiroshima pour en discuter mais il jugea finalement que ce sujet n'était pas suffisamment digne d'intérêt pour qu'il soit inscrit à l'ordre du jour ! En revanche, lorsque l'Union soviétique, qui avait signé un pacte de neutralité quinquennal avec le Japon en 1941, rompit cet accord et entra en guerre, à minuit, les 8 et 9 août, contre les forces japonaises, elle déclencha une crise majeure au sein de leur état-major. Quelques heures après que ces nouvelles furent connues à Tokyo, le Conseil suprême se réunit pour discuter de la reddition du Japon.

Au regard des historiens modernes, le fait que l'arme nucléaire ait mis fin à la guerre est bien un mythe, qui servit autant l'empereur japonais à qui il évitait l'humiliation par la reconnaissance de ses erreurs et la faiblesse de ses armées, que les autorités américaines en leur permettant de justifier, de « moraliser », l'emploi de cette arme, tout comme de conforter la mise en place de leur nouvelle stratégie face à l'URSS. Ce mythe perdure, entretenu savamment auprès des

populations des deux pays et de leurs alliés, France y compris, mais aussi de leurs adversaires et des nouveaux entrants dans le « club » atomique, avec ce déni persistant de l'impact des faits que nous venons de relater brièvement sur l'issue de la guerre de 1945, mais aussi le déni de l'horreur du premier emploi de la bombe atomique.

Une voix discordante et fort critiquée s'éleva pourtant immédiatement, celle d'Albert Camus dans l'éditorial de « Combat » du 8 août 1945 : « Le monde est ce qu'il est, c'est-à-dire peu de chose. C'est ce que chacun sait depuis hier grâce au formidable concert que la radio, les journaux et les agences d'information viennent de déclencher au sujet de la bombe atomique. On nous apprend, en effet, au milieu d'une foule de commentaires enthousiastes, que n'importe quelle ville d'importance moyenne peut être totalement rasée par une bombe de la grosseur d'un ballon de football. Des journaux américains, anglais et français se répandent en dissertations élégantes sur l'avenir, le passé, les inventeurs, le coût, la vocation pacifique et les effets guerriers, les conséquences politiques et même le caractère indépendant de la bombe atomique. [...] Il est permis de penser qu'il y a quelque indécence à célébrer une découverte qui se met d'abord au service de la plus formidable rage de destruction dont l'homme ait fait preuve depuis des siècles ».

Ces bombes restent pourtant présentes et se multiplient sur notre planète, augmentant à la fois leurs portées, leurs puissances, leurs capacités de pénétration et leur précision. Les débats sur ce sujet se sont multipliés, dans d'épiques et savantes confrontations, cependant restées stériles en matière de « cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée » et de « désarmement nucléaire » que le TNP prévoit et que la France, avec d'autres, prétend machiavéliquement soutenir. Pourquoi et comment l'humanité en est-elle arrivée là ? Précisons que cet « armement nucléaire » représentait, en janvier 2016, avec neuf États, les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France, le Pakistan, la Chine qui s'élève

contre lui, mais aussi l'Inde, Israël et la République populaire démocratique de Corée, quelque 15 395 armes nucléaires, dont 300 pour la France ! Cette apparente précision n'est en réalité qu'une estimation, tant le secret reste ici la règle.

Alors que se multipliaient, en octobre 2016, les prises de positions et les textes politiques relatifs à la résolution L.41 des Nations Unies, six prix Nobel, dont José Ramos-Horta, Mohamed Yunus et Kailash Satyarthi, les prix Nobel de la paix 1996, 2006 et 2014, lancèrent un appel commun sous le titre « *Finissons-en avec le nucléaire* ». Il s'agit bien ici du nucléaire militaire. Cet appel notait que « tous les États qui possèdent aujourd'hui des armes nucléaires se sont engagés dans des programmes de modernisation massive de leurs arsenaux. À eux seuls, les États-Unis ont prévu de dépenser 1 000 milliards de dollars pour cette modernisation au cours des 30 prochaines années. Les États nucléaires ont beau prétendre que leurs arsenaux servent uniquement à dissuader leurs pairs d'une attaque nucléaire, en fait leurs doctrines militaires disent tout autre chose. Les États-Unis par exemple n'excluent pas d'être les premiers à utiliser des armes nucléaires, même contre des États qui n'en ont pas. La Russie prévoit d'utiliser des armes nucléaires très tôt dans un conflit conventionnel avec l'OTAN. De même, le Pakistan menace d'utiliser des armes nucléaires tactiques contre les forces conventionnelles indiennes. L'Inde menace de riposter avec ses forces nucléaires stratégiques. Face à une telle intransigeance, la plupart des États qui ne possèdent pas d'armes nucléaires ont décidé d'agir. Ils ne prévoient pas de se construire des armes, mais exigent que les puissances nucléaires tiennent leurs engagements. »

Des scientifiques de plus de 150 pays ont montré en 2013 et 2014 qu'une guerre nucléaire engageant « moins de 0,05 % des arsenaux mondiaux provoquerait une perturbation climatique catastrophique sur toute la planète et une famine qui pourrait affecter jusqu'à deux milliards de personnes ». Les prix Nobel appellent en conclusion les

États non-nucléaires à « tenir bon et poursuivre leur effort historique pour protéger l'humanité de la grave menace que font peser sur elle les armes nucléaires ». Ils suggèrent aussi aux citoyens des États nucléaires « d'incriminer leurs gouvernements pour leur refus inadmissible de respecter les obligations auxquelles ils sont tenus par un traité, et les forcer à négocier l'élimination de ces armes, qui représentent la plus grande menace pour la sécurité de tous les peuples à travers le monde. » Comment cet appel doit-il être interprété, simple déclaration d'intention, provocation ou réelle volonté d'agir ? Aussi ferme soit-il, il n'a que peu de chance de porter ses fruits car, comme nous allons le voir, il reste fondé sur le principe de rationalité et ne s'attaque pas, aussi poignant soit-il, aux véritables ressorts de ce déni, qui sont psychologiques, mythologiques, voire psychopathiques et sur lesquels se construit l'illusion de la dissuasion nucléaire.

De leur côté, avec le cours d'éducation civique français de la classe de 3ème (Nathan 2012), nos autorités continuent à exposer placidement à nos collégiens ce qu'est la base de la doctrine de Défense en France, en reprenant des extraits du *Livre Blanc* de la Défense. Il y est précisé que « la dissuasion nucléaire demeure un fondement essentiel de la stratégie de la France. Elle est la garantie ultime de la sécurité et de l'indépendance nationale. Elle est l'une des conditions de notre autonomie stratégique, comme de la liberté de décision et d'action du chef de l'État. [...] La dissuasion nucléaire est strictement défensive. Elle a pour seul objet d'empêcher une agression contre les intérêts vitaux du pays, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme. [...] La dissuasion nucléaire française contribue aussi, par sa seule existence, à la sécurité de l'Europe. Un agresseur qui songerait à s'en prendre à l'Europe doit en être conscient. La défense de la France est basée sur la dissuasion nucléaire qui protège également l'Europe. » La dissuasion, au fond, est bien une question de défiance plus ou moins marquée entre nations supposées rationnelles qui développent chèrement des outils

militaires apocalyptiques destinés à ne pas servir ! Notre École Nationale d'Administration et bien d'autres ressassent ce discours, tant nombre de nos politiciens et d'élites ânonnent encore ces mêmes arguments sans en mesurer les incohérences. Ils sont cependant maintenant confrontés à une opposition grandissante.

Ainsi, ce que des collégiens, certes du niveau de la classe de 3^e, sont censés comprendre de la nécessité de la dissuasion par l'arme nucléaire pour sauvegarder la paix, d'éminents historiens, six prix Nobel et 516 parlementaires de France et d'Europe, mais aussi d'anciens ministres de la défense qui engagent une pétition et des conseillers gouvernementaux, les dirigeants des Pays-Bas et de plus d'une centaine d'autres nations ne le comprendraient pas ! Ces actions sont conduites et soutenues en France par de nombreuses organisations telles que Initiatives pour le Désarmement Nucléaire (IDN) ou ICAN France (la Campagne Internationale pour Abolir les Armes Nucléaires) ou Armes nucléaires STOP. Sauf à prétendre que les prix Nobel sont des cancre et que nos élèves de 3^e sont des génies, nous devons donc légitimement nous interroger, librement, sur les fondements de ce concept et ses motivations. Sans pour autant attaquer a priori la doctrine de défense française, il convient d'ouvrir les yeux sur ce qui la fonde. Nous refusons en effet de croire que de telles informations qui ne font aucune part à la réflexion critique soient données à des enfants pour le seul fait qu'ils sont réceptifs à la manipulation.

Venant compléter le TNP, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires fut négocié en 1996 par la Conférence du désarmement. En raison d'un veto opposé au sein de cette Conférence, il fut seulement signé par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il vise à empêcher la mise au point de nouvelles armes nucléaires par les États dotés et la fabrication d'armes nucléaires par les États non dotés. Le *Traité d'interdiction complète des essais nucléaires* s'oppose donc à toute explosion expérimentale

en tout lieu et prévoit un régime de surveillance important pour vérifier que les obligations sont respectées. Le Traité est en cours de ratification par les États parties et la France a contribué à son élaboration. Les conditions d'entrée en vigueur du Traité sont très rigoureuses : pour cela, quarante-quatre États bien spécifiés doivent le ratifier. Fin 2016, seuls 36 États dont la France avaient procédé à cette ratification, les États-Unis s'y refusent encore. Attendons, en espérant que les tentatives d'expérimentation atomiques, avec l'essai particulièrement curieux des coréens du Nord, prendront fin. Cet état des lieux peut laisser chacun de nous, simples citoyens, dubitatifs sur la volonté réelle des nations à procéder à un véritable désarmement nucléaire, tout au moins à court ou moyen terme. Ce ne sont pourtant pas les vellétés qui manquent, y compris en France.

Les contradictions des uns, le machiavélisme des autres, installent cependant un climat de défiance particulièrement contre-productif au sein des instances internationales. En retour, cette défiance permet à chaque État de « justifier » une position sinon contraire aux intentions louables des Traités, du moins une attitude d'attente indéfinie de lendemains meilleurs pour progresser. Les enjeux, non seulement stratégiques, mais aussi commerciaux, industriels et politiques, donc électoraux, ne sont pas étrangers à ces atermoiements. Ils ne suffisent cependant pas à eux seuls à expliquer cette situation de blocage. D'autres moteurs, plus profonds, doivent donc être recherchés pour comprendre vers quoi, vers quel avenir, nous (les humains) nous nous dirigeons. Une fois ces moteurs discernés, nous pourrions espérer comprendre comment nous affranchir des risques majeurs que les postures actuelles des puissances, nucléaires ou non, nous font courir. Ces postures sont figées autour d'un tabou aux deux visages, véritable Janus : il est blasphématoire de nier la pertinence de la dissuasion nucléaire pour les uns, ou blasphématoire de soutenir la pertinence de telles « armes », honte de l'humanité, pour les autres.

Quels sont les pièges que nous tend la dissuasion ?

Il est possible d'être favorable aux « armes » nucléaires dites « de dissuasion » (tout au moins pour la France) que ce soit par civisme national ou par suivisme, ou en être un ardent défenseur par conviction argumentée tout comme d'y être fermement opposé sur la base des principes philosophiques ou à la suite d'une réflexion conduite avec l'apparence de la rigueur. Ces attitudes tranchées sont toujours considérées l'une et l'autre, avec des arrière-pensées plus ou moins conscientes selon que l'on est d'une partie ou d'une autre, comme empreintes d'un certain dogmatisme. Cette approche a priori, cette forme de débat qui n'en est pas un, prétendu quasi mystique par les uns, ou fondamentaliste voire angélique par les autres, nuit à sa crédibilité et rend vaine toute tentative d'approche dialectique, rationnelle, au même titre que serait vain une tentative de débat rationnel sur l'existence de Dieu. La notion de tabou et de mythe devient alors omniprésente et conditionne le comportement des États en matière de dissuasion. Il suffit pour s'en convaincre de considérer avec le maximum de recul le film *La France, le Président et la bombe*, réalisé par Stéphane Gabet avec Bruno Tertrais et Jean Guisnel diffusé sur France 5 le 22 mars 2016. Les discours convenus et les images martiales sont caractéristiques d'un outil de propagande plus que d'une œuvre de réflexion.

Cette analyse des mythes de la dissuasion fut brillamment tentée par Ward Wilson, avec son livre *Armes Nucléaires : Et Si Elles Ne Servaient À Rien? 5 Mythes À Déconstruire* publié en France chez GRIP en 2015 et préfacé par Michel Rocard. Ward Wilson tente d'y démontrer que les certitudes qui fondent la dissuasion nucléaire ne sont que des mythes. Le politologue Bruno Tertrais, que nous retrouvons ici dans son rôle, s'y est sans surprise fermement opposé et chacun a argumenté à son tour : polémique sans fin. En réalité ce débat est stérile car il se situe sur le plan des convictions personnelles, elles-mêmes construites, nous affirment les

psychanalystes, sur des sources « narcissiques et pulsionnelles ». Les convictions personnelles tentent en effet de se fonder sur des expériences rationnelles mais elles s'accompagnent toujours d'un investissement affectif du jugement. Nous ne sommes plus ici dans le champ du rationnel et il serait donc vain de chercher dans les exposés des convictions les motivations des États face à la question nucléaire. Pour comprendre cette question afin de l'appliquer à la dissuasion, nous devons donc plutôt interroger des psychanalystes comme Lacan qui, en reconsidérant le travail de Freud, ont réorganisé le champ de la psychanalyse : Lacan considère trois domaines, le symbolique, l'imaginaire et le réel. Il y montre le rôle premier, essentiel, que joue la fonction du père dans le registre symbolique. Parmi les trois, père symbolique, père imaginaire et père réel, c'est la fonction du père symbolique, ce "maître du langage", que Lacan pose en premier dans son ouvrage Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse. La symbolique, ici celle de la menace virtuelle d'un emploi de la Bombe, est bien au cœur du concept de dissuasion.

Il est également légitime d'appliquer les enseignements de la psychanalyse aux États lorsqu'il s'agit de considérer leur approche de la dissuasion nucléaire pour une autre raison. En effet, les décisions y sont prises, par principe, par un unique individu. C'est bien sûr le cas par construction en ce qui concerne la capacité formelle à donner l'ordre d'engagement, mais également à construire le discours diplomatique. La dissuasion « c'est le Président de la République, et donc c'est moi », affirmait justement François Mitterrand. L'État qui raisonne et qui s'exprime sur la dissuasion nucléaire peut dès lors être identifié à une personne unique : il agit et se comporte comme tel. Ses pathologies sont alors prioritairement justifiables des approches classiquement adaptées aux états mentaux des personnes physiques et non plus aux analyses issues de la seule sociologie. La dimension sociale de la dissuasion (nucléaire) est en réalité rejetée au second plan, comme conséquence d'un comportement individuel unique, des ressorts qui motivent ce

comportement, et non comme une forme d'expression du corps social dans son ensemble. L'approche sociologique de la dissuasion qui prédominait jusqu'à ce jour explique les impasses dans lesquelles les débats sur la validité de la dissuasion se sont enlisés. C'est pourtant cette approche qui prédomine encore, comme le montre la « théorie de la sécurité » enseignée en sciences politiques.

Les théories classiques de la sécurité trouvent naturellement leur fondement dans une réflexion sur la violence collective, les relations internationales et l'analyse des doctrines émanant des organisations de sécurité nationales et internationales. Ces théories veulent cependant englober la dissuasion nucléaire or la dissuasion n'est en rien l'expression d'une violence collective. Elle en est même exactement l'opposé car elle exploite le refoulement de cette violence par la seule volonté d'un individu qui s'identifie à la Nation en brandissant la menace de la foudre nucléaire. Le cours de sciences politiques que donne Madame Barbara Delcourt en Belgique reconnaît d'ailleurs cet échec de la réflexion sur la dissuasion : « En se basant sur des considérations plus psychologiques et bureaucratiques, les études ont mis en question les affirmations antérieures concernant l'accès, considéré comme non problématique, à l'information et au calcul rationnel des acteurs au cœur du paradigme de la dissuasion. Cela a donné lieu à d'intenses débats sur les conditions de la dissuasion et de la pertinence des éléments d'appréciation des stratégies imaginées pour contrer les menaces. » Un tel discours eut été difficile à tenir en France. Pour tenter de trouver une réponse à la question de la dissuasion nucléaire, il convient donc de dépasser l'approche sociologique ou géopolitique et de se placer sous l'éclairage que peut nous apporter la psychanalyse.

Ce travail n'est pas nouveau en France mais, comme on pouvait s'y attendre, il n'est appliqué qu'aux « autres » : les potentiels pays proliférants. C'est en particulier le cas avec les travaux du [CESIM](#), le Centre d'Études de Sécurité Internationale et de Maîtrise des

Armements, un centre d'analyse et de recherche français sur les questions de maîtrise des armements, de non-prolifération et de désarmement. Cet organisme créé en 1999, à structure associative, se définit comme « indépendant ». Nous ne nous étonnerons pas, cependant, que son « indépendance », dont nous ne doutons pas, ne va pas jusqu'à lui permettre de gloser sur la posture de défense nucléaire française. Le CESIM publia en 2002 un « premier article fondateur » dans l'Annuaire Français de Relations Internationales : *Dynamique des pouvoirs proliférants pour une nouvelle approche interdisciplinaire* par Jean-Claude Archambault, Camille Grand. Xavier Pasco et Bernard Sitt. Nous pourrions nous étonner, à la lecture des extraits qui vont suivre, que ce groupe de brillants experts n'ait pas eu l'idée de considérer que leur travail pouvait également s'appliquer à tous les pays dotés de l'arme nucléaire et finalement à toutes les nations. Une omission de leur part, sans doute.

Les auteurs reconnaissent la faiblesse de l'approche technologique (mais aussi sécuritaire) de la dissuasion et sa méconnaissance quasi totale, faute d'une réflexion dans ce domaine, **des intentions et des motivations** des acteurs concernés. Ils nous présentent de nombreux travaux qui considèrent l'aspect psychologique, voire psychotique, comme un déterminant majeur des politiques admettant la dissuasion comme pertinente pour certains pays et non pertinente voire dangereuse pour d'autres.

Ainsi, dans *Les périls de la prolifération*, (Spring, 1994) Scott D. Sagan met l'accent sur les « symboles nucléaires » et les questions d'identité nationale. Il insiste sur les thèmes de la « grandeur » ou du « prestige », en avançant les exemples de la France et de l'Ukraine. Fred I. Greenstein a été l'un des premiers spécialistes à proposer de manière systématique une lecture psychologique des acteurs politiques (*Personality and Politics*, Chicago, Markham, 1969).

Loyd S. Etheredge, dans *A World of Men* (MIT, Cambridge, 1977) met en évidence deux dimensions : l'extraversion, la tendance à la

domination sur les subordonnés, qui, en même temps qu'une certaine propension à la conflictualité, développe chez le gouvernant un esprit du type « orienté vers un objectif » ; l'introversion, qui produit chez le gouvernant un type d'attitude belliqueux et xénophobe, avec comme corollaire une tendance à l'isolationnisme. Il montre comment ces dimensions sont amplifiées par la nature exorbitante de la dite « dissuasion nucléaire ». Dès 1966, Henry Kissinger s'est intéressé plus directement aux liens entre personnalité et politique extérieure. Pour lui, trois types de leaderships peuvent caractériser cette relation (*Domestic Structure and Foreign Policy, Daedalus*, vol. 92, no 5, 1996) : un leadership « bureaucratique pragmatique », un leadership « idéologique » et un leadership de type « charismatique-révolutionnaire ». Dans ce dernier type de cas, **les comportements politiques et stratégiques seraient hautement imprévisibles**, avec une forte propension à la prise de risque. Les situations de crise qui feraient apparaître que la dissuasion nucléaire puisse être convoquée amplifient cette tentation.

Les auteurs de l'article du CESIM notent que plusieurs exemples de pays proliférants montrent qu'il existe fréquemment un « chef charismatique », qui doit être obéi parce qu'il possède des qualités hors du commun – ou du moins parce qu'il induit ce type de croyance : le chef charismatique se crédite d'un pouvoir universel qu'il impose d'abord à son pays, puis à sa région, et enfin au monde entier en défiant les grandes puissances ; son autorité est absolue et centralisée et ses qualités réelles particulières sont généralisées : il a raison jusqu'après sa mort. On trouve dans la fidélité à sa pensée une légitimité indiscutable, quand de surcroît il n'a pas placé, pour lui succéder, l'un de ses fils (*ou un successeur pré-désigné par lui ou par son « parti »*). Il est regrettable que l'article du CESIM ne mentionne pas d'exemple historique dans les pays disposant d'armes nucléaires, qui ne doivent pas davantage manquer. Des dix types de troubles de la personnalité que l'article du CESIM aborde, selon le manuel DSM IV, deux sont essentiellement à retenir pour les

pouvoirs proliférants (*note de l'auteur : pourquoi eux-seuls ?*), sans exclusif d'intrication avec d'autres types : – la personnalité paranoïaque, qui a une tendance générale à interpréter les actions d'autrui comme humiliantes et/ou menaçantes. – la personnalité narcissique, qui a une très haute opinion de soi-même, dépourvue de toute recherche d'empathie et indifférente aux émotions des autres, mais attentive à sa renommée, qu'elle aime à donner en spectacle. La DSM IV (1994) est un manuel des troubles mentaux établi par l'association américaine de psychiatrie. Les auteurs du CESIM ont choisi cette classification de préférence à la CIM 10 (classification internationale des troubles mentaux et des troubles du comportement de l'OMS), parce que cette dernière était trop orientée vers le pathologique.

« Dans sa relation au pouvoir, le narcissique ne se soumet pas aux règles ordinaires : il recherche l'admiration d'autrui et ne supporte pas la moindre critique. Quand il condescend à admirer un héros, il prétend aux mêmes privilèges et lui conserve son admiration dans l'adversité. Dans ses relations interpersonnelles, il se comporte comme un prédateur. Il veut contrôler, posséder les autres, qui ne sont qu'un pâle reflet de lui-même, et il rémunère avec mépris cette admiration. Affable avec les puissants, il méprise les plus faibles, sans aucune culpabilité. Il rejette aussi sans aucun état d'âme ceux qui ne peuvent plus lui servir quand il obtient une position dominante. Il affronte l'adversaire s'il est sûr de sa force ; sinon il exploite plutôt les fautes, les retournant à son avantage. Froid, calculateur, il recherche à tout prix l'admiration et demeure sous les projecteurs par toutes sortes d'artifices. Il se croit un être exceptionnel (« je suis spécial »), et cette perception et ses appréciations se distordent. Il ne perçoit les autres que de manière manichéenne : supériorité/infériorité, puissance/faiblesse, richesse/pauvreté. Il en résulte un jugement perturbé, où le rationnel n'occupe plus le centre du raisonnement. La rationalité est limitée par la toute-puissance qui conduit à la violence [*toute ressemblance*

avec de quelconques leaders serait purement fortuite]. » Nous comprenons, malgré la retenue des experts, que ces travaux montrent que l'irrationalité potentielle de responsables politiques placés en situation critique (et pas seulement dans des pays éventuellement proliférants) met en danger la stabilité de la dite « dissuasion ». La situation est en réalité bien plus grave, car c'est la « dissuasion » avec les bombes atomiques qui en sont la pièce maîtresse, qui est à l'origine de cette irrationalité des acteurs. Les dénis qu'ils affichent, les mots qu'ils emploient lorsqu'ils traitent de la dissuasion en sont la démonstration. Citons deux exemples qui concernent la France, avec tout d'abord un extrait du volumineux rapport n°332 du 24 février 2010 sur le désarmement présenté au Sénat par M Jean-Pierre Chevènement. Notre sénateur parle, en évoquant les tenants du désarmement, de « L'École abolitionniste » or il sait parfaitement que ce terme à connotation historique a été instrumentalisé à maintes reprises. Il s'emploie ensuite à caricaturer les positions de ceux qu'il traite ainsi, non sans rappeler que la France reste fidèle à ses engagements sur le désarmement grâce à une pirouette sémantique. Admirons l'artiste, en soulignant les mots qu'il a « choisi » pour parvenir à ses fins.

Observons les multiples expressions manipulatrices (soulignées) de J.P. Chevènement lorsqu'il poursuit : « L'évocation par le Président Obama d'un *monde sans armes nucléaires* à Prague, le 5 août 2009... - même si la réalisation de cette vision est repoussée à un avenir lointain - ne peut qu'entraîner des pressions médiatiques et politiques croissantes pour que la France se range à cet objectif indépendamment des conditions qui le rendraient possible. La France est un pays démocratique : elle ne prendra pas cyniquement des positions qui ne correspondraient pas à sa doctrine de défense. La France est un pays responsable. Elle respecte sa signature et le texte des traités qu'elle a ratifiés. Justement l'article VI du TNP ne déconnecte pas l'objectif du désarmement nucléaire de la sécurité collective et plus précisément d'un "désarmement général et

complet" dont les conditions politiques sont encore loin d'être réunies. Elle se place donc dans la logique d'un monde plus sûr qui inclut mais dépasse la seule logique d'un désarmement nucléaire. Sa position est ouverte et constructive. Elle refuse les facilités de la démagogie. La contestation "abolitionniste" est fortement hétérogène... Cette posture déclaratoire répond aussi sans doute à la volonté d'exercer une pression politique maximale... On ne peut pas ne pas observer qu'une telle posture déclaratoire favorise la contestation passablement hétérogène qui s'exerce à la veille de la Conférence d'examen (*du TNP*), pour que celle-ci adopte des mesures spectaculaires en matière de désarmement nucléaire, en dehors de toute considération visant à réunir les conditions d'un monde plus sûr. Cette contestations peut être le fait d'États non alignés aussi bien que d'États "désarmeurs", en Europe (Allemagne) ou en Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande). Les motivations, plus ou moins teintées d'antioccidentalisme chez les premiers, sont évidemment absentes chez les seconds, où la tonalité pacifiste a davantage sa part. » Il continue :

« ... Depuis le discours de Prague, l'idéologie « abolitionniste » est dans l'air du temps... Les thèses "abolitionnistes" ont été présentées d'abord par une initiative spectaculaire de MM. Kissinger, Schultz, Perry et Nunn dite « Global Zero » (janvier 2008). Le présupposé de base de l'Ecole « abolitionniste » (Initiative « Global Zero », Commission Evans) est que l'arme nucléaire, étant la plus terrible de toutes, doit être éliminée en premier. L'École abolitionniste ne semble pas percevoir la discontinuité radicale entre l'arme nucléaire et toutes les autres sortes d'armes conventionnelles, ainsi que les autres armes de destruction massive... À cet égard, le dénouement pacifique de la guerre froide est une démonstration magistrale, à l'échelle mondiale, d'une valeur comparée avec l'issue de tous les autres affrontements de l'Histoire absolument sans précédent. À une échelle plus réduite, les dissuasions indienne et pakistanaise paraissent avoir aussi joué un rôle stabilisateur, en

empêchant des conflits conventionnels limités... Le rapport Evans-Kawaguchi (*Eliminating Nuclear Threats*) argumente certes sur la base de risques d'erreurs ou d'accidents qui auraient pu se produire pendant la guerre froide, notamment lors de la crise de Cuba en 1962, mais qui en réalité ne se sont pas produits ...Au fond, le rapport Evans-Kawaguchi invoque le principe de précaution contre la dissuasion. Mais force est de constater que celle-ci a fonctionné depuis soixante ans et a assuré au monde une paix globale de longue durée [cette affirmation, sophisme évident, est l'argument massue des nucléaristes forcenés]. **Ce risque d'accident n'en existe pas moins** et pourrait s'accroître avec la dissémination de l'arme nucléaire, tous les pays ne disposant pas de la même "culture de sécurité" et certains pays dictatoriaux pouvant être tentés par le chantage nucléaire "au bord du gouffre"... » Cet aveu du risque d'accident, auquel le rédacteur se voit contraint afin que son discours reste crédible, est affecté par lui, pour en atténuer la portée, aux seuls pays proliférants et dictatoriaux, tentative désespérée pour gommer la dangerosité intrinsèque de la « dissuasion nucléaire ». Cependant les exemples foisonnent dans les pays dotés, nous allons le voir.

Le rapport regorge de ces artifices de langage, citons encore, pour finir, ce passage (p. 165 et 166) : « Nous devons réaffirmer l'objectif d'un monde plus sûr, dans la **perspective ultime** [pourquoi pas aux calendes grecques !] d'un désarmement général et complet (article VI du TNP). Tant que celui-ci ne sera pas réalisé grâce à la réunion des conditions politiques le permettant [lesquelles ?], l'objectif d'un monde plus sûr pour chacun implique, pour les pays dotés, par ailleurs membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, le maintien d'une dissuasion minimale [qu'est-ce donc ?]... Bien loin de se laisser acculer à une position frileuse et défensive, la France peut ainsi prendre une position « offensive », à partir des réalités et des blocages actuels [ils restent encore nombreux !] Des avancées décisives sur le dossier du désarmement doivent être obtenues. La France souhaite aller vers une "ère de basse

pression nucléaire". » Ce dernier concept stratégique à consonance météorologique, avec celui de « dissuasion minimale », n'a évidemment aucun sens (ou du moins il resterait à l'expliquer) ; on ne retrouve cette notion de « dissuasion minimale », expression dénuée de sens stratégique et purement politique que dans les textes iraniens, indiens et pakistanais, pour « faire passer la pilule », ces pays étant considérés (en 2009 pour l'Iran) comme proliférants ! J.P. Chevènement souhaiterait-il que la France adopte une stratégie de cette sorte ? Ces « stratégies » sont citées par Bruno Tertrais, dans *Les limites de la dissuasion*, F.R.S., 22 janvier 2009.

Ce dernier aborde dans ce document la question de la psychologie des décideurs mais il se limite, comme le fit le CESIM, au cas des pays « proliférants ». C'est bien connu, seuls les autres sont fous. Le projet de Bruno Tertrais « a pour but de permettre de mieux appréhender la validité de la théorie de la dissuasion, et des doctrines qui en sont issues, dans des situations plus complexes et plus diverses que par le passé... Que peut-on dire de la perception de la dissuasion des pays caractérisés par une culture nationale essentiellement non occidentale ? » Le ton est donné : si la dissuasion a des limites, elles ne peuvent provenir que d'autres, mais en rien des « occidentaux » ! Il précise encore : « La recherche doit pour cela procéder à l'examen de plusieurs questions distinctes : celle de la *rationalité* des acteurs, c'est-à-dire de leur accessibilité au calcul coûts/bénéfices, etc. : celle de la *réceptivité* des acteurs à la *logique* de la dissuasion par menace de représailles ; celle de la *compréhension* par ces acteurs des intérêts et valeurs des pays occidentaux, ainsi que de leurs doctrines nucléaires ; celle de leurs *propres pratiques* de dissuasion, lorsqu'elles existent. » L'accessibilité au calcul, à la logique, seraient donc par nature des qualités qui imprégneraient sans faille les « occidentaux » ?

En dépit de ces réserves, l'auteur commence son texte par une affirmation qui vient les dénier : « On peut affirmer qu'il y a sans nul

doute **une part d'universalité dans la logique de la dissuasion** (en gras dans le texte !). Cette part concerne les principes mêmes qui la sous-tendent. » Il ajoute, toujours en gras, sans doute pour mieux nous convaincre « **Les régimes autoritaires ne sont pas moins susceptibles que les autres d'être accessibles à la logique de dissuasion** ». Traitant ensuite le cas du colonel Kadhafi il croit utile de citer le Coran : « **La notion de dissuasion est loin d'être étrangère à la culture islamique.** Le verset suivant du Coran est souvent mentionné à l'appui de l'intérêt de la possession d'armes nucléaires : *Vous devrez préparer pour eux [les ennemis] tout le pouvoir que vous pouvez rassembler, et tout l'équipement que vous pouvez mobiliser, pour que vous puissiez effrayer les ennemis de Dieu, vos ennemis ainsi que d'autres qui ne sont pas connus de vous ; Dieu les connaît.* ». Nul ne doute pour lui que les textes sacrés ne sont pas étrangers à la logique de la dissuasion ! Nous approchons ici la célèbre parole prononcée lors de la prise de Béziers en 1209 : *Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens.* Les personnes menacées d'extermination par les bombes atomiques, dont nous sommes, auront peut-être du mal à accepter cette *logique* sans s'interroger.

En ce qui concerne la Corée du nord Bruno Tertrais nous rappelle que « Pyongyang a également averti qu'en cas de menace d'attaque, la Corée du Nord pourrait recourir à une frappe *préemptive* qui conduirait à réduire en cendres l'adversaire. » La Corée du Nord aurait donc la même vision « légitime » (au sens coranique) de la dissuasion nucléaire que la France, comme le rappelait en 2007 le Major général des armées : « La France n'a jamais exclu des actions *préemptives* » dans une interview au mensuel DSI : « Une opération *préemptive* consiste en une action immédiate sur la base de preuves indiquant qu'un ennemi est sur le point de frapper. L'action est donc légitime. » Ils n'ignoraient sans doute pas que ce qualificatif « *préemptive* » avait été inventé par le général Andre Beaufre, dans *Dissuasion et Stratégie* édité par Colin en 1964 : « On admettait donc deux hypothèses: l'attaque ennemie par surprise, notre action n'étant

qu'une riposte, l'attaque ennemie après alerte, la riposte étant alors plus assurée ou pouvant même être précédée par une attaque *préemptive* de notre part. À la limite, on discutait la possibilité d'une attaque préventive ».

Bruno Tertrais poursuit « Même si elle peut comprendre une part d'irrationalité, la dissuasion repose d'abord et avant tout sur le principe de rationalité des acteurs, et plus précisément sur ce que l'on appelle *la théorie des choix rationnels*, que l'on retrouve à la fois en sociologie et en économie. Elle suggère que l'individu est capable d'évaluer les coûts et les avantages de ses choix, et qu'il est enclin à maximiser ses bénéfices. Mais cette théorie est de plus en plus contestée, notamment depuis les années 1950. **La rationalité est en fait intrinsèquement limitée**, comme l'a démontré le sociologue et économiste Herbert Simon. Les capacités cognitives des acteurs et leur aptitude à intégrer des informations nouvelles dans le processus de décision ont des limites. **Ces mécanismes s'activent tout particulièrement en temps de crise**, car les processus cognitifs sont alors soumis à des contraintes particulières. Le cerveau humain réagit au stress en limitant ses capacités d'absorption et de traitement de l'information. Les décideurs sont alors susceptibles de s'enfermer dans des schémas de pensée rigides. Une fois que la décision d'entrer en conflit est prise, les dirigeants *deviennent insensibles aux informations qui ne vont pas dans leur sens*. Être *rationnel* ne veut pas nécessairement dire être *raisonnable*, comme l'ont souligné des théoriciens tels que Raymond Aron et Patrick Morgan. **Certains régimes sont fortement enclins à la prise de risques**, ce qui les rend difficiles à dissuader. »

Bruno Tertrais reconnaît enfin le caractère irrationnel de la dite « dissuasion nucléaire » mais ne pense pas à généraliser ce constat à tous les décideurs, qu'ils disposent, *légitimement* ou non, d'armes nucléaires ! De plus, en dépit du constat qu'il fait lui-même des risques immenses que les faiblesses humaines font courir dès lors

que les instruments atomiques sont impliqués, il n'hésite pas à conclure, sans doute pour se rassurer mais aussi pour appuyer la *doctrine officielle* : « Ceci n'enlève rien aux vertus de la dissuasion, qui reste sans doute le moins mauvais des systèmes de défense qui ont été essayés au cours de l'Histoire. » ! Il paraphrase Churchill mais il semble oublier que la démocratie, en principe, ne menace pas les citoyens avec des bombes atomiques.

C'est la posture psychologique des rédacteurs qu'il est intéressant d'analyser, à travers les mots peu ou prou manipulateurs qu'ils emploient avec malice et dextérité et les dénis qu'ils éludent, peut-être inconsciemment, davantage que le contenu même de leurs textes. Pour Lacan, « C'est le monde des mots (*le symbolique*) qui crée le monde des choses », l'imaginaire est alors le monde des choses créées par les mots. Il devient le filtre au travers duquel le réel tel qu'il est perçu se construit. Lacan, qui s'amuse aussi de l'usage de la langue, nous expose la loi qui préside à la vie des individus dans les groupes humains : « À l'alliance préside un ordre préférentiel, dont la loi impliquant les noms de parenté, comme le langage, est pour le groupe **impérative** en ses formes mais **inconsciente** en sa structure ». Avec ce regard, le nom du père symbolique de la dissuasion nucléaire française, maître du langage que nous employons encore dans nos *Livres blancs* successifs sur la défense, saute aux yeux. Nul besoin de le nommer, il fait partie de l'inconscient de tous les Français. Les américains ont Oppenheimer, d'ailleurs surnommé *le père de la bombe atomique*, les Français, qui s'en flattent, ont de Gaulle.

Si nous, Français, tentons d'aborder le problème de la dissuasion nucléaire sous cet angle psychanalytique, nous sommes nécessairement conduits à nous heurter à un dialogue de sourds, les arguments des uns et des autres se situant dans des mondes étrangers l'un à l'autre mais tout aussi irrationnels. S'interroger sur la pertinence des « armes » nucléaires et de la dissuasion qu'elles

prétendent permettre est-il considéré, tout particulièrement en France, comme blasphématoire ? Cette question a pris un caractère quasi théologique, il s'agirait d'une question de « raison pure », définitivement placée hors du temps, hors du champ de l'expérience, de la « raison pratique », hors même du droit au débat si ce n'est pour en vanter les immenses mérites. Cette question est-elle placée sur un même plan dans les autres pays, qu'ils soient détenteurs des outils nucléaires militaires, qu'ils aspirent à le devenir ou bien qu'ils prétendent s'y refuser, que ce soit par machiavélisme politique ou par sincère conviction ? Est-il alors possible de sortir de cette impasse, impasse dans laquelle toute tentative de débat ouvrant sur une solution, même partielle, est par principe stérile, inutile, vouée à l'échec ?

Les travaux des universitaires belges André Dumoulin et Christophe Wasinski, *Justifier l'arme nucléaire : le cas français pendant les années 1990*, publiée dans la revue *Études internationales* n°1 en mars 2010 les ont conduit à s'interroger sur *la raison pour laquelle la France conserve encore ces « armements »*. Ils y démontrent que « les responsables politiques qui doivent effectivement décider de maintenir l'arsenal nucléaire prennent appui sur un consensus » forgé par une « communauté » stratégique pour justifier leur choix. Cette communauté est certes hétérogène en ce qui concerne les idées stratégiques sur la dissuasion et les intérêts qui les motivent mais le caractère dit « indispensable » de la dissuasion reste le « point d'appui conventionnel » en dehors duquel toute autre approche reste occultée. Le débat est de fait interdit ! « La communauté stratégique évoquée, ainsi que ses discours, lègue un regard commun et relativement bien structuré (en dépit de certaines dissensions entre option plus ou moins opérationnelle et option plus ou moins purement dissuasive) sur la question technique de l'utilité stratégique. » Ce consensus n'a jamais été mis en péril au sortir de la guerre froide. Les discours annexes sur l'engagement pour le

désarmement ne sont en réalité que des politesses diplomatiques envers les Nations Unies, promesses de Gascon.

Si la conviction de l'utilité fondamentale de l'arme nucléaire ou, *a contrario*, de sa nocivité structurelle procédait a priori d'une espérance mystique, consciente ou non, d'une expression de la raison pure, de la liberté de pensée fondée sur les convictions de chacun partagées avec une certaine communauté, alors le débat rationnel serait clos. Il resterait comme à l'heure actuelle indéfiniment stérile, chacun restant campé sur ses propres « certitudes ». Du moins est-il clos jusqu'à ce qu'un événement majeur, d'ampleur mondiale se produise. Nous savons qu'aucune doctrine n'est éternelle. Ce fut par exemple le cas avec l'effondrement des doctrines romaines laissant place à la chrétienté en Occident, ou de l'avènement de la religion musulmane, qui naquit de l'exacerbation provoquée par les luttes fratricides des peuplades d'Orient. Mais alors les risques n'atteignaient pas la démesure de ceux que le nucléaire militaire fait aujourd'hui courir. Accepter dans ce cas que le débat soit clos serait désespérer des possibilités de progrès de l'esprit humain. Ceci n'empêche évidemment pas les membres de chaque camp de s'agiter « comme des cabris », sourds aux autres, pourrait-on dire. Il est difficile de se satisfaire de cette indécidabilité, à moins d'admettre qu'elle est structurelle, fondamentale, comme le sont certaines lois mathématiques choisies comme axiomes d'une théorie retenue parmi d'autres possibles. Dans ce dernier cas, il suffirait d'admettre que le choix de se rallier à un camp ou à un autre deviendrait une « vérité », quelle qu'en serait la motivation, tout comme l'est un axiome, à moins qu'il n'en découle une évidente contradiction, une absurdité. Il n'y a alors plus de débat, pas plus qu'il n'en existe entre la géométrie d'Euclide et celle de Gauss ou Riemann, le choix ne dépendant que de l'usage que chacun souhaite en faire, par exemple labourer un champ ou construire un pont pour les uns, ou utiliser un système de navigation pour guider une sonde spatiale ou une arme nucléaire avec précision pour les autres. Devons-nous rester agrippés à ce mythe

dans l'attente de l'apparition d'une contradiction, d'un échec, qui pourrait ici conduire à une abomination ?

Il y a donc une nuance : lorsque l'adoption d'une théorie est décidée en pleine connaissance de ses limites de validité et des niveaux de risques encourus, elle reste légitime. Il se trouve que la « stratégie de dissuasion par l'arme nucléaire » est pour sa part tout particulièrement incertaine, instable dans certaines circonstances, comme tous les spécialistes y compris les plus convaincus de sa pertinence l'admettent. Elle est également lourde de risques apocalyptiques, y compris sans doute pour ceux qui l'emploieraient, c'est même ce qui en permet sa « justification ». Les dirigeants de toutes les nations, forts de ce constat, en déduisent (ou en déduiraient) que la détention des bombes atomiques implique une stratégie dite pour les uns « de la terreur » et pour les autres « du non-emploi » (ou encore de la menace d'un « emploi en premier, *préemptif* ou préventif ») Le choix entre diverses géométries n'a pas de conséquences d'anéantissement en cas d'erreur, mais tel n'est pas le cas avec les choix de stratégies nucléaires, divers et variables selon les intentions des acteurs dotés de bombes atomiques du moment.

On ne peut cependant pas alterner au gré du vent les choix en matière « d'arme nucléaire » : une nation dispose des bombes atomiques ou bien n'en dispose pas, les errements intellectuels sur les dites stratégies les concernant n'y changent rien. Ne pas en disposer peut faire craindre le chantage nucléaire ou tout au moins la perte de crédibilité et d'influence au plan international. En disposer peut laisser croire en cette possibilité d'influence et en la capacité de protection d'intérêts nationaux « vitaux » face aux menaces, menaces cependant limitées à celles que « l'arme nucléaire » pourrait dissuader et qui sont loin de couvrir tout le champ de la violence collective. Nous savons tous depuis les années 60 grâce aux travaux d'Edward Lorenz que les systèmes complexes, aussi déterministes que soient les lois qui le modélisent, peuvent présenter des

comportements chaotiques dont l'occurrence et le niveau reste imprévisible. Le monde avec les systèmes nucléaires militaires obéit à cette règle.

Est-il alors possible de sortir de cette impasse, sans attendre que cet événement majeur et gravissime, quel qu'il soit, se produise ? Devrons-nous nous résoudre à vivre ainsi comme c'est aujourd'hui le cas, l'arme au pied si l'on peut dire et pour combien de générations, dans l'attente béate d'une apocalypse ou bien d'une prise de conscience simultanée de toutes les Nations ? Répondre à ces questions nécessite sans nul doute de faire appel à des maîtres à penser reconnus, à la condition qu'ils soient exempts de toute suspicion d'approche partisane de la question nucléaire. Pour éviter à coup sûr cet écueil, ils devront donc avoir conduit leurs travaux antérieurement à l'époque nucléaire ou bien l'avoir ignorée dans la pratique de leur spécialité, faute de quoi chaque camp les considérerait inéluctablement comme des thuriféraires de l'autre partie. Inutile cependant, nous venons de le voir, de chercher une réponse qui préexisterait chez les philosophes, les sociologues ou les scientifiques pré-nucléaires, il convient au contraire de réduire les questions qui précèdent à la suivante : quelle est la nature psychique et non plus logique de la question nucléaire ? En d'autres termes, la question de la dissuasion se situe-t-elle sur un plan « métaphysique », en particulier celui de la croyance, ou devons-nous persister à considérer qu'il s'agit de raisonnements et de jugements scientifiquement fondés (et nous incluons ici les sciences sociales) ?

Cette question est première car comme Kant et Bergson nous en alertent, une erreur commune est de confondre la loi « morale » avec une loi « naturelle ». Kant, se livrant aux critiques de ses détracteurs d'alors, reprend comme nous l'avons fait plus haut l'exemple du géomètre. Celui-ci peut à sa guise choisir et expérimenter, selon ses besoins du jour, une géométrie ou une autre, toutes deux qualifiables de lois naturelles, scientifiques, adaptées à un domaine précis. A

contrario, la preuve de l'efficacité de la stratégie de dissuasion ne pourra jamais être, par construction, être démontrée comme pourrait l'être une question scientifique ou même une stratégie « classique », prouvée par l'expérience (sauf à prouver par l'absurde qu'elle ne fonctionne pas si l'arme est finalement employée !) La question nucléaire n'est donc pas une question scientifique, l'arme nucléaire ne pouvant, selon les besoins du jour, être niée dès lors qu'on la possède, ni brandie si elle n'est pas détenue, ni même « expérimentée » sur un théâtre ou lors d'un conflit lointain. L'exception concernant l'emploi des deux premières bombes opératives de la série sur la population civile japonaise n'a fait que renforcer cette évidence.

La question nucléaire est donc bien une question métaphysique et chercher à argumenter une position, que ce soit « pour » ou « contre », en se fondant sur des arguments techniques et politiques dits « rationnels », scientifiques, serait bien une erreur ou bien une tentative de manipulation. La métaphysique ne pourra jamais représenter une vraie connaissance. La question nucléaire représente simplement un ensemble de spéculations qui ne pourront jamais être vérifiées expérimentalement et dès lors, comme Kant nous le démontre, elle relève du domaine de la croyance. Ce constat sur la nature fondamentalement métaphysique de la question nucléaire étant posé, il nous reste à comprendre l'origine des positions tranchées que, cependant, les uns et les autres affichent. Bergson nous y aide en précisant que nous réagissons sur les questions collectives, c'est bien ici le cas avec l'arme nucléaire malgré le caractère individualisé de ses modalités d'emploi, par respect pour une morale fondée sur la société d'appartenance. Cette référence morale fait intervenir notre moi social, l'une des deux sources avec le moi intime de l'obligation morale. Confrontés à ces questions, nous ressentons donc ce devoir de prendre position, devoir le plus souvent motivé (si nous excluons les motivations par cupidité ou machiavélisme) non pas par choix conscient et volontaire, mais en

nous laissant porter par ce que Bergson nomme « l'habitude » : *« nous ne faisons aucun effort. Une route a été tracée par la société : nous la trouvons ouverte devant nous et nous la suivons. Le devoir, ainsi entendu, s'accomplit presque toujours automatiquement. »* En France, on l'a vu, la présentation « épurée » du Livre blanc de la défense aux collégiens participe à l'ouverture de cette route, à la fabrication de ce « consensus » social qu'aucune autorité ne peut plus mettre en défaut.

Ainsi, ce qui vient motiver notre position sur la question nucléaire, quels que soient les « arguments » que nous choisirions, se résume à la perception que chacun de nous peut avoir de ce qu'est la société, ou plutôt de ce qu'est la hiérarchie des valeurs sociales lorsque nous fondons notre croyance pour ou contre l'arme nucléaire. L'approche de Bergson, ce philosophe qui disparaît en 1941, est d'autant plus utile à la réflexion sur la question nucléaire qu'il n'eut pas à subir le traumatisme d'Hiroshima ni ce « grand débat », violent, très politisé, auquel Raymond Aron, Alexandre Sanguinetti, Jules Moch, les généraux Ailleret, Beaufre, Gallois et Poirier et d'autres nous invitèrent en 1963. Le général de Gaulle, en chef de l'État assuré de la nécessité *d'indépendance* de notre défense, avait cependant déjà tranché la question dès 1959 lorsqu'il affirma « Il faut que la défense de la France soit française [...] S'il en était autrement notre pays serait en contradiction avec tout ce qu'il est depuis ses origines, avec son rôle, avec l'estime qu'il a de lui-même, avec son âme ». Le *moi social national* ainsi posé, les autres autres arguments, stratégiques, techniques, économiques et humains étaient dès cet instant balayés. Ces arguments ne purent cependant rester sous le boisseau, et Raymond Aron comme Alexandre Sanguinetti avancèrent des positions diplomatiques et stratégiques propres à ébranler, tout au moins dans l'esprit des citoyens, les certitudes politiques du général. L'arme nucléaire ne risquait-elle pas de démobiliser une population devenue privée de toute possibilité d'action de défense collective si la dissuasion était supposée effective ; l'arme nucléaire d'usage

strictement national ne risque-t-elle pas de conduire à un isolement diplomatique ; l'arme nucléaire, par ses coûts directs et indirects, permettrait-t-elle à la France de disposer encore d'une force militaire classique en mesure de protéger ses intérêts dans le monde ; l'arme nucléaire considérée comme garante de l'indépendance de la nation ne risquait-t-elle pas de faire exemple pour d'autres nations plus ou moins stables mais manifestant de velléités de s'en doter ; l'arme nucléaire ne risquait-elle pas de placer notre pays devant le constant dilemme du suicide collectif ou de la capitulation ; l'arme nucléaire serait-elle dissuasive face à tous les types de menaces graves ; etc ? Dans son *Introduction à la stratégie*, André Beaufre répondait déjà en 1963 à cette dernière question en conclusion de son ouvrage : « *le prix que l'homme du XX^e siècle devra payer, imposé par un destin ironique, sera différent de ce qu'il escomptait [...] La grande guerre et la vraie paix seront alors mortes ensemble* ». Nous vivons aujourd'hui la triste réalité de cette vision avec un état d'urgence devenu quasi-permanent et la permanence des conflits. Ce sont en moyenne une vingtaine de conflits majeurs, exigeant une intervention internationale, qui sont chaque année en cours sur la planète.

La force mystique que le général de Gaulle avait donnée à sa décision étouffa cependant ces questions qui ne purent plus s'exprimer que timidement, en donnant l'impression qu'elles s'attaquaient à un inébranlable tabou et qu'elles affaiblissaient par leur seule formulation la crédibilité de notre nouvelle stratégie de défense. La résolution L.41 adoptée par l'ONU en ce mois de décembre 2016 vient porter un rude coup à ce tabou. Le débat ne peut donc plus être écarté d'un simple revers de main ni en ressassant les arguments éculés d'une prétendue puissance atomique, imaginée indéfiniment protectrice d'intérêts vitaux de quelques nations, mais réellement lourde de risques considérables sur ces mêmes intérêts vitaux pour l'humanité.

Dissuasion nucléaire, le passage à l'acte

Acte 1 : La France plonge

Le 13 février 1960, Gerboise bleue explose : plus de quatre Hiroshima au milieu du Sahara. En 1963 le réacteur nucléaire Pégase entre en service à Cadarache. Les piles « Zoé », dont les barres d'oxyde d'uranium, pour être refroidies, plongeaient dans l'atome de deutérium concentré que contenait l'eau lourde, avaient déjà permis le contrôle des réactions nucléaires en chaîne. Elles conduisirent à la production du plutonium pour la bombe atomique française ; elles firent ainsi entrer la France dans le cercle fermé des puissances nucléaires. La perte de « souveraineté » en matière de sécurité et de défense, réelle ou perçue par la France dès lors qu'elle était contrainte de s'abriter sous le « parapluie » nucléaire américain, face à la menace (réelle ou imaginaire) de l'expansionnisme soviétique vint ainsi stimuler la réflexion sur la pertinence de la constitution d'une force nucléaire française de dissuasion dite « autonome ». La rationalisation de la pensée sur la guerre qui avait été entreprise par Carl von Clausewitz se transforma alors, nous venons de le voir, en question métaphysique en opposant le clan des anti-guerre (la dissuasion permettait de sécuriser les intérêts vitaux tout en sanctuarisant le territoire) à celui des anti-nucléaire (la dissuasion pouvait démobiliser les peuples et mettre alors la nation à risque en cas de contournement). La France devenait la quatrième « puissance » nucléaire ; d'autres suivront.

La guerre avait auparavant acquis une dimension sociale, politique février que traduisait ainsi Hegel : « non seulement les peuples sortent renforcés de la guerre, mais de plus les nations qui sont-elles mêmes hostiles les unes aux autres, trouvent grâce à la guerre à l'extérieur la paix au dedans ». Clausewitz et Hegel avaient déjà été confrontés en leur temps à un changement de paradigme : les guerres n'étaient plus réservées à des gens de métier, à des « professionnels » ; avec la révolution française la levée en masse des

troupes devenait la règle. Ces penseurs pouvaient dès lors, au moins au plan théorique, envisager la guerre pour l'un comme inéluctablement conduite vers la « montée aux extrêmes », pour l'autre comme « nécessaire à la santé morale des peuples ». L'arme nucléaire, une fois (une seule) qu'elle fut engagée, vint mettre un point final à ces thèses. Raymond Aron, avec son œuvre majeure, « Penser la guerre, Clausewitz », édité chez Gallimard en 1976, montra comment un changement de paradigme se produisit de nouveau avec l'avènement de l'arme nucléaire et quelles en seraient les lourdes conséquences. La fin de la « guerre froide » aurait pu donner l'occasion aux chefs d'États d'apprécier la pertinence de son analyse et de refonder la stratégie sur une nouvelle perception de la dissuasion nucléaire. Il n'en fut rien, la crainte d'ébranler un tabou et de voir ressurgir le spectre des guerres mondiales fut trop forte et les aveuglât. Si la montée aux extrêmes que théorisa Clausewitz fut une dernière fois possible au Japon avec les deux premières bombes atomiques, elle n'est plus envisageable aujourd'hui que dans l'anéantissement général auquel les bombes atomiques, toujours plus puissantes, nombreuses et précises ne pourraient que conduire. De même la mobilisation des peuples en cas de conflit s'est dissoute avec la disparition du service militaire et, à nouveau, la professionnalisation quasi-totale des armées.

La question nucléaire est donc maintenant partie intégrante de la pensée collective nationale : la Nation est dite « protégée » de toute guerre majeure par la dissuasion, toute autre menace intérieure ou extérieure sur ses intérêts se doit d'être traitée par les pouvoirs publics sans intervention directe des citoyens. Il s'agit maintenant de savoir si les nations nucléaires, comme la France, peuvent encore légitimement agir par leurs seules forces pour s'engager dans la guerre ou pour tenter de l'interdire face aux menaces et pour assurer la défense de leur population. Ainsi posée, la réponse à cette question est devenue une sorte d'évidence : les moyens « classiques » ne suffiraient plus, la possession de « l'arme nucléaire » s'imposerait

donc à la France. Pour l'éternité ? Notre nation imprégnée de sa culture de grande puissance coloniale, comme ce fut le cas pour la Grande-Bretagne, ne pouvait disait-on survivre longtemps à une dite subordination. Mais aussitôt, une autre évidence se fit jour : le risque de prolifération. Le traité de non prolifération suivra en 1968, indéniablement frustrant pour les nations disposant des capacités techniques requises pour réaliser cette arme mais contraintes de fait à s'abriter sous un parapluie nucléaire qui les ramenait à la question stratégique précédente de soumission ou de choix du nucléaire, cercle vicieux. Ce cercle vicieux n'échappa évidemment pas aux théoriciens français du nucléaire, à tel point qu'il fut inscrit dans le document qui fixe (et qui fige) la stratégie française de défense, le Livre Blanc sur la défense. Citons-le dans sa version de 2013 en vigueur en 2017 :

« Les menaces identifiées en 2008 – terrorisme, cybermenace, prolifération nucléaire, pandémies... – se sont amplifiées... Nous devons veiller à protéger les Français, garder la crédibilité de notre dissuasion nucléaire... La dissuasion nucléaire est l'ultime garantie de notre souveraineté... Sur le plan stratégique, la prolifération nucléaire se développe dans une zone qui s'étend du Moyen-Orient à la Corée du Nord. Le risque naît de la superposition de crises régionales préexistant à l'acquisition ou des tentatives d'acquisition d'armes nucléaires... Enfin l'effondrement d'un État disposant de capacités nucléaires ouvrirait la voie à des scénarios particulièrement dangereux... certaines puissances nucléaires de droit ou de fait pourraient être tentées d'exercer une menace ou un chantage en cas de crise internationale, contre nous ou contre nos alliés. La dissuasion nucléaire a pour objet de nous protéger contre toute agression d'origine étatique contre nos intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme... La dissuasion française contribue par son existence à la sécurité de l'Alliance Atlantique et à celle de l'Europe... L'emploi de l'arme nucléaire ne serait concevable que dans des circonstances extrêmes de légitime défense. À ce titre, la dissuasion est la garantie ultime de la sécurité, de la protection et

de l'indépendance de la Nation. Elle garantit en permanence notre autonomie de décision et notre liberté d'action dans le cadre de nos responsabilités internationales... La France œuvre activement en faveur d'un *désarmement général et complet sous un contrôle strict et efficace*, objectif fixé par l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires... Les hauts responsables, souvent sans être dupes devant ce discours non dénué de contradictions, restent fidèles par principe à cet affichage stratégique.

La lecture de cet argumentaire stratégique officiel laisse apparaître l'ambiguïté du propos, inévitable, entre souveraineté et nécessité des alliances, entre garantie stratégique et risques de prolifération ou de contournement, entre ultime gage de sécurité et volonté de désarmement nucléaire général, etc. Cette ambiguïté sera relevée dès 1964 par Raoul Girardet, dans son article de la Revue française de science politique *Autour du « Grand débat »* qui confronte les discours des penseurs de l'époque. La situation géopolitique actuelle ne vient pas démentir son analyse.

L'ambiguïté des argumentaires des opposants à l'arme nucléaire n'est cependant pas moindre. Se plaçant souvent délibérément, tout d'abord, dans l'hypothèse d'un emploi de l'arme nucléaire (pourtant contraire à la stratégie affichée ou patente de non-emploi, du moins en premier), ils en exhibent la nocivité, ce que nul ne peut contester : nocivité environnementale, déstructuration des organisations sociales, atteinte à la vie par riposte sur des populations civiles pourtant otages de dictatures qui feraient par folie usage de cette arme... Les opposants notent non sans « raison », dans cette hypothèse d'un emploi, que *«Quelle que soit l'ampleur d'une attaque nucléaire, aucune aide humanitaire adéquate n'est possible»*. Ils s'appuient sur de multiples études menées par les organisations internationales comme celle conduite en 1984 par l'Organisation mondiale de la santé. Ce rapport a conclu que les pertes en vies humaines et animales liées à un conflit nucléaire, dans

l'immédiat et à plus long terme, seraient énormes, et « *le sort des survivants serait physiquement et psychologiquement effroyable* ». Nul n'en doutait ! C'est le principe même de la dissuasion. Ils oublient cependant de préciser que l'emploi de ces armes n'est pas une option rationnelle et leur raisonnement « rationnel », dès lors fondé sur une hypothèse qui ne l'est pas, perd tout son sens.

Les opposants avancent également des « arguments financiers » en notant que le montant des dépenses annuelles pour les armes nucléaires dans le monde entier est estimé à 105 milliards de dollars. En contrepartie ils relèvent que la Banque mondiale prévoyait déjà en 2002 qu'un investissement annuel d'à peine 40 milliards de dollars – soit moins de la moitié de ce qui est actuellement dépensé pour les armes nucléaires – suffirait pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement. C'est vrai mais, là encore, les propos montrent une évidente ambiguïté : ambiguïté stratégique d'une part, en déniait la réalité de la stratégie de non-emploi et de dissuasion, cette incapacité stratégique ne pouvant pas plus être démontrée que son efficacité. Ambiguïté sur les ressources d'autre part, car les coûts environnementaux, humains et financiers des conflits « classiques » majeurs entre grandes puissances que l'absence de dissuasion nucléaire n'aurait éventuellement par permis d'éviter auraient pu être potentiellement bien supérieurs.

Ces impasses argumentaires d'un camp comme de l'autre démontrent bien que la réflexion stratégique, pour être validée, comprise et bâtie sur des fondements moins mouvants, doit abandonner toute tentative de rationalisation « scientifique », fondée sur des « arguments » prétendus logiques et ne prenant pourtant appui sur aucune expérimentation. La question nucléaire doit donc, courageusement pour nous qui sommes « au pays de Descartes », être acceptée comme une question métaphysique, et les réponses qui y sont données, multiples, ne peuvent être que le fait d'une croyance,

dont il convient d'établir l'origine. C'est à nouveau vers Bergson que nous nous tournerons pour en trouver la trace.

« L'habitude » est pour l'homme, par sa force logique, comme nous il le montre dans son ouvrage *« les Deux sources de la morale et de la religion »* paru en 1932 et qui expose les sources de bonheur, une imitation de ce qu'est l'instinct pour les animaux : au fond de l'obligation morale, il y a d'abord l'instinct social. Bergson, hardi quand il pense pour la société, nous montre également les limites de cette première source de la morale. Quelle est cette société ? Ce n'est pas selon lui la *« société ouverte que serait l'humanité entière »*, qui nous intimerait des devoirs envers tous les hommes, mais une société qui vise à *« la cohésion sociale devant un ennemi. »* C'est une société close : la nation. Or, précise-t-il, *« entre la nation, si grande soit-elle et l'humanité, il y a toute la distance du fini à l'infini, du clos à l'ouvert. »* L'amour pour la nation est de ce fait, nous dit-il encore, un instinct primitif qui s'impose d'emblée à chacun de nous, alors que l'amour pour l'humanité s'acquiert difficilement et rarement. La croyance en la nécessité de l'arme nucléaire dès lors qu'elle est inventée s'imposerait donc à nous, en qualité de citoyens (des États nucléarisés) respectueux des principes de notre société, respectueux de notre nation, la France, ce pays qui nous a ouvert, du moins le pensons-nous, un chemin vers la grandeur, la liberté et la démocratie. Cette nécessité est donc consubstantielle à une vision politique construite sur cette morale sociale instinctive ; elle se transfigurerait que si cette vision nationale changeait brutalement de nature.

La seconde forme de la morale est celle que se donne l'individu en ce qu'il exige pour lui-même, elle est pour Bergson la morale absolue ou complète, ouverte. Elle nous imprègne et s'oppose à la morale sociale mais n'en est pas moins légitime. Le passage de la morale sociale à une loi supérieure n'est possible pour Bergson que si la société se décide à tenter une expérience dont un individu est à

l'origine. Pour la France, cette rupture fut le choix du nucléaire impulsé par de Gaulle. Pour admettre selon cette morale que, dès l'instant où les armes nucléaires existent et qu'elles ne peuvent pas être « désinventées », elles devraient être finalement interdites par respect pour une société humaine plus ouverte, il serait nécessaire de nous départir au moins en partie de notre instinct moral social : nous devrions une fois encore « tuer le père ».

À cette approche morale, qui reste au cœur de la question de la dissuasion nucléaire, Georges Canguilhem, philosophe et médecin, viendra adjoindre la notion de normalité avec son ouvrage *Le Normal et le pathologique* publié en 1966. En distinguant trois formes de normalité, la normalité sociale, la normalité idéale et la normalité pathologique, il nous permettra d'introduire, au côté de la morale sociale et de la morale absolue, la pathologie dans la recherche d'une réponse à la question de la dissuasion nucléaire. Cette question, au-delà de son caractère technique au sens large, trop souvent mis en avant dans les argumentations, est en effet principalement et avant tout d'ordre psychologique : la dissuasion n'existe que dans l'esprit de celui qui est prétendu dissuadé et par conséquent et en parallèle dans l'esprit de celui qui prétend qu'il dissuade, donc des images que se font l'un et l'autre des représentations mentales de chacun. Et ces images sont par construction celle de la terreur absolue. L'action d'exercer une domination par la terreur est éminemment pathologique, que ce soit sur un individu ou sur un groupe humain, même si elle tente de se justifier par l'application des principes d'une morale sociale. La technique de l'atome n'est alors que le passage à l'acte. Il convient de l'analyser pour apprécier les ressorts de cette pathologie. Cet « instinct » social, cette morale et cette normalité sociales sont cependant nécessaires, vitaux, et nous invitent au contraire à désirer les conserver pour exister. Cercle vicieux. Pouvons-nous en sortir ?

Cette dualité du discours reste intenable tant que nous persistons à lui imposer une rationalité « scientifique » qui, nous l'avons vu, conduit au déni. Pour l'instant l'usage « obligé » du double discours nucléaire est à l'origine du mal être de l'État que nous constatons et par voie de conséquence il conduit au mal être de la société.

Dépasser les troubles que ce déni provoque commence donc par l'acceptation de cette approche métaphysique et pathologique de la question nucléaire, qui de plus ne peut aboutir qu'en reconnaissant que ce qui est appelé « arme nucléaire » **n'est en réalité pas une arme**. Elle ne l'est pas dans la mesure où elle est appelée à menacer mais en aucun cas à frapper, quel que soit le discours qui est tenu sur son emploi ou son non-emploi. Nous devons également prendre conscience que cette croyance mystique en la « réalité » de la dissuasion, qu'il s'agisse de la croyance en son efficience ou bien en sa non efficience, n'est en vérité qu'une tentative de refoulement dans notre inconscient collectif de cette abomination. Nous pouvons en effet nous considérer comme « coupables » en qualité de membre de la collectivité humaine de cette prise inconsiderée de risque. Cette abomination s'incarne à la fois dans le bombardement nucléaire des populations civiles japonaises et dans le fait qu'elles furent elles-mêmes entraînées par leurs dirigeants dans une fuite en avant vers l'extrême violence. Le déni de cette réalité conduisit les sociétés humaines à adopter la thèse de la dissuasion comme une rédemption possible face à l'indicible, thèse devenue mondiale qui, nous allons le voir, doit être considérée comme une manifestation de notre pathologie collective.

Günther Anders, le philosophe autrichien de la stratégie nucléaire, constatait déjà en 1982 que la morale (absolue, au sens de Bergson ou de Kant), cet ensemble de règles qui articulent les fins et les moyens, s'imposait aux nations, y compris en ce qui concerne les armes dont elles se dotent. Ce fut d'ailleurs le cas avec le traité sur l'interdiction des armes chimiques, ratifié en 1997 ; dans *Hiroshima*

est partout G. Anders affirmait : « On ne me fera pas croire que la bombe est un moyen. Puisqu'elle n'est pas un moyen identique aux millions de moyens qui constituent notre monde, *on ne peut permettre qu'elle soit fabriquée.* » Il s'agit bien d'un **instrument de puissance** destiné, dans l'esprit des stratèges qui adoptent le principe de rationalité et l'appliquent à la dissuasion, à prévenir son propre engagement. Cet instrument permettrait à leurs yeux la non-apparition des conflits majeurs entre nations, et ainsi à œuvrer, dans ce discours et avec ses limites, pour la sécurité des populations. Seul un chef d'État violeur du Traité, inconscient, psychopathe ou victime d'une erreur d'analyse, pourrait dès lors se risquer à son emploi *a priori*, en dépit du risque qu'il pourrait encourir de sa propre destruction. C'est bien le risque que nous courrons et il habite notre inconscient collectif. Edgar Morin qualifiait pour sa part cet instrument de puissance de *simulacre*, en démontrant sa nature métaphysique : « En réalité, la véritable raison de la dissuasion nucléaire n'est pas d'assurer la défense de la population, mais de conférer à l'État un simulacre de puissance, celle-ci n'étant qu'une puissance de destruction et d'anéantissement. » Le traumatisme d'Hiroshima n'a pas été dépassé.

Les États non dotés se trouvent eux-mêmes prisonniers de cette pathologie du déni en se considérant privés de cet *instrument supposé de puissance* qui, par son absence, les contraindrait à se résoudre à la soumission à un protecteur ou à la révolte en tentant de s'en doter ou à désirer sa disparition, sa délégitimation. Les États dotés vivent pour leur part les tentatives d'interdiction de l'ONU comme une menace de castration. Il est temps que les nations prennent conscience de cette pathologie et acceptent de s'en libérer. Cette approche doit également rendre infondé le débat qui oppose les tenants du désarmement « multilatéral et concomitant », aux tenants du désarmement unilatéral, État par État. Un tel débat sur une question à caractère mystique, sur une croyance, n'a en effet pas de sens. De plus, si la thérapie collective est parfaitement possible, les

rémissions ne peuvent être obtenues qu'individuellement. Elles le seront au rythme de chaque nation qui, avec l'abandon accepté de la croyance en la rationalité de la dissuasion, en se libérant de ce déni, puis en engageant les actions concrètes qui devront suivre. Elle seront par nature différentes pour chaque État selon sa position juridique en regard des Traités, selon qu'il est équipé ou non de systèmes nucléaires et selon sa situation géopolitique. Bien entendu, une coordination restera indispensable, ce qui exige bien qu'un instrument juridique, compris comme un outil de thérapie collective, soit mis en place par la communauté internationale que l'ONU représente.

Ainsi dépassée, la question métaphysique que pose ce qu'il convient maintenant nommer « l'instrument nucléaire » trouvera sa réponse dans cette interprétation nouvelle de la résolution L.41. Face à la proposition onusienne visant organiser à terme l'interdiction de ce qui est encore considéré à tort comme une arme, la France se doit ne plus s'y opposer indéfiniment ; elle pourra s'y résoudre sans pour autant abandonner sa stratégie de défense, ancrée dans le réel géopolitique du moment, la dissuasion actuelle pouvant être à la fois dépassée et déplacée grâce à un outil militaire et industriel réadapté mais aussi à une réintégration du corps social dans son système de défense. La redécouverte avec l'état d'urgence des forces de réserve montre d'ailleurs la voie. La France peut donc soutenir cette résolution sans craindre la castration et en devenir un pilote en reprenant les termes mêmes du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (2013), restant ainsi cohérente avec sa stratégie à long terme, officiellement exprimée : « *La France œuvre activement en faveur d'un désarmement général et complet sous un contrôle strict et efficace, objectif fixé par l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires* ».

Le chemin qui conduira notre pays à dépasser ce déni, à vaincre cette incapacité à gérer sans contradiction ce qui est manifestement

incompatible doit être tracé. Les traumatismes provoqués par les ambiguïtés liées au désir de possession à caractère symbolique de l'instrument nucléaire d'une part et, d'autre part, à l'expression d'un désir refoulé de le voir disparaître, nécessitent sans doute une forme de thérapie collective. Elle s'exercera bien sûr sur le moi social dont Bergson nous a dévoilé le fonctionnement. Elle ne pourra de plus être acceptée que si l'ensemble, ou du moins une large majorité des nations sont convaincues qu'elles peuvent sans risque s'y soumettre. Impossible défi, pourrait-on croire, mais il n'en est rien car aujourd'hui cette prise de conscience devient internationale, comme les diverses réactions à la résolution L.41 le démontrent. Ces réactions émanent non seulement des instances politiques (du fait même de l'existence de cette résolution mais aussi de sa prise en compte par les Parlements français et européen) mais aussi des réactions du corps social. Ces réactions émanent aussi de la « société civile » comme le montrent celles des Prix Nobel mais également, en France, de mouvements comme celui initié par deux anciens ministres de la défense comme de scientifiques qui furent en charge, en particulier, de ces questions nucléaires au plus haut niveau de l'État, ou encore de la position des Pays-Bas, dont les dirigeants eurent le courage de défier les États-Unis, de suivre leur opinion publique et de s'abstenir de rejeter la résolution onusienne.

Ce nouveau changement de paradigme que fait émerger plus encore la résolution L.41 des Nations-Unies, par les contradictions et les réactions épidermiques des diplomates des pays dotés qu'elle suscita, nous ramène curieusement à Aristote qui, avec *La politique*, nous alertait déjà : « la cité est par nature antérieure à l'individu ; si, en effet, l'individu pris isolément est incapable de se suffire à lui-même, il sera par rapport à la cité comme les parties par rapport au tout. L'homme qui ne peut être membre d'une communauté ou qui n'en éprouve pas le besoin parce qu'il se suffit à lui-même ne fait en rien partie d'une cité ; c'est une brute ou un dieu. ». La communauté actuelle n'est plus celle d'Aristote, la cité est devenue nation, et

chaque nation est partie intégrante de la communauté des États-nations que l'ONU personnalise. Les brutes que stigmatisait Aristote, comme ceux qui se déifient en ignorant cette réalité nouvelle en s'agrippant à un simulacre de puissance, se reconnaîtront.

Notons encore le renversement de la stratégie de dissuasion que peu d'experts commentent, avec trois exemples. Lorsque l'armée argentine débarqua en force sur les îles Malouines (Falkland Islands), dans l'Atlantique sud, le 2 avril 1982, le gouvernement britannique, qui s'y considérait souverain, fut contraint de réagir par la force. La Grande-Bretagne, puissance nucléaire, ne pouvait paraître renoncer à ce qui pouvait être un intérêt vital. Sa crédibilité de puissance nucléaire, sa dissuasion, étaient à ses yeux menacées. L'Argentine, ignorant la dissuasion, ne céda que sous les coups de forces classiques.

Le 2 août 1990, les troupes irakiennes, pour régler un conflit pétrolier, envahirent le Koweït. Les États-Unis, puissance nucléaire, avaient conclu un accord de défense avec cet émirat, ils ne pouvaient que réagir. La France, la Grande-Bretagne et l'Italie furent entraînées dans le conflit. L'ONU approuva un ultimatum, l'armée irakienne fut écrasée le 28 février 1991. Guerre classique nullement dissuadée.

Le 1^{er} mars 2014, après diverses manœuvres, le Conseil de la Fédération de Russie « autorisa » le président Poutine à faire usage de la force en Ukraine. Le 18 mars 2014, à la suite d'un « référendum » le gouvernement russe annonça que la République de Crimée et la ville de Sébastopol, anciennement ukrainiennes, devenaient deux nouveaux sujets de la Fédération de Russie. Le gouvernement ukrainien retira ses troupes. Les États-Unis, l'Union européenne et d'autres pays s'opposèrent à la Russie, l'accusant de violer le droit international et la souveraineté de l'Ukraine. L'ONU rejeta le résultat du référendum. Malgré cela, la Crimée et Sébastopol sont de fait devenus membres de la Fédération de Russie, après usage de forces classiques. La dissuasion fut ignorée et l'est encore.

Quelle conclusion en tirer en ce qui concerne la dissuasion. Les pays non dotés, Argentine, Irak, Ukraine, dans les trois exemples, furent vaincus. Ils le furent par des puissances nucléaires et cependant ils ne furent pas dissuadés de s'engager dans ces conflits. Malgré les dissensions, aucun affrontement militaire entre les puissances nucléaires n'eut lieu mais elles eurent la guerre. La Russie, dotée, gagna son pari.

La possession d'armes nucléaires ne limite pas les conflits engagés par, ou contre, les États non dotés, face à des puissances qui le sont. Elle contraint ou autorise en revanche les États dotés à s'engager, car leur crédibilité « dissuasive » est en jeu. Les conflits majeurs entre puissances nucléaires sont donc bien pour l'instant évités, mais les États nucléaires ou non continuent à exercer leur menaces sans craindre de représailles atomiques, alors inadaptées.

Les États non dotés ne peuvent qu'en tirer une conclusion : la dissuasion nucléaire est bien un outil de simple démonstration de puissance qui, habilement contourné, ne les dissuade pas de l'emploi de la force pour parvenir à leurs fins. La Corée du Nord, l'Inde, le Pakistan, Israël l'ont bien compris. La stratégie de dissuasion est ainsi prise à revers et induit par sa logique la tentation de prolifération. Tout État qui disposera de la technologie nucléaire ne pourra s'empêcher, tôt ou tard, de disposer de telles armes, y compris en dépit d'accords toujours conjoncturels. Les menaces de sanctions, les sanctions elles-mêmes, ne suffiront pas à endiguer cette prolifération. Le risque nucléaire ne pourra ainsi que s'accroître, niant de ce fait le fondement même de la stratégie de dissuasion : le maintien de la paix et de la sécurité.

Pourtant, le déni de nos autorités perdure. Nous en avons une nouvelle preuve avec le *Rapport d'information* n° 4301 déposé en conclusion des travaux d'une mission d'information sur les **enjeux industriels et technologiques du renouvellement des deux composantes de la dissuasion** par les députés Bridey et Lamblin,

publié le 14 décembre 2016. Ce n'est pas innocent, sa publication est bien coordonnée avec celle des résolutions de l'ONU relatives au désarmement. Il est évidemment en grande partie dicté par le CEA, abondamment "consulté" et reste consternant de conformisme et de propos manipulateurs. La pertinence à long terme de la dissuasion nucléaire est posée d'emblée comme une vérité absolue, fermée aux débats. L'objectif a le mérite d'être clair : conforter les choix industriels et pérenniser les programmes militaires futurs : « Il s'agit de garantir que la France figurera toujours parmi les grandes puissances mondiales, et sera toujours à même de défendre les intérêts vitaux de la Nation. Les moyens de la dissuasion nucléaire française devront en effet être renouvelés au cours des prochaines années. L'enjeu, pour notre pays, est de s'assurer que quels que soient les besoins, quelles que soient les menaces, quels que soient les choix qui seront faits, nos capacités technologiques et industrielles seront au rendez-vous entre 2030 et 2080.

Bien sûr le rapport cite à loisir l'inévitable Bruno Tertrais mais aussi les chefs d'état-majors en poste, tous, par fonction, négationnistes du désarmement et qui n'hésitent pas à contredire sans honte les "engagements" de la France en la matière. Pour tenter de couper court à ces objections, ce rapport de 79 pages cite à une seule occasion, page 59, en 2 lignes bâclées et en deux sophismes (voir ci-dessous), la question du désarmement auquel la France s'est pourtant engagée. Puis, pour enfoncer le clou et éviter tout débat sur la "date rapprochée" à laquelle ce désarmement nucléaire doit être entrepris selon le TNP, les rapporteurs nous renvoient à 2080 ! (le point d'exclamation est dans le rapport).

Ce rapport est affligeant d'autisme, de machiavélisme, de déni, de vision technocratique et financière, déconnecté de toutes les réalités géopolitiques. Nous sommes bien là dans un cas de psychopathie de groupe manifeste. Voici l'extrait : « Le monde demeure donc nucléaire, et c'est la première raison pour la France de **maintenir sa**

dissuasion, tout en poursuivant son engagement en faveur du désarmement. Le statut de puissance nucléaire de la France crédibilise par ailleurs son engagement en faveur de ce désarmement. »

Une fois martelé l'engagement à désarmer les forces atomiques tout en se gardant bien d'en fixer les échéances, les rapporteurs poursuivent : « Si le monde évolue, les menaces comme les défis également. En somme, **il faut aussi renouveler les moyens de la dissuasion** pour répondre aux enjeux opérationnels, en anticipant le plus finement possible l'état des menaces dans des décennies. Le calendrier nous porte jusqu'à 2080 ! » Quelles menaces prévisibles, quels conflits la dissuasion nucléaire prétend-elle dissuader ou dissuade-t-elle ? Nos rapporteurs restent silencieux à ce sujet tout en se vantant d'engager avec prévoyance les budgets de l'atome militaire ! Ils nous disent ensuite que la nature des menaces importe peu, sous-entendant que la dissuasion sera la solution. Cet obstacle conceptuel éludé, ils entrent front en avant dans la technique et le commerce des armes et dévoilent leurs véritables motivations tout autant que leur déni de ce que la bombe atomique représente : « L'ASMP-A constitue l'ultime avertissement... L'enjeu, pour notre pays, est de s'assurer que quels que soient les besoins, quelles que soient les menaces, quels que soient les choix qui seront faits, nos capacités technologiques et industrielles seront au rendez-vous entre 2030 et 2080... Force est néanmoins de constater que l'évolution du contexte stratégique entraîne de nouvelles menaces et de nouveaux besoins opérationnels, qui supposent la maîtrise de technologies et de procédés industriels nouveaux. Ainsi, une modernisation et une adaptation des moyens de la dissuasion s'imposent, en plus des évolutions déjà rendues nécessaires par leur obsolescence. De plus, la dissuasion contribue à l'amélioration de la compétitivité de la France, et joue un rôle de *locomotive* industrielle en suscitant le développement d'applications dans le domaine civil... il est nécessaire d'anticiper les menaces de demain, exercice périlleux s'il

en est, tant la dissuasion s'inscrit dans le temps long... Les raisons de renouveler les moyens de la dissuasion sont multiples. Bien sûr, il s'agit avant tout de traiter l'obsolescence, et d'adapter les forces nucléaires aux nouvelles menaces, en fonction de critères stratégiques déterminés par les autorités militaires, et en particulier par le président de la République, chef des armées et seul à même de décider en matière nucléaire. Ce renouvellement stratégique nécessite donc d'imaginer, de concevoir et de maîtriser de nouvelles technologies, et ensuite de les industrialiser. Mais au-delà, le renouvellement des moyens de la dissuasion a également un intérêt économique et industriel, la dissuasion contribuant à la compétitivité de l'économie française, et contribuant à l'émergence de champions technologiques et industriels. » Nous y voici.

Si les bombes atomiques étaient une condition indispensable au développement économique, nous comprendrions mal pourquoi nous en priverions les autres nations, nous comprendrions aussi mal pourquoi nombre des pays européens sont plus économiquement performants que la France alors qu'ils n'ont pas développé cette Bombe ! On cherchera en vain dans ce rapport ne serait-ce qu'une simple évocation de la nature de ces menaces, pourtant censées justifier non seulement le maintien à très long terme mais aussi les améliorations des bombes atomiques, pudiquement nommées « les têtes ». Manifestement, nos rapporteurs ont préféré les avis « technologiques » et « stratégiques » des industriels, des organisations, des élus et des militaires à la manœuvre plutôt que ceux des véritables géopoliticiens comme Nicole Gnesotto qui a été, en particulier, directrice de l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne de 2002 à 2007, ou d'Alexandre Adler, historien et géopoliticien de génie. Nous qui ne sommes pas sous influence, écoutons les.

Dans *Le Monde en 2025* publié chez Robert Laffont en 2007, Nicole Gnesotto et Giovanni Grevi nous ramènent aux réalités. « Le

monde de demain ne sera sans doute pas de tout repos : le climat international risque fort d'être instable, voire difficile. Ainsi, les années à venir verront tout à la fois la poursuite de la mondialisation économique et l'émergence d'un monde multipolaire. Un monde nouveau qui connaîtra alors une augmentation potentielle des conflits liés à l'accès aux ressources ou à l'accroissement des inégalités (voire une concurrence accrue entre ensembles régionaux). Un monde où le bouleversement en cours des grands équilibres mondiaux et la complexité croissante du contexte international rendront plus délicate encore l'exercice du pouvoir et de l'autorité, et plus difficile encore la définition de priorités internationales pour résoudre des défis pourtant communs (notamment liés à la dégradation environnementale). »

En quoi la dite « dissuasion nucléaire » nous protégera contre ces menaces ! Le surréalisme pathologique du rapport nous laisse pantois. Nos rapporteurs pas plus que ceux qu'ils ont « consulté » ont également ignoré, par autisme, déni, voire pour satisfaire des intérêts privés ou par simple incompétence les avertissements, pour leur part fondés sur une réelle connaissance de l'Histoire et des relations internationales, d'Alexandre Adler. Il n'ont manifestement pas eu connaissance de son livre, *J'ai vu finir le monde ancien* publié chez Grasset en 2002, ni son article de la Revue Études 2002/1 *Vers une nouvelle théorie de la guerre*. Il nous prévient : « la nature des guerres a changé : sans cesse contenues par la dissuasion nucléaire à l'époque de la guerre froide, elles ne trouvent pas leur épuisement "naturel", deviennent larvées, sporadiques, interminables et ne trouvent pas leur issue négociée classique. **La dissuasion ne marche plus** (voir le 11 septembre 2001) et les USA semblent avoir pris conscience que dans certains cas extrêmes, il faut laisser les conflits aller à leur terme en mettant en œuvre tous les moyens, y compris le nucléaire limité. » et il ajoute encore : « **Le caractère incomplet de la dissuasion a plutôt conduit à une reprise** non "clauswitzienne" **de la guerre**, là où cette dissuasion ne fonctionnait plus, laissant une

bonne partie de l'humanité démunie devant la violence guerrière... Désormais, la guerre n'est plus totale, mais, comme l'on dit, de « basse intensité » : elle déploie ses effets, non plus foudroyants mais lancinants, sur des durées très longues, sans montée aux extrêmes ni mobilisation totale des ressources d'un peuple. »

Nous mesurons le décalage gigantesque entre les assertions hors sol du rapport parlementaire et le constat éclairé de l'état du monde présenté par des témoins crédibles. Bien sûr, les propos des géopoliticiens, aussi brillants soient-ils, méritent aussi d'être abordés avec un regard critique, tant le concept de "dissuasion nucléaire" est éminemment mystique. Cependant, l'évidente dérive psychotique de nos élus négationnistes du désarmement, des responsables aux commandes qui leur tiennent la main et de certains autres de leurs « conseillers » n'aura de limite que si nous les accompagnons fermement vers une indispensable psychothérapie. Notre sécurité en dépend, car la pire des menaces dont nous avons à nous protéger, avec cette volonté de conserver les bombes atomiques dans le mode au-delà de 2018, nous le comprenons maintenant, c'est eux.

Une fois la stupeur d'Hiroshima passée, une fois les stratégies nucléaires mises en place puis usées jusqu'à la corde, l'atome a progressivement exacerbé chez les « grands » de ce monde le sentiment de puissance, puissance perçue comme quasi-divine mais qui n'en est qu'un simulacre, ou bien le sentiment de soumission qui ne laisse à certains fous plus d'autre espoir que le recours à la brutalité et à la barbarie. Sortir de cette absurdité politique, impasse manifeste, est d'une urgence vitale. Cette sortie est-elle à rechercher par d'autres voies, telles que les morales fondées sur les corpus religieux ou les approches économiques ? Ces pistes ont été largement explorées, examinons quels en sont les éclairages.

Acte 2. Harry Truman : nous larguons la Bombe !

Depuis le 6 août 1945, date de la première explosion nucléaire volontairement appliquée à une population civile par un chef d'État, le déploiement des bombes atomiques d'abord produites en petit nombre n'a aujourd'hui plus de bornes rationnelles, pour autant qu'une telle borne puisse être fixée. Par dizaines de milliers, qui sont jusqu'à des dizaines de milliers de fois plus dévastatrices que la bombe larguée sur Hiroshima par le Président Harry Truman, quelques nations parsèment maintenant notre planète de bombes atomiques. Ces instruments de destruction massive sont pudiquement qualifiés, par déni de la réalité de cette violence extrême, de « tactiques » ou de « stratégiques ». Il n'est même plus besoin de bombarder directement les populations pour les détruire, car il existe des bombes atomiques qui, explosant à haute altitude (30 km ou plus) provoquent ce qui est appelé une « impulsion électromagnétique » (IEM) qui peut interrompre pratiquement toutes les communications, tous les réseaux électriques et tous les systèmes informatiques et désorganiser une région pouvant être aussi vaste que la France. Les forces nucléaires de dissuasion peuvent bien sûr, à grand frais, tenter de s'en prémunir pour se permettre de riposter. Il convient en effet, nous disent les stratèges, que ces forces restent crédibles. Compte tenu de l'indescriptible désordre qui ferait suite à cette impulsion, y compris la perte de contrôle de certaines centrales nucléaires, le gouvernement d'un pays ainsi attaqué aurait sans doute mieux à faire que de bombarder la population du pays qui serait l'auteur supposé de cette agression, du moins s'il était identifié assez vite et avec une absolue certitude ! Un chef d'État nucléarisé agressé devrait cependant prendre cette décision sans délai car une riposte nucléaire trop tardive paraîtrait à tout le moins inconvenante, pour autant qu'elle soit encore possible.

Bien entendu, en France comme dans toute puissance nucléaire, les autorités en fonction et, à l'occasion, des candidats à la fonction

suprême se sont depuis longtemps préparés à une telle éventualité afin de ne pas « être pris de court » (du moins pouvons-nous l'espérer)... Faute de passage à l'acte et donc de confrontation à l'expérience, les scénarios ne restent cependant que des fictions fantasmagoriques car, comme le soulignait Karl Jaspers dans son ouvrage *La bombe atomique et l'avenir de l'homme* publié en 1958, ils ne laissent le choix qu'entre le renoncement à la liberté et le suicide. Ce passage à l'acte, certes antérieur à la conceptualisation de la « dissuasion nucléaire », a pourtant eu lieu ce 6 août 1945 ; il fut commis par le Président Harry S. Truman. Comprendre par quel cheminement mental, à la suite de quels traumatismes, sous l'influence de quelles perceptions de la réalité peu ou prou déformée par sa propre psychologie ou par les influences de ses proches, semble donc être un préalable à toute mise en forme de scénarios aussi crédibles que possible, s'il en existe. Sans scénario, en effet, il n'y a pas de stratégie militaire cohérente. La validation de ces scénarios nécessite au minimum d'observer quels furent les discours qui précédèrent et suivirent ce passage à l'acte et comment ils tentèrent de présenter la réalité des faits afin de les rendre, a posteriori, « politiquement » plus acceptables ou de consolider une « stratégie » alambiquée et mal assurée. Une stratégie qui s'appuierait sur des conclusions erronées ou prévaricatrices n'aurait en effet aucun sens. Quelle peut être la pertinence de ces scénarios, de ces « situations limites » selon l'expression de Karl Jaspers, qui convoqueraient la « stratégie nucléaire de dissuasion », situations que l'existence même de cette dissuasion rend en toute logique envisageables, sauf à considérer que cette stratégie ne serait pas justifiée car infondée si aucune situation réelle ne pouvait lui correspondre ?

Karl Jaspers nous guidera à double titre dans cette approche de Harry Truman et de l'analyse des moteurs psychologiques de son acte. Karl Jaspers, né en 1883 en Basse-Saxe, docteur en médecine, psychanalyste, traversa non sans en souffrir les deux guerres

mondiales. Professeur de psychologie puis professeur de philosophie il a laissé une œuvre considérable, tout autant en philosophie qu'en psychanalyse : il introduisit en particulier *la méthode bibliographique*, devenue un standard de la psychiatrie moderne, en montrant que l'histoire du sujet a une importance primordiale. C'est une approche de cette nature que nous ébauchons ici pour tenter comprendre Harry Truman. Karl Jaspers nous guide également, dans l'analyse qui suit, par ses réflexions sur la nature des liens, tels que les perçoivent les États, entre la bombe atomique et la défense de leur liberté. La question de la bombe atomique conduit Jaspers à poser une alternative, « Risquer la destruction de l'humanité ou renoncer à la liberté », double impasse que Harry Truman n'eut pas à résoudre de fait en l'absence de réciprocité de la menace nucléaire mais qu'il vécut comme potentielle en présence de Staline. Cette alternative reste pertinente aujourd'hui, même si la menace « totalitaire » que Jaspers évoquait peut paraître moins actuelle (mais jusqu'à quel point, si l'on pense aux fondamentalismes des uns, instrumentés ou non, ou aux visées expansionnistes des autres ?). Que nous dit Jaspers :

« Risquer la destruction de l'humanité ou renoncer à la liberté. Quand toutes les chances auront été manquées : la suppression de la bombe atomique avec un contrôle réciproque : la protection du monde libre par l'armement classique, impliquant de la part des peuples un sacrifice constant, sous forme d'instruction militaire et d'effort économique, pour leur préparation à la guerre : quand on aura échoué aussi dans la tentative d'organiser politiquement, de façon sûre, la solidarité absolue, alors le moment peut venir, et il viendra sans doute subitement, où des hommes, se trouvant alors détenir le pouvoir par la force des circonstances et du mécanisme de l'ascension politique, auront à décider si oui ou non il faut employer la bombe atomique. Il serait alors trop tard pour envisager d'autres possibilités.

Certes, tout le monde est d'accord : la bombe atomique doit disparaître. On n'est plus d'accord lorsque la question suivante, rarement discutée, est posée : que devrions-nous faire s'il s'agissait de la vie ou de la mort de la liberté ? La bombe atomique, une fois utilisée, détruirait probablement (puisque employée

massivement), quoique pas certainement, toute vie sur la terre. Être privé de la liberté par le totalitarisme rendrait la vie sans valeur, bien qu'il ne soit pas certain que le totalitarisme durerait toujours. Donc, en face de la menace par la bombe atomique qui risque de détruire toute vie sur la terre se dresse la menace de la destruction de toute liberté par le totalitarisme. Le moment de prendre une décision gigantesque peut se présenter. Personne ne peut le prévoir. Mais l'examen de ce cas de conscience est justifié : il ne faut pas que nous soyons acculés en aveugles à un tel choix. La réflexion qui anticipe sur des situations possibles peut avoir des conséquences pour la décision elle-même. On saura au moins quel est l'enjeu. Les assurances déloyales, dispensant un apaisement trompeur, sont démasquées. La "situation limite" se révèle dans toute sa rigueur irréductiblement inscrite dans une réalité défiant toute pensée finie. Même les impulsions nécessaires à la politique d'aujourd'hui s'en trouvent stimulées. »

Comprendre ce qui conduisit Harry Truman au passage à l'acte est donc essentiel car, même si la « dissuasion nucléaire » n'est aujourd'hui, en premier lieu, qu'un fantasme, une vue de l'esprit, elle conserve ses défenseurs et les bombes atomiques sont bien là, à portée de main d'au moins huit chefs d'État. Il est donc du devoir des peuples, menacés, de « stimuler » cette politique de la bombe et d'exiger d'en connaître les scénarios. Nous devrions en effet, à entendre les dirigeants nucléarisés, leur être gré de posséder la bombe atomique car ils la considèrent, dans la mesure bien sûr où ils ne sont pas conduits à l'employer -ce que la stratégie menace bien de faire- comme l'une des meilleures garanties du maintien de la paix. Cependant, faute de scénario, ne s'agit-il pas, pour reprendre Karl Jaspers, « d'assurances déloyales, dispensant un apaisement trompeur ». Selon eux, le simple constat qu'aucun conflit mondial majeur ne s'est produit (mais qu'entendons-nous pas majeur?) « grâce » aux bombes atomiques, disent-ils, suffirait à prouver qu'elles nous en préserveraient pour un avenir indéfini. Notons cependant, au risque de les décevoir, que depuis que les bombes atomiques existent, du blocus de Berlin par les soviétiques en 1948 en passant par les guerres de Corée, du Vietnam, de Cuba et de la Baie des Cochons, des Falkland, d'Afghanistan, de Syrie, d'Irak, de

Libye, du continent africain, de Crimée et d'Ukraine, de Yougoslavie, du Yémen et jusqu'aux actions mondiales de terrorismes y compris d'État qui ont frappé les États-Unis, l'Europe et le Moyen-Orient, pour ne citer que quelques exemples, nous n'avons pas été privés de guerres de haute intensité ni de multiples conflits qui provoquent des centaines de milliers de morts et des exodes massifs ou encore, ici ou là, le maintien d'états d'urgence, car ces guerres perdurent. Pourtant, les « nucléaristes » insistent : les bombes atomiques nous garantissent la paix, et toutes ces agitations ne sont que brouillilles en regard de ce que nous subirions sans elles. Nous voici donc rassurés, il resterait à nous convaincre... Nul n'oserait bien sûr évoquer l'hypothèse que, peut-être, ces guerres modernes ne sont que la manifestation de l'impossible expression, sous une forme plus mesurée, de la recherche de résolutions des conflits internationaux, en raison du lourd couvercle que posent justement les bombes atomiques sur des populations exacerbées, alors sans autre exutoire que cette nouvelle forme de violence perpétuelle, maintenue tant bien que mal sous le seuil nucléaire. Raymond Aron, ce grand sociologue et politologue français, évoquait ainsi, en 1976, le « paradoxe de notre âge : c'est la possibilité de la violence illimitée qui, sans même que la menace en soit proférée, restreint la violence effective ». Restreint, précisait-il, mais n'empêche pas, et jusqu'à quelles limites, et jusqu'à quand ? La possibilité de violence illimitée ne peut rester durablement justifiable comme étant un facteur de paix : affirmer qu'elle le serait insulterait la raison, serait une preuve de basculement possible vers une forme de folie. Ce fut le cas en 1945.

Cette dite stratégie eut donc bien une origine en acte, même si elle semble aujourd'hui apparemment figée dans la menace seulement brandie, et cet acte collectif eut son héros, le Président Harry S. Truman : celui qui osa *appuyer sur le bouton*. Comprendre la « dissuasion nucléaire » passe donc par la compréhension de cette origine, de ce qui motiva cet homme à commettre cet acte insensé.

C'est non seulement le mobile du crime qu'il convient de comprendre, mais aussi et surtout le cheminement mental qui conduisit son auteur à agir de la sorte. En effet, c'est d'un tel cheminement que tout actuel chef d'État nucléaire doit démontrer qu'il est capable (ou non) de se prémunir, dès lors que son pays est menacé à une hauteur qu'il jugerait insupportable. Alors entrons, autant que cela nous sera possible, dans l'esprit du « héros » Harry Truman. Nous avons beaucoup de chance car il nous gratifia de ses écrits en tenant chaque soir son journal, conscient qu'il écrivait l'Histoire. Il nous laissa aussi, dans son Missouri natal, une bibliothèque d'une grande richesse. Bien sûr nous ne pourrons en faire avec ce chapitre qu'un survol, mais nous remercions par avance les spécialistes qui voudront bien s'attacher à approfondir ce sujet. Ce travail permettra d'éclairer les chefs d'États nucléarisés, ou ceux qui rêvent de l'être (pour préserver la paix, évidemment) sur les obstacles qu'ils devraient franchir pour être à la hauteur des responsabilités qui les attendent. Faute de quoi nous pourrions être les prochaines victimes de leurs impérities.

Le plus épouvantable passage à l'acte que fut donc le bombardement atomique du Japon, cette montée absolue aux extrêmes d'une ampleur que Clauzewitz lui-même ne pouvait imaginer et que pourtant il avait théorisé sera-t-il le dernier, ou bien ne fut-il que le premier de ceux que l'espèce humaine peut encore à la fois commettre et subir ? Pour tenter de mesurer l'inquiétante incertitude que cette interrogation contient, nous devons donc porter notre regard, avec le recul de l'Histoire, sur l'esprit de celui qui fut l'auteur de cet acte, Harry S. Truman. C'est bien le mental de Harry Truman qu'il faut pénétrer, car c'est ce mental et lui seul qui, chez un dirigeant acculé, peut être demain le point de départ de notre anéantissement. Nous pourrions y découvrir la réalité des fondements mystiques et des failles de la raison qui sont, depuis son origine, au cœur de la dissuasion nucléaire. Une étude approfondie par des psychologues, psychothérapeutes et historiens associés des

motivations psychologiques de Harry Truman et des circonstances qui le conduisirent à commettre cette acte irréparable permettra sans nul doute de comprendre ce qui a conduit l'humanité à cette étrange pseudo-stratégie : la « dissuasion nucléaire ». Ce dogme, qui prétend « garantir la paix » grâce à des milliers de bombes atomiques, est bien un colosse certes bardé de bombes mais aux pieds d'argile : cette prétendue stratégie et le chef d'État détenteur de la puissance nucléaire. Ce dogme est de plus érigé sur des sables mouvants que sont l'irrationalité, la faillibilité, la versatilité (les exemples foisonnent) et la vision mégalomane de bien des dirigeants et de leurs conseillers.

Les deux bombes atomiques, nous le savons maintenant, n'ont pas été larguées sur le Japon pour assurer sa reddition car ce pays était déjà défait, mais bien à la suite d'une succession de méprises, de craintes, d'incompréhensions, de désirs de domination et de vengeance, de démesure et de submersion des capacités de raisonnement des hommes confrontés à une succession d'événements qui les dépassèrent. Voici les faits, tels qu'ils sont, en particulier, exposés par Robert Dallek dans son livre *Harry S. Truman : the 33rd President, 1945-1953*, publié par les New York Times Books en 2008.

Faisons brièvement connaissance avec Harry S. Truman, ce premier homme qui décida d'utiliser la bombe atomique. Il naquit en 1884 dans le Missouri au sein d'une famille de fermiers aisés et cultivés. Il reçut une éducation religieuse presbytérienne qui le conduisit à étudier les Saintes Écritures, dont certaines mot à mot. Il fut également initié à la franc-maçonnerie dès 1909. Officier d'artillerie pendant la Première guerre mondiale, son parcours professionnel et politique, comme il le reconnaissait, ne le prédestinait pas à exercer les plus hautes fonctions. Il y fut entraîné, avoua-t-il par la suite, par le jeu des influences au sein du parti démocrate, de ses fonctions de franc-maçon et par les hasards de

l'Histoire. En 1935 puis en 1940, il fut élu sénateur du Missouri. Les États-Unis entrèrent en guerre le 7 décembre 1941, jour du bombardement de la flotte américaine par l'aviation japonaise sur Pearl Harbor. Harry Truman fut profondément marqué par cette attaque qui faisait suite au blocus total imposé aux Japonais par Roosevelt en raison de leur refus d'évacuer les positions qu'ils avaient prises sur la continent asiatique. Cette attaque de Pearl Harbor l'obsédera toute sa vie. Truman, sénateur, contribua en 1943 à la création de la nation juive. Devenu vice-président de Franklin D. Roosevelt le 20 janvier 1945, il se vit contraint de lui succéder moins de trois mois plus tard, après la mort brutale de Roosevelt le 12 avril 1945. Il découvre alors les dessous d'une situation internationale bouleversée par un conflit mondial qui tarde à s'achever et par les prémisses de la création de l'ONU, amorcée par Roosevelt, création qui fait suite à l'échec de la Société des Nations. Les États-Unis sont englués dans des tractations infiniment complexes entre les Alliés, Churchill et Roosevelt, et Staline pour faire face aux visées expansionnistes des soviétiques en Europe tout en faisant en sorte qu'ils entrent en guerre contre le Japon dans les mois qui suivraient la reddition allemande. La particulier depuis la conférence de Yalta, tenue dans cette ville de Crimée du 4 au 11 février 1945, est le point d'orgue de ces négociations auxquelles il n'a pas participé et dont Roosevelt ne l'a que très peu tenu informé. Il lui faut donc faire face aux ambitions démesurées de Staline, en position de force cars ses troupes sont proches de Berlin, préparer les conséquences d'une prochaine reddition allemande en Europe et protéger les intérêts américains en Asie.

Aussi étrange que cela puisse paraître, jusqu'à ce 20 janvier 1945, Harry Truman ignorait tout du projet Manhattan et de la bombe atomique, que Roosevelt avait pourtant lancé deux ans plus tôt, en décembre 1942. Le lendemain de la mort de Roosevelt, Harry Truman devenu Président avouera aux journalistes : « Quand ils m'ont dit hier ce qui s'était passé, je me suis senti comme si la lune,

les étoiles et toutes les planètes m'étaient tombées dessus ». Truman, féru d'histoire, a voulu consigner ses propos au jour le jour et nous pouvons comprendre grâce à ses écrits son état d'esprit, ses relations difficiles avec la presse et avec ses généraux, et son perpétuel sentiment d'être débordé par les événements et par les immenses responsabilités liées aux décisions qu'il avait à prendre. Ses écrits sont conservés dans la Librairie Truman, à Independence, dans le Missouri. Certains d'entre eux ont été repris dans le livre de Robert H Ferrel, *Off the Record : The Private Papers of Harry S. Truman*, édité par l'Université du Missouri en 1997. Il s'agit d'une ressource inestimable permettant de comprendre le cheminement mental d'un homme d'apparence rationnelle qui se prépare pourtant à exterminer une population, puis qui accomplit ce geste, et enfin qui le porte en lui comme une croix pour le restant de ses jours, avec l'idée constante de se protéger et de protéger son pays des conséquences de son acte. Tout responsable politique se trouvant confronté à la possession de cette puissance atomique, quelle que soit sa personnalité et placé dans des circonstances de tension extrême, ne pourra sans doute pas échapper à ce type de traumatisme.

Harry S. Truman sera Président des États-Unis jusqu'en 1953. Il ne voulut pas paraître user de la religion pour conforter ses intérêts politiques, contrairement à bien d'autres, mais il s'est tout de même exprimé à ce sujet : pour lui « chaque problème du monde serait résolu si seulement les hommes suivent les enseignements des Béatitudes. » Son Psaume préféré, disait-il, était le Psaume 137, qui évoque la destruction de Jérusalem. Il n'est pas inutile de le rappeler en pensant nous-mêmes à Pearl Harbor, comme il y fut contraint depuis Potsdam, mais aussi à la « Bombe » et au peuple japonais, sous les regards de Churchill, de Staline, de ses « conseillers » et de toute la nation américaine. Ce rappel nous permettra de mieux apprécier la nature de ses réactions face aux événements qui suivirent :

1 Nous nous sommes assis près des fleuves de Babylone, et là, nous avons pleuré, nous souvenant de Sion. 2 Nous avons suspendu nos harpes aux saules de la contrée. 3 Là, ceux qui nous avaient emmenés captifs nous demandaient des chants joyeux : Chantez-nous quelque chose des cantiques de Sion. 4 Comment chanterions-nous les cantiques de l'Éternel, dans une terre étrangère ? 5 Si je t'oublie, Jérusalem, que ma droite s'oublie elle-même ! 6 Que ma langue s'attache à mon palais, si je ne me souviens de toi, si je ne fais de Jérusalem le principal sujet de ma joie ! 7 Éternel, souviens-toi des enfants d'Édom, qui, dans la journée de Jérusalem, disaient : Rasez, rasez jusqu'à ses fondements ! 8 Fille de Babel, la dévastée, **heureux qui te rendra ce que tu nous as fait !** 9 **Heureux qui saisira tes enfants, et les écrasera contre le rocher !**

Dans les textes bibliques, Édom est la représentation symbolique des ennemis d'Israël et les Édomites furent considérés comme les alliés des Babyloniens et les responsables de la destruction de Jérusalem. Truman était également convaincu que la foi baptiste, ce courant fondamentaliste qui avait rompu avec le protestantisme, était le plus court chemin menant vers Dieu. Lorsque le Président Harry Truman se trouva confronté, à Potsdam, à une situation de crise intense, en présence des grands leaders mondiaux, se sentant contraint d'accomplir un acte innommable dont il savait ne pas mesurer pleinement l'ampleur, ne fut-il pas entraîné dans une vision irrépressible et inconsciente qui lui fit assimiler Pearl Harbor à Jérusalem et les Japonais aux Édomites qui, selon la légende, détruisirent cette cité ? Les spécialistes du stress post-traumatique pourront commencer à en juger à la lecture des documents qui suivent. Des situations de crise internationale de grande ampleur ne risquent-elle pas de conduire tout dirigeant, aussi rationnel soit-il mais ayant les bombes atomiques à sa disposition, à des situations de stress et de psychose de même nature ?

Une lecture **des perceptions par les acteurs** des événements qui conduisirent au bombardement atomique d'Hiroshima, puis de Nagasaki, nous éclaire sur les motivations mystiques et psychiques de Truman, en posant tout d'abord la question du choix qu'il fit dans

cette date du 6 août. Cette date était en effet hautement symbolique (pour lui) à double titre lorsqu'il se vit confronté à la décision, qui devait être rapide, du bombardement atomique du Japon. Cette contrainte de réactivité serait aujourd'hui la même pour un chef d'État, dans un climat de tension extrême, en cas de menace qu'il devra juger vitale (ou non) sur un pays nucléarisé. Les psychologues nous apprennent que le traumatisme psychique est vécu dans la frayeur, l'horreur, le sentiment d'impuissance. Le livre de Dana Castro, *Les interventions psychologiques dans les organisations* publié chez Dunod en 2004, explique que, dans la vie courante, nous ne sommes confrontés au réel que par l'intermédiaire du « signifiant », en utilisant notre langage et notre culture. L'événement violent nous met en revanche « en rencontre avec le réel de la mort » sans avoir le temps ni la possibilité d'interposer devant cette perception l'écran protecteur de notre « système signifiant ». Ce « système signifiant » est alors court-circuité. Le pressentiment de la mort conduit à des pannes psychiques, avec la possibilité de perte des représentations mentales rationnelles. Par la suite, l'image traumatique peut pénétrer l'inconscient pour créer des souvenirs qui seront perçus comme ayant été vécus. Nous verrons ce qu'il en fut pour Truman. Les stratégestes et autres penseurs de la dissuasion ont largement négligé cette approche, pourtant première et incontournable, qui régirait inévitablement le comportement des acteurs étatiques placés en situation traumatisante face à une crise majeure. Pourtant nul n'y échappe et la dissuasion avec la bombe atomique en est l'archétype.

On sait que Roosevelt ne communiquait que très peu avec Truman. Or, depuis le 2 août 1939, Roosevelt avait été alerté par une lettre signée d'Albert Einstein qui l'informait des travaux effectués par les Allemands dans le domaine atomique : il le suppliait de lancer ces recherches. C'est l'attaque japonaise sur la base navale de Pearl Harbor, le 7 décembre 1941, qui décida Roosevelt à entrer en guerre et à agir sans délai. Le 16 décembre 1941, il demanda à son

conseiller scientifique, Vennevar Bush, de mettre en place le projet Manhattan. Truman ne découvrit donc l'existence de ce projet "Manhattan" qu'en apprenant qu'il devenait Président des États-Unis, le 12 avril 1945 ! Dès cet instant, pour lui, les événements se précipitèrent.

Ainsi, le 17 juin 1945, lors d'une excursion sur le Potomac près de la capitale américaine Washington DC, Harry Truman confia à ses proches : « Nous avons discuté des relations avec l'Allemagne, l'Italie, la France, la Hollande, la Belgique, l'Angleterre et la Russie. Des approvisionnements en nourriture, carburant, transport et des décisions à prendre à ce sujet. De la guerre japonaise et des relations avec la Chine, la Russie et la Grande-Bretagne à ce sujet, du commandant suprême et que faire avec la *Prima Donna* au chapeau à cinq étoiles en laiton McArthur... Il est très dommage que nous ayons des *Chemises farcies de décorations* comme ça dans des positions clés. Je ne vois pas pourquoi, depuis l'Enfer, Roosevelt n'a pas nommé Wainwright et n'a pas laissé McArthur devenir un martyr ; devinez, il avait peur de la presse... Nous aurions eu un vrai général et un combattant si nous avions eu Wainwright et non pas cet acteur d'opérette et ce joueur de dés que nous avons maintenant. Je ne vois pas comment notre pays peut produire des hommes tels que Robert E. Lee, John Pershing, Eisenhower, Bradley et en même temps produire des Custer, des Pattons et des McArthur.... **Je dois décider de la stratégie japonaise : devrions-nous envahir le Japon proprement dit ou bombarder et organiser un blocus.** C'est ma décision la plus difficile à ce jour. Mais je ne la prendrai que lorsque j'aurai toutes les informations. ». À ce moment là, le premier essai de bombe atomique par les États-Unis n'avait pas encore eu lieu mais Harry Truman l'attendait.

Un mois avant cette excursion, à Reims, dans la nuit du 6 au 7 mai 1945 peu après minuit, l'Allemagne nazi avait capitulé. Un mois après cette excursion, le 16 juillet 1945, la première explosion

atomique eut lieu. Truman était en Europe où il devait rencontrer Churchill et Staline pour la conférence de Potsdam qui devait se tenir à partir du lendemain 17 juillet. Il ne s'agissait rien de moins que de se partager le monde. Il reçut la confirmation de la réussite de l'essai atomique et il pensa utiliser cette information pour négocier avec Staline en position de force, croyant pouvoir lui laisser entendre qu'il pourrait gagner sans lui contre le Japon, grâce à la bombe. Les négociations pour protéger les positions américaines en Europe en dépendaient. Dans son journal du 25 juillet, il nota sa décision d'utiliser la bombe en ces termes :

« Cette arme doit être utilisée entre maintenant et le 10 août. J'ai demandé au Secrétaire d'État à la guerre Stimson de l'utiliser pour que des objectifs militaires, des soldats et des marins soient les cibles, **et non les femmes et les enfants**. Même si les Japonais sont des sauvages impitoyables, implacables et fanatiques, nous, dirigeants du monde pour le bien commun, ne pouvons pas laisser tomber cette terrible bombe sur le vieux Capitole ni sur le nouveau [il parlait de Kyoto et de Tokyo]. Lui et moi sommes en accord. **La cible sera purement militaire...** C'est la chose la plus terrible jamais découverte, mais nous pouvons en faire la plus utile. » Nous le voyons, le traumatisme s'installait déjà dans l'esprit de Truman qui se leurrait sur les effets de la bombe et se laissait peu ou prou abuser par son Secrétaire d'État.

Ce que Truman ignorait encore mais qu'il apprit très vite, c'est que **Staline était déjà informé du projet Manhattan, bien avant lui**, grâce au physicien et espion Klaus Fuchs, qui y participait ! Ce qu'il découvrit aussi, c'est que Staline se préparait à attaquer le Japon plus tôt qu'il ne le pensait. Le 11 février 1945 Staline avait en effet déjà décidé que l'Armée Rouge entrerait en campagne contre le Japon deux ou trois mois après la défaite des nazis. Dès le mois de juin 1945, l'offensive soviétique était prévue pour le mois d'août. C'est une course contre la montre macabre qui s'engageait alors entre

américains et soviétiques. Staline pensa tout d'abord attaquer le 11 août, mais sur l'insistance du général Vassilievsky, renseigné sur les préparatifs américains, il décala l'action dans la nuit du 8 au 9 août, jour du largage prévu de la deuxième bombe sur Nagasaki. Cet ordre d'offensive avait été donné quelques heures seulement après le lâcher de la bombe atomique américaine sur Hiroshima. Les troupes japonaises sont immédiatement écrasées par l'armée soviétique en Manchourie. L'état-major japonais n'avait vu dans Hiroshima, le 6 août, qu'un bombardement américain de plus sur les villes déjà lourdement touchées et ne s'était pas rendu sur les lieux. De plus **l'ultimatum adressé au Japon par les Alliés ne mentionnait pas l'usage possible de la bombe atomique.**

Pour Truman, le 6 août n'était pas une date comme les autres à double titre. C'est tout d'abord la fête de la transfiguration du Christ, ce moment où les apôtres voient le Christ en gloire entouré de Moïse et d'Elie. Cette date marque aussi la fin du Saint-Empire romain germanique en 1806 lorsque l'empereur François II dépose sa couronne. Truman savait tout cela. Pour lui, en finir ce jour là avec l'Empire du mal qu'était pour lui le Japon, criminel de Pearl Harbor, par un bombardement en retour avec cette arme quasi divine, était devenu hautement symbolique. Ce sentiment va « l'aider » à accomplir ce geste dont il n'ignorait certes pas la gravité, voire à le justifier. Il le répétera encore dans une lettre du 5 août 1963 qu'il convient aussi d'analyser. Le traumatisme a dès ce moment fait son œuvre, la réalité n'est plus totalement perçue par Truman avec le filtre du signifiant.

Du côté des Japonais, c'est une situation de même nature, traumatisante, qui s'installe, alors qu'ils reçoivent l'ultimatum de la déclaration de Potsdam ce 26 juillet 1945. Il est utile d'en reprendre les principaux termes pour comprendre les errements et les décisions irrationnelles qui suivirent, ainsi que le texte que Harry Truman

rédigea comme à son habitude de sa main, pour l'Histoire, le 25 juillet 1945 au soir.

La proclamation du 26 juillet 1945, dite de Potsdam, des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Chine, pays auxquels se joindra l'URSS, fixait ainsi les termes de la reddition japonaise :

« ... 3. La pleine application de notre puissance militaire, appuyée par notre détermination, signifierait la destruction inévitable et complète des forces armées japonaises et tout aussi inévitablement la dévastation totale de la patrie japonaise. 4. Le moment est venu pour le Japon de décider si cet Empire continuera à être contrôlé par des conseillers militaristes obstinés dont les calculs inintelligents l'ont amené au seuil de l'anéantissement, ou si il suivra le chemin de la raison. 5. Voici nos termes. Nous ne nous en écarterons pas. Il n'y a pas d'alternative. Nous ne souffrirons aucun retard. 6. Il faut éliminer pour toujours l'autorité et l'influence de ceux qui ont trompé et trompent les Japonais en les lançant dans la conquête du monde, car nous insistons sur le fait qu'un nouvel ordre de paix, de sécurité et de justice sera impossible tant qu'un militarisme irresponsable restera la règle. 7. Jusqu'à ce qu'un nouvel ordre soit établi et jusqu'à ce qu'il y ait une preuve convaincante montrant que la puissance militaire du Japon est démantelée, des régions en territoire japonais désignées par les Alliés seront occupées pour assurer la réalisation des objectifs fondamentaux que nous énonçons ici. 8. Les termes de la Déclaration du Caire seront exécutés et la souveraineté du Japon sera limitée aux îles de Honshu, Hokkaïdo, Kyushu, Shikoku et aux îles mineures que nous déterminerons. 9. Les forces armées japonaises, après avoir **été complètement désarmées, seront autorisées à rentrer chez elles avec la possibilité de mener une vie pacifique et productive.** 10. Nous n'avons pas l'intention que les Japonais soient asservis en tant que peuple ou détruits en tant que nation, mais une justice sévère sera appliquée à tous les criminels de guerre, y compris ceux qui ont commis des cruautés sur nos prisonniers. Le Gouvernement japonais supprimera tous les obstacles au renouveau et au renforcement des tendances démocratiques du peuple japonais. La liberté d'expression, de religion et de pensée, ainsi que le respect des droits fondamentaux de l'homme sont établis. 11. Le Japon sera autorisé à mettre en œuvre des industries qui lui permettront de maintenir son économie et qui lui permettront le versement de justes réparations en nature, mais non celles qui lui permettraient de reprendre la guerre. À cet effet, l'accès aux

matières premières, mais non le contrôle des matières premières, sera autorisé. La participation éventuelle du Japon aux relations commerciales mondiales sera autorisée. 12. Les forces d'occupation des Alliés seront retirées du Japon dès que ces objectifs auront été accomplis et qu'aura été établi, conformément à la volonté librement exprimée du peuple japonais, un gouvernement pacifique et responsable. 13. Nous appelons le gouvernement du Japon à proclamer dès maintenant la reddition sans condition de toutes les forces armées japonaises et à fournir des assurances appropriées et adéquates de leur bonne foi dans une telle action. L'alternative pour le Japon est une destruction rapide et complète. »

Les termes en caractère gras indiquent comment la Nation japonaise serait respectée.

La menace d'un bombardement atomique n'était pas mentionnée. Le Japon gardait l'assurance, sous réserve d'une reddition sans condition de ses armées, de subsister en tant que nation souveraine. Le journal de Harry Truman du 25 juillet au soir précisait pourtant **qu'il avait déjà ordonné l'emploi de la bombe atomique avant que cet ultimatum** soit communiqué aux autorités japonaises, alors qu'il n'avait découvert l'existence de cette arme que huit jours plus tôt. Effectivement, **entre le 21 et le 24 juillet**, Harry Truman approuva l'emploi des armes nucléaires contre le Japon et fit le choix des villes cibles parmi une liste qui lui fut proposée. Le 25 juillet, le général Carl Spaatz, qui commandait les forces aériennes stratégiques dans le Pacifique, reçut les ordres écrits du général Thomas Handy, chef d'état-major, spécifiant que la première attaque atomique devrait être menée à partir du 3 août contre Hiroshima, Kokura, Niigata ou Nagasaki. :

« À l'attention du Général Carl Spaatz, Commandant général des Forces aériennes stratégiques des États-Unis

1. Le 509^e Groupe du 20^e US AAF larguera sa première bombe spéciale dès que le temps permettra un bombardement visuel, ceci à partir du 3 août 1945 sur une des cibles suivantes : Hiroshima, Kokura, Niigata et Nagasaki. Pour transporter le personnel scientifique militaire et civil du département de la

Guerre chargé d'observer et d'enregistrer les effets de l'explosion de la bombe, des appareils supplémentaires accompagneront l'avion transportant la bombe. Les avions d'observation se tiendront à quelques miles du point d'impact de la bombe.

2. D'autres bombes seront larguées sur les cibles citées ci-dessus dès que l'équipe du projet les aura rendues opérationnelles. Des instructions supplémentaires seront données au sujet d'autres cibles que celles listées auparavant... »

Les bombardiers B-29 du 509^e Bomb Wing du tout nouveau « Strategic Air Command » sont immédiatement mis en alerte. De novembre 1944 à juin 1945, cette unité s'était entraînée pour le largage de la bombe atomique puis s'était positionnée sur la base de Tinian au sud de l'archipel des Mariannes, à 2 500 km de côtes japonaises, ce qui atteste de la ferme volonté américaine (en réalité celle de Roosevelt) d'utiliser cette bombe pour devancer Staline. Le Président Truman mettait cependant l'accent sur la nécessité d'épargner les civils ! Sa réaction quasi mystique et son ignorance des effets de cette arme permirent à ses conseillers, pressés de l'utiliser pour tenter de reprendre le dessus sur les soviétiques, de la faire exploser sur deux villes japonaises en laissant croire à Truman que seuls des objectifs militaires pourraient être ciblées ! L'horreur allait commencer, dans le déni, l'ignorance politique et le machiavélisme des acteurs.

Une copie de cette page du journal présidentiel est donnée à la suite de la traduction de ce texte :

« Harry S. Truman. 25 juillet 1945.

Nous nous sommes réunis à 23 heures. Il y avait Staline, Churchill et le Président des États-Unis. Mais j'ai eu une réunion plus importante avec Lord Mounbatten + le général Marshall au préalable. Nous avons découvert la bombe la plus terrible qui soit dans l'histoire du monde. Elle représente peut-être cette destruction par le feu qui fut prophétisée dans la vallée de l'Euphrate, après Noé et son Arche fabuleuse.

Quoi qu'il en soit, nous "pensons" que nous avons trouvé le moyen de provoquer la désintégration de l'atome. L'expérience dans le désert du Nouveau-Mexique était saisissante. Pour le dire simplement, un engin contenant treize livres d'explosif a provoqué la désintégration complète d'une tour d'acier de 60 pieds de haut, créé un cratère de 6 pieds de profondeur et de 1 200 pieds de diamètre, renversé une tour en acier distante de 1/2 mile et a jeté les hommes à terre à une distance de 10 000 yards. L'explosion a été visible à plus de 200 miles et a été entendue à 40 miles et plus.

Cette arme doit être utilisée contre le Japon entre ce jour et le 10 août. J'ai dit au Secrétaire d'État à la Guerre, M. Stimson, de l'utiliser afin que les objectifs militaires et des soldats et marins soient la cible. et non les femmes et les enfants. Même si les *Japs* sont des sauvages, impitoyables, intraitables et fanatiques, nous en tant que pays leader dans le monde et pour le bien commun, nous ne pouvons pas larguer cette terrible bombe sur l'ancienne capitale ou la nouvelle.

Lui et moi sommes d'accord. L'objectif sera purement militaire et nous allons publier une déclaration d'avertissement demandant aux Japs de se rendre afin de sauver des vies. Je suis sûr qu'ils ne le feront pas, mais nous allons leur en donner la chance. Il est certainement heureux pour le monde que les hordes de Hitler ou de Staline n'aient pas découvert cette bombe atomique. Elle semble être la chose la plus terrible jamais découverte, mais elle peut aussi devenir la plus utile ... » Voici la lettre :

July 25 1945

U.S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE

We met at 11 A.M. today. That is Stalin, Churchill and the U.S. President. But I had a most important session with Lord Mountbatten & General Marshall before that. We have discovered the most terrible bomb in the history of the world. It may be the fire destruction prophesied in the Euphrates Valley Era, after Noah and his fabulous Ark.

Anyway we think we have found the way to cause a disintegration of the atom. An experiment in the New Mexican desert was startling - to put it mildly. Thirteen pounds of the explosive caused the complete disintegration of a steel tower 60 feet high, created a crater 6 feet deep and 1200 feet in diameter, knocked over a steel tower 1/2 mile away and knocked men down 10,000 yards away. The explosion was visible for more than 200 miles and audible for 40 miles and more.

This weapon is to be used against Japan between now and August 10th. I have told the Sec. of War, Mr. Stimson to use it so that military objectives and soldiers and sailors are the target and not women and children. Even if the Japs are savages, ruthless, merciless and fanatic, we as the leader of the world for the common welfare cannot drop this terrible bomb on the old Capital or the new.

He & I are in accord. The target will be a purely military one and we will issue a warning state - meant asking the Japs to surrender and save lives. I'm sure they will not do that but we will have given them the chance. It is certainly a good thing for the world that Hitler's crowd or Stalin's did not discover this atomic bomb. It seems to be the most terrible thing ever discovered, but it can be made the most useful.

Le texte manuscrit de Harry Truman du 25 juillet au soir est édifiant sur son état psychologique : référence biblique, diabolisation du Japon justifiant la frappe atomique, croyance en la possibilité d'épargner les vies des femmes et des enfants. Nous pouvons penser que, même de nos jours, un dirigeant soumis à une telle pression,

aussi bien informé soit-il, pourrait ne pas comprendre totalement les enjeux, tout en pensant cependant en être parfaitement conscient. En effet un Président, par définition, du moins le croit-il, sait tout. C'est pourtant toujours dans cette atmosphère de stress, généralisé à tous les acteurs du conflit, que la dite « dissuasion nucléaire » se jouerait. Les mots prononcés dans ces instants critiques, échappant au filtre du « signifiant », détermineront alors pourtant l'issue potentiellement fatale. Ils seront sans doute loin de refléter ceux, longuement pesés, provenant des textes complexes élaborés pour construire une stratégie de dissuasion assortie d'éventuels scénarios ne reflétant jamais la réalité du moment, que le traumatisme rendra quoi qu'il en soit grandement illisible.

Truman savait donc depuis huit jours que la bombe atomique américaine, devenue « Sa Bombe » était opérationnelle. Ce qu'il ne savait pas encore mais il allait le comprendre brusquement, c'est que Staline, de son côté, le savait, nouveau traumatisme. De même, il ne savait pas encore qu'il serait conduit à la faire larguer sur Hiroshima le 6 août, puis sur Nagasaki le 9 août. Les psychothérapeutes nous alertent : trois phases sont à distinguer dans les réactions psycho-traumatiques, la réaction émotionnelle immédiate, le stress, puis une phase de latence qui précède une possible installation de névrose, et enfin une phase différée avec des pathologies qui peuvent être transitoires ou durables, pouvant aller jusqu'à la psychose. Nous tenterons de percevoir au travers de deux écrits, l'un immédiat puis l'autre différé, de Harry de Truman son état mental, avant qu'une analyse plus approfondie ne soit conduite par des spécialistes et qui porterait aussi sur les positions des ses plus proches conseillers, Secrétaire d'État comme état-major militaire. Un travail de même nature serait également à conduire pour l'autre partie, le gouvernement japonais. Il vient de comprendre en recevant l'ultimatum de Potsdam mais tout en ignorant encore la menace de la bombe tout comme de l'attaque soviétique en Mandchourie (Mandchoukouo), que la partie est perdue et que leur nation est

menacée, sinon de disparition, du moins du plus traumatisant des déshonneurs, la défaite militaire absolue, ce qui est atteinte gravissime aux valeurs suprêmes de ce pays. Les Alliés étaient-ils en situation de comprendre l'influence que pouvait avoir la culture confucianiste du Japon, tout comme le fait que leur classe politique était encore empreinte du culte du samouraï et vouait une admiration sans bornes à son Empereur, Hirohito, sur leur compréhension de l'ultimatum, et étaient-ils en mesure de comprendre les réponses immédiates qui y furent données : c'est très peu probable, comme nous allons le voir.



Source https://www.herodote.net/De_la_guerre_sino_japonaise_a_celle_du_Pacifique-article-1517.php

Le ministre des Affaires étrangères, Shigenori Togo voit dans le choix des mots et dans les concessions du texte de Potsdam « *une profonde réflexion* » pour parvenir à un accord et il note que les Alliés

«ont pris la peine d'offrir au Japon les moyens de sauver la face ». Il faut savoir que Shigenori Togo n'ignorait rien du contexte international et qu'il avait pleinement contribué à des négociations majeures jusqu'à la déclaration de guerre. Il avait été secrétaire à l'ambassade japonaise à Washington de 1926 à 1929. Il dirigea la délégation japonaise pendant la conférence mondiale pour le désarmement à Genève en 1932, qui fut un échec en raison du retrait d'Hitler. Il se maria avec une allemande et il fut nommé ambassadeur à Berlin puis à Moscou entre 1938 et 1940. En avril 1941 il parvint à conclure le pacte nippo-soviétique . Devenu Ministre des Affaires étrangères en octobre 1941 et opposé à une guerre contre les puissances occidentales, pour lui sans espoir, il organisa des négociations entre le premier ministre japonais et le président américain_Roosevelt. En octobre 1941, Shigenori Tōgō devint ministre des Affaires étrangères. Il organisa des négociations, qui échouèrent, entre le premier ministre du Japon et le président Roosevelt et conduisirent au blocus. Cependant, une fois le choix de la guerre contre l'occident décidé, Tōgō signa « avec enthousiasme » la déclaration de guerre que l'Empereur lui avait présenté, le 8 décembre 1941 au matin, dès qu'il apprit le succès de l'aviation japonaise à Pearl Harbor.

Tōgō, en analysant l'ultimatum de Potsdam ce 26 juillet 1945, comprend donc que la nation japonaise survivra et que seul l'avenir de l'Empire n'est pas garanti dans le texte, mais il pense aussi, à tort, que les Russes peuvent l'aider car il ignore leurs préparatifs d'attaque en Mandchourie. Shigenori Togo parvient donc à arracher un compromis et à calmer l'ardeur des militaires japonais, prêts à se sacrifier avec leur armée. Le temps presse et les journalistes japonais le harcèlent. Pour temporiser et pour les contenter, il rédige rapidement un compte-rendu de la réunion tenue par le Conseil de guerre suprême. qui explique qu'il a été décidé de répondre «*mokusatsu*» à l'ultimatum. Il ne s'agit alors aucunement d'une réponse officielle à l'ultimatum. Ce terme, d'une extrême ambiguïté

peut signifier « par le silence » ; bien que ne voulant pas dire « par le refus » car telle n'était pas l'intention japonaise, il sera fatal ou plus vraisemblablement le prétexte, s'il en fallait un, au bombardement atomique.

En situation de stress, tous les acteurs du conflit ont, nous diraient les psychothérapeutes, leur « système signifiant » court-circuité, les mots prononcés échappent à la raison. Le Premier ministre Kantaro Suzuki organise alors une conférence de presse dans l'après-midi du 28 juillet. Le Japon n'avait donc pas répondu officiellement à la Déclaration de Potsdam. Cette annonce de la presse japonaise fut cependant considérée par les Alliés et en particulier par Harry Truman (fut-il pour cela manipulé par Stimson, son secrétaire d'État ?) comme une réponse officielle des autorités politiques ! Le terme *Mokusatsu* fut interprété comme signifiant « mépriser par le silence » et conduisit à la décision rapide par les Alliés de mettre la menace de destruction à exécution. Cependant, le mot *Mokusatsu* pouvait tout aussi bien signifier « sans aucun commentaire », comme Susuki l'avait prévu. Aucun interprète sérieux ne peut commettre un telle erreur de traduction, et aucun responsable politique en pleine possession de ses moyens ne peut raisonnablement engager une telle réaction sur la foi d'un article de presse, sauf à avoir prémédité cette réaction ou à s'y être laissé entraîner faute de capacité à réagir rationnellement.

Nous savons de plus que Staline, sur la base d'un accord secret passé lors de la Conférence de Yalta en février 1945, avait abrogé unilatéralement le traité de neutralité de l'URSS avec le Japon le 13 avril 1941. Il déclara la guerre au Japon le 9 août 1945, après avoir au préalable engagé ses troupes en Mandchourie, troupes depuis longtemps prêtes au combat. L'armée japonaise, dont les unités d'élite étaient dispersées et sous-équipées, fut prise au dépourvu et rapidement battue. Cette préparation des forces soviétiques et cette attaque précédant la déclaration de guerre était

bien sûr connue de l'état-major américain. La seconde frappe atomique, ce 9 août, ne se produisit donc pas hasard : il importait pour l'état-major américain de marquer le territoire en contrebalançant l'action de Staline. L'Empereur du Japon et son cabinet de guerre, qui avaient négligé le bombardement atomique d'Hiroshima (pour eux un parmi tant d'autres), plièrent en constatant que les positions militaires japonaises étaient devenues intenables, avec un seul objectif : sauver leur honneur. Les bombardements atomiques furent ensuite le prétexte qui permit au Japon de sauver la face sans avoir à reconnaître leurs erreurs stratégiques et la défaite de leurs armées sur tous les fronts, tout comme fut tenté d'être sauvé l'honneur de l'Amérique avec le prétendu sauvetage de milliers de vies de soldats américains et de Japonais, potentiellement « épargnées » grâce à l'absence d'un débarquement que les bombes atomiques auraient évitées. C'est donc bien pour des raisons indirectes, avec les affirmations de puissance face à un « allié » menaçant, l'Union soviétique, que les bombes atomiques furent larguées sur ordre de Harry Truman, sans tenir compte de la position de l'adversaire japonais, et c'est bien sous des prétextes mis au point *a posteriori* et ressassés que l'emploi de ces bombes fut « justifié ». C'est ensuite sur cette légende historique que fut conçue la dite « stratégie de dissuasion nucléaire » puis que furent et que sont encore fabriquées des dizaines de milliers de bombes atomiques toujours plus « performantes », et que cette menace de violence extrême, aux effets incommensurables, reste brandie à l'encontre de populations innocentes ou qui sont otages de leurs dirigeants et à la merci de tentations psychotiques.

La version anglaise du Asahi Shimbun, l'un des principaux quotidiens japonais, afficha immédiatement dans sa une: «*The Imperial government of Japan will take no notice of this proclamation*» («*Le gouvernement impérial du Japon ne tiendra aucun compte de cette déclaration -de Potsdam-*»). La colère de Suzuki n'y pouvait plus rien : la traduction erronée fera la une de

toutes les éditions, se répandra chez les Alliées, jusqu'à Harry Truman qui l'interprétera, comme il le dira plus tard selon ses propres mots, comme du dédain : « Quand nous leur avons demandé de capituler à Potsdam, ils nous ont répondu d'un ton méprisant... C'est tout ce que j'ai obtenu. Ils m'ont dit d'aller me faire foutre [...]. » Or il ne s'agissait pas d'une réponse. Deux bombes atomiques tombèrent cependant sur le Japon. Le souvenir construit en situation de stress était cependant définitivement ancré en lui, comme une « réalité ».



Montage des versions japonaise et anglaise de l'Asahi Shimbun.

Dans la nuit du 6 au 7 août 1945, Harry Truman informa les nations, en termes musclés, qu'une bombe atomique venait d'exploser au-dessus du Japon. Il s'agissait pour lui de faire admettre l'horreur de son geste en prononçant un discours altier qui devait flatter la fierté nationale et satisfaire le désir de vengeance de l'Américain moyen, encore vif après l'attaque de Pearl Harbor. Tentons de le déchiffrer.

Maison Blanche. DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

« Il y a seize heures, un avion américain a largué une bombe sur Hiroshima, privant l'ennemi de tout usage possible de cette ville. Cette bombe avait une puissance de plus de 20 000 tonnes de TNT. Elle avait plus de deux mille fois la puissance explosive de la bombe britannique "Grand Slam", la plus grosse bombe encore jamais utilisée dans l'histoire de la guerre. »

Traduction plus explicite : « vous avez-vu les gars, c'est maintenant nous, les Américains, qui avons la plus grosse (bombe) ». Poursuivons.

« À Pearl Harbor, les Japonais ont voulu commencer la guerre de l'air. Ils ont été remboursés au centuple. Et ce n'est pas fini. Avec cette bombe, nous avons ajouté une capacité nouvelle et révolutionnaire de destruction qui vient compléter les possibilités de montée en puissance de nos forces armées. Sous leur forme actuelle, ces bombes sont maintenant en production et des versions encore plus puissantes sont en développement. Il s'agit de la bombe atomique. Elle met en œuvre la puissance qui anime l'univers. La force à partir de laquelle le soleil tire son énergie a été délivrée contre ceux qui ont nous apporté la guerre depuis l'Extrême-Orient. »

Osons encore une traduction en termes crus : « Ce sont les méchants Japonais qui ont commencé à nous bombarder, alors on leur a fait encore plus mal, et en plus nous pouvons leur faire encore pire, na ! »

Ce n'est cependant pas aussi simple, les relations déjà compliquées entre le Japon et les États-Unis s'étaient encore détériorées lorsque le Japon, expansionniste, avait pris position en Indochine en 1940. Roosevelt décida alors d'imposer un embargo total sur les exportations de matières premières : le Japon était asphyxié. Des pourparlers échouèrent et les militaires japonais ne trouvèrent d'autre recours que le bombardement de Pearl Harbor pour s'en libérer. Les États-Unis entrèrent alors dans la guerre. Truman éluda cette question, le Japon devait apparaître comme le Satan qu'il fallait détruire sans pitié par le feu céleste. Il conçut donc déjà, sans état d'âme, la bombe atomique comme une arme qui serait de nouveau

employée effectivement, comme toutes les autres : elle est simplement beaucoup plus puissante. Ce message est maintenant profondément ancré dans l'esprit du peuple américain mais il fut aussi compris et intégré par tous ceux qui l'entendirent alors partout dans le monde. Tel était d'ailleurs le but de Truman : ce discours s'adressait aussi à Staline.

Truman poursuivit en prononçant un discours dithyrambique vantant les formidables performances industrielles et scientifiques américaines, déplaçant ainsi habilement la question de l'objet de la bombe, la destruction massive, vers cette idée de grandeur des États-Unis :

« Avant 1939, les scientifiques savaient qu'il était théoriquement possible de libérer l'énergie atomique. Cependant personne ne savait quelle méthode permettrait d'y parvenir en pratique. En 1942, cependant, nous savions que les Allemands travaillaient fiévreusement pour trouver un moyen d'ajouter l'énergie atomique aux autres moyens de guerre avec lesquels ils espéraient asservir le monde. Mais ils ont échoué. Nous pouvons être reconnaissants à la Providence que les Allemands aient pris du retard sur la production de leurs missiles V-1 et V-2 et encore plus reconnaissant qu'ils n'aient pas du tout réussi à fabriquer la bombe atomique.

La bataille des laboratoires a fait face à des risques qui auraient pu être fatidiques pour nous, tout comme les batailles de l'air, sur terre et sur les mers, et nous avons maintenant gagné cette bataille des laboratoires ainsi que toutes les autres.

Dès 1940, avant Pearl Harbor, toutes les connaissances scientifiques nécessaires ont été mises en commun entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, et beaucoup de nos réussites sont venues de cet accord. Cette politique générale de recherche sur la bombe atomique a été engagée. Grâce à la nation américaine et aux scientifiques britanniques travaillant ensemble nous sommes entrés dans la course à la découverte contre les Allemands.

Les États-Unis avaient à leur disposition un grand nombre de scientifiques experts dans les nombreux domaines nécessaires de la connaissance. Nous avions les ressources industrielles et financières considérables nécessaires au projet et nous pouvions les consacrer à cette recherche sans altérer d'autres

travaux vitaux pour notre effort de guerre. Aux États-Unis, les travaux de laboratoire et des usines de production, déjà été engagés, seraient hors de portée des bombardements de l'ennemi, tandis qu'à même moment la Grande-Bretagne était exposée au risque d'une attaque aérienne constante et encore menacée d'invasion. Pour ces raisons, le premier ministre Churchill et le président Roosevelt avaient convenu qu'il était sage de poursuivre le projet ici. Nous avons maintenant deux grandes usines et de nombreuses autres infrastructures consacrées à la production de l'énergie atomique. Le nombre d'emplois a atteint 125 000 en période de pointe et plus de 65 000 personnes sont maintenant engagées dans les centres de production. Beaucoup y ont travaillé pendant deux ans et demi. Peu de gens savent ce qu'ils ont produit. Ils voient de grandes quantités de matériaux qui entrent et ils ne voient rien sortir de ces usines, car la les dimensions de la charge explosive sont extrêmement réduites. Nous avons dépensé deux milliards de dollars pour faire aboutir le plus grand pari scientifique de l'Histoire - et nous l'avons gagné.

Mais la plus grande merveille n'est pas la taille de l'entreprise, son secret, ni son coût, mais la prouesse des cerveaux scientifiques qui réussirent à rassembler les éléments infiniment complexes de connaissances détenues par beaucoup de savants dans différents domaines pour en faire un plan réalisable. Et il fut à peine moins merveilleux de constater la capacité de notre industrie à concevoir, et à la main-d'œuvre à faire fonctionner, les machines et les méthodes pour réaliser ce qui n'avait jamais été fait auparavant. Ainsi le fruit de ce travail est apparu sous la forme physique prévue et fonctionna comme il était censé le faire. La science et l'industrie ont travaillé sous la direction de l'armée américaine, qui a obtenu un succès unique dans la gestion d'un problème aussi complexe que le fut cette avancée des connaissances dans un temps étonnamment court. Il est peu probable qu'une telle combinaison d'efforts puisse être obtenue ailleurs dans le monde. Ce qui a été fait est la plus grande réussite de la science organisée dans l'Histoire. Et ceci a été fait sous la pression, sans défaillance. »

Truman revient enfin au « Satan » est aux objectifs de guerre, avec les démonstrations de puissance qui lui sont nécessaires pour contrecarrer les ambitions soviétiques et qui promettent une véritable apocalypse :

« Nous sommes maintenant prêts à éradiquer encore plus rapidement et complètement tous les centres économiques de surface des Japonais dans toute

ville. Nous allons détruire leurs quais, leurs usines et leurs communications. Qu'il n'y ait pas de méprise : nous allons détruire complètement la puissance du Japon pour gagner la guerre.

Il était envisagé d'épargner le peuple japonais, de lui éviter la destruction totale avec l'ultimatum publié le 26 juillet à Potsdam. Leurs dirigeants ont rejeté rapidement cet ultimatum. S'ils n'acceptent maintenant pas nos conditions, ils peuvent craindre un déluge de feu venant de l'air d'une intensité qui n'a jamais été vue sur cette terre. Après cette attaque aérienne les forces maritimes et terrestres suivront en nombre et avec une force qu'ils l'ont encore jamais vue et avec les qualités de combat dont ils sont déjà bien conscients. »

Nous avons vu comment Harry Truman avait perdu tout sens des réalités sous les effets du traumatisme qui précéda et qui suivit son acte, tout comme les dirigeants japonais le perdirent. Il y revint avec des élans mystiques en affirmant le prétendu rejet d'un ultimatum, ultimatum qui de plus ne faisait aucune référence à la bombe atomique, contrairement à ce que son discours pouvait laisser entendre. Le Président Truman va ensuite introduire le déni des effets de l'entreprise de production des bombes atomiques sur ceux qui y participèrent, déni qui restera une constante chez tous les dirigeants des pays nucléarisés, jusqu'à nos jours. Il va enfin se dédouaner avec un élan de générosité ; il propose d'offrir au monde l'énergie nucléaire pour y répandre la prospérité et la paix :

« Le Secrétaire d'État à la guerre, qui a gardé un contact personnel avec toutes les phases du projet, va immédiatement présenter une déclaration publique vous donnant de plus amples détails.

Sa déclaration précisera les faits concernant les sites d'Oak Ridge, près de Knoxville au Tennessee, et de Richland, près de Pasco dans l'État de Washington, et une installation près de Santa Fe, au Nouveau-Mexique. Bien que les travailleurs de ces sites aient fabriqué les matériaux nécessaires pour produire la plus grande force destructrice de l'Histoire, ils n'ont pas été eux-mêmes mis en danger au-delà de ce que beaucoup d'autres professions le sont, car les plus grands soins ont été accordés pour garantir leur sécurité.

Nous devons pouvoir libérer les clés de l'énergie atomique afin d'ouvrir une ère nouvelle dans la compréhension par l'homme des forces de la nature.

L'énergie atomique pourrait à l'avenir compléter les formes d'énergies qui viennent aujourd'hui du charbon, du pétrole et de l'hydraulique, bien qu'à l'heure actuelle, elle ne puisse pas être produite sur une base permettant de rivaliser commercialement avec elles. Avant que cela adienne il devra y avoir une longue période d'intenses recherches. Les scientifiques de ce pays ou les responsables politiques de ce gouvernement n'ont jamais eu pour habitude de refuser au monde des connaissances scientifiques. Naturellement, par conséquent, tout ce qui concerne le travail produit sur l'énergie atomique sera rendu public.

Mais dans les circonstances actuelles, nous n'avons pas l'intention de divulguer tous les procédés techniques de production ni toutes les applications militaires. Ceci exige un examen plus approfondi des méthodes possibles pour nous protéger, ainsi que pour protéger le reste du monde, d'un danger de destruction brutale.

Je recommande au Congrès des États-Unis de considérer rapidement la mise en place d'une commission appropriée pour contrôler la production et l'utilisation de l'énergie atomique aux États-Unis. Je vais donner de nouvelles orientations et faire de nouvelles recommandations au Congrès afin de voir comment cette énergie atomique peut contribuer puissamment et avec force au maintien de la paix dans le monde. »

Source : Harry S. Truman Library, "notes de presse de l'armée" boîte 4, Documents de Eben A. Ayers.

Nous avons noté que jamais dans ce discours Truman n'évoqua la question de la sauvegarde des populations civiles, question qu'il avait pourtant mise au cœur de ses directives à son Secrétaire d'État à la guerre lorsqu'il donna l'ordre de larguer la bombe sur Hiroshima. Avait-il compris l'inanité de ses précédents propos et évitait-il ainsi, consciemment ou non, de les évoquer, ou bien s'agissait-il déjà du déni, cette conséquence psychotique du refoulement que provoque l'horreur de l'emploi de cette bombe ? De même, il n'évoqua pas la fiction de la sauvegarde d'un demi million de vies que l'usage de la bombe aurait permis, fiction qui sera construite par la suite pour dégager les États-Unis de leur responsabilité à ce titre. Ce déni le torturera toute sa vie.

Voici enfin la lettre qu'il rédigea à l'intention d'un journaliste des ses amis 18 ans plus tard, le 5 août 1963, une date qui est évidemment loin d'être anodine. Il s'y refuse à tout commentaire sur les articles commentant le largage des bombes atomiques, affirmant avoir tout expliqué dans ses mémoires. Il déplore bien sûr la mort des marins bombardés à Pearl Harbor mais n'a pas un mot de regret pour les populations japonaises qu'il a atomisées, préférant inventer des vies humaines fictives « sauvées » grâce aux bombes.

HARRY S. TRUMAN
INDEPENDENCE, MISSOURI

August 5, 1963

Dear Kup:

I appreciated most highly your column of July 30th, a copy of which you sent me.

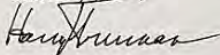
I have been rather careful not to comment on the articles that have been written on the dropping of the bomb for the simple reason that the dropping of the bomb was completely and thoroughly explained in my Memoirs, and it was done to save 125,000 youngsters on the American side and 125,000 on the Japanese side from getting killed and that is what it did. It probably also saved a half million youngsters on both sides from being maimed for life.

You must always remember that people forget, as you said in your column, that the bombing of Pearl Harbor was done while we were at peace with Japan and trying our best to negotiate a treaty with them.

All you have to do is to go out and stand on the keel of the Battleship in Pearl Harbor with the 3,000 youngsters underneath it who had no chance whatever of saving their lives. That is true of two or three other battleships that were sunk in Pearl Harbor. Altogether, there were between 3,000 and 6,000 youngsters killed at that time without any declaration of war. It was plain murder.

I knew what I was doing when I stopped the war that would have killed a half million youngsters on both sides if those bombs had not been dropped. I have no regrets and, under the same circumstances, I would do it again - and this letter is not confidential.

Sincerely yours,



Mr. Irv Kupcinet
Chicago Sun-Times
Chicago, Illinois

Harry Truman appelle à un devoir de commémoration envers les victimes de Pearl Harbor, dont il n'a toujours pas fait le deuil, ce drame qui pour lui justifia sa volonté d'anéantissement du Japon et le massacre de sa population par esprit de vengeance et par désir de démonstration de puissance face à Staline, plus que par stratégie de guerre.

« Tout ce que vous avez à faire est de sortir et de vous tenir debout sur la quille du cuirassé à Pearl Harbor avec les 3 000 jeunes y demeurent enfouis et qui n'ont eu aucune chance de sauver leur vie. »

Persistant à croire, par un faux souvenir que son traumatisme a fixé en lui, qu'il a sauvé un demi millions de personnes qui auraient été tuées dans chaque camp si les bombes n'avaient pas été larguées, il persiste à dire qu'il n'a aucun regret d'avoir commis cet acte. Sa conclusion est terrifiante : « Je n'ai aucun regret et, dans les mêmes circonstances, **je recommencerais** ». Il n'a même pas conscience (nous sommes en 1963, la dite « stratégie de dissuasion » est pourtant bien installée dans son pays) qu'il signe par cet aveu l'arrêt de mort de ce concept fou.

De son côté, le discours de l'Empereur Hiro-Hito prononcé le 15 août 1945 resta empreint de retenue mais aussi de déni, en ce qui concerne les motivations du déclenchement du conflit mais aussi en attribuant aux bombes atomiques, à leur cruauté et au risque de « l'extinction totale de la civilisation humaine » la raison de la reddition, ce qui lui évita de reconnaître la défaite déshonorante de ses armées.

« À Nos bons et loyaux sujets,

Après avoir mûrement réfléchi aux tendances générales prévalant dans le monde et aux conditions existant aujourd'hui dans Notre Empire, Nous avons décidé de régler la situation actuelle par mesure d'exception. Nous avons ordonné à Notre Gouvernement de faire savoir aux Gouvernements des États-

Unis, de Grande-Bretagne, de Chine et d'Union soviétique que Notre Empire accepte les termes de leur Déclaration commune.

Nous efforcer d'établir la prospérité et le bonheur de toutes les nations, ainsi que la sécurité et le bien-être de Nos sujets, telle est l'obligation solennelle qui Nous a été transmise par Nos Ancêtres Impériaux et que Nous portons dans Notre Cœur. C'est d'ailleurs en raison de Notre sincère désir d'assurer la sauvegarde du Japon et la stabilisation du Sud-Est asiatique que Nous avons déclaré la guerre à l'Amérique et à la Grande-Bretagne, car la pensée d'empiéter sur la souveraineté d'autres nations ou de chercher à agrandir notre territoire était bien loin de Nous. Mais voici désormais près de quatre années que la guerre se prolonge. Bien que tout le monde ait fait de son mieux - en dépit des vaillants combats livrés par Nos forces militaires et navales, de la diligence et de l'assiduité de Nos serviteurs et dévouement de Nos cent millions de sujets - la guerre a évolué, mais pas nécessairement à l'avantage du Japon, tandis que les tendances générales prévalant dans le monde se sont toutes retournées contre ses intérêts. En outre, l'ennemi a mis en œuvre une bombe nouvelle d'une extrême cruauté, dont la capacité de destruction est incalculable et décime bien des vies innocentes.

Si Nous continuions à nous battre, cela entraînerait non seulement l'effondrement et l'anéantissement de la nation japonaise, mais encore l'extinction totale de la civilisation humaine. Cela étant, comment pouvons-Nous sauver les multitudes de Nos sujets ? Comment expier Nous-même devant les esprits de Nos Ancêtres Impériaux ? C'est la raison pour laquelle Nous avons ordonné d'accepter les termes de la Déclaration commune des Puissances... »

Ce discours impérial est présenté par le livre d'Edward Behr, *Hiro-Hito l'empereur ambigu* (1970). Les circonstances dans lesquelles ce discours fut prononcé sont tout autant dramatiques que burlesques.

Le discours actuel sur la dissuasion nucléaire a donc été fondé sur ces bases on ne peut plus ambiguës. Tout y est : esprit de vengeance, action de représailles massives contre le « Satan » japonais et démonstration de puissance entre partenaires prenant la forme d'une menace effrayante pour les ennemis, référence à « la Providence », manipulation subtile des populations nationales par la déformation

habile des faits historiques et la construction d'une fiction dantesque dont les conséquences imaginaires auraient soi-disant été pires que celles de la pire des bombes, appel à la fierté nationale sur un mode dont savent aussi user les tribuns en exaltant la réussite des savants, des ouvriers, des armées et bien sûr des politiques, comparaison mystique de la puissance dont le pays dispose à la puissance qui préside au fonctionnement de l'Univers (pourquoi être modeste!), déni des exterminations des populations et des conséquences à long terme des effets de l'atome, et enfin déclaration emphatique d'un élan de formidable générosité envers l'humanité pour donner, main sur le cœur, ce qui est promis comme pouvant devenir une source inégalable de paix, de prospérité et de protection contre les risques de destruction totale de l'espèce, par le contrôle de la production de cette bombe. Avec un tel discours parcouru de mysticisme et dans lequel il est aisé de percevoir les ferments des tentations psychotiques, le tribun Truman arracha aisément les larmes des yeux de son peuple, poursuivit son mandat jusqu'en 1953, et l'Empereur Hiro-Hito put se maintenir sur son trône jusqu'à sa mort en 1989.

Eisenhower, chef d'État-Major général des Forces armées des États-Unis de 1945 à 1948 et qui succédera à Harry Truman en 1953 écrira avec D. Dwight, dans ses mémoires, *The White House Years : Mandate for Change*, 1953-56 :

« En 1945, le Secrétaire d'État à la guerre Stimson, alors en visite dans mon quartier général en Allemagne, m'informa que notre gouvernement était en train de préparer le largage d'une bombe atomique sur le Japon. J'étais de ceux qui avaient le sentiment qu'il devait y avoir un certain nombre de raisons valables pour mettre en doute la sagesse d'un tel acte. Durant son exposition des faits importants, je fus empli d'un sentiment de tristesse et fis part de mon profond désaccord, tout d'abord sur la base de **ma conviction que le Japon était déjà battu et que le bombardement était**

complètement inutile, ensuite parce que je pensais que notre pays ne devait pas choquer l'opinion mondiale par l'utilisation d'une bombe que je ne pensais pas nécessaire pour sauver la vie des Américains. »

Il était loin d'être le seul à penser de la sorte, ainsi il ajouta :

« MacArthur pensait que le bombardement était complètement inutile d'un point de vue militaire. » Depuis avril 1945, MacArthur était commandant en chef des forces armées américaines du Pacifique, responsable de toutes les unités terrestres et aériennes du Pacifique à l'exception de la « 20th USAAF », force aérienne à laquelle appartenait le groupe de bombardier qui larguera les bombes atomiques.

Certains analystes verront perfidement dans les positions de ces généraux, diversement appréciés par Harry Truman, une pointe de jalousie envers cette nouvelle unité d'élite qui pourrait se glorifier de la victoire, si proche, avec une simple bombe, alors qu'eux-mêmes avaient déployé des trésors d'ingéniosité stratégique pour l'atteindre. Compte tenu de la qualité de ces personnages historiques, nous ne nous risquons pas sur cette voie.

En 1961, lorsqu'il céda sa place de Président des États-Unis à J.F. Kennedy, avec son discours de départ, il lui laissa ce message :

« Dans les assemblées du gouvernement, nous devons donc nous garder de toute influence injustifiée, qu'elle ait ou non été sollicitée, exercée par le complexe militaro-industriel.[...] Le désarmement, dans l'honneur et la confiance mutuels, est un impératif permanent. Ensemble nous devons apprendre à composer avec nos différences, non pas avec les armes, mais avec l'intelligence et l'honnêteté des

intentions. » Il savait qu'un long chemin restait à parcourir, chemin sur lequel la folie des dirigeants des puissances nucléaires ne permet toujours pas de beaucoup progresser.

Lorsque de Gaulle osa affirmer à Alain Peyrefitte « **La force de frappe n'est pas faite pour frapper mais pour ne pas être frappé** », Alain Peyrefitte, comme il l'expliqua dans son livre *C'était de Gaulle* paru chez Gallimard en 2002, lui répliqua : « Mais la bombe a bel et bien frappé, à Hiroshima et Nagasaki. »

Le général de Gaulle eut alors cette terrible réponse, à la fois déni des effets de la bombe visant des populations civiles et déni de la réalité historique concernant la reddition du Japon, dont il avait pourtant été l'un des témoins : « Elle n'aurait pas frappé si les Japonais en avaient possédé une. Et **il fallait bien qu'elle frappe la première fois**. Pour mettre le Japon à genoux, il fallait bien lui fournir la preuve que cette bombe était une réalité terrifiante et imparable. Et il fallait que ce soit cette bombe qui mette fin à la seconde guerre mondiale, pour que la perspective de son emploi dissuade d'en entreprendre une troisième. Sans quoi on n'y aurait jamais cru. »

De Gaulle, Président de la France Libre, qui avait ordonné aux troupes françaises en Indochine de ne plus accorder le passage aux forces japonaises, savait très bien que les bombes larguées sur le Japon n'étaient pas destinées à le faire capituler. Le Japon était déjà défait, ses troupes étaient partout en déroute, toutes ses principales villes y compris Tokyo avaient été détruites. De Gaulle savait très bien que les Japonais n'avaient pas été alertés, par l'ultimatum de Potsdam, de ces frappes atomiques, et qu'ils n'avaient pas formellement rejeté cet ultimatum. De Gaulle savait très bien que les Japonais étaient déjà « à genoux ». Les bombes atomiques ne furent larguées sur le Japon par le Président des États-Unis Harry S. Truman que dans le but de montrer sa puissance, non au Japon, mais à Staline, et de le prévenir par ce geste fou, criminel, que les

américains ne toléreraient pas ses velléités expansionnistes. Un but plus sordide fut aussi avancé : la nécessité de justifier, pour le public américain, les énormes investissements qui avaient été consentis par leur pays pour fabriquer ces bombes.

Nos dirigeants actuels, moins attentifs à nos inquiétudes financières sur cette question, tant il en est de plus exacerbées, nous disent simplement que nous pouvons payer, si peu selon eux, car nous n'avons pas encore, « grâce à la bombe », été envahis -bien que certains d'entre nous en doutent-. Notons cependant que le 24 juin 1948, Staline, ne disposant pourtant pas encore de bombe atomique, ne fut pas dissuadé de défier les Américains, dotés de bombes, en organisant le blocus de Berlin. Le premier essai nucléaire soviétique n'eut lieu que le 29 août 1949. À l'inverse, la Russie, (peut-on dire « grâce à la bombe » ?), ne fut pas dissuadée de poursuivre son expansion à l'ouest (éternel appel de cet Empire vers les mers chaudes) en reprenant la Crimée et le Donbass à l'Ukraine. Jusqu'où les pions avanceront-ils ? Les exemples seraient innombrables, d'autres viendront.

Lorsque des outils de violence extrême sont à portée de main, il n'y a pas d'exemple qu'ils ne finissent par servir les visions politiques les plus démesurées. Hiroshima, contrairement à ce que prétendit de Gaulle, l'a démontré. Le contraire ne le sera jamais. « Rendre la guerre impossible » grâce à la bombe, nous disait de Gaulle ! La bombe atomique n'est qu'un « simulacre de puissance » et non un instrument de paix, répondra Edgar Morin, révolté par cette folle prétention.

La France, pas plus qu'aucun autre pays, contrairement aux allégations du général de Gaulle, n'est pas devenue « invulnérable » grâce à la bombe, instrument inutilisable sauf à se dénier lui-même, chaque jour « contourné ». Rien n'a changé chez les dirigeants des États nucléarisés qui usent toujours de ces mêmes discours mêlant psychose et machiavélisme, aux retombées juteuses pour les

organisations et les industries bénéficiaires et coûteuses pour la société ; rien n'a changé, si ce n'est le nombre de bombes et leur puissance destructrice, qui se sont multipliées... Combien de temps encore le fantasme de la puissance, par la dite « dissuasion » et par ses bombes qui en sont le fruit, nous protégera-t-il de l'usage fatal de ces instruments d'extermination par un nouveau Truman vengeur, par un autre Staline qui s'en abrite pour asservir un peuple, ou que ce soit par accident, par méprise ou par folie ? Seul l'avenir nous le dira mais alors, quand nous le saurons, il sera trop tard.

Après Harry Truman, d'autres personnages devenus psychotiques car tentés par ce mirage de puissance, persisteront jusqu'à nos jours à croire en la pertinence de la paix retrouvée par la menace de leur propre anéantissement, en se fourvoyant dans diverses impasses, y cherchant une issue pour conforter leur déraison, issue que bien sûr, nous allons le voir, ils ne trouveront pas.

L'atome de la terreur : le spirituel et le temporel, autres impasses ?

Tous les représentants des grandes religions se sont exprimés doctement sur la dissuasion, certes diversement mais avec la hauteur de vue qu'impose cette approche divine de l'ultime violence. Les textes sacrés ne manquent pas, ils sont pour la plupart très anciens, ils donnent ainsi une vision intemporelle du monde que les péripéties du nucléaire n'ont pas entaché. Leur parole ne souffre pas les débats venant du commun, leurs propos concernent l'élévation et le progrès spirituel de l'humanité, propos d'où une forme de morale et des règles de vie collective peuvent émaner. Nous devons donc attendre des théologiens qu'ils nous donnent sur le sujet de la dissuasion nucléaire, de sa pertinence, quelques pistes sûres. Les économistes n'ont également pas manqué de tenter de conduire de savantes études sur cette question, bravant gaillardement les pièges que le secret et l'absence de théorie adaptée aux questions militaires de cette nature leur tendaient. Rappelons que l'économiste britannique Lionel Robbins en a proposé en 1932 (il ne peut donc être accusé de partialité en matière nucléaire) une définition qui fait encore école : « La science économique est une science qui étudie les comportements humains comme une relation entre des fins et des moyens rares ayant des usages alternatifs ». L'approche économique de la dissuasion leur paraissant répondre à cette ambition, nous espérons donc obtenir de ces éminents spécialistes des orientations claires, permettant de garantir la pertinence des choix à retenir pour décider de ce que la dissuasion nucléaire devrait utilement devenir.

Ces deux approches, spirituelle et temporelle, semblent bien éloignées mais, contrairement à ce que nous pourrions en attendre, elles sont plus ou moins intimement liées. En effet, la géopolitique n'est jamais loin de l'une comme de l'autre et imprime sa marque sur les débats, que les conclusions des maîtres soient imprégnées de transcendance ou forts de la richesse de la science économique.

Hélas ! Là où nous aurions également été en droit d'attendre des positions fermement assises, nous retrouvons encore les indécisions, les ambiguïtés que nous avons rencontrées dans les approches stratégiques. Le sens et l'avenir de la dissuasion nucléaire, malgré cela, pourrait gagner en clarté. Tentons de pénétrer ces domaines, avec la modestie que notre naïveté impose, en faisant prudemment confiance à notre bon sens tout comme aux déclarations, conclusions, voire aux incantations des maîtres du genre.

Le spirituel. Un rapide parcours des positions de théologiens des grandes religions est particulièrement édifiant. Que les milliers de petites religions nous en excusent mais nous ne ne considérerons ici que le judaïsme, les religions musulmanes et chrétiennes, le bouddhisme et l'hindouisme.

Emmanuelle Maitre, chargée de recherche pour la Fondation pour la recherche stratégique, nous éclaire sur la perception par les religions de la question de la dissuasion nucléaire avec son travail *Moralité de la dissuasion : perspectives religieuses* de juillet 2016. En confrontant aux déclarations de théologiens les traditions religieuses ayant été plus particulièrement mises à l'épreuve par la question nucléaire (judaïsme, christianisme, Islam, hindouisme et bouddhisme), elle nous alerte-t-elle d'emblée : « comme bien souvent en matière de dissuasion nucléaire, les réalités sont souvent plus nuancées que certaines images préconçues pourraient le laisser penser. »

Ses propos sont résumés ici :

« La censure entourant la question de l'arme nucléaire en Israël ne permet pas la tenue d'un débat théologique ouvert. » Néanmoins, peu de voix ont critiqué la légitimité pour Tel-Aviv d'assurer sa survie grâce à la dissuasion nucléaire. Le juriste Samuel Pizar, survivant de la Shoah, a cependant alerté la communauté juive dans ses *Mémoires Of Blood and Hope*, publiées à Londres en 1982 :

« Me tenant toujours dans l'ombre du crematorium, je veux donner témoignage à l'humanité qu'il lui est maintenant possible de transformer le monde entier en un crematorium du fait de la possession des armes nucléaires. » Nous voici déjà face à une première contradiction. L'influence des contraintes de politique interne est cependant prédominante et le discours *officiel* ne reflète sans doute pas la réalité des convictions forgées par l'Histoire. Qu'en est-il des autres religions ?

Emmanuelle Maitre le constate encore : « La question des armes nucléaires et de l'Islam présente également des paradoxes. ». Pour elle « il existe une multitude d'interprétations des textes sacrés musulmans, et aucune voix officielle pour parler au nom de tout l'Islam. Enfin, là où elles existent, les autorités religieuses n'ont pas toujours bénéficié de l'indépendance politique leur permettant d'adopter une réflexion purement théologique, et continuent souvent d'être très liées à leurs gouvernements. » C'est un euphémisme.

Ce n'est cependant plus le cas lorsqu'ils retrouvent la liberté de s'exprimer. En voici quelques exemples. « Les théologiens Jamal Badawi et Muzammil H. Siddiqi ont présenté six raisons de s'opposer à la production, au déploiement et à l'utilisation d'armes nucléaires : la menace qu'elles font peser sur la paix dans le monde, leur brutalité et cruauté, leur opposition à l'idée de fraternité humaine promue par l'islam, leur incompatibilité avec les moyens légitimes de défense et le gâchis matériel représenté par leur fabrication et leur conception ». Cette approche est exposée dans l'étude *An Islamic Perspective on the Nuclear Weapons Danger, Muslim-Christian Study and Action Guide on the Nuclear Weapons Danger*, publié à Washington DC par l'Islamic Society of North America and the Churches' Center for Theology and Public Policy en 2007.

Le très influent Grand Ayatollah Yusef Saanei a quant à lui estimé qu' « il y a un consensus total sur ce sujet. Il est évident pour l'Islam qu'il est interdit d'avoir des armes nucléaires. C'est la loi éternelle,

car la fonction de base de ces armes est de tuer des personnes innocentes. Cela ne peut être autrement. » La chercheuse nous rappelle encore que « l'imam Abdelkader Arbi, aumônier militaire en chef du culte musulman en France a eu l'opportunité d'exprimer ses vues lors d'une audition à l'Assemblée nationale en 2014. » Rappelant qu'il s'agissait de ses opinions personnelles, l'imam a noté qu'il fallait bien distinguer la décision de nature politique de posséder l'arme, et celle de l'utiliser, mais a noté les aspects positifs de la dissuasion nucléaire pour la France. Son statut l'autorisait-il à s'exprimer autrement ?

Pour les chrétiens, nous dit la chercheuse « la notion de guerre juste, prévalant encore à ce jour, s'intéresse à la légitimité du conflit en lui-même (*jus ad bellum*), qui doit remplir plusieurs critères (autorité légitime, cause juste, proportionnalité, dernier recours, chance raisonnable de succès) ainsi qu'à la manière selon laquelle il est mené (*jus in bello*). C'est principalement à partir de ce corpus que les autorités de l'Église catholiques ont essayé de résoudre le dilemme posé par l'apparition des armes nucléaires au milieu du XX^e siècle. Pour autant, le développement des arsenaux nucléaires mondiaux les ont rapidement convaincues qu'il était désormais impossible de penser le droit de la guerre en utilisant les critères traditionnels, en raison du risque élevé d'annihilation mondiale découlant de tout conflit entre des puissances nucléaires ».

Dès 1992, l'observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'ONU estime que « la stratégie dangereuse de la dissuasion nucléaire est surannée », et en 1993, il déclare que « la réduction des armes nucléaires ne suffit pas... La sécurité se trouve dans l'abolition des armes nucléaires et le renforcement de la loi internationale. L'idée que la stratégie de dissuasion nucléaire est nécessaire à la sécurité d'une nation est la présomption la plus dangereuse qui se soit transmise de la période de la Guerre froide à cette nouvelle période ».

Cette affirmation est reprise en 2003, date à laquelle le représentant du Saint-Siège à New York affirme que « la dissuasion nucléaire devient de plus en plus intenable, même si elle s'exerce au nom de la sécurité collective ». En 2006, le Vatican évoque la perspective de désarmement unilatéral. Le Pape François a de même à cœur de véhiculer avec force les positions de l'Église sur ce sujet, en appuyant sa conviction selon laquelle la dissuasion empêche le désarmement et nuit à la sécurité globale. Il s'exprime lors de la Conférence de Vienne sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires, le 7 décembre 2014 et lors de la conférence d'examen du TNP au travers de la déclaration de l'archevêque Bernadito C. Auza, le 29 avril 2015.

De leur côté, dès 1992, une conférence d'évêques méthodistes a fait des propositions concrètes en faveur de l'option zéro, et a adopté la position très tranchée assimilant la dissuasion à la prise en otage des populations civiles et demandant un renoncement inconditionnel immédiat de l'usage et de la possession des armes nucléaires. Le document *The Book of Resolutions of The United Methodist Church* de 2008 énonce : « En tant qu'instrument de destruction massive, les armes nucléaires sont conçues pour massacrer les innocents et ravagent l'environnement. Lorsqu'elles sont utilisées comme instruments de dissuasion par les États, les armes nucléaires tiennent en otage des populations innocentes à leurs seules fins politiques et militaires. Ainsi, la doctrine de la dissuasion nucléaire est moralement corrompue et conduit à une profonde faillite spirituelle ».

La position des théologiens chrétiens n'en est pas nettement arrêtée pour autant. L'Église orthodoxe russe, nous prévient Emmanuelle Maitre « se singularise dans le concert de voix chrétiennes par le fait qu'elle soit désormais la seule à reconnaître une valeur à la dissuasion nucléaire. Cette position s'explique naturellement par la très grande proximité existant entre l'Église, et

notamment le Patriarcat de Moscou qui la dirige, et le pouvoir politique russe. Le fait que l'Église soit nationale, caractéristique de l'orthodoxie, est à l'origine d'une symbiose historique entre les intérêts du pouvoir politique et religieux, et se traduit par la confusion entre la sécurité de la communauté nationale et celle des fidèles ». En 2012 le Patriarche Cyrille, chef de l'Église russe avait indiqué que le bouclier nucléaire russe « protège la patrie et les nations historiquement proches d'esprit, et sert en même temps la cause de la paix en maintenant les équilibres les plus importants, ce qui empêche d'autres d'avoir le droit et l'opportunité d'être impunis s'ils venaient à utiliser des armes nucléaires. » L'enfer, c'est les autres ! Confrontés à la question nucléaire, les chrétiens vont donc avoir du mal à savoir à quel saint se vouer !

Pour la chercheuse, « certains théologiens bouddhistes estiment que la notion de dissuasion n'est pas contraire à l'éthique bouddhiste, même si l'on s'en tient à l'interprétation des textes canoniques les plus pacifistes, même si la dissuasion nucléaire est plus contestable. Cependant, cette école assez conventionnelle, présente dans les pays concernés par la question nucléaire (Chine et Japon), reste en retrait dans les discussions nationales et internationales sur la moralité des armes nucléaires ». Nous savons aussi que le bouddhisme tibétain, par la voix de son représentant en exil le Dalaï-Lama Tenzin Gyatso, fait régulièrement part de son opposition aux armes nucléaires.

Le bouddhisme, « voie de transformation de l'esprit pour aller de l'ignorance à la sagesse », comme nous le dit l'astrophysicien Trinh Xuan Thuan, grand connaisseur des galaxies, est pourtant respecté pour sa cohérence : « Je cherche la cohérence entre science et bouddhisme » confie-t-il. La dissuasion ne semble pas, pour le bouddhisme, la meilleure voie pour accéder à cette cohérence.

Pour sa part, enfin, l'hindouisme, à la fois dans sa tradition antique et ses textes sacrés, et dans sa conception plus contemporaine reflétée par l'hindouisme politique du BJP, ne s'opposent pas a priori, selon

la chercheuse. « à une violence, potentiellement extrême, dans la défense d'une cause juste et de la souveraineté nationale. »

Cependant Mahatma Gandhi, qui se voulait libre dans l'expression de sa pensée, a pu dire *a contrario* : « Aussi loin que je puisse voir, la bombe atomique a définitivement aboli les nobles sentiments guerriers qui ont eu cours à travers les âges. De ces sentiments étaient nées les dites lois de la guerre. La bombe atomique ne donna qu'une victoire vide de sens mais elle détruisit pour les temps à venir l'âme du Japon. Il est encore trop tôt pour dire ce qu'il adviendra de l'âme de la nation à l'origine de cette destruction... »

Le message que transmis Mātā Amritanandamayī Devī, lors du sommet pour la paix tenu aux Nations-Unies en 2000, élude la question plus qu'il n'y répond : « Se contenter de transférer simplement les armes nucléaires mondiales dans un musée n'apportera rien en soi à l'avènement de la paix dans le monde. Ce sont les armes nucléaires qui sont dans les esprits qui doivent en tout premier lieu être éliminées » : nous voici à nouveau confrontés au pathologique

La compatibilité entre armes nucléaires et religion reste donc une question d'interprétation qui dépend fortement du contexte politique et géopolitique. Toutes les religions étudiées professent une condamnation de l'usage d'armes nucléaires, mais du bout des lèvres. Emmanuelle Maître tempère cependant cette conclusion en nous demandant de « noter des subtilités », terme politiquement correct et dont le flou, peu scientifique, ne lui a certainement pas échappé. Les religions envisagent au besoin « la moralité de la dissuasion en tant que telle, en jouant sur le fait qu'elle ne prévoit normalement pas la détonation des armes. » Nous apprécierons encore le terme *normalement*, lourd de sens. Aussi indépendante soit-elle, la FRS n'est elle-même pas exempte de la pratique des précautions de langage, mais Emmanuelle Maître sait nous faire comprendre l'ampleur des contradictions et de dénis qui règnent sur

la question de la dissuasion nucléaire y compris dans ses approches religieuses.

La science économique, qui n'est certes pas moins soumise aux contingences politiques que la théologie mais qui peut comme cette dernière tenter de s'en détacher, a également cherché de son côté à appréhender ce domaine nouveau pour elle (nouveau car il n'existait pas à l'époque de Robbins) : l'économie de la dissuasion nucléaire. Fins et moyens rares, usages alternatifs, comportements humains : la dissuasion nucléaire paraît bien être un thème adapté car, comme nous affirment encore les praticiens de cette science, « partout où il y a de la rareté, et donc des choix, les modèles de l'économiste s'appliquent ». Cependant les théories économiques portant sur les "biens" et les ressources militaires manquent sans doute et ces activités sont souvent couvertes par le secret. Julien Malizard présente pour la Fondation de la recherche stratégique dans Défense et Industries en octobre 2015 une *Analyse économique de la Dissuasion : quelques réflexions sur le cas français*. Citons-le :

« L'économie de la défense s'entend comme étant l'utilisation des outils de la science économique appliquée aux domaines de la défense et de la sécurité (définition donnée par l'économiste américain Michael D'Intrilligator en 1990). Dans ce cadre, les économistes se sont emparés des questions liées à la dissuasion nucléaire et plusieurs modèles célèbres ont été proposés. On peut notamment citer les modèles de course à l'armement (Richardson, 1960), particulièrement adaptés à l'examen de la prolifération dans un cadre mathématique rigoureux et la théorie des alliances (Olson et Zeckhauser, 1966) où la dissuasion nucléaire constitue le cœur de la théorie des biens publics... Pourtant, en dépit de ces travaux pionniers, l'analyse économique de la dissuasion nucléaire reste trop peu développée, au moins dans des revues à comité de lecture. La France, malgré des spécificités remarquables en termes de politique de défense, n'a pas suscité, à notre connaissance, l'intérêt des

économistes. Deux raisons peuvent être avancées. La première est méthodologique : par construction, on ne sait pas évaluer la valeur économique du service "défense" (et par extension, celle de la dissuasion nucléaire) car il n'existe pas de marché, et donc de prix, associé à ce service. Ainsi, la production de défense n'est pas évaluée en termes monétaires (Hartley, 2012) et oblige de retenir des méthodes d'estimation indirectes comme, par exemple, il en est d'usage en économie de la santé. La seconde raison relève de l'accès aux données car le secteur de la défense et, *a fortiori*, la dissuasion nucléaire, cultivent une culture du secret propre à son caractère stratégique. » Évoquant les retombées technologiques il précise que « dans une optique de coût d'opportunité, on peut supposer que sans dissuasion il n'y aurait pas de nucléaire civil. En revanche, on ne peut pas identifier quelle aurait été la trajectoire économique sans la dissuasion car cela nécessite une analyse contrefactuelle ».

Son premier constat en ce qui concerne la France est une sorte d'évidence : la dissuasion nucléaire n'est plus un budget privilégié comme elle le fut jusqu'en 1989, et elle reste sujette aux mêmes contraintes budgétaires que les autres dépenses liées aux équipements. Elle fait maintenant comme ces autres dépenses partie des « variables d'ajustement ». Sa prudence ne l'autorise pas à plus de réflexions économiques à ce sujet.

Notons que la dissuasion, priorité durant la guerre froide, perd lorsqu'elle se termine une partie importante de sa crédibilité stratégique, de son rapport coût/efficacité si nous parlons économie. Les budgets affectés sont divisés par deux en dix ans : plus de six milliards à son maximum en 1988 contre près de 3,4 milliards dès 1999 et jusqu'en 2015, en Mds € constants 2005. Devons-nous en conclure que l'on peut se satisfaire de « moins dissuader », si cela à un sens, ou bien que la dissuasion nucléaire ne perdure que comme une « habitude » dont il est difficile de se priver, au risque de perdre la face et faute de trouver une meilleure rentabilité aux

investissement consentis ? Les investissements réalisés pour la dissuasion ne perdureraient donc que par mimétisme, comme ceux que les autres nations nucléaires consentent, pour des raisons d’affichage de puissance : investissements sans doute utiles dans ce cas, au titre du « marketing » national. Cependant cette notion pourtant classique n’est pas considérée par les économistes en matière de dissuasion. Son affichage risquerait sans doute de paraître, aux yeux du public, un peu trop cynique.

Julien Malizard avoue qu’il existe des difficultés méthodologiques pour évaluer « les bénéfices économiques de la dissuasion » et que « l’absence de littérature sur le cas de la France nécessite de faire des comparaisons avec les travaux anglo-saxons ».

Dans son analyse macro-économique, il remarque « les dépenses d’équipement sont favorablement reliées au taux de croissance du PIB et apparaissent complémentaires avec l’investissement privé : l’existence d’effets économiques positifs ne transite qu’au travers des dépenses d’équipement » tout en notant qu’il ne peut guère en être autrement car plus de 70 % des investissements publics de l’État sont liés aux dépenses militaires » mais que la dissuasion nucléaire ne représente que 20 % du total. Il relève à juste titre que « la dissuasion a permis la constitution de pôles d’excellence scientifique à Brest, Cherbourg ou encore en région Aquitaine, où le CEA a joué un rôle déterminant dans le cadre de l’Aerospace Valley ou la route des lasers. » Certes, mais nous aurions apprécié qu’il compare nos investissements nucléaires à des investissements publics non nucléaires dans d’autres secteurs des pays : nous pouvons en effet difficilement dire que l’Allemagne s’est privée de « pôles d’excellence » du fait de sa position de pays non dotés ! Les économistes apprécieront ce tropisme.

Julien Malizard conclut : « D’un strict point de vue économique, il faudrait que les retombées soient au moins égales aux coûts budgétaires pour que l’on considère les dépenses de dissuasion

nucléaire comme justifiées. Pour être parfaitement cohérent avec l'objet d'étude, ce calcul devrait prendre en compte la valeur économique des avantages stratégiques de la dissuasion nucléaire. On le comprend, l'évaluation est difficile car un certain nombre de retombées et de coûts sont intrinsèquement non quantifiables. Les décisions ne peuvent donc pas être prises sur la base des seuls critères économiques... En l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible de fournir des conclusions claires. » L'approche économique ne nous dira donc rien.

En 2012, Patrice Bouveret, directeur de l'observatoire des armements, faisant suite à une étude réalisée par ce même Observatoire des armements à la fin des années 1990 par Bruno Barrillot, parvenait à des conclusions qui divergeaient de celles des parlementaires comme les députés Philippe Vitel et Geneviève Gosselin-Fleury dans leur *rapport sur l'exécution des crédits de la mission « Défense »* pour l'année 2013. Nos députés affirmaient dans leur rapport de 2013 : « les technologies et applications initialement pensées et conçues pour le nucléaire militaire ne restent pas forcément cantonnées à ce domaine. Beaucoup ont bénéficié par la suite au nucléaire civil et ont fait l'objet de développements au profit de la recherche, de l'industrie, de l'économie, et donc de l'ensemble de la société française ». L'*Audit atomique* de Bruno Barrillot avançait qu'entre 1945 et 1998 près de 275 milliards d'euros avaient été dépensés dans l'armement nucléaire. Soit 5,2 milliards d'euros par an en moyenne sur plus de cinquante ans. Bruno Tertrais, maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique, estime quant à lui que la dissuasion ne coûte actuellement *que* « entre 3 et 4 milliards d'euros par an ». Il ajoute : « si l'on devait abandonner la dissuasion aujourd'hui, aucune économie ne serait à attendre avant très longtemps, étant donné le coût du démantèlement des installations ». Tout économiste sait que ces coûts sont à intégrer d'emblés dans le coût tout projet, Bruno Tertrais fait mine de l'ignorer. De plus, pour Patrice Bouveret, certaines dépenses ne sont

qu'imparfaitement prises en compte. Nul ne s'en étonnera, cette opacité est organisée, en France et ailleurs, par le pouvoir politique : « Vous ne trouverez nulle part dans le budget militaire, la possibilité de calculer exactement notre armement atomique. C'est très volontairement que nous l'avons fait », avait reconnu Pierre Messmer, alors ministre de la Défense du général de Gaulle en 1973. Aujourd'hui encore, il est impossible de reconstituer le coût total des arsenaux nucléaires. Qui croire ? Quelle est la part de « communication » et celle des conclusions « strictement scientifiques » ? Il est impossible de trancher, sauf en tentant de manipuler.

Le travail véritablement économique a commencé dès 1998 aux États-Unis avec le rapport de Stephen I. Schwartz, directeur de l'U.S. Nuclear Weapons Cost Study Project. Le rapport *Atomic Audit, The Costs and Consequences of U.S. Nuclear Weapons Since 1940* édité par Brookings Institution Press, date de juin 1998. Il est difficile de dire jusqu'à quel point il fut « indépendant » bien que prétendu tel.

Plus récemment, on trouve les travaux de Coulomb F. et J. Fontanel (2005), *An Economic Interpretation of French Military Expenditures, Defence and Peace Economics*, ceux des britanniques J.P.Dunne et D. Braddon (2008), *Economic impact of military R&D, Flemish Peace Institute Report*, ou encore de J.P. Dunne et L. Pieroni (2011), *Optimal military spending in the US: A time series analysis*, Economic Modelling.

Les publications des Français Droff J. et J. Malizard (2014), *Cohérence entre politique budgétaire et budget de défense en France*, dans la *Revue Défense Nationale* montrent que là encore, les conclusions divergent sur de nombreux points. Pendant longtemps, le paradigme dominant était que les technologies militaires initiaient de nombreuses applications civiles mais ce point de vue a été remis en question, compte tenu du degré de spécificités de l'industrie de défense, avec les travaux de Dunne et Braddon en 2008.

Enfin, dans *Military expenditure and economic growth : A survey*, publié en 2013 par *LE JOURNAL DE L'ÉCONOMIE DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ*, J.P Dunne, à nouveau, et Nan Tian, avancent leurs dernières conclusions : « Jusqu'à une date récente, une littérature produite depuis de nombreuses années, impressionnante et croissante, sur les effets des dépenses militaires sur la croissance économique semblait ne pas avoir abouti à un consensus scientifique. Mais la disponibilité de plus de 20 ans de données depuis la fin de la guerre froide a aidé les chercheurs à progresser dans l'identification des relations entre les dépenses militaires et les facteurs économiques. Cette littérature est complexe et difficile à résumer, avec des études qui diffèrent dans leur approche théorique, dans les méthodes empiriques utilisées, dans la couverture des pays et les périodes de temps employées, ainsi que dans leur qualité et leur signification statistique. Cet article étend et met à jour un sondage antérieur, couvrant maintenant près de 170 études. Il constate que des études plus récentes témoignent de façon plus affirmée de l'effet négatif des dépenses militaires sur la croissance économique. » Les guerres éventuellement évitées grâce à la dissuasion et dont il faudrait inclure l'impact ne sont peut-être que chimères. Les conflits et les menaces actuelles, qui induisent des états d'urgence quasi permanent et que la dissuasion nucléaire ne combat pas, voire contribue à provoquer, pourraient aussi être considérées dans cette économie de la dissuasion. Que dire enfin de coût d'un accident ou d'un engagement par folie d'une arme nucléaire, même si la probabilité d'occurrence est dite faible ! Ne citons que quelques exemples parmi de très nombreux autres, le plus souvent tenus secrets, au moins quelque temps, par les hauts responsables politiques.

L'accident nucléaire de Palomares survenu le 17 janvier 1966 est emblématique. Il se produisit lors de la collision entre un bombardier B 52 du Strategic Air Command et son ravitailleur KC 135. Les deux avions se heurtèrent et explosèrent à 10 000 mètres d'altitude au-

dessus de la Méditerranée, au large des côtes espagnoles et à proximité de Palomares. Les quatre bombes H de type Mk 28 que le B 52 transportait tombèrent, trois furent retrouvées à terre. Deux furent détruites à l'impact au sol et les charges chimiques de deux bombes explosent, dispersant sur 250 hectares environ 4,5 kg de plutonium parmi d'autres déchets jusqu'aux fermes situées à moins de 2 km des côtes. La troisième bombe toucha le sol et resta presque intacte. La quatrième bombe fut perdue au large des côtes : tombée dans la Méditerranée, elle ne sera récupérée, quasi intacte, qu'après deux mois et demi de recherches. Cette récupération fut heureusement le fait de l'armée américaine... 50 ans plus tard, malgré les engagements américains, le site reste encore pollué. L'évacuation de la terre empoisonnée vers les États-Unis a commencé et les analyses de sang des habitants de la région de Palomares pourraient enfin être financées par les pollueurs...

29 septembre 1957, Tcheliabinsk, Oural, URSS : une cuve explose dans l'installation militaire, l'accident n'est révélé qu'en 1990. 75 000 habitants furent évacués et la rivière Tchaï fut contaminée.

18 septembre 1980, aux États-Unis, un technicien fit tomber un outil dans le silo d'un missile balistique intercontinental Titan II près de Damascus, Arkansas. L'outil heurta le fond du silo, frappa le côté du missile, perça la coque et causa une fuite de carburant. Le Titan II portait l'ogive nucléaire la plus puissante construite par les USA. Le missile explosa, mais l'ogive nucléaire put résister.

7 janvier 1987, un camion de la Royal Air Force transportant deux bombes à hydrogène quitta la route dans le Wiltshire. Selon les autorités les bombes ne furent pas endommagées...

30 novembre 2007, les polices slovaque et hongroise annoncèrent l'interpellation à leur frontière de trois trafiquants, deux hongrois et un ukrainien porteur d'un demi kilo d'uranium enrichi.

Nuit du 3 au 4 février 2009, les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins HMS Vanguard, britannique, et Le Triomphant, français, entrent en collision dans l'océan Atlantique. Ils subissent tous deux des dégâts matériels, mais aucun blessé ni aucune fuite radioactive ne sont signalés. Le 6 février, le Ministère de la Défense français rapporte que Le Triomphant « est entré en collision avec un objet immergé (probablement un conteneur) ». Le Ministère de la Défense britannique refuse pour sa part de commenter ni de confirmer qu'un incident avait eu lieu. Le 16 février 2009, l'incident est confirmé par le chef d'état major de la Royal Navy ! Les responsables politiques le reconnaissent enfin, après leurs premiers dénis. Nous comprendrions que les britanniques soient offusqués que les autorités françaises qualifient leurs sous-marins nucléaires de « conteneur » !

Dimanche 5 mai 2013, vers 9h30 dans la baie d'Audienne au large du Finistère, la France effectue un tir d'essai de missile balistique M51 lancé depuis le sous-marin nucléaire *Le Vigilant*. Après une minute de vol, le missile s'autodétruit, explosant en plusieurs fragments. Il n'était pas porteur de charges nucléaires. Rassurons nous, le 1er juillet à 9h18 depuis le sous-marin nucléaire *Le Triomphant*, dans la même baie d'Audierne, effectue le même essai : le tir fut un succès. Le ministre de la Défense a tenu à saluer l'ensemble des personnes ayant collaboré au projet nous dit le journal *L'Usine Nouvelle* du 14 juin. Ce programme, dont le développement a démarré en 1996 pour une mise en service à partir de 2010, mobilise plus de 450 industriels français : *Safran* mais aussi des groupes comme *Airbus Defense and Space*, *DCNS*, *Thales* et de nombreuses PME sous-traitantes. Nous comprenons l'enthousiasme de notre ministre.

Juin 2016, un missile Trident II D5 porteur d'une tête nucléaire non armée est tiré lors d'un exercice depuis le sous-marin britannique HMS *Vengeance* au large de la Floride. Au lieu de partir vers l'Atlantique, en direction du continent africain, il se dirige vers les

côtes américaines. Il est détruit en vol. Theresa May, Premier Ministre britannique, ne reconnaîtra que du bout des lèvres cet « incident » et seulement après que son parlement eut voté le budget de la Défense...

Pour les lecteurs n'ayant pas l'âme trop sensible le site <http://www.astrosurf.com/luxorion/accidents-nucleaires-militaires.htm> recense nombre de ces accidents et incidents, sans que cette liste soit exhaustive car le secret en la matière est de mise. Dans les pays disposant des bombes atomiques, afin que la « dissuasion » reste « crédible », soyons encore une fois rassurés, les entraînements continuent.

Il n'est pas surprenant que Bruno Tertrais, défenseur acharné de la dissuasion, dans une étude publiée par l'Institut Français de relations Internationales (IFRI) en 2011, s'inscrive en faux contre les assertions que publient les études économiques et politiques. Dans *In Defense of Deterrence: the Relevance, Morality and Cost-Effectiveness of Nuclear Weapons* (*En défense de la dissuasion : la pertinence, la moralité et la rentabilité des armes nucléaires*) il nous livre sa propre leçon de « rationalité » : « Depuis 1945, la dissuasion nucléaire a souvent été la cible de critiques constantes sur des bases stratégiques, juridiques et morales. Au cours des cinq dernières années, le débat renouvelé [*il convient de rappeler à M. Tertrais qu'il ne s'agit pas d'un débat, mais bien d'un engagement de la France*] sur le désarmement nucléaire s'est accompagné d'une augmentation de ces critiques. La prétendue valeur limitée des armes nucléaires vis-à-vis de la prolifération et du terrorisme et l'existence de solutions de rechange telles que les moyens conventionnels de haute précision et la défense antimissile ont renforcé certains de ces arguments contre la dissuasion nucléaire. Ce document tente de proposer une défense adéquate à la dissuasion nucléaire en réaffirmant sa validité en tant que mécanisme de prévention de la guerre et en répondant aux principales critiques auxquelles il est

confronté. Enfin, il réaffirme le fait que le maintien et la consolidation de la dissuasion nucléaire devraient rester un objectif primordial des gouvernements occidentaux. » Ce négationnisme de l'engagement français mais aussi international sur le désarmement nucléaire pourrait surprendre venant de la part d'un soi-disant expert de la dissuasion.

Chacun appréciera son argumentaire qui répond sur chaque points, y compris sur les questions de coût-efficacité et de risque (qu'il ne dit pas nul, mais infime...) et aux arguments des détracteurs jugées par lui tous non pertinents. Nous sommes persuadés que sa prochaine production, avec la rigueur que nous lui connaissons, prendra également en compte les incidences économiques des accidents nucléaires militaires, non seulement passés, mais encore statistiquement possibles dans le futur. Mais peut-être parviendra-t-il à nous démontrer formellement que rien de grave ne se produira plus. Dans cet attente, il semble prudent de rester sur nos gardes.

Il affirme par exemple (page 16) que « la dissuasion nucléaire étendue a démontré qu'elle était la meilleure des mesures pour prévenir la prolifération ». Admettons-le, tout en notant que, contrairement à DSK, pour lui le cas de la Corée ne le turlupine pas. En quelque sorte, la dissuasion nucléaire serait économiquement rentable y compris pour les pays qui se voient contraints de ne pas l'adopter... Les vrais économistes ne manqueront sans doute pas d'intégrer cette approche originale dans leurs modèles.

Bruno Tertrais fait bien référence au Traité de non-prolifération, en particulier en page 22, pour nous rappeler que le document final de la revue du TNP de 2010 réaffirmait la nécessité pour tous les États de respecter en toutes circonstances le droit international humanitaire. Il n'hésite pas dans son exposé à en conclure que ce texte onusien « signifie implicitement que pour les Parties l'utilisation des armes nucléaires n'est pas en soi contraire au droit international » Les juges internationaux apprécieront, si ce drame se produit, cette leçon de

droit de Bruno Tertrais ; lors du Jugement dernier, sans doute. Si son exposé est comme ici sans nuance, sa conclusion, cependant ne l'est pas. La fin de la dissuasion (son échec) reste tout de même une possibilité car il y a un « mais » : la capacité des responsables politiques à en conserver la crédibilité, en la maintenant à la fois « acceptable » et « efficace ». C'est le risque, nous dit-il, car les images d'Hiroshima et celles des essais nucléaires atmosphériques commencent à s'estomper dans la mémoire collective. Il n'est pas impossible selon lui « que les armes nucléaires puissent perdre leur caractère terrifiant ; le paradoxe ultime du tabou nucléaire serait alors qu'il prenne fin en générant sa propre destruction ».

Nous ne pourrions nous satisfaire d'une dissuasion acceptable et efficace que sous réserve qu'elle ne vienne pas à échouer si la terreur qui en est le socle n'est plus perçue. Bruno Terrais ne nous dit pas, cependant, qui jugera de ces qualités, en particulier dans d'autres pays que le nôtre et eux-mêmes dotés des instruments nucléaires, ni comment un sentiment de terreur peut être socialement entretenu sans traumatisme. En réalité, cette terreur, c'est lui qui en est la victime, terreur qu'il refoule et qu'il souhaiterait généraliser à tous pour la faire rentrer dans une pseudo-réalité psychotique

Le débat des économistes n'est donc, pas plus que le débat théologique, source de compréhension car nous restons soumis à des arguments contradictoires dont la pertinence n'est acceptable que par ceux qui les énoncent : aucune synthèse n'émerge, le principe de rationalité évoqué précédemment est mis à mal. La science économique, pas plus que l'approche des religions, ne nous est finalement d'aucun secours pour nous aider à prendre position sur la pertinence de la dissuasions nucléaire, pas plus que ne l'ont permis les autres approches dites rationnelles et les considérations stratégiques.

La science formelle : la théorie des jeux peut-elle venir au secours de la dissuasion ? Ce débat « économique » sur la dissuasion, finalement stérile, parut à certains comme pouvant trouver une issue grâce à une approche plus scientifique, plus formelle de la question. Le « jeu » de la dissuasion nucléaire, jeu entre deux groupes de « joueurs » se « dissuadant » mutuellement, pouvait en effet apparaître comme susceptible d’être pensé et optimisé grâce à la « théorie des jeux ». Cette théorie mathématique fut imaginée en 1944, sur la base de travaux de Borel et Zermelo en particulier, par John Von Neumann, mathématicien hongrois, qui participa à la conception de la bombe atomique. Cette théorie des jeux devait permettre de mieux comprendre, grâce à la logique mathématique, les situations de confrontation et de coopération, et de choisir parmi les stratégies possibles celle qui permettrait aux « joueurs » d’optimiser leurs gains ou de minimiser leurs pertes en anticipant sur les décisions de l’autre partie.

La stratégie a ici une définition formelle simple (ce qui tranche avec les définitions alambiquées de la « dissuasion nucléaire ») : c’est un plan d’action complet spécifiant ce que le joueur devrait faire à chaque étape de décision et face à chacune des situations pouvant survenir au cours du jeu, en évaluant les gains et les pertes possibles pour chaque cas. D’autres savants, comme John Nash qui obtint le prix Nobel d’économie en 1994 et le prix Abel de mathématiques en 2015 (année de sa mort) à ce titre, ont perfectionné cette théorie depuis les années 50.

Pratiquement plus aucun domaine n’échappe aujourd’hui à la théorie de jeux, mieux nommée théorie des jeux et de la décision : économie, ingénierie, biologie, sciences sociales et politiques... Ainsi, les « smartphones » intègrent maintenant tous des outils logiciels qui y font appel. Cette théorie se fonde sur deux hypothèses : la première hypothèse considère que les acteurs sont rationnels, c’est-à-dire qu’ils tentent d’arriver à la situation qui

devrait être la plus avantageuse pour eux compte tenu des objectifs que chacun d'eux se fixe et de l'ensemble de ses possibilités stratégiques ; la seconde hypothèse affirme que chaque acteur comprend le jeu et sait que les autres le comprennent aussi, et que les autres savent que tous comprennent qu'ils comprennent, etc. On parle alors de jeu « normal ». John Nash a démontré que, dans ce cas, il existe toujours au moins un équilibre stratégique qui fait qu'aucun joueur n'a intérêt à modifier sa stratégie, sauf à aggraver sa propre situation. L'ensemble des stratégies optimales de chacun des « joueurs » est dénommé par les spécialistes « l'équilibre de Nash ». Une question se pose alors : existe-t-il un « équilibre de Nash » pour le « jeu » de la dissuasion nucléaire ? Autrement dit, le « jeu » de la « dissuasion » satisfait-il les deux hypothèses, rationalité des acteurs et compréhension réciproques des règles ? Trois acteurs majeurs américains de la dissuasion et deux Français vont tout d'abord nous aider à y répondre.

L'économiste Thomas Schelling fut parmi les premiers, pendant « la guerre froide » à considérer la dissuasion sous cet angle (*Strategy of conflict*, 1960). Il pensait que l'incertitude renforcerait la dissuasion, l'adversaire s'y trouvant confronté ne sachant pas exactement comment l'autre partie pourrait réagir à une agression de sa part. De ce fait, ignorant le niveau de ses pertes, possiblement immense, il ne prendrait pas le risque de se lancer dans une intervention. Notons que Thomas Schelling fut employé par la Rand Corporation, institution américaine chargée de proposer une doctrine relative aux armes nucléaires. Prix Nobel d'économie en 2005, il déclara que, pour lui, l'événement le plus important du XXI^e siècle était celui qui n'avait pas eu lieu : l'absence de conflit nucléaire majeur entre les grandes puissances. Il disparaît en décembre 2016. Il n'affirma cependant pas, contrairement à certains « stratégestes » expéditifs, que cette absence de conflit majeur était une preuve du fonctionnement de la dissuasion car il savait que cet équilibre était fragile. Il avait en effet noté que la dissuasion nucléaire manquait

fortement de crédibilité pour plusieurs raisons. L'un des scénarios qu'il présentait à l'École de guerre américaine à l'époque de la guerre froide était le suivant : un soldat soviétique, puis un autre, puis encore un autre, puis un char, envahissent Berlin Est. Aucun de ces mouvements ne pourrait justifier à lui seul une riposte nucléaire, mais de proche en proche les soviétiques pouvaient se retrouver à Brest. La guerre froide est terminée mais les relations internationales, de type bipolaires à cette époque, se sont largement complexifiées et accentuent cette fragilité. La Crimée a été reprise, puis le Dombass.

Contrairement à Schelling, le politologue Herman Khan pensait que la dissuasion ne pouvait fonctionner que lorsque l'adversaire comprenait pleinement qu'une attaque de sa part aurait des conséquences inévitables, qui devaient être clairement affichées. Il critiqua les responsables politiques et militaires qui refusaient de penser l'horreur atomique et, pour les y aider, il minora les effets des retombées radioactives, en particulier dans son livre *Sur la guerre thermonucléaire* publié en 1960.

Patrick M Morgan, professeur de sciences politiques américain, concluait également, avec son ouvrage *Deterrence, a Conceptual Analysis* (SAGE, 1983), que la théorie des jeux n'a pas pu vraiment servir à la construction d'une théorie de la dissuasion nucléaire, c'est-à-dire à définir les conditions dans lesquelles la dissuasion réussirait. Les positions, opposées, de nos trois stratégestes accréditent l'idée de l'irrationalité des acteurs de la dissuasion ou de l'incompréhension de ses règles par les « joueurs ». Il en découle que, pour le « jeu » nucléaire, l'existence d'un équilibre stratégique n'est pas garanti comme il le serait dans un jeu « normal ». La rationalité humaine est cependant toujours susceptible d'être mise en doute, y compris hors du domaine nucléaire : les organismes financiers remplacent leurs « traders », qu'ils soient X ou Y, par des logiciels. Ce n'est cependant que reculer pour mieux sauter, si l'on peut oser le dire, car les logiciels sont écrits par des humains. Les bombes atomiques et leurs

systèmes de mise en œuvre n'y échappent pas. Nous avons vu quelques exemples d'accidents des forces atomiques qui disqualifiaient peu ou prou les approches économiques. En voici deux autres qui peuvent donner à réfléchir sur l'applicabilité de l'approche formelle aux « jeux » des bombes atomiques.

Au milieu des années 60, un avion bombardier Mirage IV des Forces aériennes stratégiques françaises décolla sur alerte d'une base aérienne du sud de la France par erreur avec une arme nucléaire réelle. Une défaillance des transmissions lors d'un orage avait affiché l'ordre de décollage de guerre avec l'AN-11, bombe atomique d'une puissance de 60 kilotonnes (quatre fois celle d'Hiroshima qui explosa le 6 août 1945 à l'heure de petit-déjeuner, mais aujourd'hui, avec 300 kt, en France, nous faisons bien mieux). Cet « incident » n'est toujours pas officiellement rendu public. Il est loin d'être le seul. Une base de l'Union soviétique chargée d'analyser les données des satellites surveillant les tirs éventuels de missiles nucléaires détecta une attaque de cinq missiles en provenance d'une base américaine. La riposte devait être immédiate mais l'officier décida, cette nuit là, le 26 septembre 1983, de ne pas suivre procédure. Le logiciel des satellites avait interprété la réflexion des rayons du Soleil sur les nuages comme des tirs nucléaires. Ce qui fut nommé « incident » ne sera reconnu qu'en 1998 ! Deux exemples et encore deux attitudes de purs dénis.

Plus récemment, Thérèse Delpech, qui fut directrice de la stratégie du CEA, défendit autant par principe que par obligation la dissuasion avec son livre *La dissuasion nucléaire au XXI^e siècle*, paru en 2007, mais elle rejeta la possibilité de lui appliquer la théorie des jeux. Elle pensait la dissuasion comme une confrontation avec des « adversaires » irrationnels. Elle en concluait cependant que « la dissuasion, parce qu'elle contribue à prévenir des conflits majeurs, confère aux armes nucléaires la légitimité qu'elles méritent » mais qu'elle ne pouvait plus être conçue isolément, en raison des risques

de prolifération et des nouvelles menaces. Pour elle, la théorisation à l'aide de la théorie des jeux ne permettait pas une prédiction de ce qui allait se passer dans le monde réel. Cependant la dissuasion ne peut pas non plus être testée en pratique ni s'appuyer sur l'expérience historique ; il découle donc du raisonnement de Thérèse Delpech que cette stratégie ne peut pas être considérée comme devant fonctionner à coup sûr, ni en théorie, ni en pratique. Thérèse Delpech, enfermée dans le déni, prétendit malgré tout qu'elle « justifiait » la production de bombes atomiques, en dépit de la flagrante contradiction à laquelle sa position conduisait !

De son côté, Alain Joxe, géopoliticien et sociologue, avec *Le cycle de la dissuasion, 1945-1990 : Essai de stratégie critique*, mit l'accent sur la théorie des jeux. Il la considérait comme un outil ayant « servi de médiation idéologique à la fois à la relance de la course aux armements et à son "contrôle". Cependant, elle a surtout eu [] une valeur pédagogique. » Il constatait en revanche que cette représentation était dangereuse pour prendre des décisions politiques majeures bien qu'elle fut cependant admise pour introduire (artificiellement) « de la rationalité dans l'imaginaire de la guerre nucléaire et tenant lieu d'expérience historique ».

En résumé, il apparaît que la « dissuasion » échappe à la théorie des jeux, car d'une part les acteurs (ceux qui la conçoivent comme ceux qui sont visés par elle) sont potentiellement irrationnels, que d'autre part elle ne peut pas être testée en pratique, que ses règles sont imprécises et qu'il est impossible d'évaluer correctement les coûts potentiellement incommensurables de sa mise en œuvre, ni les gains liés à ses effets psychologiques éventuels sur la prévention des conflits. Cette théorie n'a donc servi et ne continue à servir que pour permettre aux États dotés ou qui rêvent de l'être de continuer à jouer à fabriquer des bombes atomiques, sans même avoir la possibilité de savoir si cette « dissuasion » fonctionne ou non !

John Von Neumann, provocateur génial, était considéré par Einstein comme « un extraterrestre ». Selon lui, l'arme nucléaire devait être utilisée sans hésiter si l'URSS ou tout autre puissance nucléaire devenait menaçante : être prêt à utiliser l'arme nucléaire sans hésiter, disait-il, c'est garantir l'équilibre de la terreur et empêcher l'adversaire de tirer le premier : "si vous me dites qu'il faut attaquer l'URSS demain, je vous demande : pourquoi pas aujourd'hui ? Vous me dites, ce soir. Je vous dit : pourquoi pas ce midi ?". Cette doctrine, née de cette boutade, fut cependant appliquée sous la direction du secrétaire d'État John Foster Dulles. Les États-Unis l'appelèrent MAD (folle, en français), pour « **M**utually **A**ssured **D**estruction » (destruction mutuelle assurée). Ils en changèrent en 1961 avec Robert McNamara, nouveau secrétaire à la Défense, en adoptant une stratégie dite de « riposte graduée » (doux euphémisme), lorsqu'ils comprirent que les soviétiques disposaient de missiles capables de les atteindre, ce qui ne fit que relancer la course aux armements ! John Von Neumann connaissait parfaitement l'irrationalité irréductible de l'espèce humaine et la dangerosité des bombes atomiques placées entre leurs mains. Cependant, les **F**orces **L**iées à l'**E**nergie nucléaire existent toujours : la Folie perdure.

La dite « dissuasion nucléaire » et ses « jetons » que sont les plus de 15 000 bombes atomiques qu'elle brandit, n'est donc pas un jeu « normal », donc susceptible de trouver une stabilité stratégique. Lorsqu'il s'agit de smartphones, qui explosent parfois, ou de finances internationales, qui provoquent parfois des crises profondes et malgré les dégâts occasionnées, l'humanité n'est pas menacée, le jeu continue. Est-il raisonnable de continuer à jouer avec les bombes atomiques au prétexte qu'il n'y aurait pas (encore) eu de conflit majeur ? Et qui décidera où s'arrête un conflit qui, prétendument, ne l'est pas ? Raymond Aron, sur ce thème, aura le dernier mot avec son œuvre majeure *Penser la guerre, Clausewitz II L'âge planétaire*, p. 181 (1976) en plaçant théorie et pratique de la guerre sur deux plans

bien distincts mais tous deux rationnels. Il nous montre alors comment la dite « dissuasion nucléaire » en est exclue.

« Clausewitz, au paradis ou aux enfers, sait ce qu'il lui en a coûté de ne pas répéter à chaque instant que la théorie forme l'esprit du stratège sans lui communiquer un enseignement doctrinal. La plupart des analystes laissent cette distinction dans le vague et semblent en quête d'une théorie qui ressemblerait à celle des quanta, de l'équilibre économique ou, pour le moins, de l'impérialisme selon Lénine. Or toutes les soi-disant théories de la stratégie nucléaire ne sont en réalité que des modèles heuristiques, construits à l'imitation des modèles de la théorie des jeux. Mais ces modèles excluent la solution "rationnelle" au sens fort de ce terme parce que ni le théoricien ni les joueurs eux-mêmes ne connaissent les valeurs attachées aux divers résultats, parce que ce jeu n'obéit pas à des règles acceptées par les adversaires, que le début et la fin n'en sont pas fixés et que les joueurs préféreraient probablement sortir du jeu s'ils le pouvaient.[...] La mise, en effet, devient disproportionnée à l'enjeu initial. » Raymond Aron prend alors l'exemple de la présence à Cuba de quelques fusées soviétiques en regard de la mise en péril de millions d'hommes pour J.F. Kennedy, et de l'enjeu limité de Kroutchev -quelques dizaine d'engins à Cuba- confronté à un enjeu immatériel et illimité, le crédit du Président des États-Unis. Raymond Aron en conclut et s'interroge : « En l'absence de paiement en espèces, le joueur veille, avec un soin jaloux, sur son crédit **faute duquel les armes qui ne servent qu'à empêcher leur propre utilisation, deviennent inopérantes**. Quand ce crédit est-il mis en jeu ? L'art de la stratégie exige que l'on évite de le mettre en jeu en toute occasion et que l'on reconnaisse les circonstances où, qu'on le veuille ou non, il est en jeu. »

Tous les dirigeants disposant d'armes nucléaires sont-ils, seront-ils toujours, de la trempe de J.F. Kennedy pour prendre le risque nucléaire à bon escient, et tous les puissants exerçant des menaces

auront-ils la sagacité d'un Krouchev pour rendre à temps les armes ? La théorie des jeux ne répondra jamais à cette double question ! La « stratégie de dissuasion » s'apparente donc plutôt à une épée de Damoclès suspendue au fil ténu de la faillibilité de la raison humaine. Est-ce cela, la garantie absolue de la paix que les tenants de la Bombe nous imposent ? Ou bien faut-il en conclure qu'ils ne sont eux-mêmes, adeptes de ce jeu, plus totalement doués de raison ?

Le droit international. L'économie, y compris selon l'approche de la théorie des jeux, ne pouvant nous éclairer sur la validité de la dissuasion nucléaire, un ultime recours pourrait nous sembler possible en faisant appel au droit international. Il serait malheureusement tout aussi vain, car la Cour internationale de justice a jugé, dans un avis consultatif de 1996, qu'elle n'était pas en mesure, au vu de l'état du droit international, de « conclure de façon définitive que la menace ou l'emploi d'armes nucléaires serait licite ou illicite dans une circonstance extrême de légitime défense ». En mai 1993, cette Cour de justice avait été sollicitée par l'Assemblée Mondiale de la Santé pour donner un avis de la Cour sur la légalité de l'utilisation de l'arme atomique. Un rapport, élaboré par des juristes internationaux, avait au préalable établi que l'arme atomique pouvait être considérée comme instrument d'extermination massive. De ce fait, la menace de son emploi et son emploi éventuel même dans des circonstances qualifiées de « légitime défense » par celui qui en userait violaient, selon ce rapport, une vingtaine de Traités et Conventions Internationales (presque tout le corpus international du Droit de la Guerre), ratifiés par tous les États y compris les puissances nucléaires, dont la France. Il s'agit en particulier des Conventions de Genève sur la protection des populations civiles, des hôpitaux, sur la provocation de souffrances inutiles et à long terme, sur la protection des milieux aquatiques, de l'air, des sols, sur la condamnation du génocide, la provocation de dommages à des pays neutres, etc. La *Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre* du

12 août 1949 dite « quatrième Convention de Genève » s'applique bien sûr à tout conflit, y compris à ceux qui pourraient entraîner la menace d'emploi (voire l'emploi) des bombes atomiques Rappelons en deux articles :

Article 18 Les hôpitaux civils organisés pour donner des soins aux blessés, aux malades, aux infirmes et aux femmes en couches ne pourront, en aucune circonstance, être l'objet d'attaques; ils seront, en tout temps, respectés et protégés par les Parties au conflit.

Article 32 Les Hautes Parties contractantes s'interdisent expressément toute mesure de nature à causer soit des souffrances physiques, soit l'extermination des personnes protégées en leur pouvoir. Cette interdiction vise non seulement le meurtre, la torture, les peines corporelles, les mutilations et les expériences médicales ou scientifiques non nécessitées par le traitement médical d'une personne protégée, mais également toutes autres brutalités, qu'elles soient le fait d'agents civils ou d'agents militaires.

Les juristes (les vrais, non impliqués dans des tractations politiques relatives à la dissuasion nucléaire et non affectés par la tentation psychotique que cette implication entraîne) apprécieront. Nouveau déni, nouveau refus de choix. Bien sûr le droit international peut changer, la Cour internationale de justice peut retrouver le sens du droit, les Nations-Unies s'y emploient. Mais nous avons vu avec la résolution L.41 que toutes les tentatives en matière de contrôle des forces nucléaires par des instruments juridiques rencontrent l'opposition ou au mieux l'abstention des chefs d'États dotés ou qui bénéficient de cette prétendue protection. Ce blocage perdure en dépit de l'expression des opinions publiques en Europe par la voie de parlementaires. La dissuasion nucléaire restera-t-elle alors définitivement l'objet de débats sans issue entre les thuriféraires et les détracteurs d'une telle posture stratégique ? Garderons-nous, suspendue au-dessus de nos têtes, simples citoyens du monde que nous sommes, cette épée de Damoclès terrifiante sans jamais savoir

si elle risque de nous anéantir en raison de la folie ou de l'impéritie de quelques-uns, ou bien si elle est la garantie de notre survie, en nous prévenant des guerres les plus extrêmes ?

Terminons ce parcours juridique en notant que, dans la réalité, la possession de la bombe atomique n'est légitimée que pour cinq nations qui se sont elles-mêmes attribué cet exorbitant privilège. De plus, avec l'ONU, « des **zones exemptes d'armes nucléaires** à l'échelon régional ont été établies en vue de renforcer les normes mondiales de non-prolifération et de désarmement et de consolider les efforts internationaux en faveur de la paix et de la sécurité ». Plus de la moitié de la surface de la planète est ainsi protégée, tout comme l'espace extérieur. La réticence de la Cour internationale de Justice à se prononcer est donc largement nuancée par la réalité juridique.

La messe est-elle dite ? Peut-être pas. Face à cette impasse qui semble incontournable, quel que doit le chemin par lequel on aborde le problème de la dissuasion nucléaire, nous devons conclure, définitivement, que la question est mal posée. Elle ne peut ni ne doit être considérée comme une question qu'il serait possible de résoudre par le débat contradictoire, rationnel, sans sophismes, sans arguments hypocrites et fallacieux, parfois même formulés « en toute bonne foi » malgré les contradictions internes évidentes pour tout observateur « naïf ». Le problème que pose la dissuasion nucléaire ne peut pas non plus être résolu par une approche purement spirituelle, ou économique, scientifique ou juridique. La réponse, si elle existe, appartient donc bien au domaine mystique, pour ne pas dire psychanalytique. La croyance en la validité fonctionnelle de la dissuasion nucléaire procède d'une psychopathie, tout au moins latente. Elle frappe, avec tous le respect que nous leur devons, les chefs d'États et les représentants des nations que la monstruosité de cette question submerge depuis le traumatisme refoulé d'Hiroshima, en raison des responsabilités démesurément inhumaines qu'elle engendre et des conséquences apocalyptiques qu'elle sous-tend.

Cette psychopathie planétaire commença lorsque furent connus par tous les innommables conséquences de l'après Hiroshima. L'invention de la stratégie de dissuasion nucléaire ne fut qu'une échappatoire, un artifice pour évacuer cette incommensurable violence, que les uns la regrette ou que les autres la redoute. Liliane Abensour, qui fut Membre Titulaire (formateur) de la Société psychanalytique de Paris, nous met en garde avec son ouvrage *La tentation psychotique*, publié en 2015 par les Presses universitaires de France : « que la violence pulsionnelle dépasse les bornes et la tentation psychotique devient une réalité. Elle traduit à la fois l'excès et le vide, le chaos et le manque, le hors temps et le hors lieu »

Il n'y eut jamais dans l'histoire de l'humanité de pire dépassement des bornes que le bombardement atomique du Japon, dépassement que même le théoricien de la montée aux extrêmes des guerres que fut Clausewitz n'aurait pu imaginer. L'analyse de la pensée clausewitzienne de René Girard, avec son livre *La montée aux extrêmes. Achever Clausewitz*, publié au Carnets Nord en 2007 permet cette transposition de la tentation psychotique aux comportements des détenteurs du pouvoir concernés par la bombe atomique, mais ne le sont-ils pas tous. La Revue Sciences Humaines en commentait ainsi le contenu : « la violence est devenue imprévisible et la rationalité politique a échoué à l'endiguer : l'indifférenciation généralisée conduit à l'affrontement mimétique dans une guerre que l'on *théologise* de plus en plus. L'empire n'est plus alors ni occidental, ni américain, il est celui de la *violence débusquée* ; le règne n'est plus celui du tous contre tous, mais celui du tout ou rien ». Rappelant que la fin des temps n'est pas le déchaînement de la colère divine mais celui de la violence des hommes entre eux, dont les conséquences mondiales vont jusqu'à pervertir la nature, René Girard conclut : « De ce point de vue, l'Apocalypse a commencé. »

Aucun être humain doué de raison ne peut accepter cette conclusion comme une fatalité. Nous conservons en mémoire, refoulé, le souvenir d'Hiroshima et sa réalité réémerge avec sa transposition dans la dissuasion nucléaire, cette violence extrême soi-disant « retenue ». La montée des « terrorismes » de factions comme des ambitions mesquines d'États exacerbe ce refoulement et le matérialise sous une forme sur laquelle la dissuasion n'a aucune prise : dès lors le déni s'installe et la tentation psychotique, indéniable, prend forme et s'amplifie avec lui. Le risque s'accroît, nous l'avons identifié, il est immense. Il est donc grand temps de trouver la voie qui nous en affranchira. C'est donc cette voie que nous devons maintenant explorer.

Sortir de l'impasse nucléaire ? Questions aux politiques

Nous venons de voir que la question portant sur la pertinence de la dissuasion nucléaire, tout comme celle de la frustration que son absence ou l'éventualité de sa disparition provoque, ne peut trouver de réponse dans le champ du rationnel. Cette question est purement du domaine métaphysique, avec sa composante psychotique. Son approche concerne donc la psyché, avec les aspects conscients et inconscients du comportement psychique des chefs d'États et de leurs conseils confrontés à la question de la dissuasion. Toute tentative de dialogue fondé sur des argumentations prétendues « rationnelle » portant sur la dite « pertinence » ou « non pertinence » de la dissuasion nucléaire en soi serait vaine. Nous l'avons vu : jusqu'au plus haut niveau de réflexion et quelle que soit l'approche retenue, nous nous heurtons à une impasse. Nous ne prétendons pas ici, ce serait très présomptueux, apporter une solution toute faite à ce problème. Ce serait aussi une erreur majeure car, comme les psychothérapeutes le recommandent, il ne peut s'agir ici que de proposer un accompagnement aux victimes du traumatisme que seuls les professionnels peuvent conduire utilement. Ensuite, l'expression libre de la vraie nature du conflit intérieur, la libération des émotions refoulées dans l'inconscient derrière les postures défensives et, enfin, la prise de conscience de la réalité des problèmes considérés auparavant comme disjoints. puis la mise en place d'un nouveau système de perception et de représentation mentale appartiendra au seul « patient » convenablement accompagné.

C'est donc l'écoute thérapeutique qui doit être privilégiée et non la dialectique qui s'emploierait par la logique à résoudre des contradictions. Cependant, compte tenu de la qualité des acteurs en cause, elle ne peut pas être pratiquée selon des voies traditionnelles, individualisées. Elle ne peut pas non plus, en raison du caractère mondialisé de la question nucléaire, être traitée au cas par cas : elle

perdrait toute crédibilité. Il convient donc de s'appuyer sur les instruments internationaux de haut niveau.

S'attaquer à « la dissuasion » n'a également aucun sens : attaquer un mythe, une croyance, une religion, serait faire preuve de donquichottisme. Qu'un peuple veuille s'organiser pour dissuader une agression, pour sauvegarder sa collectivité et ses biens est de plus parfaitement légitime. En revanche, il est possible de s'interroger sur la légitimité d'un dissuadeur qui menacerait de destruction à grande échelle une population qu'un psychopathe aurait entraîné dans la guerre ou menacerait d'entraîner dans sa folie agressive. C'est ce seul psychopathe qu'il convient de traiter. Le socle indissociable de la dite « stratégie de dissuasion nucléaire » est la bombe atomique, l'invention de cette bombe en est même au fondement. Le traumatisme de son premier emploi, son déni et le sentiment de puissance qu'elle provoqua avec le refoulement d'un éventuel nouvel engagement sont à la source d'une dangereuse psychopathie des États. Les États assemblés au sein de l'ONU l'ont bien compris dès 1946 avec leur première résolution. Elle n'a cependant pas suffi, faute de comprendre la nécessité de cette approche thérapeutique. Les temps n'étaient pas venus.

Nous pouvons considérer que la résolution L.41 est l'amorce de cette démarche, exhortation par les peuples des différentes nations adressée aux chefs d'États afin qu'ils acceptent, sans crainte, de « consulter ». La première étape consiste donc pour nous, simples citoyens, à convaincre nos gouvernants de découvrir les thérapeutes susceptibles de mettre en œuvre leur expertise. Il est évident que la « thérapie » ne pourra être acceptée que si elle s'exerce dans un cadre international, seul adapté au haut niveau et aux éminentes fonctions de nos responsables politiques. Le cadre onusien devrait répondre à leurs attentes.

Il s'agira en fin de compte de faire reconnaître que la puissance prétendument conférée par l'instrument militaire nucléaire (ou la

privation de puissance ressentie en son absence) n'est en réalité qu'un simulacre dans la mesure où cet instrument n'est pas utilisable (sauf volonté suicidaire!) par le chef d'État qui en est le détenteur. La reconnaissance de ce simulacre parfaitement décrit par Edgar Morin, est cependant encore refusée, logiquement pourrait-on dire, par ces mêmes chefs d'État. La production comme la non production des instruments militaires conçus au nom de la dissuasion, instruments bien réels, n'est finalement que le passage à l'acte pathologique de l'État (en la personne de son chef) qui en est l'auteur. Au déni de toute responsabilité dans le gigantesque massacre aveugle des populations d'Hiroshima et de Nagasaki s'est aujourd'hui ajouté le déni de l'impossibilité d'employer ce simulacre de puissance qu'est maintenant la bombe avec la dite « dissuasion » nucléaire. Jean-Marie Matagne, docteur en philosophie et président de l'Action des citoyens pour le désarmement nucléaire n'hésitait pas à parler de la schizophrénie qui sévit à la tête de l'État en évoquant les multiples reculades, après cessation de leur fonction, des plus hauts responsables de l'État français. En France, trois ministres de la Défense : Hervé Morin, Alain Richard, Paul Quilès ; deux Premiers ministres : Michel Rocard, Alain Juppé ; un président de la République : Valéry Giscard d'Estaing, ont remis en cause publiquement la stratégie de « dissuasion » après avoir quitté leurs fonctions. Ne citons ici que Michel Rocard qui, avec Alain Juppé, avait cosigné dans *le Monde* du 15 octobre 2009, une tribune libre intitulée : « **Pour un désarmement nucléaire mondial**, seule réponse à la prolifération anarchique ». Alain Juppé fut ensuite de novembre 2010 à mai 2012 ministre de la défense puis ministre des affaires étrangères mais il « oublia » cet engagement.

Le déni n'est évidemment pas du seul fait des hauts responsables français. En 1986 **Mikhaïl Gorbatchev**, alors à la tête de l'Union soviétique, avait lancé cet appel : « Plus aucune arme nucléaire d'ici l'an 2000 ! », appel qu'il renouvellera en 2013 à Genève : « **Se débarrasser de la menace nucléaire, c'est notre priorité** ». Au

mois de décembre 2016, le Président russe Vladimir Poutine dont nous ne discuterons pas la rationalité des ses comportements, déclara en revanche : « Il faut **renforcer** le potentiel militaire des forces nucléaires stratégiques, avant tout à l'aide de systèmes de missiles capables de garantir le franchissement des systèmes de défense antimissile existants ou à venir ». Le 5 mars 2009, **Barack Obama**, devenu Président des États-Unis, annonça dans un discours à Prague : « Étant la seule nation à avoir jamais utilisé une arme nucléaire, les États-Unis ont la responsabilité morale d'agir. [...] Aussi aujourd'hui, **j'affirme clairement et avec conviction l'engagement de l'Amérique à bâtir un monde débarrassé des armes nucléaires.** » Il n'en fit rien ; sept ans plus tard, en mai 2016, à Hiroshima, il se recueillit à la mémoire des 210 000 victimes du bombardement atomique avec, non loin de lui, un officier tenant une mallette lui permettant de lancer en quelques minutes un feu nucléaire équivalent à 22 000 fois celui qui anéantit la ville où il se recueillait ! Certes les politiciens sont familiers de ce type de comportement, quand il s'agit d'affirmer une volonté politique à des fins de communication électorale puis d'agir en ne respectant pas leurs engagements. Nous ne sommes cependant pas dans cette tradition de machiavélisme routinier dès lors qu'il s'agit d'affirmer vouloir abandonner la dissuasion par la terreur nucléaire lorsque l'on est hors du jeu et d'agir en contradiction avec cette volonté lorsque la responsabilité du choix de l'abandonner ou non incombe au décideur. C'est ici le destin de l'humanité qui est en jeu et non le simple résultat d'une élection ou d'une nomination à un poste du pouvoir.

Avec les autorités politiques frappées de cette psychose, nous nommerons « psycho-nucléaristes » les intellectuels et les responsables publics et économiques qui les accompagnent. Ils sont les défenseurs acharnés de la pertinence, pour eux et pour leur club, de la bombe atomique et de l'interdiction de ces bombes pour les autres, mais également les négationnistes de l'engagement international sur l'élimination des bombes *à une date rapprochée*,

évoquant à l'occasion cet engagement pour mieux le repousser à des lendemains meilleurs sous de multiples prétextes. Les plus doués publient beaucoup en ressassant leurs arguments, non sans tenter de trouver une avancée originale de l'expression de leur pensée à l'occasion de quelque événement politique ou d'un progrès technique, ou encore d'une soi-disant illumination stratégique, heureusement sans conséquence. Les autres « psycho-nucléaristes » se partagent entre ceux qui tiennent la main des précédents afin d'éviter toute dérive dans la réalisation de leurs propres objectifs et intérêts, servis par la Bombe, et ceux qui suivent le troupeau et le nourrissent pour mieux en tondre la laine. Tous sont frappés de cette tentation psychotique que provoque le déni du crime atomique originel et de la possible castration qu'ils craignent, avec la privation imaginée de leur instrument symbolique de puissance : la Bombe Atomique. Tous ne sont pas irrémédiablement frappés par cette psychose, comme semble l'être, par exemple, Bruno Tertrais, bien qu'il ne faille jamais désespérer d'une possibilité de rémission. Certains, encore trop rares, parviennent en effet maintenant, dans la douleur, par le combat contre leurs refoulements, à entamer un travail de deuil. C'est le cas de Pascal Boniface, dont nous allons tenter de décrypter l'une de ses prises de parole psychothérapique avant que les psychothérapeutes ne s'emparent de la question avec professionnalisme. Il ne suffit pas en effet de détecter, comme nous venons de le montrer par quelques exemples, les dérives psychotiques, il convient maintenant de comprendre la nature des démarches qui permettront d'en guérir. L'exemple de Pascal Boniface peut nous y aider.

Pascal Boniface, Directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques et enseignant à l'Institut d'études européennes de l'université Paris-VIII, dans une tribune du journal Libération le 9 juillet 2012, se pose enfin, selon le titre de cette tribune, « *Les vraies questions sur l'arme nucléaire* ». Il était temps, lui qui a accompagné Bruno Tertrais dans les éloges des bombes atomiques,

avec *Vive la bombe* en 1992, puis avec *Contre le révisionnisme nucléaire* en 1994 et encore avec *Repenser la dissuasion nucléaire* en 1997, avant de se replier sur la géopolitique du sport. Nous analysons ici le travail de deuil qu'entama en 2012, plus ou moins consciemment encore, cet intellectuel médiatique. Les lecteurs de sa tribune ne sont en fin de compte pour lui que les psychothérapeutes qui assistent à sa prise de parole, alors écoutons-le. Il nous éclairera ainsi sur la démarche que pourraient suivre les « psychonucléaristes », démarche nécessaire à la mise en place par eux des actions permettant leur rémission, en particulier avec la participation active à la mise en œuvre collective de leurs engagements.

Avec *Le monde nucléaire : Arme nucléaire et relations internationales depuis 1945* publié en 2006 Pascal Boniface commençait à ouvrir les yeux sur sa pathologie, découvrant enfin la vraie nature de la Bombe qui, reconnaissait-il : « depuis 60 ans est **le symbole suprême de la puissance** des États ». Nous y voici : la dissuasion n'est plus en premier lieu une protection contre des agressions majeures, elle est ramenée à une autre réalité, à un « symbole de puissance ». Cependant, pour ne pas trop se déjuger, il nuancait ce propos par un sophisme en nous affirmant que la dissuasion prend (aussi !) « un nouveau visage, aux contours moins précis ». Il s'interroge alors (encore par crainte d'affirmer pleinement) : « certains États (tels la Corée du Nord ou l'Iran) ne voient-ils pas dans la détention du feu nucléaire un moyen d'assurer leur existence ou de renforcer leur autorité [il excluait ici de cette perception existentielle, refoulement significatif de sa part, les États dotés de la Bombe qui se sont auto-légitimés en 1968 avec le TNP et qui souffraient pourtant de la même tentation psychotique] ? Ou des groupes terroristes celui de soumettre, à peu de frais, l'humanité entière à leurs intimidations ? » Il avait pourtant donné au préalable la réponse à ses questions : la bombe, sans laquelle il n'y a évidemment pas de dissuasion nucléaire, a été, est et reste avant tout un objet unique, sans aucun « flou » mais bien précis : le « symbole

suprême de la puissance » pour tout État qui en dispose. Ajoutons, pour l'aider à sortir de ses dénis et à clore sa réflexion : **la bombe n'est que cela** et le restera tant que ne sera pas fait le deuil d'Hiroshima, ou tant que l'accident nucléaire majeur ne se sera pas produit si ce deuil n'est pas fait à temps. N'était-il pas alors, lui-même, l'un de ces « *intellectuels faussaires* », mais ignorant l'être, qu'il dénonça dans son essai ainsi titré, en 2011. Les fous croient toujours que ce sont les autres qui le sont, nous disait Carlos Luiz Zafón. Nous n'en sommes pas à ces extrémités, bien heureusement. Avec sa tribune de 2012, peut-être Pascal Boniface commence-t-il à retrouver la raison ? Écoutons-le, nous verrons que le travail sera encore long, mais tout espoir de rémission et d'engagement personnel dans l'action que cette rémission nécessite pour qu'elle soit complète n'est pas perdu.

Voici sa tribune avec, en italiques et entre crochets, quelques commentaires préliminaires que les psychothérapeutes sauront revoir et approfondir ; avec ce travail d'écoute, nous découvrirons dans ses propos les alternances de déni et de retour à la réalité :

« En proposant que la France renonce à son arsenal nucléaire afin de contribuer à la réduction du déficit budgétaire, Michel Rocard a lancé un pavé dans la mare. De façon moins brutale, d'autres personnalités ayant exercé des responsabilités en la matière (Paul Quilès, le général Norlain) remettent en cause la politique française de dissuasion. D'autres responsables ou spécialistes affirment à l'inverse qu'il ne faut pas baisser la garde et donc continuer comme avant. La fin de la guerre froide et les grandes mutations stratégiques en cours conduisent cependant à redéfinir le rôle de l'arme nucléaire dans notre stratégie globale de puissance et notre politique de sécurité [*Pascal Boniface, prudent, sentant que ce qu'il va annoncer risque de déplaire, de briser ce qui est encore pour lui un tabou, s'abrite derrière des personnalités à son avis peu contestables et qui ont ouvert la voie qu'il s'apprête à suivre*]. Entre ne rien changer et

tout abandonner, il y a d'autres options possibles [*les options actuelles ne sont pas aussi manichéennes que ce que nous dit Pascal Boniface, ainsi, comme tous les thuriféraires pathologiques de la dissuasion, il refoule le fait qu'il connaît pourtant de l'engagement au désarmement de la France par Traité*]. Lorsque le général de Gaulle avait décidé de doter notre pays de l'arme nucléaire, l'objectif était de rester dans la cour des grands [*tiens donc, Pascal Boniface reconnaît enfin l'objectif originel, qui n'était donc pas de dissuader, mais bien de montrer son instrument*]. Puisque les États-Unis et l'URSS avaient l'arme nucléaire, que celle-ci apparaissait comme l'arme suprême, la France devait l'avoir si elle voulait rester une grande puissance. Ce n'est que par la suite qu'il y eut une conceptualisation de la dissuasion [*la dissuasion est enfin reconnue par Boniface comme le prétexte **a posteriori** à la possession de la Bombe*] qui sera gravée dans le marbre par le livre blanc sur la défense de 1972. Le concept de la dissuasion française sera par la suite développé dans de multiples interventions de François Mitterrand. » Pascal Boniface poursuit :

« L'arme nucléaire, au cours de la guerre froide, a eu deux fonctions essentielles. Elle a assuré notre sécurité contre la menace soviétique et garanti notre indépendance vis-à-vis de Washington [*retour au pathologique, voici que la fonction originelle, symbolique, qu'il avait reconnu quelques lignes plus haut, disparaît à nouveau derrière les fonctions prétextes de la stratégie*]. Le traumatisme de la guerre de Suez de 1956 avait conduit les responsables français à conclure que notre pays ne pouvait compter pour sa garantie ultime sur une protection extérieure [*le prétexte du traumatisme de Suez ne fait que masquer le seul traumatisme nucléaire qui soit, Hiroshima, mais la psychose dont il souffre le prive encore de le formuler sans artifice*]. La problématique a complètement changé aujourd'hui. Nous n'avons plus de menaces clairement identifiées sur notre territoire. Pour autant, celui-ci nécessite toujours une protection. L'arme nucléaire reste la garantie ultime de notre sécurité mais n'a

plus le rôle central qu'elle avait auparavant [*ce rôle central, s'il était le rôle symbolique, serait-il celui qui disparaît, ou bien parle-t-il des rôles prétextes ? Sans doute ne le sait-il pas encore vraiment lui-même*]. L'argument répété en boucle -il ne faut pas baisser la garde- cache souvent des intérêts particuliers ou corporatistes et un vide conceptuel [*retour à la réalité de Pascal Boniface*]. Il n'est en rien irrationnel de poser la question de la dissuasion nucléaire et de son utilité [*conscient qu'il s'attaque à ce qu'il considère comme un tabou, il use de précautions de langage par une double négation, s'excusant presque de poser les questions qui vont suivre*]. Quelles sont les menaces qui pèsent sur nous ? Quel est le rôle de notre force nucléaire pour les contrer ? Quelle est la fonction de la dissuasion ? Quel est notre concept de dissuasion nucléaire ? Il n'est plus possible de répéter des arguments dans un environnement stratégique complètement bouleversé, faut-il pour autant renoncer à l'arme nucléaire ? [*Évidemment, consciemment ou non, poser ainsi ces questions, c'est y répondre, il l'avait d'ailleurs déjà fait au préalable : nous n'avons plus de menaces clairement identifiées, la dissuasion a des contours moins précis*]. »

Pascal Boniface se prépare à conclure : « Les aspects budgétaires ne peuvent être le seul critère d'appréciation. Il en va de même pour les intérêts du complexe nucléaire [*il dénonce enfin –en marchand ce pendant sur des œufs- les rapports parlementaires qui continuent à ne cibler que ces questions*]. Ils existent et sont légitimes, mais ne peuvent être la seule variable de jugement. Même si nous renoncions totalement à l'arme nucléaire, nous n'économiserions pas l'ensemble des dépenses qu'elle suscite. La reconversion, le démantèlement coûtent également [*retour au pathologique et au déni : quoiqu'il en soit, il le sait mais le refoule, les démantèlement sont à prévoir, ainsi que les reconversions, comme pour toutes les industries humaines furent revues depuis l'aube des civilisations*]. Faut-il par ailleurs opérer un renoncement unilatéral sans tenir compte de ce que font les autres ? [*nouveau déni : jamais il n'a été question, ni en France ni à*

l'ONU, de renoncement unilatéral, il le sait, pourquoi l'évoquer si ce n'est par égarement]. Il est clair que, si la France procédait à un tel geste, même si elle ne remettait pas fondamentalement en cause sa sécurité, à moyen terme, elle entamerait sa crédibilité comme puissance internationale [Pascal Boniface ne peut s'empêcher de revenir au rôle symbolique de puissance, ce rôle central qu'il a enfin, pour sa part, découvert -croyant peut-être en être l'inventeur-]. Elle donnerait le sentiment d'un pays qui réduit la voilure, renonce à un positionnement et conduit une auto-rétrogradation sur le plan stratégique. Faut-il pour autant garder les composantes océanique et l'aérienne ? L'ultime avertissement (avant le déclenchement du feu stratégique) qu'est censée délivrer la composante aérienne a-t-il encore un sens ? N'y a-t-il pas un risque de glisser vers un concept non plus de dissuasion, mais d'emploi de l'arme nucléaire ? La question peut être posée. Ne faut-il pas par ailleurs relancer une politique active de désarmement ? Ce n'est pas forcément incompatible avec le maintien d'un socle nucléaire. Mitterrand a répété à maintes reprises que désarmement et sécurité sont les deux faces d'une même pièce. Il a lancé des plans et propositions ambitieux de désarmement, tout en montrant son attachement au concept français de dissuasion [Pascal Boniface tente de justifier ce qu'il considère, dans cette phase pathologique de son discours, comme une hardiesse, l'évocation du désarmement, en se référant à un père spirituel dont il est un admirateur : Mitterrand]. Depuis, la France s'est montrée frileuse, se contentant souvent de présenter comme démarche de désarmement ce qui n'était que la résultante de réduction budgétaire. La France pourrait utilement reprendre l'initiative en ce domaine [Boniface semble enfin, avec cette dernière phrase simple et précise, avoir fait son travail de deuil. Il lui restait à agir, ce courage ultime, il ne l'a pas encore eu, il a commençait par fuir en se tournant vers la géopolitique du sport, mais il n'est jamais trop tard pour accepter de sortir d'une pathologie mentale

faisant suite à un lourd traumatisme que nous avons nommé ici Hiroshima].

La conclusion d'un psychothérapeute face au constat de ces contradictions comportementales manifestes, de ces purs dénis, serait immédiate : la possession de la capacité à employer l'arme nucléaire tout comme la crainte que provoque à d'autres les États qui disposent de cette capacité, qu'elle soit ou non vécue comme un instrument de puissance (en réalité un simulacre), conduit inéluctablement, par l'immense responsabilité qu'elle confère, à une pathologie mentale. En terme plus mesurés (mais cela est-il encore nécessaire) disons que les chefs d'États du monde entier et les hauts responsables qui les accompagnent sont justifiables d'une psychothérapie pour évacuer cette pathologie que l'instrument de la dissuasion nucléaire et le refoulement du traumatisme d'Hiroshima provoquent. Aucun discours raisonné, aussi bien argumenté soit-il, ne pourra jamais parvenir à résoudre la question nucléaire et à éloigner de l'humanité le risque majeur de sa propre autodestruction. C'est bien la psychothérapie qui s'impose, sous une forme nouvelle, adaptée aux exigences internationales.

Le projet d'exprimer en termes de thérapie mentale des États (de leurs chefs) les voies et moyens envisageables pour sortir du déni nucléaire peut sembler iconoclaste, mais il suffit de se tourner vers les travaux des psychanalystes pour se convaincre de cette possibilité. Notons tout d'abord que la corrélation entre psychiatrie et métaphysique fut clairement exposée dès 1947 par Eugène Minskowsky, éminent psychiatre français élève de Bleuler et influencé par Husserl et Bergson ; il l'expose en particulier dans un article de la Revue de métaphysique et de Morale de juillet 1947 : *Psychiatrie et Métaphysique à la recherche de l'humain et du vécu*. Citons le : « si je m'en tiens à ma propre expérience, pensée psychiatrique et pensée philosophique se trouvent à tel point liées que je ne saurais les distinguer... Psychiatrie et philosophie se

touchent de très près dans la mesure évidemment où la philosophie de son côté ne se borne point à donner des réponses précises à des questions plus ou moins abstraites que le savant, avec quelque dédain, qualifie de métaphysique, mais se penche elle aussi sur l'être humain et sa destinée ».

Quittons alors la philosophie pour revenir aux réalités. La personne privée qui s'adresse au psychothérapeute devient dans notre cas la personne juridique qu'est la nation et son État. « L'arme nucléaire », convenablement renommée, devient « l'instrument nucléaire » ou mieux « la bombe atomique », instrument certes doté d'une réalité physique mais en réalité pur symbole métaphysique de puissance ou de soumission et objet du déni. Ces antagonismes aussi vieux que l'humanité selon Freud, Michel de Montaigne les relevait, non sans humour, en exposant son cas bien après Aristote, mais ils s'exercent aujourd'hui sur la planète entière : « J'entends » disait Montaigne « par antagonisme l'insociable sociabilité des hommes, c'est-à-dire leur inclination à entrer en société, inclination qui est cependant doublée d'une répulsion générale à le faire, menaçant constamment de désagréger cette société. » Bien que nous cherchions à lutter contre cet antagonisme et comme Bergson ne pouvait l'imaginer, cette société est maintenant devenue l'humanité. Cette « société » mondiale, dont la prégnance est rejetée par beaucoup mais pourtant incontournable se maintient maintenant en cohabitation difficile avec ce que sont devenues les cités antiques : des États malades de cette contradiction, portée à son paroxysme par la brusque apparition d'un instrument capable de les anéantir, la bombe atomique assortie du fantasme de la « dissuasion » par la terreur nucléaire.

Minskowsky nous alerte encore en évoquant le mystère de la pathologie mentale : « comment un être humain arrive-t-il à affirmer avec une telle certitude une idée fausse, contre toute évidence, contre tout ce qui à chaque instant y apporte un démenti flagrant. » Pour lui,

ce n'est pas l'idée qui est à la source de la pathologie, mais bien *la conviction que cette idée est rationnelle*. Or nous savons maintenant que la question de la dissuasion n'appartient pas à ce domaine du rationnel, mais reste dans le seul champ du mystique, du fantasme pathologique. Pourtant, nombre de défenseurs comme de détracteurs restent sur ce terrain, convaincus de cette rationalité de leurs positions : les uns comme les autres sont donc bien affectés par cette pathologie. Minskowsky poursuit : « Nous avons des croyances, des convictions. Elles peuvent être selon les individus plus ou moins fortes, plus ou moins rigides. Elles gardent cependant une frange faite de souplesse, de mobilité, destinée à les rendre humaines. Parfois la frange semble se réduire à néant... Nous côtoyons là de près le pathologique. » Le fait psychopathique que Minskowsky relève approche la folie dès lors que le sujet s'engage sur la voie de « l'exclusion de la communauté des vivants ». C'est bien cette exclusion qui pourrait menacer ceux dont la responsabilité serait « d'appuyer sur le bouton ». Le déni de son propre comportement reste alors la seule issue pour ne pas franchir « la barrière qui se dresse entre cette vie et la forme modifiée qui est la base du fait psychopathique ». L'augmentation difficile à contenir du nombre de chefs d'État disposant des instruments nucléaires de terreur, en dépit des traités, accroît considérablement le risque que l'un d'entre eux ne franchisse cette barrière. Ce risque majeur ne peut pas être pris et c'est donc au stade pré-pathologique du déni, devenu comme nous l'avons vu la norme chez les autorités confrontées dans leur chair et leur quotidien à la pensée de la Bombe, qu'il convient maintenant d'intervenir au plus vite.

Le déni de la réalité est le terme employé à partir de 1924 par Sigmund Freud dans un sens spécifique : un mode de défense consistant en un refus par le sujet de reconnaître la réalité d'une perception traumatisante (représentée, pour Freud, par le crime originel que fut l'assassinat du père, alors chef de la meute). Le déni est pour lui l'action de refuser la réalité d'une perception regardée

comme dangereuse ou douloureuse pour le moi. Il prenait pour exemples de perceptions traumatisantes, toujours présentes, « le déni de l'absence de pénis chez la femme », ou « le déni de la mort du père », tous deux vécus inconsciemment comme une castration. Ce déni, nous disait-il, protège le moi intime en mettant en question le monde extérieur. Le déni engendre certes une absence de conflictualité, puisqu'il fait coexister au sein du moi deux affirmations incompatibles, qui se juxtaposent sans s'influencer, mais ce n'est pas sans traumatisme. On se trouve ainsi, nous disent les psychanalystes, dans une sorte « d'en-deçà du conflit », une suspension de toute volonté de jugement, généralement effectuée face à la perception d'un risque de manque, d'une absence possible, absence pourtant perçue par le monde environnant comme une réalité indéniable. La transposition de cette perception de manque ou de risque de castration par les chefs des États-nations confrontés à la question de la dissuasion, et leur refus de jugement, de choix sans déni, qu'ils soient dotés de l'instrument nucléaire que le monde leur conteste pour les uns ou qu'ils s'en voient privés pour les autres est, vu sous cet angle, immédiate : tant que les États (leurs chefs et leur entourage immédiat) resteront enfermés dans ces dénis de la réalité nucléaire, de sa dangerosité comme de son efficacité contestable, qu'ils camperont sur leurs positions et qu'ils tiendront des discours qui les contredisent, la sortie de cette impasse restera impossible. Aucun Traité, aucune conférence, aussi nécessaires qu'ils soient, ne permettra d'avancer sur la voie du désarmement si ces processus ne sont pas accompagnés d'une volonté de traitement par la voie diplomatique de la psychopathie du déni dont souffrent les États.

Pour les grandes puissances nucléaires « reconnues », les tentatives onusiennes visent encore, à leurs yeux et dans leur inconscient politique collectif, à les priver de cet instrument de puissance qui, continuons à le préciser, n'est pas une arme mais bien un symbole de puissance, un simulacre concrétisé par une technologie de l'extrême, celle de la maîtrise mythique du secret du « feu solaire ». Les efforts

onusiens, tant qu'ils resteront privés d'un accompagnement psychodiplomatique de traitement du déni, s'apparenteront pour ces États à des tentatives de castration. Les louables efforts de l'ONU les figeront de ce fait dans ce déni que nous avons relevé concernant leurs postures face aux résolutions internationales, résolutions qui tentent, selon eux, de les priver machiavéliquement de ce symbole de puissance.

Bernard Prenot, dans le *Dictionnaire international de la psychanalyse* (2002), reprenant les travaux conduits par Mélanie Klein 50 ans auparavant, met bien l'accent non sur le déni de la réalité extérieure, mais sur le déni de la réalité psychique auquel les autres formes de déni se ramènent. Il nous dit que « le déni est toujours déni d'absence, d'où son incidence majeure sur le processus de symbolisation. » Il poursuit : « Le déni (d'absence) – *ici il s'agit de l'absence potentielle de l'instrument nucléaire inutilisable comme arme* – constitue donc une entrave foncière au processus même de constitution de la réalité psychique. » Dans la cure des patients marqués par un déni durable, tout se passe comme s'ils laissaient à *l'autre*, dans une relation thérapeutique, « la tâche de penser pour eux l'impensable, d'articuler l'incompatible ». Qui pourrait être cet *autre* lorsque les États se trouvent enfermés dans ce qu'il convient maintenant de nommer le déni nucléaire ?

Les États « officiellement » dotés de l'instrument nucléaire, tout comme ceux qui estiment devoir ou pouvoir l'être, entrent dans ce cadre de recherche subconsciente de relation thérapeutique en laissant à l'ONU, ou plutôt à son secrétaire général, cette « tâche de penser pour eux l'impensable, « d'articuler l'incompatible ». L'impensable, pour les États enfermés dans ce déni (ne le sont-ils pas presque tous ?), c'est le sentiment de la disparition de leur instrument pour les uns ou son absence, son inaccessibilité par la contrainte pour les autres. C'est corrélativement leur incapacité à « articuler l'incompatible », cette privation restant perçue dans l'inconscient

collectif comme un danger de voir ressurgir, en pleine conscience, l'abomination refoulée, la guerre totale que la terreur du feu nucléaire est prétendue prévenir. Elle se concrétise chez les États « dotés » par la volonté de conserver le contrôle de leur instrument, incompatible avec leur engagement à le voir disparaître partout dans le monde et par ces discours de refus qui débordent de contradictions internes déniées. Pour les États « non dotés » elle se réalise par un débordement de résolutions dont ils savent par avance, faute d'une approche diplomatique complémentaire et qui prendrait en compte leur propre déni, qu'elles resteront très probablement rejetées par les pays « dotés ». Les États « non dotés » de l'instrument restent alors, également, leurs propres victimes de ce même déni d'absence. Ainsi les États non nucléaires, en très grande majorité, s'apprêtent à accroître leur pression sur les puissances nucléaires en se saisissant de plus en plus souvent de ce que l'ONU nomme l'agenda du désarmement. Cet agenda prend l'apparence d'un instrument de puissance d'une autre nature, en mettant en avant la dangerosité de l'instrument nucléaire avec les conséquences humanitaires d'une explosion, délibérée ou accidentelle, d'un engin atomique, dangerosité que personne n'ignore. Il produit ainsi, faute d'une approche « thérapeutique » qui inclurait aussi les États non dotés, l'effet contraire à celui qui est recherché. C'est ainsi que la plupart des nations dotés et celles qui sont sous leur protection se refusent encore, enfermés dans leur déni, à voter ces résolutions.

La thérapie, nous précise Bernard Prenot, « s'effectue notamment au travers du mécanisme d'identification projective qui nécessite de la part de cet autre une dépense psychique considérable, dans un vécu souvent pénible. Un tel détour par l'économie psychique du thérapeute apparaît comme une condition nécessaire, quoique non suffisante, pour que le sujet parvienne à intégrer ces données dans un jeu symbolique où le principe de plaisir retrouverait sa suprématie. »

Le secrétaire général de l'ONU, sans doute sans mesurer pleinement ce rôle de thérapeute qu'il endosse déjà plus ou moins consciemment, invite maintenant les États dotés à la « transparence », en leur demandant diplomatiquement qu'ils « communiquent souvent des descriptions de ce qu'ils font pour poursuivre ces objectifs » (de désarmement), mais en déplorant que « toutefois ces comptes rendus parviennent rarement au public. » Il poursuit : « J'invite les États dotés d'armes nucléaires à envoyer ces informations au Secrétariat de l'ONU, et à encourager leur plus large diffusion. Les puissances nucléaires pourraient également augmenter la quantité d'informations publiées sur la taille de leurs arsenaux, leurs stocks de matières fissiles et leurs réalisations concrètes en matière de désarmement. » Bref, il invite les chefs d'États à exhiber publiquement leur instrument de puissance et à se confier sur la perception qu'ils ont de cet instrument mais aussi sur la manière dont il pensent s'en priver. Certes un psychothérapeute ne demanderait rien d'autre à son patient dans le déni : s'exprimer sur ce qu'il est et sur ce qu'il recherche pour sortir d'une impasse, mais il éviterait sans doute d'exiger une telle exhibition publique. De plus, il chercherait avec son patient une possibilité de compensation *symbolique où le principe de plaisir retrouverait sa suprématie*. Enfin, les autres États, non dotés, ne peuvent être tenus à l'écart de cette thérapie. Le fait qu'ils ne disposent pas de l'instrument nucléaire ne les rend pas vertueux pour autant : les progrès techniques, les transferts de technologies conduiront toujours à des possibilités de prolifération. Même en l'absence de capacités nucléaires effectives, la possibilité de chantage restera toujours une menace.

Les résolutions de l'ONU, et tout particulièrement celle qui vient d'être adoptée en décembre 2016, sont un immense progrès. Elles comportent malgré tout le risque de rester stériles faute d'un accompagnement diplomatique adapté au changement de paradigme de la sécurité internationale qu'elles imposent. Ce changement de paradigme est de plus indispensable, tout autant que celui qui

conduit à l'émergence du concept de dissuasion après la catastrophe d'Hiroshima. Pour que cette résolution L.41 soit source de progrès, pour qu'elle se transforme en succès, elle doit être complétée, accompagnée, par une réflexion sur une réorganisation fondamentale et collective des relations internationales, ouverte à tous les États sans exception. C'est ainsi que chacun pourra trouver, en participant à sa construction, la « source de plaisir » qui rendra possible l'évacuation du déni et l'acceptation du désarmement (ou du non équipement) nucléaire. Conduite dans une confiance réciproque, assortie des nécessaires contrôles et des instruments juridiques adéquats, cette transformation devra donner à chacun une place honorable, reconnue, dans les circuits de décision, tout en excluant les procédures de blocage qui nuisent aujourd'hui à la bonne gouvernance mondiale.

Une nouvelle période de l'histoire du désarmement nucléaire s'ouvrira sans doute en 2017 avec cette conférence à laquelle, si elle a bien lieu, les pays dotés et ceux qui en dépendent n'iront sans doute pour certains qu'à reculons, à moins qu'ils ne prennent d'ici là conscience, en particulier grâce à leurs opinions publiques comme ce fut le cas pour les Pays-Bas, de la nécessité de cette thérapie. Elle ne pourra de plus être couronnée de succès que si les États non dotés de l'instrument nucléaire acceptent également d'y être intégrés. Ils ne le feront que si les États officiellement dotés de cet instrument de puissance se résolvent enfin à sortir du déni et de la contradiction dans lesquels ils se sont enfermés en participant à une transition majeure de la nature des relations mondiales qui exclura les rapports dominants-dominés. La France, en se tenant à l'écart de cet événement, pourrait se priver de contribuer à ce possible bouleversement historique.

Résumons-nous : nous devons en premier lieu le reconnaître, la question nucléaire est du domaine métaphysique, elle ne peut plus être traitée rationnellement au sens scientifique de ce terme comme

au sens du droit. Il convient également d'accepter de nommer les choses par leur nom : les équipements nucléaires militaires ne sont pas des « armes », ce sont des instruments porteurs de la symbolique de puissance mais il n'en sont en réalité que le simulacre. Nous, avec nos chefs d'États, devons les accepter comme tels. L'approche nouvelle qui est proposée ici a mis en lumière les contradictions, les dénis des États-nations qui restent encore figés dans des postures de puissance ou de frustration, postures que la fusion progressive et irréversible de l'humanité en une société mondiale et multiculturelle confrontée à d'autres menaces globales rendent obsolètes. La résolution des Nations-Unies, qui vient encore une fois solliciter les nations afin qu'elles poursuivent les travaux d'éradication de ces instruments qui prolifèrent et dont la dangerosité est manifeste, met certes en lumière les contradictions de l'ensemble des États. Cependant, elle ne suffira pas si les États dotés se refusent à y participer.

La conférence que les Nations-Unies ont proposé d'organiser en 2017 est l'opportunité qui doit permettre d'engager une « thérapie » à l'échelle internationale, thérapie qui doit conduire chaque État à changer de paradigme en matière de défense et de relations internationales, que ces États soient ou non dotés des instruments nucléaires. Cantonner cette conférence à la seule question nucléaire ne suffira pas. La France peut et doit participer à cette transition, sans se départir d'emblée de sa posture stratégique mais en sortant de ses paradoxes, nuisibles à la cohésion de son corps social mais aussi à sa crédibilité internationale, avec une France qui apparaît malgré tout à la remorque des grandes puissances. Si cette posture est encore (difficilement) acceptable au plan stratégique, elle ne l'est plus au plan des idées. Comment peut-on en effet, sans sombrer dans le ridicule, à la fois se gausser de donner l'exemple en matière de gestion globale et de sauvegarde climatique de la planète et des humains qui la peuplent, et se refuser à y contribuer en s'opposant, maladroitement, obstinément, à toute tentative internationale de

réflexion sur l'élimination des instruments nucléaires qui la menacent.

Il est temps pour notre pays de payer d'exemple, comme nombre de ses hauts responsables l'y ont appelé, comme nombre de nos élites, politiques, philosophes, sociologues et scientifiques l'en conjurent, du mathématicien Cédric Villani au sociologue et philosophe Edgar Morin. Ce dernier nous interpelle :

« toute l'espèce humaine est réunie sous une "communauté de destin", puisqu'elle partage les mêmes périls écologiques ou économiques, les mêmes dangers provoqués par le fanatisme religieux ou l'arme nucléaire. Cette réalité devrait générer une prise de conscience collective et donc souder, solidariser, hybrider »...

La France, s'opposant à 113 nations, a mêlé sa voix aux 34 autres qui ont voté contre la résolution présentée par l'ONU le 24 décembre 2016, sous la pression des États-Unis et de la Russie. Il était loisible pour notre pays, comme le firent les Pays-Bas avec 12 autres, d'avoir au moins le courage de s'abstenir ; nos dirigeants ont plutôt fait le choix de la soumission.

Le Président de la République française, après bien d'autres, en dépit de multiples appels, cédant encore aux sirènes des lobbyistes du nucléaire, incapable de mesurer la transformation qui est à l'œuvre, s'obstine encore. Un sursaut de lucidité reste cependant possible mais il exige de notre nation une mobilisation massive de ses citoyens et de ses élus pour convaincre. Peu de chose manque, grâce à l'engagement de nombreux parlementaires français, mais aussi européens, pour que notre pays soit non seulement présent mais aussi l'un des puissants moteurs de ce tournant de l'histoire humaine que l'année 2017 annonce. Restera à constituer, avec les autres nations, une équipe de « psychothérapeutes de la dissuasion », experts indépendants que les chefs d'États accepteront d'intégrer à des

instances juridiques internationales nouvelles, dotés des instruments leur permettant de ne plus être eux-mêmes dans le déni.

Un embryon d'une telle équipe existe bien en Europe, même si en son sein ne se trouve que peu de psychothérapeutes : il s'agit du Consortium de Non-prolifération de l'Union européenne. Le Conseil de l'Union européenne a en effet décidé, en juillet 2010, de créer un réseau réunissant des institutions œuvrant sur les questions de relations internationales et des centres de recherche indépendants de l'UE pour encourager le dialogue politique concernant la sécurité et la discussion à long terme de mesures permettant de combattre la prolifération d'armes de destruction massive (WMD) et leurs systèmes de tir (Décision de Conseil 2010/430/CFSP). Ce Consortium est géré conjointement par quatre instituts qui conduisent le projet en étroite coopération avec le Haut Représentant de l'Union pour Affaires étrangères et Politique de sécurité. Ces quatre instituts sont la Fondation pour la recherche stratégique à Paris, l'Institut de recherches sur la Paix à Francfort (HSFK/PRIF), l'Institut International pour les Études Stratégiques (IISS) à Londres et l'Institut de recherches International pour la Paix (SIPRI) à Stockholm. Le Consortium a commencé son travail en janvier 2011 et forme le cœur d'un plus large réseau de non-prolifération européenne avec *des groupes de réflexion* et des centres de recherche qui sont étroitement associés aux activités du Consortium. La Décision 2014/129/CFSP du 10 mars 2014 garantissait pour trois nouvelles années le support de l'activité de ce Consortium de Non-prolifération de l'Union européenne. Ce consortium manque cependant cruellement d'experts psychologues dont nous avons noté l'absolue nécessité pour conduire correctement l'analyse des comportements face aux questions que pose la dissuasion nucléaire. La fédération française de psychothérapie et psychanalyse (FF2P) pourrait ainsi leur être d'un précieux secours pour accompagner ce mouvement initié par l'ONU avec la conférence de 2017, puis en 2018. Nous ne pourrions pas indéfiniment pratiquer la politique de

l'autruche et nous en tenir à des incantations certes pertinentes mais qui restent de peu d'effet : la prolifération nucléaire commence par l'existence même des bombes au sein des nations dotées.

Il convient également de rappeler la résolution **sur la sécurité nucléaire et la non-prolifération** 2016/2936(RSP) adoptée par le Parlement européen le 2 octobre 2016, dont des extraits sont repris en annexe, invite les États membres de l'Union européenne à apporter leur soutien à la tenue de la conférence prévue en 2017 et à participer de manière constructive à ses travaux. Elle invite de plus la vice-présidente/haute représentante Federica Mogherini et le Service européen pour l'action extérieure à contribuer de manière constructive aux travaux de cette conférence.

En qualité de citoyens français, nous devons également agir en exigeant de nos parlementaires nationaux et européens ayant soutenu la résolution et ayant proposé un référendum qu'ils nous représentent dans cette démarche et la soutiennent, au niveaux national, européen et international. Nous devons aussi sans cesse interpellier les politiques, mandatés ou candidats, à la Présidence de la République comme au Parlement, et exiger d'eux qu'ils prennent position, non sur la pertinence de la dissuasion mais sur leur volonté de faire participer notre pays aux travaux onusiens initiés en 2017 et de lui faire respecter ses engagements. C'est bien l'avenir de notre nation qui est en jeu et, pourquoi ne pas le comprendre, sans doute aussi celui de l'humanité.

Quatre questions aux candidats à la Présidence et au Parlement ainsi qu'aux responsables politiques mandatées, reprises ici, ont été préparées à cette fin par Paul Quilès :

1 - Dans l'exercice de votre mandat, respecterez-vous l'engagement pris par la France en 1992 en ratifiant le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et son article VI : « Chacune des Parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations

sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace » ?

2 - Le président chinois Xi Jinping a déclaré à l'ONU, le 18 janvier 2017 : « les armes nucléaires devraient être totalement interdites et détruites afin de construire un monde sans armes nucléaires ». Dans l'exercice de votre mandat, vous engagez-vous à répondre à cette déclaration chinoise et à proposer des mesures concrètes pour avancer vers un monde sans armes nucléaires ?

3 - Le 23 décembre 2016, une très large majorité d'États, à l'Assemblée générale de l'ONU, a approuvé la convocation en mars et juin 2017 d'une conférence pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète. Dans l'exercice de votre mandat, promettez-vous d'envoyer des diplomates pour participer à ces négociations sur un traité d'interdiction des armes nucléaires ?

4 - Dans l'exercice de votre mandat, vous engagez-vous à pratiquer une politique de non-emploi en premier de l'arme nucléaire, permettant de renforcer considérablement la sécurité mondiale et de diminuer les risques d'accident ? »

Permettons-nous d'en ajouter une cinquième :

Dans l'exercice de votre mandat, vous engagez-vous à soumettre le projet de référendum présenté par les parlementaires afin de consulter les citoyens français sur la question de la dissuasion nucléaire : « Voulez-vous que la France négocie et ratifie avec l'ensemble des États concernés un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? »

Conclusion : un autre monde est possible

Cette phase thérapeutique de transition vers un monde sans instruments nucléaires de terreur, sans bombes atomiques, ne sera rendue possible que si chaque État, quel que soit le statut symbolique qu'il affiche, accepte enfin de reconnaître que ces instruments militaires ne sont pas des armes, mais bien des symboles de puissance, simulacres qui peuvent être dépassés et reconstruits sous d'autres formes, à la fois plus pertinentes et moins dangereuses pour l'avenir de l'humanité. Ces simulacres sont devenus inutiles, obsolètes, dans un monde définitivement globalisé. Menacer l'Autre, ce n'est plus maintenant se protéger, c'est se menacer soi-même.

Devons-nous attendre, avant que cette prise de conscience soit effective, qu'un violeur, un psychopathe, oubliant la nature symbolique de cet instrument, n'en use auparavant pour souiller irrémédiablement notre planète, ou bien que l'accident nucléaire majeur survienne du fait de l'homme ou des caprices imprévisibles de la nature ? Nous le comprenons maintenant, en sortant du déni – déni de privation de puissance et refoulement du cataclysme nucléaire de 1945 –, en ne considérant plus l'atome comme une arme mais comme le point focal autour duquel peut se rassembler l'humanité, nous pouvons en finir avec les risques majeurs qui lui sont consubstantiels. Il sera donc nécessaire que l'espèce humaine se retrouve autour d'un nouveau père symbolique commun pour accepter cette re-naissance.

Comment y parvenir ? Eh bien très simplement, comme l'ONU le demande, en nous regroupant dès 2017 autour des dates maintenant affichées, car la guerre des déclarations n'est plus de mise : aucun autre choix n'est plus raisonnablement permis car ce monde est désormais ouvert pour toujours mais nous ne l'avons pas définitivement conquis. Comme ce fut déjà le cas à plusieurs reprises avec l'atome civil, tôt ou tard, avec l'atome militaire, le pire peut advenir, alors hâtons-nous, les temps sont maintenant comptés. Le

« Grand débat » enfanté au XX^e siècle est aujourd'hui dépassé, vidé de tout sens dans un monde définitivement globalisé, sur une planète surpeuplée sur laquelle les espèces dont la nôtre sont menacées, par nous, par les évolutions de l'environnement, par un monde où les violences sont exacerbées par des archaïsmes idéologiques et religieux, un monde où chacun est dépendant de tous.

Une nouvelle vision de la sécurité du monde va s'imposer à nous en 2017 et nous serions coupables de ne pas contribuer à son élaboration. Elle ne sera porteuse de progrès et d'espoir que si elle est sous-tendue par une nouvelle approche à la fois scientifique et philosophique, globalisée, de l'humanité et de son environnement.

« La paix universelle se réalisera un jour non parce que les hommes deviendront meilleurs mais parce qu'un nouvel ordre, une science nouvelle, de nouvelles nécessités économiques leur imposeront l'état pacifique. » imaginait Anatole France dans son œuvre philosophique *Sur la pierre blanche*, en 1905. Il y prévoyait, avec sa vision du monde prétendument sous-tendue par un idéal « communiste », la création des « États-unis du monde ». Il ne pouvait bien sûr pas imaginer, dans le contexte de son époque, à quoi cette idéologie tout comme le national-socialisme conduirait. Ce fut, étrangement, le Président des États-Unis Woodrow Wilson qui sera en 1919 le promoteur de la Société des Nations. Malgré son échec, elle marqua un tournant dans les relations internationales. L'Organisation des Nations-Unies qui lui succéda, née en juin 1945 peu de temps avant un nouveau cataclysme, cette fois nucléaire, reprit son idéal de paix internationale. Cette science nouvelle à laquelle rêvait Anatole France, après celle qui conduisit à l'arme atomique, émergera-t-elle grâce à la synthèse des sciences dures et des sciences sociales avant un nouveau cataclysme ? La réponse se trouve dans l'intelligence et la volonté de nos chefs d'États et de nos élites scientifiques qui doivent accepter cette transition avant que ce cataclysme ne se produise. Les rencontres proposées par la résolution L.41 de l'ONU

en 2017 offrent une occasion inespérée. Elles peuvent permettre aux États de changer de paradigme afin qu'ils se dotent d'une nouvelle gouvernance mondiale et qu'ils engagent, sur de nouvelles bases, les actions de sauvegarde de la paix. En saisissant cette opportunité, l'humanité, avec nos dirigeants, pourra alors se reconstruire sans instruments nucléaires, cette fausse et dangereuse « assurance » et, en acceptant et en assumant cet héritage, faire enfin « le deuil d'Hiroshima » mais aussi de la Shoah, des pogroms et autres Pearl Harbor.

Nous l'avons vu, il est inutile de présenter aux acteurs engagés dans le maintien de la dissuasion nucléaire et de ses bombes, avec l'espoir de les convaincre, les éléments « rationnels » et les faits avérés qui viennent d'être énoncés. Il ne s'agit plus de convaincre mais bien d'engager une thérapie. Ces acteurs sont en effet enfermés, de multiples exemples l'ont démontré, dans un irrépressible déni psychotique. Dès lors que le spectre de la bombe leur apparaît, ils ne perçoivent plus la réalité, mais seulement le fantasme de la « dissuasion » et de ses attributs symboliques de puissance dévastatrice, qui leur apparaît comme seul recours pour assurer leur survie. Revenons sur ces acteurs qu'il est nécessaire de comprendre pour les aider utilement à se libérer de leur psychose. Chacun exprime en effet sa psychose selon le groupe auquel il appartient. Nous pouvons les classer en trois groupes, tels qu'ils nous apparaissent au fil de ce livre. Tout d'abord nous trouvons les détenteurs du pouvoir politique, « maîtres de l'Apocalypse », puis les hauts responsables techniques, « maîtres de la Bombe », et enfin les idéologues, « maître du Dogme ». Ils sont présents dans presque tous les pays du monde.

En France nous pouvons assimiler le premier groupe au Président de la République et à ses proches du Gouvernement : s'agissant de dissuasion nucléaire, leur « expertise », nous l'avons vu, se situe dans leur capacité à mobiliser des budgets qui, sous prétexte de secret,

échappent largement aux contrôles, ainsi que dans leur propension à la rétention d'information lorsque des accidents mettant en cause des composantes de la dissuasion se produisent et à la manipulation des opinions. Le deuxième groupe se compose des membres de la haute direction du Commissariat à l'énergie atomique et de leur bras armé, la Direction des applications Militaires (CEA-DAM) : ces experts veillent au grain, avec l'appui de ceux de la Délégation générale pour l'armement, afin que les bombes et leurs vecteurs soient en permanence « améliorés » et renouvelés ; ils n'ont de limites que leur imagination à concevoir de nouvelles formes d'anéantissement, effets de souffle et incendiaire, radiations, impulsion électromagnétique, gammes de puissances, têtes multiples, portée, pénétration, ciblage, faites votre choix.

Le troisième groupe, celui des idéologues, n'a plus qu'à proposer la partition qui serait jouée, la théorie, disons plutôt la théologie de la dissuasion, tant elle ne souffre pas de remise en question (si ce n'est par eux-mêmes), pas plus que n'en souffrent les textes sacrés. Ses grands prêtres, un collégien peut le comprendre à leur lecture, sont experts en sophismes, en discours abscons, alambiqués, en contradictions et dénégations des faits les plus évidents ; ils livrent ainsi aux deux précédents groupes les outils qui justifient leurs actes et qui leur permettent de manipuler les populations en leur évitant les crises de conscience. Le Temple français des idéologues le plus emblématique (mais non le seul) est la Fondation pour la Recherche Stratégique dont on lira par exemple avec délectation le dossier *recherches et Documents* n° 05/2011, *Défense et illustration de la dissuasion nucléaire*, sous la plume de Bruno Tertrais. S'il ne s'agissait d'une question aussi grave et, de la part de l'auteur, de la marque d'une affection qualifiable de pathologique, nous pourrions en rire. Ne citons que cette phrase : « La dissuasion peut être considérée, à l'extrême, comme un "bien commun" de l'humanité » ! Voici Bruno Tertrais faisant ici, sans en avoir conscience, une certaine apologie de la prolifération atomique « horizontale », c'est-

à-dire valable pour l'ensemble de la planète ! Nous pouvons encore espérer qu'il n'y avait là qu'un sinistre trait d'humour, quelque peu ... désarmant. Ce même idéologue ose encore se réjouir de l'avis rendu le 8 juillet 1996 par la Cour internationale de justice qui s'est selon lui « retenue d'affirmer que l'utilisation des armes nucléaires serait en toute circonstance contraire aux exigences du droit international humanitaire (elle utilise l'expression "*ne semble guère conciliable*", formule plutôt prudente) ». Bruno Tétrais ajoute, prolongeant sans retenue ses propos qu'il serait possible de qualifier d'odieux s'ils n'étaient, nous l'avons vu, maladifs : « On peut ainsi soutenir que loin de délégitimer la dissuasion, l'avis de la Cour a en fait à bien des égards *réhabilité* celle-ci. », ajoutant ici le pathétique au pathologique. La dissuasion nucléaire bien commun de l'humanité réhabilitée par les instances internationales ! Bruno Tétrais, aveuglé par son déni, ne se souvient plus que la totalité de la planète et du cosmos, à l'exception notable de cinq pays qui se sont auto-proclamés « dotés », est maintenant une zone juridiquement exempte d'armes nucléaires. Le secrétaire général de l'ONU sera heureux de l'apprendre, lui dont le bureau du désarmement affirme « les armes nucléaires et leur prolifération demeurent **un danger majeur pour la paix** ». Nous pourrions ajouter que les idéologues de la dissuasion le sont aussi, tant leur traumatisme les conduit à de telles dérives. Pour eux, comme pour tous les membres des groupes impliqués directement par la dissuasion « la tentation psychotique devient une réalité », fantasmée, qui « traduit à la fois l'excès et le vide, le chaos et le manque, le hors temps et le hors lieu », selon les termes mêmes qu'employa la psychanalyste Liliane Abensour.

Il ne s'agit aucunement de faire une quelconque critique des ces hauts responsables, dont l'intelligence est généralement très supérieure à celle du commun des mortels. Bien au contraire nous faisons ici preuve de compassion et d'écoute à leur égard car ils sont les victimes inconscientes de ces dénis issus du violent traumatisme qui les a frappé, plus que quiconque, et qu'ils prolongent par leurs

fonctions au quotidien. Nous pourrions nous interroger de l'absence, parmi les groupes d'acteurs considérés, des industriels, des diplomates et des militaires. Ils ne sont en réalité que des instruments à la disposition plus ou moins servile des trois groupes de nucléaristes d'État.

Les industriels ne pensent essentiellement, c'est leur métier, qu'aux profits qu'ils tirent de cette prolifération atomique « verticale », c'est-à-dire à l'intérieur des États dotés ; il s'agit pour eux d'une activité économique comme une autre qui offre de plus l'avantage de ne souffrir pratiquement d'aucune concurrence. Leurs moyens d'action auprès des responsables politiques restent traditionnels, nous l'avons vu : chantage à l'emploi, prétexte au soutien de la recherche et participation aux œuvres des organisations politiques. Ils n'ont aucun état d'âme, ils ne sont responsables que du bon fonctionnement de systèmes qui sont présumés ne jamais servir, et il est peu probable qu'en cas de dysfonctionnement ils soient poursuivis par quelques mécontents ! Si certains et rares d'entre eux osent émettre l'idée d'une possible reconversion plus utile aux progrès humains, ils sont vite rappelés à l'ordre par leurs congrégations, par les exigences politiques et commerciales et par le prétexte de la dualité des applications civiles et militaires. Citons François Geleznikoff, directeur des applications militaires du CEA, célébrant chez un industriel en novembre 2016 l'avancement du projet de supercalculateur *Tera1000* : « Relever le défi de l'exaflops et du big data est un enjeu majeur pour la recherche, la défense et l'industrie car il ouvre un champ inexploré et inaccessible aujourd'hui dans la compréhension et la simulation de phénomènes physiques et de systèmes industriels complexes. » L'envolée lyrique est certes louable mais l'application principale, la simulation des explosions nucléaires pour mettre au point les bombes atomiques du futur, est pudiquement passée sous silence, elle devient simple « phénomène physique ». Le directeur était-il conscient de cette dérive du langage ? Quoiqu'il en soit, le déni est une souffrance.

En ce qui concerne les diplomates et les militaires engagés dans ce piège, ils n'ont pas d'autres issue que celle de se soumettre, que ce soit de plein gré, par fierté, ou par obligation. Toute prise de position s'écartant du catéchisme nucléariste ou toute révélation d'incident les exposerait à de lourdes sanctions, y compris judiciaires.

Enfin, aux yeux des groupes d'acteurs de la dissuasion, ce qu'il est convenu d'appeler la société civile ne compte pas : elle paye, un point c'est tout ! Les « citoyens » de « la France d'en bas » sont tenus à l'écart, à l'occasion remis dans le rang avec des « Livres blancs su la défense » qui les manipulent jusque dans les écoles, irradiées ici ou là sans que ce ne soit presque jamais reconnu si ce n'est des décennies plus tard comme conséquence de l'atome militaire. Réduits au silence et tenus dans l'ignorance, les citoyens ne peuvent que se réfugier dans la passivité, voire dans l'approbation, foi du charbonnier. Les médias, pour leur part, tout particulièrement ceux qui bénéficient de la plus grande audience nationale, ne trouvent au mieux qu'un intérêt d'estime à évoquer un sujet peu vendeur ou jugé trop complexe, ou encore estimé comme faisant l'objet d'un soi-disant « consensus ».

Faut-il en conclure que rien ne peut bouger, tout au moins tant que ne survient pas, brusquement, l'accident nucléaire majeur ou l'escalade atomique. Nous ne voulons pas le croire. La société civile a un réel pouvoir, des forces immenses qui se sont manifestées ici ou là et n'ont pas encore été pleinement mises en œuvre. Elle a un réel pouvoir en intervenant auprès de ses élus nationaux, dans les régions, en conditionnant les soutiens au retour à la raison, en coordonnant ces actions avec celles des associations, en exigeant des dirigeants un véritable débat et une consultation telle qu'une centaine parlementaires clairvoyants l'ont proposé en France. Ces forces agiront aussi en exigeant de nos dirigeants une participation de la France aux conférences sur le désarmement, comme l'ont également exigé les parlementaires européens. La rémission est à ce prix.

Un autre monde est possible, un monde sans (trop de) politiciens et intellectuels psychotiques ou corrompus, un monde sans (trop de) financiers et industriels cupides et sans scrupules, un monde débarrassé de la menace permanente de plus de 15 000 bombes atomiques que certains politiciens, intellectuels financiers et industriels nous imposent encore. Un autre monde est possible dans lequel nos dirigeants et leurs conseillers, avec un peu plus de hauteur de vue, comme Pascal Boniface eut le courage de l'avoir, bénéficiant alors de notre reconnaissance et sachant engager les reconversions qui s'imposent, sauront trouver une autre voie que la Bombe pour sauvegarder l'humanité.

Un autre monde est possible, cela ne tient qu'à vous, chers enfants et petits-enfants, si vous savez imposer à vos dirigeants une voie nouvelle dans l'esprit de Stephen Hawking, vous à qui l'avenir appartient.

« Tel est donc, dans sa terrifiante simplicité, l'implacable dilemme que nous vous soumettons : allons nous mettre fin à la race humaine, ou l'humanité renoncera-t-elle à la guerre ? »

Manifeste pour la paix, Bertrand Russell et Albert Einstein – 1955.

Épilogue (provisoire). Stratégie de dissuasion par la menace « des bombes atomiques » : définition(s), théorie, pratique, déni.

La stratégie de dissuasion par la menace d'utilisation de bombes atomiques, stratégie dite "nucléaire", est la toile de fond de ce livre. Elle est présentée dans cet épilogue sous l'angle **théorique** grâce aux travaux du stratégiste Lucien Poirier, sous l'angle **pratique** grâce à une étude conduite par le scientifique Dominique Lalanne et enfin sous l'angle **politique** avec des extraits de déclarations officielles de hautes autorités des puissances nucléaires. Nous ne lèverons qu'un coin du voile, tant la littérature est abondante, en reprenant des extraits des textes qui ont été publiés. Ils illustrent cependant avec assez de clarté, nous l'espérons, les enjeux insensés de la dite « stratégie de dissuasion nucléaire », ce délire politique post-traumatique construit, comme une perpétuelle commémoration, sur les cendres immondes que dispersèrent les deux premières bombes atomiques et que nous respirons encore, délire dont l'accomplissement du travail de deuil doit permettre de s'affranchir.

Les définition(s) : les définitions de la stratégie nucléaire ont pour objectif premier, sinon unique, non pas de nous faire comprendre ce qu'elle est, mais de nous faire croire qu'elle existe. La lecture de ces définitions, souvent alambiquées, ne nous éclaire donc pas sur son sens et sur son objet politique et militaire. **Elles reflètent en réalité les intentions des auteurs qui, malgré Hiroshima, tentent de réhabiliter la bombe atomique comme un moyen de plus, dont seules certaines nations privilégiées devraient disposer pour permettre une soi-disant meilleure gestion des conflits .**

Lucien Poirier s'interroge sur "**la course aux armements** qui peut conduire aux **aberrations** observées dans la quête de la supériorité nucléaire, bien que celle-ci soit **dénuée de sens** étant donné la capacité de destruction unitaire de l'arme nucléaire". Dominique Lalanne illustre cette capacité par un exemple, certes imaginaire, mais conforme à ce que serait un événement nucléaire réel. Nos

dirigeants seraient-ils donc capables d'actes "dénusés de sens", "d'aberrations" dès lors qu'il s'agit des moyens nucléaires de destruction massive. Nous eussions préféré que ce soit là, bien au contraire, qu'il fissent preuve d'un peu de raison. Nous allons le voir, aussi inquiétant que cela puisse paraître, nous en sommes encore très loin.

Un avertissement s'impose : le présent livret a été écrit par un béotien qui fut conduit à aborder le sujet qu'il y traite, *la stratégie de dissuasion nucléaire*, à l'intention d'autres béotiens qui s'y voient confrontés à chaque instant sans en être toujours conscients. Il s'agit pourtant là d'une question de vie ou de mort. Les premiers de ces béotiens concernés sont, curieusement, les collégiens à qui l'éducation nationale française fait connaître les termes du *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* publié périodiquement par le gouvernement français. Le sont également, n'en doutons pas, quelques-uns de ces enseignants qui doivent leur présenter les extraits de ce document qui fait force de loi. Il semblerait naturel que les étudiants en stratégie et les stratégestes, qui se meuvent dans les plus hautes sphères de cette dite science, se détournent de ce livre ; ils n'en tireront rien car ils en savent tout ou, du moins, pensent qu'ils peuvent s'interroger ailleurs plus utilement sur la nature de la stratégie nucléaire. Ils seront cependant les bienvenus si, s'aventurant sur les chemins bourbeux de la vulgarisation, ces élites nous proposent quelques aménagements qui resteraient fidèles aux modestes objectifs que se donne le présent travail.

En revanche nous tous, béotiens, qui naviguons au ras du sol stratégique, nous nous attendons à ce que nous soit donnée, au minimum, une définition accessible à notre entendement de ce qu'est "la stratégie" et plus particulièrement la stratégie dans sa composante militaire nucléaire. En voici donc quatre, elles seront pour les trois premières très réductrices. La quatrième nous conduira sur les chemins escarpés qu'impose la démesure de ce concept.

Attention cependant car une fois ces définitions posées, la lecture de cet épilogue n'est pas sans risque, car il s'agit de propos de stratégestes qui, certes, comme le mot chien, ne mordent pas, mais notre entendement sera mis à rude épreuve tant les contradictions foisonnent. Toute réflexion sur cette prétendue *dissuasion nucléaire* conduite sans un certain recul, compte tenu de sa nature à la fois alambiquée et dantesque, peut provoquer presque à coup sûr des troubles de la raison. Elle en occasionne, semble-t-il, à certains de ceux qui la théorisent ou la mettent en œuvre, en raison des immenses responsabilités que la dissuasion impose, bien qu'elle ne soit jamais mise à l'épreuve. En effet, si elle l'était, nous ne serions vraisemblablement plus en mesure de le dire...

1 - *Dissuasion nucléaire, définition selon l'Organisation des Nations Unies.* « Menace de recourir à l'arme nucléaire pour dissuader une attaque armée (généralement nucléaire). La dissuasion nucléaire est l'objectif des doctrines de contre-forces et de contre-valeurs. Ce concept est apparu aux États-Unis à la fin des années 40 comme une réponse face à la menace des forces classiques soviétiques et, par la suite, des forces classiques et nucléaires. »

C'est un peu court et à l'évidence tautologique, car nul ne doute que la dissuasion soit une « menace pour dissuader » ! De plus, nous pouvons nous interroger sur la manière dont celui qui dissuade une attaque peut savoir si elle se serait ou non produite et si elle allait être « nucléaire », dans la mesure où elle est dissuadée ! Source :

<http://www.un.org/fr/disarmement/wmd/nuclear/glossary.shtml>

Tentons d'approfondir.

Définition 2, simpliste mais tortueuse, comme le concept l'impose. La stratégie dite de *dissuasion nucléaire* est une expérience par la pensée qui consiste à croire que la menace que l'on fait peser sur l'Autre en pouvant répliquer avec des bombes atomiques dans le cas où cet Autre pourrait utiliser les siennes contre nous ou qu'il nous

menacerait trop violemment est suffisante pour lui faire définitivement craindre de s'en servir et pour lui interdire de nous menacer de la sorte. Et si l'attaque de l'Autre semble imminente ou si la menace apparaît insupportable, de menacer de le frapper éventuellement en premier pour bien lui faire comprendre de quel bois on se chauffe. Et réciproquement !

Exemples.

Les autorités nord-coréennes ont pu déclarer que la Corée du Nord était prête à lancer une attaque préventive nucléaire contre les États-Unis et la Corée du Sud en cas de menace pour sa sécurité. La Corée du Nord a effectué son quatrième essai nucléaire le 6 janvier 2016, suivi en février par le lancement d'une fusée simulant un tir de missile. Des sanctions ont alors été adoptées le 2 mars par le Conseil de sécurité des Nations Unies, dont les effets restent très théoriques. Ces « menaces » réciproques sont en réalité les composantes de chantages diplomatiques entre les puissances régionales, Chine et Corée du sud, et les États-Unis. Les bombes sont cependant bien là.

D'autres exemples illustrent cette définition.

L'arsenal nucléaire mondial est d'environ 16 300 « têtes ». Les États-Unis déclaraient disposer, en 2014, de 4 717 têtes nucléaires. Ils ont eux-mêmes affirmé qu'ils étaient prêts à employer l'arme nucléaire, en premier si nécessaire, soit en Europe, soit en Asie de l'est afin de soutenir la Corée du Sud et le Japon.

La Russie possède approximativement 8 000 têtes nucléaires, 1 600 sont déployées. Andreï Piontkovsky, intellectuel dissident russe, affirme que Vladimir Poutine serait *évidemment* capable d'avoir recours à des frappes nucléaires limitées *sur des capitales européennes, mais ni Paris, ni Londres*, en pariant sur l'absence de réponse de l'Otan, *pour prouver que [l'Alliance atlantique] est une coquille vide, qui n'osera pas répliquer par crainte d'une plus grande catastrophe*. Isabelle Facon, maître de recherche à la

Fondation pour la recherche stratégique (FRS), nous « rassure » : les menaces du Kremlin tiennent de la *diplomatie coercitive*... *Toute la mise en scène autour de la crise ukrainienne, les exercices militaires, les tests de missiles, servent surtout à rappeler que la Russie possède l'arme nucléaire, ce que ses adversaires du moment, les pays occidentaux, ne peuvent que prendre en considération.*

La dissuasion nucléaire serait donc bien « une mise en scène ». Nous, simples spectateurs, nous nous plaçons à espérer que le spectacle ne commencera jamais !

Définition 3, imagée. Dissuader c'est montrer ses muscles, tout le monde le sait. Dans le cas de la « dissuasion nucléaire », les muscles en question sont des bombes atomiques qui peuvent anéantir une partie importante de l'humanité, si le coup part. Mais le coup fait si peur qu'il ne part pas, en principe...

Il nous faut à l'évidence une définition plus académique, à la hauteur de ce que mérite ce concept. Laissons Lucien Poirier nous en proposer une (*Des stratégies nucléaires*, Bruxelles, 1988), mais accrochons-nous.

Définition 4, savante, selon Lucien Poirier . « La dissuasion nucléaire qui répond à un but – produire un effet psychologique d'inhibition sur la volonté adverse –, est bien une action finalisée, quoiqu'elle ne se traduise pas en actes tangibles. La manœuvre dissuasive se développe dans le double domaine de la stratégie des moyens et des concepts d'emploi virtuels dont sont assortis les systèmes de forces inventés et réalisés. Elle se résume, pour l'essentiel, en opérations intellectuelles et se joue dans l'imaginaire. Le *dissuadeur* construit des modèles stratégiques, scénarios et enchaînements qui doivent tous logiquement conclure à la nécessité d'une seule décision en un moment déterminé du duel : l'exécution, par l'agressé, de sa menace de représailles nucléaires massives sur le territoire adverse. L'effet dissuasif résulte de la combinaison d'une

certitude et d'incertitudes dans le champ mental d'un candidat agresseur : certitude quant à l'existence d'un risque inacceptable pour tout le monde dans l'état actuel de la sensibilité, risque éloquentement évoqué par la panoplie du dissuadeur et par son modèle prévisionnel de manœuvre devant l'agression ; incertitudes sur les conditions exactes d'application du modèle théorique en cas d'ouverture des hostilités et, plus précisément, sur les situations stratégiques et politiques qui justifieraient, dans l'esprit du dissuadeur, la décision des représailles. **La stratégie de dissuasion s'exprime donc dans un discours qui vise à rendre hautement improbable ce qu'il dit nécessaire à partir d'une origine aléatoire – la décision d'agir – qu'il appartient à l'agresseur de prendre, on non, en connaissance de cause** ». C'est un peu long et confus mais nous voici éclairés : la stratégie de dissuasion est **un discours** sur le bombardement atomique. Il suffit donc de **croire** que ce discours fonctionne **et de rester prudent** dans le maniement des bombes pour ne pas que l'improbable se transforme en certitude...

Ces trois définitions, chacun l'aura noté, sont équivalentes : elles cherchent à nous faire accepter la détention d'un outil de destruction massive en tentant de nous faire croire qu'il ne sera jamais utilisé mais qu'il est cependant nécessaire. Ces définitions éludent cependant un aspect essentiel de ce qui est dit être la « stratégie de dissuasion nucléaire » : son origine psycho-traumatique, traumatisme qui a frappé l'humanité dans son ensemble. La nature de cette effraction psychique qui fait suite à une confrontation à un acte de violence démesuré, ici l'usage effectif de la bombe atomique en 1945, a pourtant été parfaitement identifiée et étudiée par les psychothérapeutes, comme nous l'explique par exemple la docteur Muriel Salmona, fondatrice de l'association *Mémoire traumatique et victimologie*. Cette dimension première est cependant toujours omise, voire déniée par les stratégestes.

De ce fait, omettant l'essentiel, aucune de ces définitions n'a de sens : elles ne font que tenter, sous le prétexte de la définir, de nous faire croire à l'existence d'une réelle « dissuasion » qui émanerait de l'existence et de la possession de bombes atomiques. Nous avons vu que cette croyance n'était finalement fondée sur aucun argument rationnel.

C'est la raison pour laquelle le livret s'intitule *Le deuil d'Hiroshima*, deuil à accomplir pour que nous puissions espérer trouver une solution alternative à cette stratégie déviante qui, au prétexte de sauvegarder la paix, fait peser une immense menace sur l'humanité.

La théorie.

Lucien Poirier, officier général de l'armée de terre française, enseigna la stratégie et conduisit de nombreuses et savantes réflexions qui guidèrent les travaux des états-majors et des responsables politiques, en particulier en ce qui concernait la mise en place de qu'il fut convenu de nommer « la dissuasion ». Selon ses propres aveux, cependant, ses positions sur la stratégie militaire en général et sur *l'armement nucléaire tactique ne s'accordaient guère avec celles des états-majors*. En 1979, dans un article intitulé *Quelques problèmes actuels de la stratégie nucléaire française*, Lucien Poirier "dénouça" les contradictions que toléraient alors les nombreux discours appelant, pour des raisons souvent opposées, à la révision de notre stratégie nucléaire autonome... Ces contradictions n'étaient pas selon lui clairement perçues par ceux qu'il nomma *les politiques partisans et les stratégestes expéditifs*... « les fervents de l'Alliance atlantique et de l'idée européenne voyaient une atteinte à l'efficacité de l'OTAN et un obstacle à l'émergence d'une politique extérieure et de défense communautaire. D'autres, à l'opposé, privilégiaient à l'excès la composante dissuasion. Leur radicalisme tendaient à évacuer l'autre composante, non moins nécessaire - l'action extérieure – qui figurait bien dans le modèle stratégique ».

Lucien Poirier montra bien comment, dès sa conception, la dissuasion nucléaire dut faire face à ses propres contradictions internes jusqu'aux plus hauts niveaux de décisions. Les extraits qui suivent sont issus de la *Revue de Métaphysique et de Morale*, 95^e année, n° 4, *La guerre*, octobre-décembre 1990.

Lucien Poirier tenta de théoriser « la rupture provoquée par le fait *balistico-nucléaire* dans la pensée et l'action stratégiques. » Pour lui, « le militaire n'est plus autorisé à se concevoir comme le pur actant auquel l'esprit de la société et la volonté politique fixerait le but de son action, libre qu'il serait, ensuite, d'opérer selon les seuls principes de son art » Il ne put que constater que « l'arme nucléaire est capable d'effets de mort et de destruction imparables et d'une telle ampleur qu'on ne voit plus quelle espérance de gain politique serait à leur mesure et justifierait leur production – **sauf**, à la limite du pensable, pour la défense désespérée de cet enjeu de valeur infinie qu'est l'être national... la guerre nucléaire dite centrale, entraînerait l'anéantissement, non plus des seules forces armées, mais de la substance vive des belligérants, défierait la raison politique. »

Il tenta cependant de se convaincre de la rationalité politique sans faille des acteurs mais aussi de nous assurer que nous ne devons pas en douter, en poursuivant : « À ce degré, la violence armée n'aurait de sens ni politique, ni historique : les duellistes se couperait de tout avenir **sauf** celui, aléatoire, de sociétés désorganisées et réduites à l'état primitif ». Lucien Poirier, lucide et se refusant à nier les aléas possibles de la dissuasion, ne put s'empêcher de ponctuer sa démonstration de « *sauf*... »

C'est avec de multiples précautions logiques qu'il voulut tout de même croire que la dissuasion nucléaire conservait une pertinence, sans que celle-ci ne puisse jamais être qualifiée d'absolue. Il se résigna alors à trouver aux systèmes militaires nucléaires « une raison d'exister » tout en nous confiant à mots à peine couverts ses terribles doutes et ses espoirs de les voir disparaître : « les panoplies

nucléaires existent et, sauf à s'abolir dans un désarmement radical, il fallait bien leur restituer, **fût-ce provisoirement**, une raison de persister. C'est pourquoi on ne peut retrouver le sens perdu qu'en inventant une stratégie de non-guerre, dite de dissuasion : elle est le moyen d'une fin politique consistant à interdire la guerre directe, entre les puissance nucléaires, en spéculant sur les effets inhibiteurs des menaces de représailles réciproques ; sur le duel, dans l'imaginaire, des seules capacités d'action nucléaires. La perception d'un risque intolérable, dont l'actualisation n'est jamais improbable puisque les armes existent, doit suffire à bloquer le passage à l'acte ».

Lucien Poirier, toujours soucieux de construire un discours intellectuellement irréprochable, nous dit bien que la pertinence de la *stratégie de dissuasion*, terme que d'ailleurs il conteste en lui préférant celui de *stratégie de non-guerre*, reste une *spéculation*. Il est conduit à appuyer son caractère spéculatif en nuancant sa conclusion : il nous dit que cette stratégie *doit suffire*, mais il ne dit pas simplement qu'elle *suffit indéfiniment*, à bloquer un passage à l'acte, le bombardement atomique, qu'il qualifie de *jamais improbable* ! Après avoir caressé l'espoir, sans être dupe, que les décideurs politiques ayant en main ces moyens d'anéantissement resteraient rationnels, il lui restait à exprimer la manière dont les peuples pourraient percevoir cette nouvelle approche de la gestion des conflits armés. Il le fit avec le même brio mais aussi les mêmes réserves sur la pertinence de la stratégie nucléaire : « la pensée obsédante de la mort partagée, désormais installée en permanence à l'horizon de leurs relations quotidiennes, induit les peuples à une réflexion concertée sur le sens d'une politique qui s'est donnée les moyens d'une fin insensée. **Suicide collectif de probabilité non nulle, en effet, dès lors qu'une erreur de calcul, une défaillance technique, des ambitions politiques immodérées, des conduites stratégiques mal contrôlées en commun, etc., peuvent provoquer l'ascension, à l'extrême de la violence paroxystique, des conflits**

initialement limités. **Les acteurs sont tous conduits à penser la fin de l'histoire. »**

Nos responsables politiques dotés de la responsabilité de concevoir et de mettre en pratique le nucléaire militaire ne l'ont pas entendu, ou souvent ne l'ont pas lu, aveuglés qu'ils sont par ce simulacre d'instrument de puissance, mais aussi par les lobbyistes du nucléaire, qu'ils soient industriels, politiciens, stratégestes ou militaires. Les intérêts commerciaux ou les ambitions à court terme font parfois perdre tout sens critique, avec le martèlement par ces lobbyistes que tout abandon conduirait à leur perte. Seuls les peuples, comme Lucien Poirier l'avait compris, sont *induits à une réflexion concertée sur le sens d'une politique qui s'est donnée les moyens d'une fin insensée* ; leurs dirigeants dotés des « armes nucléaires » ne le sont pas, se refusent à cette réflexion tout en prétendant s'y engager, et ils votent sans cesse contre les décisions de l'ONU, s'opposant ainsi aux choix que les représentants des peuples leur soumettent. Les possibilités techniques de réorientations efficaces et profitables des industries productrices des moyens de destruction nucléaire, surabondants, existent pourtant bien mais sont niées. La communauté internationale est également prête à élaborer des instruments juridiques propres à s'assurer que le désarmement nucléaire sera conduit de façon multilatérale, progressive et équilibrée. Les dirigeants nucléaires s'y refusent pourtant encore et se laissent guider par une « tentation psychotique » qui risque nous conduire au désastre.

Ce désastre, sans doute pour nous presser à l'endiguer, c'est Stephen Hawking, cet immense savant britannique, qui en fait le présage et nous donne une piste. Avec un malicieux clin d'œil aux sornettes des nazis prétendant construire un empire qui durerait mille ans, le célèbre physicien, lors d'un débat organisé par l'Oxford Union Society en novembre 2016, disait : « Je ne pense pas que nous survivrons 1 000 ans de plus si nous ne nous échappons pas de notre

fragile planète ». Stephen Hawking a ainsi souligné une nouvelle fois la nécessité pour l'humanité de persévérer dans la conquête spatiale, alternative non seulement possible, mais nécessaire, au nucléaire militaire, reconversion que les industriels et les États seraient évidemment en mesure de conduire.

« Nous devons continuer à aller dans l'espace pour le futur de l'humanité... Rappelez-vous de regarder en l'air, vers les étoiles, et non en bas vers vos pieds », a-t-il conseillé à son auditoire. « Essayez de comprendre ce que vous voyez, de découvrir ce qui fait que l'univers existe. Soyez curieux. Même si la vie peut paraître compliquée, il y a toujours quelque chose que vous pouvez faire et que vous pouvez réussir. Ce qui compte, c'est que vous n'abandonniez pas. »

La pratique.

Dominique Lalanne nous invite à cette prise de conscience. Ancien directeur de recherche en physique nucléaire au CNRS, conseiller spécial auprès de l'Observatoire des armements, membre du comité de pilotage de ICAN-France et co-président du collectif pour l'abolition des armes nucléaires, il nous fait part de ce que ce désastre, concrètement, pourrait être.

Le texte qui suit est un résumé d'un article publié par Patrice Bouveret, cofondateur de l'Observatoire des armements, résultat d'une étude de Dominique Lalanne qui fut diffusée lors de la Seconde conférence internationale sur l'impact humanitaire des armes nucléaires. Cette conférence avait rassemblé à Nayarit, au Mexique, les 13 et 14 février 2014, 146 États. Le gouvernement français se refusa à y participer. Le texte intégral est publié sur :

<http://www.sortirdunucleaire.org/Et-si-une-bombe-nucleaire-explosait-sur-Lyon>, en voici la présentation :

Si le risque de déclenchement d'une guerre nucléaire est hautement improbable dès lors que dissuasion fonctionne, des

scénarios d'utilisation — avec des armes dites nucléaires tactiques ou par des "frappes d'avertissement" — sont bel et bien mis en place par certains États. Depuis la fin de la guerre froide, le ciblage des populations (dit *stratégie anti-cité*) a fait place au ciblage des centres de décision politico-militaire (dit *stratégie anti-force*), mais ces centres sont eux-mêmes proches de grandes métropoles. Ainsi, la base aérienne de Lyon-Mont-Verdun — située à une dizaine de kilomètres du centre-ville — constitue une cible potentielle : elle accueille en effet le centre de commandement en second des forces nucléaires et un centre de commandement aérien de l'OTAN, plus divers centres de planification et de formation militaires qui en font un véritable centre névralgique pour notre défense...

De plus, le risque d'accident n'est pas à exclure. Le journaliste Eric Schlosser a publié en 2014 aux États-Unis, dans *Command and Control : Nuclear Weapons, the Damascus Accident, and the Illusion of Safety*, une enquête dans lequel il révèle une liste de quelque 700 incidents et accidents significatifs impliquant 1 250 armes nucléaires pour la seule période de 1950 à 1968. En dépit des progrès accomplis en matière de sécurité, la France et les autres puissances nucléaires seraient-elles indéfiniment à l'abri de tout accident ? Il est permis d'en douter. Depuis les bombardements sur Hiroshima et Nagasaki les 6 et 9 août 1945 par les États-Unis, les conséquences de l'explosion d'une bombe nucléaire ont été étudiées en détail. Toutefois, l'organisation des villes et les modes de fonctionnement ont considérablement changé. Une ville "moderne" comme Lyon est un centre pour le réseau électrique dont la destruction couperait les communications dans toute la région Rhône-Alpes et même au-delà. Les usines chimiques, les stockages de produits pétroliers, la proximité de plusieurs réacteurs nucléaires peuvent engendrer des catastrophes que l'étude mentionne comme inévitables...

Dominique Lalanne poursuit : « de fait, une explosion nucléaire, même limitée à une seule bombe, créerait une situation où les secours

seront dans l'incapacité d'apporter l'aide nécessaire pour secourir les blessés, empêcher les accidents en cascade, gérer le traumatisme social et éviter les désordres que cela provoquera inévitablement. »

L'étude de Dominique Lalanne porte sur le cas d'une bombe de 150 kilotonnes qui viendrait d'exploser en France sur la ville de Lyon. Cette puissance explosive, 150 millions de kilogrammes de TNT, le trinitrotoluène, est celle d'une des 6 bombes présentes dans la tête de chacun des seize missiles d'un sous-marin français, et la moitié des 300 kilotonnes de chaque bombe transportée par l'avion Rafale (*c'est 10 fois la puissance de la bombe larguée sur Hiroshima par les États-Unis*). Du fait de la stratégie de dissuasion nous sommes ainsi menacés par 2 000 bombes en état d'alerte, dont certaines sont dix fois plus puissantes que celle prise en exemple dans cette étude.

La bombe explose en créant une boule de feu qui, en une seconde environ, fait à peu près un kilomètre de diamètre et dont la surface est à 5 000 degrés (la température de la surface du soleil). Tout ce qui est inflammable est immédiatement vaporisé. Une onde de choc est créée et la plupart des immeubles sont déformés ou s'effondrent dans une zone de plus de 2 kilomètres de diamètre et forment un incendie généralisé. Les seuls survivants sont ceux qui étaient présents dans les sous-sols, mais leur retour en surface leur est souvent fatal du fait de l'incendie. Dans une zone de 3 kilomètres de diamètre, l'intense radioactivité aura des conséquences mortelles pour ceux qui auraient survécu à la chaleur et à l'onde de choc. Dans une zone de 10 kilomètres de diamètre le taux de mortalité atteint environ 50 %, tous sont blessés. Le bilan immédiat est d'environ 200 000 morts et autant de blessés si la bombe explose un jour de travail. Des incendies se déclarent notamment dans les centres industriels. La région urbaine de Lyon compte 3 millions d'habitants. qui vont être confrontés à la la panique liée avec la désorganisation des moyens de secours. Toute la Région (*maintenant Auvergne Rhône Alpes*), la

vallée du Rhône, une partie de la Suisse sont privées d'électricité. Les réacteurs nucléaires sont en arrêt d'urgence et doivent être refroidis par les circuits de secours s'ils sont encore en état. Les services de secours ont perdu toute capacité d'intervention, les hôpitaux sont incapables de tout secours du fait de l'absence d'électricité et de moyen d'accès. Le nuage formé par l'incendie de toute la ville crée une pollution très toxique. Le réseau routier est paralysé dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres, les secours des environs sont incapables d'accéder dans la région. Toutes les communications sont interrompues, la radio reste le seul moyen d'information et cette absence de communication accroît la désorganisation des secours. Les jours suivants, les produits de fission créés lors de l'explosion et les restes très toxiques de quelques kilogrammes de plutonium résiduels contenu dans le nuage se répandent selon la direction des vents dominants. Les secours, y compris venant des pays voisins, encadrés par l'armée, seront mobilisés dans toute la France mais leur coordination restera difficile, ni le réseau électrique en Rhône-Alpes ni le réseau téléphonique civil ne pouvant être rétabli. Éteindre les incendies restera impossible en l'absence de réseau d'eau.

À moins que cette explosion atomique ne soit revendiquée et que cette revendication soit validée, les autorités politiques devront rechercher les responsables de cette catastrophe. S'agit-il d'un accident lors d'un essai, d'un tir suite à une erreur, d'une agression d'un pays hostile ou d'un groupe terroriste... En l'absence de réponse précise, le pouvoir politique est alors incapable de formuler une réaction rapide. La zone du point d'impact de la bombe (1 kilomètre de diamètre) sera, à long terme, inutilisable. Il sera nécessaire de procéder à la décontamination des sols. Les couches de terre et de débris seront devenus des déchets radioactifs ainsi que les matériels utilisés pour le déblayage qui sont contaminés. La gestion de ces déchets posera un problème grave sur le long terme.

L'étude présente ensuite le cas d'une bombe explosant au contact du sol ou en altitude, ainsi que les conséquences à long terme de la contamination radioactive sur les personnes exposées. L'auteur cite enfin John Kennedy qui, en 1961, alertait la communauté internationale : « Nous devons éliminer les armes nucléaires avant qu'elles ne nous éliminent... »

Comme le souligne Dominique Lalanne, « seule la prévention, comme en médecine, peut être la réponse adaptée. Seule l'élimination des armes nucléaires est la solution pour éviter de telles catastrophes » et, en supposant qu'une frappe nucléaire en riposte finisse par être envisagée si l'agresseur est identifié, comme la doctrine de la dissuasion en fait la menace, on peut s'interroger sur la volonté d'une autorité à en prendre la responsabilité en ajoutant ainsi l'horreur à la désolation.

Le déni

La sénatrice Michelle Demessine interrogea en 2014 le ministre des affaires étrangères du moment sur la participation de la France à la seconde conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires, organisée par le Mexique les 13 et 14 février 2014. Elle lui rappela que cette conférence faisait suite à celle qui s'était tenue à Oslo les 4 et 5 mars 2013. La France, en concertation avec les autres États dotés, avait alors pris la décision de ne pas envoyer de représentant à la Conférence d'Oslo, tout en indiquant d'une part qu'elle ne niait pas les effets graves de l'utilisation de l'arme nucléaire, mais qu'elle ne souhaitait pas cautionner un processus qui risquerait « de poser le débat sur le désarmement nucléaire dans des termes qui ne sont pas les bons ».

La réponse du Ministère des affaires étrangères publiée dans le JO du Sénat du 27 mars 2014, page 815, reprit les arguments convenus, inlassablement ressassés par les gouvernements successifs. La voici :

« Membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies et État doté de l'arme nucléaire au sens du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), la France est consciente des graves conséquences que pourrait provoquer l'emploi d'armes nucléaires. »

Nous voici rassurés... Le discours du ministre continuait ainsi :

« C'est dans ce contexte que la France a toujours refusé de considérer l'arme nucléaire comme un instrument de coercition ou une arme du champ de bataille. La dissuasion française est strictement défensive, avec pour but la sauvegarde des intérêts vitaux de la nation. Dans le cadre de ses engagements au titre de l'article VI du TNP, la France soutient, par ailleurs, activement les efforts en matière de désarmement nucléaire. À titre national, elle a déjà pris de nombreuses décisions concrètes sur la réduction du format des forces nucléaires (suppression de la composante nucléaire sol-sol, réduction d'un tiers des composantes océanique et aéroportée), le démantèlement irréversible de son site d'essais nucléaires et de ses installations de production de matières fissiles pour les armes nucléaires, ou encore en matière de transparence sur son arsenal. En outre, la France a constamment veillé à maintenir son arsenal nucléaire au niveau le plus bas possible compatible avec l'état de la menace et le contexte stratégique, en application d'un principe de stricte suffisance. »

Nous ne pouvons qu'applaudir ces efforts, qui devraient s'accompagner, nous affirmait le ministre, d'un soutien aux efforts en matière de désarmement nucléaire. Comment comprendre alors cette obstination systématique à ne pas contribuer aux débats ? Le ministre "oublia" aussi de nous dire qu'à partir de 2020, à moins que les décideurs n'abandonnent les programmes indispensables de modernisation, des études multiples et des programmes devront être engagées. Ils auront dès 2020 un fort impact sur le budget de la Défense. Cinq ans plus tard, en 2025, sauf abandon de notre « stratégie » actuelle, le budget du nucléaire militaire s'établira à

6 milliards d'euros par an, près du double du budget nucléaire militaire actuel qui est aujourd'hui de 3,4 milliards par an.

Le ministre poursuivait : « La priorité porte aujourd'hui sur la réduction des deux arsenaux nucléaires les plus importants, russe et américain, qui constituent encore près de 95 % du stock mondial d'armes nucléaires. Sur le plan international, la France travaille étroitement avec les quatre autres États dotés d'armes nucléaires en vue de renforcer la confiance mutuelle et la transparence sur les questions de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Ces efforts se poursuivront notamment à Pékin à l'occasion de la conférence de suivi du TNP par les cinq États dotés (P5) en avril prochain, après celles de Paris en 2011, de Washington en 2012 et de Genève en 2013. Le plan d'action adopté par consensus lors de la conférence d'examen du TNP en mai 2010 a donné à la communauté internationale une feuille de route concrète et équilibrée, permettant de progresser sur les trois piliers du traité (lutte contre la prolifération, désarmement et usages pacifiques du nucléaire)... C'est dans ce contexte que le gouvernement français, en concertation avec les autres États dotés, avait pris la décision de ne pas envoyer de représentant à la conférence d'Oslo en mars dernier. La conférence de suivi, à Nayarit, étant fondée sur une approche similaire à celle d'Oslo et aboutissant aux mêmes conclusions, il n'y avait pas lieu de prendre une décision différente s'agissant de la participation de la France à cette conférence. »

La conférence de Nayarit était organisée par le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP). Contrairement aux propos du ministre, loin d'être une répétition de la conférence d'Oslo de mars 2013, ce forum a permis aux 146 États et à la société civile présents d'approfondir les réflexions scientifiques, humanitaires et politiques face à une catastrophe nucléaire. Rappelons au ministre qu'en 1990, le Secrétaire Général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, avait désigné le GRIP, fondé à Bruxelles en

1979, "Messenger de la Paix" en reconnaissance de « sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ». Un même discours fut tenu pour "justifier" le refus de participation des dirigeants des pays nucléarisés aux conférences prévues par l'ONU en 2017 pour entamer la mise en place des instruments permettant d'engager le désarmement nucléaire. Cette participation ne les engageait à rien mais leur crainte pathologique de se voir considérés comme pouvant envisager de se séparer de leur pseudo-instrument de puissance les a conduit à cette lâcheté. C'est un discours exactement opposé que tint M Juppé, ex-Premier Ministre avant qu'il ne revienne au pouvoir comme ministre de la défense puis des affaires étrangères, ou M Rocard après qu'il fut chef du gouvernement, ou encore Messieurs Quilès et Morin après qu'il furent ministres de la défense, ou encore Messieurs Obama et Gorbatchev, avant pour l'un et après pour l'autre qu'ils furent les chefs des États les plus nucléarisés du monde. Refoulements, dénis. La dissuasion rend fou : CQFD. L'humanité, indifférente, privée de raison ou impuissante, ne serait-elle qu'une autruche qui, pour se cacher à elle-même sa barbarie, barbarie qu'elle expulse dans les atrocités de ses religions et de ses stratégies déviantes, se plonge la tête dans le champignon nucléaire qu'elle refuse de voir ? Le débat est-il clos jusqu'au drame nucléaire, fin de l'histoire, ou jusqu'à ce que soit entamé, enfin, le deuil d'Hiroshima ?



« Devant les perspectives terrifiantes qui s'ouvrent à l'humanité, nous apercevons encore mieux que la paix est le seul combat qui vaille d'être mené. Ce n'est plus une prière, mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison. » Albert Camus, éditorial de Combat, 8 août 1945. Le lendemain, Nagasaki périt sous une autre enfer. Des êtres humains, vaporisés, ne laissèrent d'eux qu'une ombre. Dissuasif, non ? Les bombes atomiques ne dissuadent-elles en réalité que ceux qui en disposent d'en user, aussi longtemps qu'ils gardent la raison ?

Annexes

1. Résolution L.41 : appel de l'ONU aux puissances nucléaires

La résolution L.41 « sur l'avancement du désarmement nucléaire multilatéral » adoptée par l'assemblée générale de l'ONU le 23 décembre 2016 a convoqué à New York, en 2017, « une conférence des Nations Unies chargée de négocier un instrument juridiquement contraignant d'interdiction des armes nucléaires, conduisant à leur élimination totale ». Cette résolution recommande :

que des efforts supplémentaires soient faits en vue d'élaborer les mesures juridiques concrètes et efficaces et les dispositions et normes juridiques nécessaires à l'instauration d'un monde exempt à jamais d'armes nucléaires, réaffirme l'importance du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et des engagements qui y sont énoncés, et estime que la **recherche de telles mesures, dispositions et normes devrait compléter et renforcer le régime de désarmement** et de non-prolifération nucléaires, y compris les trois piliers du Traité ;

que les États envisagent de mettre en œuvre selon qu'il conviendra, comme proposé dans le rapport du Groupe de travail, les diverses **mesures qui pourraient contribuer à faire progresser les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire**, notamment mais non exclusivement des mesures de transparence liées aux risques associés aux armes nucléaires existantes, des mesures visant à réduire et à éliminer tout risque d'utilisation de ces armes par accident, par erreur, sans autorisation ou à dessein, des mesures supplémentaires visant à mieux faire connaître et comprendre la complexité et l'interdépendance des conséquences humanitaires très diverses qui résulteraient d'une explosion nucléaire, et d'autres mesures qui pourraient contribuer à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire ;

La conférence se tient « du 27 au 31 mars et du 15 juin au 7 juillet 2017, avec la participation et la contribution d'organisations internationales et de représentants de la société civile ». Que fera la France pour contribuer à ses travaux, alors qu'elle a rejeté cette résolution tout en affirmant œuvrer pour ce désarmement ? La dangerosité de l'arsenal nucléaire apparaît pourtant clairement dans les déclarations des responsables de l'OTAN comme dans celles du chef de l'État russe, toutes évoquant évidemment la légitimité de cet arsenal dans une perspective de « défense », de « préservation de la paix » et de « volonté de désarmement ». Les plus cyniques objecteront qu'il s'agit de pures agitations diplomatiques et de luttes d'influence et que ces menaces d'emploi participent d'autant plus à renforcer la dissuasion.

Les manœuvres militaires des uns et des autres sont cependant bien réelles et accroissent dangereusement les risques de passage réel à l'acte, volontaire ou par erreur, y compris nucléaire. « L'éventualité d'une guerre ouverte entre grandes puissances se diffuse dans les esprits et conduit les décideurs à s'y préparer. » nous alerte Michael Klare, professeur au Hampshire College, Amherst (Massachusetts). Les déclarations de l'OTAN et de la Russie confirment ses craintes.

Ainsi le communiqué des chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN auquel la France participe, publié le 9 juillet 2016 après le sommet tenu à Varsovie, constate : « Un arc d'insécurité et d'instabilité s'observe à la périphérie de l'OTAN et au-delà. L'Alliance est confrontée à toute une gamme de défis et de menaces pour la sécurité, qui émanent de l'est comme du sud, d'acteurs étatiques comme non étatiques, et de forces militaires comme d'attaques terroristes, cyber ou hybrides. Les actions agressives de la Russie, y compris ses activités militaires provocatrices à la périphérie du territoire de l'OTAN et sa volonté avérée d'atteindre des objectifs politiques par la menace ou l'emploi de la force, constituent une source d'instabilité régionale...

Alors que l'OTAN respecte ses engagements internationaux, la Russie a violé les valeurs, les principes et les engagements sur lesquels repose la relation OTAN-Russie.» Le communiqué note encore : « les actions et politiques de la Russie qui nuisent à la stabilité » comme « la violation, par la force, des frontières d'États souverains... son concept militaire, la posture correspondante et ses discours dans le domaine nucléaire, irresponsables et agressifs... L'OTAN a répondu à ce nouvel environnement de sécurité en renforçant sa posture de dissuasion et de défense, y compris par une présence avancée dans la partie orientale de l'Alliance, et en suspendant toute coopération civile et militaire pratique entre l'OTAN et la Russie, tout en demeurant ouverte au dialogue avec ce pays... » Le communiqué de l'OTAN précise que ce risque n'est pas le seul : « Les crises et l'instabilité qui persistent dans toute la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, en particulier en Syrie, en Irak et en Libye, ainsi que la menace que font peser le terrorisme et l'extrémisme violent dans la région et au-delà, démontrent que la sécurité de la région a des incidences directes sur la sécurité de l'OTAN. ... Pour prévenir les conflits et les guerres, une dissuasion et une défense crédibles sont essentielles. Aussi, la dissuasion et la défense, articulées autour d'une combinaison appropriée de capacités nucléaires, conventionnelles et de défense antimissile, demeurent un élément central de notre stratégie d'ensemble.... »

Suivent les arguments qui veulent justifier la dite « dissuasion nucléaire ». « L'objectif fondamental de la capacité nucléaire de l'OTAN est de préserver la paix, de prévenir les actions coercitives et de décourager toute agression. Les armes nucléaires sont uniques. Tout emploi d'armes nucléaires contre l'OTAN altérerait fondamentalement la nature d'un conflit. Les conditions dans lesquelles l'OTAN pourrait être amenée à recourir à l'arme nucléaire sont extrêmement improbables. Si, toutefois, la sécurité fondamentale de l'un de ses États membres devait être menacée, l'OTAN a les capacités et la détermination voulues pour imposer à un

adversaire des coûts qui seraient inacceptables et largement supérieurs aux gains qu'il pourrait espérer obtenir... »

L'OTAN poursuit en rassurant la Russie : ayez confiance... « Nous avons expliqué à de nombreuses reprises à la Russie que le système BMD (défense contre les missiles balistiques) n'a pas la capacité d'atteindre le dispositif russe de dissuasion nucléaire stratégique, et qu'il n'y a aucune intention de revoir la conception de ce système pour le doter d'une telle capacité à l'avenir. Dès lors, les déclarations de la Russie dans lesquelles celle-ci menace de prendre des Alliés pour cible en raison de la BMD de l'OTAN sont inacceptables et contre-productives... »

L'OTAN après avoir ainsi affirmé sa détermination, reconnaît tout de même la menace que la prolifération atomique fait courir. « Il est extrêmement important que les engagements pris en matière de désarmement et de non-prolifération au titre des traités existants soient respectés, y compris le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI). Nous restons profondément préoccupés par la prolifération des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive et de leurs vecteurs, qui est le fait d'acteurs étatiques ou non étatiques et continue de faire peser une menace sur les populations, le territoire et les forces de nos pays. Faire face aux graves défis liés à la prolifération demeure une priorité urgente au niveau international. »

Les Alliés soulignent leur ferme attachement à la pleine application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). L'Alliance réaffirme sa détermination à tendre vers un monde plus sûr pour tous et à créer les conditions d'un monde sans armes nucléaires, de façon pleinement conforme à toutes les dispositions du TNP, y compris l'article VI, par étapes, et d'une manière vérifiable, qui favorise la stabilité internationale et se fonde sur le principe d'une sécurité non diminuée pour tous. » En dépit de ces ronflantes

déclarations, les pays de l'OTAN (à l'exception des Pays-Bas qui se sont abstenus), ont pourtant rejeté la résolution L.41 !

De son côté, le chef de l'État russe, soi-disant en réaction au projet de défense antimissile de l'OTAN avait annoncé en juin 2015 : « Cette année, plus de 40 nouveaux missiles balistiques intercontinentaux, capables de résister aux systèmes de défense antiaérienne les plus sophistiqués, seront déployés au sein des forces nucléaires russes », et la Russie a confirmé la mise en service prévue d'un nouveau sous-marin lanceur d'ogives nucléaires, le *Vladimir Monomaque*. « C'est l'Otan qui arrive à nos frontières et non pas nous qui allons quelque part. Si quelqu'un place sous la menace certains de nos territoires, nous devons pointer nos forces armées et notre force de frappe vers les territoires d'où vient la menace ». Propos fallacieux car, bien entendu, ce nouveau renforcement des capacités nucléaires de la Russie, qui nécessite une très longue préparation, avait été prévu de longue date.

Enfin, le président chinois Xi Jinping, s'exprimant au siège de l'ONU à Genève le 18 janvier 2017 a lancé ce message surprenant : « Les armes nucléaires devraient être totalement interdites et détruites afin de construire un monde sans armes nucléaires. » Ce message pourrait apparaître comme un brusque retour à la raison mais on sait que la Chine a fait passer son seuil d'engagement nucléaire de 250 à 260 bombes atomiques en 2015 et qu'elle modernise ses missiles. Bien sûr ce seuil reste très inférieur à celui des États-Unis et de la Russie mais il est du même ordre de grandeur que celui de la France. Nous n'osons pas croire que ce discours n'était qu'une réponse « diplomatique » aux propos tenus par le nouveau Président américain à l'encontre de la Chine.

Dénis et discours contradictoires restent donc l'exutoire de la tentation psychotique qui frappe les puissances nucléaires, non dénué de risques bien réels de passage à l'acte allant au-delà de la démonstration symbolique de force. Les puissances non dotées ne

sont plus à l'abri de sombrer dans cette tentation qu'elles manifestent dans leurs discours.

Le Parlement européen, par sa résolution sur la sécurité nucléaire et la non-prolifération [2016/2936\(RSP\)](#) (cf. extraits en annexe 2), a invité la vice-présidente/haute représentante Federica Mogherini et le Service européen pour l'action extérieure à contribuer de manière constructive aux travaux de la conférence de négociation de 2017. S'y ajoute l'initiative des 101 parlementaires français pour un référendum, tout espoir de retour à la raison n'est donc pas perdu.

Il est heureux que les peuples européens puissent être représentés à l'ONU en dépit de l'autisme de leurs gouvernants. La France prend le risque d'être exclue du mouvement international de sauvegarde de l'humanité et d'entrer dans l'histoire comme l'un des pays responsables de la pire catastrophe que le monde risque de connaître. La question ne se pose donc plus : les autorités politiques françaises doivent participer sans délai aux travaux de l'ONU qui conduiront à l'élimination complète des armes nucléaires sous un contrôle mutuel et international strict et efficace.

Les juges internationaux ne se sont pas prononcés sur la légitimité des « armes nucléaires », non parce qu'ils ne l'ont pas voulu, ni parce que, comme certains défenseurs de la dissuasion ont pu le prétendre, parce que cette légitimité était implicite, mais bien parce qu'**ils ne l'ont pas pu**. En effet, aucune cour de justice ne peut ni condamner ni absoudre un acte, aussi odieux soit-il, qui aurait été commis sous l'emprise de la déraison. Les juges n'ont en effet eu aucun mal à constater les contradictions persistantes, les dénis, l'égarement dans des raisonnements peu cohérents, de ceux qui ont une responsabilité dans la mise en œuvre des « stratégies » fondées sur des bombes atomiques. Le code pénal français, par exemple, énonce bien : « N'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes. » Les faits, ce fut

la mise en place d'arsenaux nucléaires démesurés ; la cause du trouble fut l'usage des bombes atomiques sur la population du Japon.

L'ONU a pu imaginer avec la résolution L.41 un moyen de répondre à la pathologie nucléaire, concrétisée par ce que les puissances qui en souffrent nomment « la stratégie de dissuasion ».

Ceux qui disent mettre en œuvre cette « stratégie » prétendent, nous l'avons vu, influencer les pensées de ceux qu'ils nomment leurs adversaires, mais ils ont aussi l'impression que ces « adversaires » manipulent leurs pensées en usant de cette même « stratégie ». Ce sont bien là les symptômes du trouble psychotique. Tous les États en subissent pas les effets, tous sont concernés.

Cette résolution L. 41 n'a dès lors qu'un objectif, implicite mais bien réel : prévenir le passage à l'acte. Les chefs d'États dotés de bombes atomiques doivent le comprendre : c'est un appel au secours des nations non dotées, c'est un appel diplomatique du secrétaire général de l'ONU aux chefs d'État dotés pour qu'ils entendent ce cri. Il convient maintenant que toutes les nations acceptent cette thérapie. Alors, seulement, ce que nous avons appelé ici le travail de « deuil d'Hiroshima » pourra commencer.

2. Résolution sur la sécurité nucléaire et la non-prolifération - Parlement européen 26 octobre 2016 – [2016/2936\(RSP\)](#). Extraits

*Le Parlement constate la **détérioration de la situation en matière de sécurité dans le voisinage de l'Union et au-delà, laquelle pourrait déboucher sur une résurgence des armes nucléaires comme moyen actif de dissuasion et une possible prolifération parmi des acteurs étatiques et non étatiques, ainsi que par l'absence de mesures effectives de désarmement et de non-prolifération ;***

attire l'attention sur les manœuvres militaires russes simulant le recours à l'arme nucléaire contre la Pologne et est particulièrement préoccupé par le déploiement de systèmes de missiles Iskander à capacité nucléaire par la Russie... ;

*se félicite de la tenue du sommet sur la sécurité nucléaire en 2016, reconnaissant que **le commerce et l'utilisation non autorisés de matières nucléaires constituent une menace immédiate et grave pour la sécurité mondiale**, et escompte la localisation et la sécurisation physiques complètes de toutes les matières nucléaires de qualité militaire ;*

*salue l'achèvement des travaux du Groupe de travail des Nations unies à composition non limitée chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, conformément à la résolution 70/33 de l'Assemblée générale des Nations unies ; adhère à la recommandation de l'Assemblée générale des Nations unies, formulée dans le rapport final du Groupe de travail à composition non limitée et adoptée à une large majorité le 19 août 2016, de réunir en 2017 une conférence ouverte à tous les États pour **négoier un instrument juridiquement contraignant interdisant les armes nucléaires et ouvrant la voie à leur interdiction totale** ; reconnaît qu'une telle démarche viendra étayer les objectifs et obligations consacrés par le TNP en matière de non-prolifération et de désarmement, et contribuera à créer des conditions favorables pour la sécurité internationale et un monde sans armes nucléaires ;*

*rappelle le vingtième anniversaire de l'ouverture à la signature du TICE, le 24 septembre 1996, et souligne qu'**un traité universel d'interdiction des essais, effectivement vérifiable au niveau international, est la façon la plus efficace d'interdire les essais et toute autre explosion nucléaire ;***

presse les États qui ne l'ont pas encore fait, parmi ceux qui doivent ratifier le TICE pour que celui-ci entre en vigueur et qui sont répertoriés à son annexe II, de le signer et de le ratifier de toute urgence... ;

déplore qu'en dépit des espoirs contraires, les armes nucléaires gagnent de nouveau en importance dans la programmation stratégique des États dotés de telles armes ; préconise d'approfondir le dialogue avec l'ensemble des puissances nucléaires afin d'établir un calendrier commun de réduction progressive de l'arsenal d'ogives nucléaires; soutient, en particulier, les mesures prises par les États-Unis et la Russie pour réduire le nombre de leurs armes nucléaires déployées, conformément au nouveau traité START ;

*déplore que, depuis l'entrée en vigueur du nouveau traité START en 2011, aucune nouvelle négociation n'ait été entamée sur la **réduction indispensable du nombre d'ogives nucléaires déployées et non déployées** et, notamment, qu'aucune mesure n'ait été prise, en dépit de l'accord entre les États-Unis et la Russie, pour réduire et éliminer les ogives à portée intermédiaire et les ogives tactiques considérées comme des armes nucléaires sous-stratégiques ou non stratégiques ;*

*reconnaît que l'élimination réciproque et simultanée des ogives nucléaires à courte portée, tactiques et sous-stratégiques désignées du territoire européen pourrait participer de manière positive à la création des conditions propices à la mise en place d'autres zones exemptes d'armes nucléaires, et contribuer ainsi à satisfaire aux obligations en matière de non-prolifération et de désarmement qui figurent dans le traité de non-prolifération ainsi que, dans l'intervalle, à **établir un précédent dans la poursuite du désarmement nucléaire** ;*

*se déclare favorable à de nouvelles démarches visant à consolider le mandat de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), notamment à la généralisation des protocoles additionnels aux accords de garanties de l'AIEA, ainsi qu'à toute autre action visant à élaborer des mesures de confiance ; préconise de veiller à ce que cette organisation dispose de ressources suffisantes pour accomplir sa mission essentielle de sécurisation des activités nucléaires ; **escompte des progrès lors de la réunion à venir du comité préparatoire du TNP, en 2017, et de la conférence internationale de haut niveau des Nations Unies sur le désarmement nucléaire, qui doit se tenir en 2018.***

3. Les 101 parlementaires signataires de l'appel du 26 octobre 2016 : le débat s'impose. La proposition de référendum

« Voulez-vous que la France négocie et ratifie avec l'ensemble des États concernés un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? »

LES 101 PARLEMENTAIRES SIGNATAIRES DE L'APPEL

Laurence ABEILLE (94), Patrick ABATE (S.57)*,
Brigitte ALLAIN (24), Sylviane ALAUX (64), Pouria AMIRSHAH (HhdF9°C)**,
Isabelle ATTARD (14), Danielle AUROI (63), Pierre AYLAGAS (65),
Serge BARDY (49), Huguette BELLO (974), Esther BENBASSA (S.94),
Michel BILLOUT (S.77), Marie-Christine BLANDIN (S.59),
Michèle BONNETON (38), Corinne BOUCHOUX (S.49),
Christophe BOUILLON (76), Kheïra BOUZIANE-LAROUCI (21), Jean-
Pierre BOSINO (S.60), Sylviane BULTEAU (85), Sabine BUIS (07), Jean-
Jacques CANDELIER (59), Fanélie CARREY-CONTE (75),
Patrice CARVALHO (60), Nathalie CHABANNE (64), Gaby CHARROUX (13),
André CHASSAIGNE (63), Jean-Michel CLEMENT (86),
Laurence COHEN (S.94), Sergio CORONADO (HhdF3°C)***, Jean-
Jacques COTTEL (62), Pascale CROZON (69), Cécile CUKIERMAN (S.42),
Yves DANIEL (44), Marc DOLEZ (59), Ronan DANTEC (S.44),
Annie DAVID (S.38), Florence DELAUNAY (40), Michelle DEMESSINE (S.59),
Jean DESESSARD (S.75), Evelyne DIDIER (S.54),
Fanny DOMBRE COSTE (34), Françoise DUBOIS (72), Cécile DUFLOT (75),
William DUMAS (30), Jean-Louis DUMONT (55), Marie-Hélène FABRE (11),
Martine FAURE (33), Hervé FERON (54), Thierry FOUCAUD (S.76),
Hugues FOURAGE (85), Jacqueline FRAYSSE (92), Geneviève GAILLARD (79),
André GATTOLIN (S.92), Renaud GAUQUELIN (69), Jean-Patrick GILLE (37),
Joël GIRAUD (05), Brigitte GONTHIER-MAURIN (S.92),
Linda GOURJADE (81), Jean GRELLIER (79), Edith GUEUGNEAU (71),
Chantal GUITTET (29), Chaynesse KHIROUNI (54), Jacques KRABAL (02),
Bernadette LACLAIS (73), Conchita LACUEY (33), François-
Michel LAMBERT (13), Jérôme LAMBERT (16), Pierre LAURENT (S.75),
Anne-Yvonne LE DAIN (34), Annick LE LOCH (29), Marie-
Thérèse LE ROY (29), Michel LE SCOUARNEC (S.56),
Bernard LESTERLIN (03), Serge LETCHIMY (972), Noël MAMERE (33),
Jacqueline MAQUET (62), Marie-Lou MARCEL (12), Jean-René MARSAC (35),
Véronique MASSONNEAU (86), Kléber MESQUIDA (34), Paul MOLAC (56),
Philippe NOGUES (56), Dominique ORLIAC (46), Hervé PELLOIS (56),

Philippe PLISSON (33), Elisabeth POCHON (93),
 Christophe PREMAT (FhdF2°C)**, Christine PRUNAUD (S.22),
 Catherine QUERE (17), Marie-Line REYNAUD (16), Marcel ROGEMONT (35),
 Barbara ROMAGNAN (25), Jean-Louis ROUMEGAS (34), Maina SAGE (987),
 Nicolas SANSU (18), Eva SAS (91), Gabriel SERVILE (973),
 Jonas TAHUAITAI (987), Suzanne TALLARD (17), Catherine TROALLIC (76),
 Cécile UNTERMAIER (71).

* S = sénateur ou sénatrice

** FhdF = Français établis hors de France

Nous devons de nouveau saisir nos parlementaires aussi longtemps que nécessaire, aussi longtemps que ce référendum n'aura pas été proposé aux suffrages, ou aussi longtemps que la France ne se sera pas engagée comme elle l'a pourtant affiché, avec les autres pays, pour une interdiction générale et un démantèlement coordonné et complet des bombes atomiques et de leurs vecteurs, comme ce fut le cas pour les autres armes de destruction massive.

Note. 19 février 2015 : [discours de François Hollande](#) sur la dissuasion nucléaire, extraits.

« ... En raison des effets dévastateurs de l'arme nucléaire, elle **n'a pas sa place dans le cadre d'une stratégie offensive**, elle **n'est conçue que dans une stratégie défensive**... je ne peux exclure qu'**un adversaire se méprenne sur la délimitation de nos intérêts vitaux**. C'est pourquoi je veux rappeler ici, que la France peut, en dernier ressort, marquer sa volonté à défendre nos intérêts vitaux par **un avertissement de nature nucléaire ayant pour objectif le rétablissement de la dissuasion**. La définition de nos intérêts vitaux **ne saurait être limitée à la seule échelle nationale**. ... **La loi de programmation militaire** est justement celle qui nous permet de **poursuivre l'adaptation des SNLE**, nos sous-marins, aux M51, qui nous permet de mettre en service la **tête nucléaire océanique à partir de 2016**, de lancer les études de conception du SNLE de troisième génération et de remplacer, d'ici à 2018, les derniers Mirage 2000N par des **Rafale emportant le missile ASMPA**. ... J'ai parallèlement, donné instruction au Commissariat à l'énergie atomique de préparer, à l'échéance de leur fin de vie, **l'évolution nécessaire des têtes nucléaires**.... Dans un monde dangereux – et il l'est – la France n'entend pas baisser la garde. Mais en même temps qu'elle est prête à se défendre, **elle ne veut pas pour autant renoncer à l'objectif même du désarmement, y compris du désarmement nucléaire**... . Et c'est pourquoi j'appelle aujourd'hui tous les pays dotés de l'arme nucléaire à engager sans attendre cette discussion sur **l'arrêt total de la production de matières fissiles**. Et la France proposera dans les semaines à venir un **projet de traité ambitieux, réaliste et vérifiable**, sur ces questions. »

9 avril 2015 : [le projet de Traité](#) déposé par la France commence ainsi : « Soulignant la nécessité d'efforts continus, systématiques et progressifs pour réduire la quantité d'armes nucléaires à l'échelle mondiale, **l'objectif final étant l'élimination de ces armes et un désarmement général et complet** ... » La contradiction et le déni perdurent.

4. Réunion du Conseil OTAN-Russie (COR) au niveau des Chefs d'État ou de gouvernement, Lisbonne le 20 novembre 2010

Dialogue de sourds et jeu de dupes : menaces planétaires ?

« Les États membres du Conseil OTAN-Russie sont résolus à œuvrer à un monde plus sûr pour tous et à **créer les conditions d'un monde sans armes nucléaires**, conformément aux objectifs énoncés dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), d'une manière qui promeuve la stabilité internationale et sur la base du principe d'une sécurité non diminuée pour tous. »

Conseil OTAN-Russie 25 avril 2016

« Suite à l'intervention militaire illégale de la Russie en Ukraine et à sa violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays, **l'Alliance a suspendu, en avril 2014, toute coopération pratique entre l'OTAN et la Russie**. Elle a cependant décidé de maintenir les voies de communication ouvertes pour permettre des échanges de vues, d'abord et avant tout au sujet de cette crise. »

Les 28 pays de l'OTAN et la Russie persistent dans leur jeu de simulacres de puissance. La « dissuasion » ne dissuade en rien les crises et même y participe comme prétexte aux démonstrations et aux coups de force. Le désarmement nucléaire attendra ! Aussi longtemps que les bombes atomiques seront considérées comme des instruments de puissance, aussi longtemps que le prétexte sera pris de lier les relations internationales à ces bombes, aucun progrès ne sera possible pour l'abandon de ces odieux instruments et de la supposée dissuasion. Le découplage des questions politiques territoriales et de la question nucléaire ne peut se faire que si les grandes puissances, et avec elles toutes les autres nations, acceptent de faire le deuil d'Hiroshima. Ce travail de deuil que les Nations Unies doivent conduire est la condition *sine qua non* pour garantir la restauration de la sécurité mondiale, menacée par la dite « dissuasion nucléaire ».

Rappelons nous que, le 24 janvier 1946, avec sa toute [première résolution](#), l'Assemblée générale des Nations Unies crée une Commission chargée d'étudier les problèmes soulevés par la découverte de l'énergie atomique. Son mandat prévoit qu'elle présente « des **propositions déterminées en vue d'éliminer, des armements nationaux, les armes atomiques** et toutes autres armes importantes permettant des destructions massives » Voici ce mandat

5. MANDAT DE LA COMMISSION

La Commission procède avec toute la promptitude possible à l'examen du problème sous tous ses aspects et soumet à leur sujet, les recommandations qu'elle juge pouvoir faire. En particulier, la Commission présente des propositions déterminées en vue :

(a) de développer, entre toutes les nations, l'échange des renseignements scientifiques fondamentaux pour des fins pacifiques ;

(b) d'assurer le contrôle de l'énergie atomique dans la mesure nécessaire pour assurer son utilisation à des fins pacifiques ;

(c) d'éliminer, des armements nationaux, les armes atomiques et toutes autres armes importantes permettant des destructions massives ;

(d) de prendre des mesures efficaces de sauvegarde, en organisant des inspections et par tous autres moyens, en vue de protéger les Etats respectueux des engagements contre les risques de violations et de subterfuge.

Des propositions furent présentées, un Traité, le TNP, fut signé par la très grande majorité des nations. Il requiert par son Article VI que « Chacune des Parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à **la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire et sur un traité de désarmement général et complet** sous un contrôle international strict et efficace. » Aujourd'hui plus de 15 000 bombes atomiques, simulacre symbolique de puissance, menacent la population de la planète d'une destruction qui dépasse les limites de la raison humaine. Les dirigeants des nations dotées de bombes atomiques, ou qui les acceptent sur leur sol, ou qui pensent s'abriter sous celles d'un protecteur, n'ont tenu aucun de leurs engagements, frappés à cet égard de troubles psychotiques qui les aveuglent, par le déni des immenses crimes commis à Hiroshima. Cette prise de conscience s'impose, que seuls les citoyens des Nations Unies peuvent provoquer. Faute de quoi la fin de l'Histoire pourrait s'écrire sur une Terre dévastée, peuplée de quelques humains difformes errant parmi leurs ruines au milieu de quelques espèces sans noms qui auraient survécu à un holocauste inspiré par une idéologie perverse, fantasmatique, la « dissuasion nucléaire ».

Nos dirigeants, revenus à la raison, comprendront-ils enfin la vision de Stephen Hawking, « Je ne pense pas que nous survivrons 1 000 ans de plus si nous ne nous échappons pas de notre fragile planète ». Abandonnant leurs dérisoires hochets atomiques, sauront-ils user des moyens que nous leur donnons pour assurer la sauvegarde de l'humanité ? L'énergie atomique ne peut être utilisée que dans un seul but : « pour des fins pacifiques ».

Comment expliquer, autrement qu'à la suite d'un raisonnement déviant, absurde, que les Zones libérées de toute « arme » nucléaire (en teintes sombres ci-dessous) ne seraient réservées qu'à une partie de l'humanité, plutôt située dans l'hémisphère sud : en effet, il faudrait en conclure que les bombes atomiques seraient moins dangereuses dans l'hémisphère nord car aux mains de gens plus « raisonnables », ou bien que seul l'hémisphère sud mériterait d'en être préservé !



Les humains sont des êtres éminemment faillibles. La question n'est donc pas de savoir *si* la dite « stratégie de dissuasion nucléaire » est infallible, mais **quand** va-t-elle faillir ? Est-il « raisonnable », sous cette épée, d'attendre de le savoir ?

Clemenceau nous disait que « la guerre est une chose trop grave pour être confiée à des militaires. » Sans aucun doute. Ajoutons que la paix avec la bombe atomique est une chose trop fragile pour être encore confiée aux seuls politiciens. Nous, citoyens, nous avons aussi notre mot à dire.

In cauda venenum. « Dissuasion » ou délire nucléaire ?

Le deuil d'Hiroshima n'est pas un énième texte parmi tous ceux, innombrables, qui prétendent défendre avec la plus grande fermeté ou rejeter avec la plus grande assurance la dite « dissuasion nucléaire ». Fermeté et suffisance marquent généralement ces publications, nous en comprendrons les raisons. C'est en réalité l'inverse qui est démontré ici : la dissuasion nucléaire n'est ni à défendre ni à exclure car elle ne peut pas l'être. Il s'agit en réalité d'une question qui sort du domaine du rationnel, elle est mystique et ses manifestations ont tous les attributs des psychopathies.

Les soi-disant « armes nucléaires », qui n'en sont pas au sens militaire du terme car elles ne sont pas utilisables pour se défendre mais pour s'immoler ne sont qu'un passage à l'acte, une manifestation d'un état mental, qui n'est qu'un *simulacre de puissance* selon la qualification que lui attribua Edgar Morin. La dissuasion nucléaire est de ce fait un déni, une « tentation psychotique », pour reprendre le titre de l'ouvrage de Liliane Abensour. Nous devons en guérir. Pour guérir, nous devons comprendre, nous débarrasser de nos a priori, de nos représentations forgées sur les sempiternels arguments indémontrables des thuriféraires et des détracteurs. Il convient donc de les passer en revue puis de découvrir par nous-mêmes, que nous soyons simples citoyens ou chefs d'États, la solution. Cette démarche n'a qu'un seul but, bien modeste compte tenu de ce que nous représentons dans l'univers : sauver l'humanité.

« Le fou pense toujours que ce sont les autres qui sont fous » disait Carlos Ruiz Zafón, dans *Le prisonnier du ciel*. Avec la Bombe, ne le sommes-nous pas tous devenus ?
ISBN : 978-2-7466-9408-1

